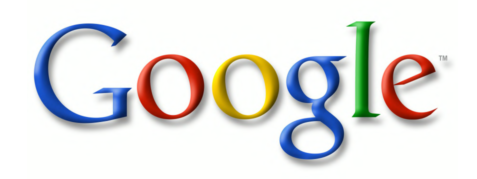
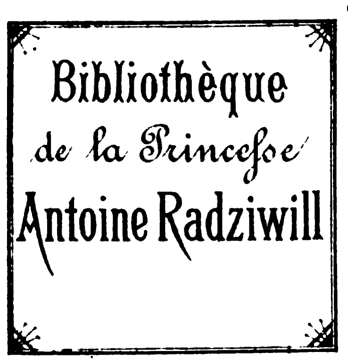
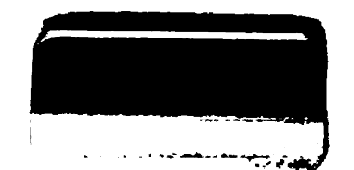




Stanford University Libraries
3 6105 120 344 390


Bibliothèque
de la Princesse
Antoine Radziwill



288

JOSEPH DE MAISTRE

AVANT LA RÉVOLUTION

MOUTIERS-TARENTAISE. — F. DUCLOZ, IMPRIMEUR-ÉDITEUR



LE PRÉSIDENT FRANÇOIS-XAVIER MAISTRE

Père de Joseph de Maistre

1706-1789

D'après le buste du Château de Bissy

[illegible]

FRANÇOIS DESCOSTES

JOSEPH DE MAISTRE

AVANT LA RÉVOLUTION

SOUVENIRS

DE LA SOCIÉTÉ D'AUTREFOIS

1753-1793

II

PARIS
LIBRAIRIE PICARD
ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS
RUE BONAPARTE, 82

1893

CHAPITRE XI

AUTOUR DE LA « TABLE VERTE (1) »

Joseph de Maistre substitut. — Le jeune *bureau*. — L'indépendance américaine. — Épître aux citoyens de Boston. — Un bénédictin. — Ses livres de chevet. — La journée de quinze heures. — Dialogues avec les morts — La peine de mort et ce qu'en pense le Chevalier. — L'exécution de Damiens jugée par de Maistre. — La torture et ses horreurs. — A l'audience. — Les conclusions des magistrats savoyards. — L'égalité devant la loi. — Comment l'auteur des *Considérations sur la France* parlait la langue du droit. — Le clergé et la noblesse en Savoie au XVIII[e] siècle. — Un discours de Joseph de Maistre à 23 ans. — L'orateur. — Son portrait. — Ce qu'il pensait de Voltaire. — Une page sur la vertu.

I

Le 6 décembre 1774, Joseph de Maistre était entré dans la magistrature, en qualité de substitut-surnuméraire de l'avocat-fiscal général. Il retrouvait au palais le souvenir de son grand-père Demotz, au siège de second Président la grave et austère figure de son père, au *bureau* toute la jeunesse brillante des familles de robe, la plupart (la chose était bien portée en ce

(1) On appelait ainsi la table autour de laquelle travaillaient les substituts au bureau de l'avocat-fiscal général.

temps-là) membres ou dignitaires de la « Parfaite-Union » : Faverat ; Deville, le descendant de Deville de Villaret, l'avocat général qui, en 1762, déférait à la censure du Sénat une décision du Nonce apostolique ; Dichat, le petit-fils du sénateur canoniste qui fut appelé à aplanir le conflit survenu entre la Cour de Rome et celle de Turin ; Garbillion, le descendant du vaillant magistrat qui avait été, au fort de Miolans, l'ôtage et le prisonnier des Espagnols (1) ; Salteur enfin, Jean-Baptiste Salteur, le fils du premier Président de la Compagnie. Le chevalier Roze (2) ne devait pas tarder à les rejoindre, et les trois amis allaient se trouver, enfin, réunis autour de la « table verte ».

Un souffle de libéralisme animait cette jeunesse vibrante, cultivée, se passionnant pour les événements d'Europe et même pour ceux qui se déroulaient alors au Nouveau Monde. C'était l'heure où Boston venait de donner le signal du soulèvement des colonies anglaises contre la Métropole, où Washington recevait le commandement en chef des troupes insurgées et entreprenait cette grande œuvre de l'indépendance américaine, achevée en 1783, avec le

(1) M. Hector Laracine. — *1745, Occupation espagnole.*

(2) Le chevalier Roze avait fait son droit à Turin en même temps que Joseph de Maistre. Il y avait été reçu docteur le 11 mai 1770.

concours de Lafayette, et d'où devait sortir la République des États-Unis.

Joseph de Maistre y avait fait allusion dans son *Eloge de Victor-Amédée III* (1). Au pied des Alpes neigeuses, de jeunes magistrats, entre deux audiences, dissertaient et faisaient des vœux pour le triomphe de la liberté. On avait peu de journaux alors ; mais on écrivait des mémoires, on composait des odes et des satires ; et, sur ses tablettes, le Chevalier, collectionneur émérite, transcrivait des épîtres à l'instar de celle-ci (2), que les substituts se passaient et commentaient vivement, lorsque le grave

(1) Les événements d'Amérique préoccupaient vivement la jeune magistrature. En 1775, dans son *Eloge de Victor-Amédée III,* dont, on s'en souvient, il avait dédié un exemplaire à son ami le Chevalier, de Maistre s'exprimait ainsi au sujet du soulèvement des colonies anglaises :

« La liberté, insultée en Europe, a pris son vol vers un autre hémisphère ; elle plane sur les glaces du Canada ; elle arme le paisible Pensylvanien et, du milieu de Philadelphie, elle crie aux Anglais : « Pourquoi m'avez-vous outragée, vous qui vous vantez de n'être grands que par moi ? » Le Nord est déchiré ; de braves républicains regardent en frémissant des limites brisées ; les larmes de la rage coulent sur une terre qui n'est plus à eux ; qui sait si l'embrasement ne gagnera pas d'autres contrées ?... »

(2) Archives de Saint-Genix. — *Épître aux Bostoniens.* — *Pièce inédite.*

Cette poésie, sans nom d'auteur, est tout entière écrite de la main du Chevalier.

avocat-fiscal avait, en tournant les talons, rendu la liberté à leurs langues intempérantes :

Parlez donc, Messieurs de Boston !
Se peut-il qu'au siècle où nous sommes,
Du monde troublant l'unisson,
Vous vous donniez des airs d'être hommes !..
On prétend que, plus d'une fois,
Vous avez refusé de lire
Les billets doux que Georges Trois (1)
Eut la bonté de vous écrire..
Il paraît, mes pauvres amis,
Que vous n'avez jamais appris
La politesse européenne ;
Et que jamais l'air de Paris
N'a fait couler dans vos esprits
Cette tolérance chrétienne
Dont vous ignorez tout le prix ?...
Pour moi, je vous vois avec peine
Afficher, malgré les plaisants,
Cette brutalité romaine,
Qui vous vieillit de deux mille ans.
Raisonnons un peu, je vous prie,
Quel droit avez-vous plus que nous
A cette liberté chérie
Dont vous paraissez si jaloux ?
D'un pied léger la tyrannie,
Se montrant sous cent noms divers,
Ecrase l'Europe asservie,
Et domine sur l'univers :
Et vous, peuple injuste et mutin,
Sans Pape, sans Prince et sans Reine
Vous danseriez au bruit des chaines
Qui pèsent sur le genre humain ?

(1) Georges III, roi d'Angleterre, de 1760 à 1820. L'indépendance des Etats-Unis fut proclamée sous son règne.

Et d'un aussi bel équilibre
Dérangeant le plan régulier,
Vous auriez le front d'être libres,
A la barbe du monde entier ?...
L'Europe demande vengeance,
Armez-vous, héros d'Albion !
Rome ressuscite à Boston :
Etouffez-la dès son enfance !
Dans ses derniers retranchements
Forcez la liberté tremblante,
Qui, toujours plus intéressante,
Se ferait de nouveaux amants !
Qu'elle expire, et que son nom même
Presqu'ignoré chez nos neveux
Ne soit plus qu'un mot à leurs yeux
Et son existence un problème !...

Tels étaient les graves « problèmes » sur lesquels on dissertait au bureau, derrière les *sacs* poudreux dont la *table verte* était encombrée. Mais, tandis que ses collègues se contentaient de conclure, de paperasser et de politiquer aux heures d'usage, pour reprendre à la sortie du Palais leur pleine et entière liberté, Joseph de Maistre se reposait de son labeur en travaillant.

Sa jeunesse eût été digne d'un bénédictin. Pour lui, l'oisiveté était une souffrance ; il lui fallait incessamment la gymnastique des efforts intellectuels... Non, certes, que chez lui l'effort fût grand : il était si admirablement doué ! Un coup d'œil lui suffisait pour embrasser une question dans son ensemble et ses moindres détails, sous toutes ses faces, et sa mémoire enregistrait aussi rapidement les raisonnements, les

formules les plus compliquées, que les périodes sonores des orateurs et les strophes harmonieuses des poètes antiques. La mémoire de Joseph de Maistre tenait du prodige. Alors qu'il n'était encore qu'écolier, il releva un jour le défi de réciter un livre tout entier de l'*Énéide* devant le collège assemblé, et il gagna son pari. En 1818, comme un vieil ecclésiastique rappelait au Grand-Chancelier de Sardaigne cet exploit de son adolescence : — « Eh bien, curé, lui répondit de Maistre, croiriez-vous que je serais homme à vous réciter encore et sur l'heure ce même livre de l'*Énéide* aussi couramment qu'alors ?... »

— « Telle était, dit Sainte-Beuve, qui rappelle ce trait, la force d'empreinte de sa mémoire; rien de ce qu'il y avait déposé et classé ne s'effaçait plus. Il avait coutume de comparer son cerveau à un vaste casier à tiroirs numérotés, qu'il tirait, selon le cours de la conversation, pour y puiser des souvenirs d'histoire, de poésie, de philologie et de sciences qui s'y trouvaient en réserve (1) ».

Levé dès quatre heures du matin, en été comme en hiver, alors que de la place de Lans ne montait encore d'autre bruit que le murmure du quadruple jet de sa fontaine, de

(1) Sainte-Beuve. — *Portraits littéraires.*

Maistre courait bien vite, après avoir offert son âme à Dieu devant le portrait de sa « sainte mère », s'enfermer dans sa chère bibliothèque, son monde, son tout dans le « pays du rien », en compagnie de ses livres, les « petits elzévirs (1) » que lui avait légués le grand-père Demotz et dont il accroissait chaque jour le nombre, de ses « petits écus (2) » Il passait là de longues heures, conversant dans toutes les langues avec les philosophes, les orateurs, les

(1) *Soirées de Saint-Pétersbourg*

(2) En 1788, Joseph de Maistre consignait ainsi, dans son journal, l'état de sa bibliothèque :

« Elle se compose de 1400 volumes, à peu près (530 ou 540 articles) : — 101 volumes in-folio, 188 in-quarto, 137 in-octavo, 591 in-12, 44 in-16 ; j'ajoute 47 volumes pour faire le nombre rond et à cause de quelques articles oubliés.

« En estimant, l'un comprenant l'autre, l'in-folio à 10 livres. l'in-quarto à 6 livres, l'in-octavo à 4 livres, l'in-12 à 40 sols et l'in-16 à 30, la bibliothèque vaut environ 5200 livres. »

En 1701, Joseph de Maistre écrivait au bas la note suivante :

« Par testament du 6 mai 1777, ouvert au Sénat le dimanche 28 août 1791, Monsieur l'abbé Victor m'a légué sa bibliothèque, composée de 1132 volumes en 275 articles, et en diminuant le tiers de la valeur de ces livres presque neufs, ils valent 3680 livres

« En sorte que, aujourd'hui, 24 septembre 1791, ma bibliothèque, composée de 2534 volumes, vaut 8880 livres. »

Joseph de Maistre. — *Journal intime.*

Archives de la famille de Maistre. — *Pièce inédite.*

savants, les poètes de tous les pays, de tous les temps. Aristote, Platon, Plutarque, Cicéron, Senèque, Horace, Virgile n'avaient pas de secrets pour lui. Il se complaisait surtout dans la lecture des Livres Saints, où l'on dirait vraiment qu'il a puisé la grande allure, la majesté de son style, ses illuminations prophétiques. Il les lit, les relit, les annote, les commente, la plume à la main, couchant sur deux grands registres les passages qui le frappent et les réflexions qu'ils lui suggèrent (1).

De Maistre gagna, à ce travail quotidien, une merveilleuse souplesse de la mémoire qui, en toute occasion, à l'audience, au courant d'une conversation, d'une lettre où son imagination galope « le mors aux dents (2) », lui permet de citer des pages entières et d'appuyer son dire de l'autorité d'un maître.

Chaque jour aussi, Joseph de Maistre s'étudiait à formuler en peu de mots une idée complexe ; il appelait cet exercice « sa pensée du matin ». Lui-même nous l'apprendra dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg :*

« Vous voyez d'ici ces volumes immenses, couchés sur mon bureau ; c'est là que, depuis plus de trente ans, j'écris tout ce que mes lec-

(1) Le comte Rodolphe de Maistre. — *Notice biographique.*

(2) Correspondance — *passim.*

tures me présentent de plus frappant. Quelquefois je me borne à de simples indications ; d'autres fois, je transcris mot à mot des morceaux essentiels ; souvent je les accompagne de quelques notes et souvent aussi j'y place ces pensées du moment, ces illuminations soudaines qui s'éteignent sans fruit si l'éclair n'est fixé par l'écriture. Porté par le tourbillon révolutionnaire en diverses contrées de l'Europe, jamais ces recueils ne m'ont abandonné, et, maintenant, vous ne sauriez croire avec quel plaisir je parcours cette immense collection. Chaque passage réveille dans moi une foule d'idées intéressantes et de souvenirs mélancoliques, mille fois plus doux que ce que l'on est convenu d'appeler *plaisirs.* »

La puissance de travail de Joseph de Maistre est, d'ailleurs, restée légendaire au pays natal :

« Dès son entrée dans la magistrature, de Maistre se fit, dit un de ses contemporains (1), une loi de travailler quinze heures par jour ; il se reposait en changeant d'occupation et se délassait de l'étude de la jurisprudence par celle du grec et de l'algèbre. Il avait appris l'anglais et déjà il possédait une connaissance étendue de la littérature anglaise, qu'il ne pouvait prononcer

(1) M. Georges-Marie Raymond. — *Éloge historique de S. E. le comte Joseph de Maistre.* — *1822.*

encore un seul mot de cette langue, faute de communication avec quelqu'un qui fût en état de la parler. Tout en poursuivant ses études favorites, il ne négligeait aucun genre, et ses travaux variés préparaient de loin ces trésors d'érudition qu'il devait déployer plus tard dans ses écrits... »

Aussi Mme Swetchine, qui a bien connu le comte de Maistre, qui a reçu ses confidences et mérité d'être appelée « sa fille aînée », le défend-elle contre le singulier reproche qu'un grand poète lui adressa un jour, de manquer de lecture :

« Où donc M. de Lamartine a-t-il pu prendre que M. de Maistre avait très peu lu ? Je l'ai connu bien avant M. de Lamartine et je l'ai vu pendant de longues années donner habituellement à l'étude douze ou quinze heures, dont la lecture prenait sa bonne part. M. de Maistre lisait immensément ; les livres encombraient sa table et s'y succédaient. Cet emploi de ses loisirs dans l'âge avancé avait été préparé, en remontant à ses premières années, par des études classiques telles que les avaient faites les grands esprits du dix-septième siècle, nourriture si propre à former des intelligences robustes et saines. La carrière de la magistrature, à laquelle se destinait M. de Maistre, lui imposa des labeurs non moins sérieux, et la pente invincible de son génie ne lui fit pas seulement un devoir

d'étudier la religion dans ses sources, mais de pénétrer dans les profondeurs de la théologie et d'y joindre tout ce que la science ecclésiastique a de plus ardu. »

Après nous avoir révélé le secret de ce génie si puissamment original, de la complexité de son être intellectuel, l'illustre amie du comte de Maistre nous fait connaître ses véritables préférences :

« Posé sur le seuil des deux pays, et son oreille familiarisée avec les deux langues, deux littératures se faisaient nationales pour M. de Maistre. L'italienne, qui n'était pas la préférée, avait pourtant conservé tous ses droits : la longue pratique de ses beautés les maintenait présentes à l'esprit de M. de Maistre; à côté de tout ce que le monde lit et admire et qu'il savait lire et admirer mieux que personne, sa mémoire recélait mille choses ignorées, perles découvertes ou sauvées par lui. Quant aux lettres françaises, elles participèrent en plein à sa prédilection pour tout ce qui est français, prédilection plus réelle encore qu'avouée, et qui se trahissait autant par l'acéré du blâme que par le passionné de l'éloge. Racine, Montaigne, Molière, La Fontaine, Corneille étaient sans cesse sur ses lèvres ; de Voltaire, il avait tout lu, tout retenu, tout, sans excepter ce qu'on n'avoue guère. Le talent à un certain degré l'amollissait, au moins le désarmait ; il y avait un peu en lui de ce

savant à l'indulgence de qui on arrivait sous le couvert d'Horace. Il n'avait pu se soustraire entièrement au prestige de l'éloquence de Rousseau (1). »

Joseph de Maistre avait un tempérament de lutteur, une santé de montagnard ; aussi pouvait-il remplir, sans éprouver de fatigue, ces journées qui n'étaient point de huit heures. Econome de son temps, il ne sortait jamais sans motif ou pour le seul agrément de flâner. Peut-être y aurait-il exagération à prétendre qu'il ne lui était jamais arrivé d'aller à la promenade (2); car nous le verrons, en vacances, prendre part aux exercices, aux jeux, se mêler aux parties de plaisir des jeunes gens de son âge, et, même à la ville, assister aux réunions mondaines et entreprendre avec des amis des promenades à pied de plusieurs lieues (3). Mais il trouvait le temps de tout faire, de mener de front les devoirs de famille, de charge et de société, avec les études qui le passionnaient ; dormant peu, il avait déjà savouré Pindare dans l'original, quand les sénateurs commençaient à coiffer leur chef

(1) Le comte de Falloux. — *Madame Swetchine. Sa vie et ses œuvres, I.*

(2) Sainte-Beuve. — *Portraits littéraires.*

(3) Joseph de Maistre. — *Journal intime.*

de la perruque poudrée pour se rendre à l'audience, et il était encore en compagnie de Klopstock quand minuit sonnait à l'horloge de l'église voisine...

II

De Maistre, toutefois, était moins bien préparé à la vie judiciaire que son père le Président. Pour ce dernier, l'exercice de la justice était un sacerdoce au-dessus de toute faiblesse, de toute défaillance de cœur. — Appliquer la loi, si terribles qu'en fussent parfois les conséquences, lui paraissait être chose toute naturelle, et, quand sa conscience scrupuleuse et attentive découvrait la preuve de la culpabilité, il frappait sans hésiter, dût son arrêt envoyer à la mort des infortunés tels que ce Brunier, de Saint-Jean-de-Morat en Dauphiné, qui, le 2 mai 1775, fut pendu à Chambéry pour avoir volé 300 francs à M. de Salins (1).

Joseph de Maistre et son ami le Chevalier avaient, eux, l'âme plus clémente. Chaque fois qu'il leur arrivait de requérir la peine capitale, — et cette occasion se présentait souvent alors, — l'émotion du jeune substitut était visible et

(1) Archives de Saint-Genix. — *Journal du chevalier Roze.*

profonde (1). Il n'hésitait pas quand la preuve se dégageait de l'information ; mais, dans le doute, il s'abstenait et, même lorsque sa conviction lui faisait un devoir de sacrifier une tête, il éprouvait des scrupules, une anxiété dont ses intimes saisissaient tout de suite les symptômes non équivoques. Peut-être ce grand avocat de la Providence se disait-il, alors, que la vie n'appartient qu'à Dieu qui la donne et que l'attentat à la vie d'autrui peut seul légitimer, par des raisons d'ordre pratique, le châtiment suprême...

Cette question de la peine de mort avait été agitée souvent aux conciliabules de la place de Lans. On y penchait ostensiblement vers l'humanité. On y pensait que le bourreau, décidément, sortait trop souvent de sa « tanière ». Douze jours après l'exécution du voleur de M. de Salins, voici que le sinistre fonctionnaire se rend à Annecy pour y remplir son office, et le Chevalier nous divulgue son sentiment sur le cas du condamné (2) :

« Le mardi 14 mai, il a été exécuté à Annecy un nommé ***, dont la condamnation sera peut-être regardée un jour comme un attentat à la philosophie et à l'équité : il était convaincu de

(1) Sainte-Beuve. — *Portraits littéraires.*

(2) Archives de Saint-Genix. — *Journal du chevalier Roze.*

s'être fait ouvrir, sur les 9 à 10 heures du soir, la porte de la nommée ***, sa tante, chez qui l'on mondait des noix. Au moment où sa nourrice lui ouvre, sans qu'on sache s'il la reconnaît, il la frappe de plusieurs coups de couteau, il se jette dans le même moment sur plusieurs personnes qu'il ne reconnaît pas mieux, et, frappant à tort et à travers, il en étend trois ou quatre sur le carreau... »

Le fait ainsi exposé et cet intéressant sujet ayant payé son tribut à la justice humaine sous les grands arbres du Pâquier (1), le Chevalier reprend d'office la défense de sa mémoire, se demandant si le cas ne constituerait point une erreur judiciaire :

« Ce malheureux n'avait point de motifs, ni prochains ni éloignés, pour se porter à des excès aussi atroces, ou n'avait pour motif que le refus d'ouvrir la porte. La circonstance bien avérée qu'il frappait, indistinctement et sans discernement, ceux qui les premiers se présentaient à lui justifie ce dilemne. Dans le premier cas, c'est un homme absolument furieux, privé de sentiment, de raison, et qu'il serait aussi injuste de punir que tout autre insensé dont la démence serait constatée par une longue suite d'actes déraison-

(1) Promenade d'Annecy, située aux bords du lac, où se faisaient naguère les exécutions.

nables de toute espèce ; un tel homme étant incapable de *délinquer*, parce qu'il n'est point de délit sans une intention réfléchie, sans une délibération de la volonté, il ne doit non plus être assujetti à aucune peine.

« Mais l'état de l'homicide, s'il n'a eu pour tout motif de ses barbares excès que le refus de lui ouvrir, ne différait point ou ne différait guère de celui qui les aurait commis dans un accès de fureur qui n'aurait point de causes extrinsèques, car il est moralement impossible qu'un si léger motif puisse porter à un attentat aussi féroce un homme bien constitué, un homme d'un sens ordinaire. »

La conclusion est facile à entrevoir dans l'esprit du généreux défenseur. Il ne lui est pas démontré que le condamné ait été un criminel; il le plaint, il s'improvise l'avocat de sa mémoire :

« Il est donc vraisemblable que cet infortuné était un homme dont le sang était extrêmement bouillant, dont le genre nerveux était extrêmement irritable, dont l'imagination s'enflammait..».

L'imagination du Chevalier ne s'enflammait-elle pas quelque peu, elle aussi ?... Il semble que ses réflexions n'en décèlent pas moins les tendances intimes de la jeune magistrature et particulièrement celles de Joseph de Maistre, dont Roze n'est d'ordinaire que le fidèle écho : elles n'étaient rien moins que criminalistes. Sainte-

Beuve l'a dit avec raison : ses « émotions, ses scrupules, son anxiété toutes les fois qu'il s'agissait d'une condamnation capitale démentent assez ceux qui, s'emparant de quelque lambeau de page étincelante, auraient voulu faire de l'écrivain entraîné une âme peu humaine. »

Sans aller peut-être aussi loin que son ami, — un précurseur de Lombroso et de la doctrine des *criminels-nés,* — de Maistre tremblait devant la responsabilité du sang répandu et son cœur dut « se resserrer » quand ses confrères les pénitents noirs passèrent, torches allumées, sur la place de Lans, pour aller assister, durant sa veillée suprême, le voleur de M. de Salins... Dans l'âme foncièrement bonne et humaine du magistrat de 1775, on devine déjà l'écrivain qui, en 1797, écrira à propos de l'exécution de Damiens :

« Les grands crimes exigent malheureusement de grands supplices ; et, dans ce genre, il est aisé de passer les bornes lorsqu'il s'agit de crime de lèse-majesté et que la flatterie se fait bourreau. L'humanité n'a point encore pardonné à l'ancienne législation francaise l'épouvantable supplice de Damiens. Qu'auraient donc fait les magistrats français de trois ou quatre cents Damiens et de tous les monstres qui couvraient la France ? Le glaive sacré de la justice serait-il donc tombé sans relâche, comme la guillotine de Robespierre ? Aurait-on convoqué

à Paris tous les bourreaux du royaume et tous les chevaux de l'artillerie pour écarteler des hommes ? Aurait-on fait dissoudre, dans de vastes chaudières, le plomb et la poix, pour en arroser des membres déchirés par des tenailles rougies ? (1) »

De Maistre était si peu le partisan de la torture qu'en toute occasion il s'élève, avec l'accent d'une indignation sincère, contre les législations qui autorisaient ces exécutions barbares ; et c'est même dans la façon dont l'humanité saura en tempérer les rigueurs atroces qu'il constatera, avec orgueil, la supériorité de la procédure criminelle en Savoie sur celle de France... Ecoutons cette page émouvante qui peut être placée à côté du portrait du bourreau (2) :

« Les supplices, enfin, ordonnés par nos lois criminelles, n'ont rien d'atroce ; elles ne s'arrogent point le droit de prolonger la mort et de vouer au désespoir les derniers moments d'un être intelligent et religieux. Malheureux ! il n'a plus que ces moments ; qu'il en jouisse !

« D'autres nations peuvent soutenir le spectacle d'un criminel étendu sur une croix de Saint-André pour y souffrir tout ce que la nature

(1) *Considérations sur la France.*

(2) Œuvres complètes de Joseph de Maistre. — *Lettres d'un royaliste savoisien à ses compatriotes. — 4e lettre.*

humaine peut souffrir. Elles peuvent supporter le bruit de la barre terrible, tombant à coups redoublés sur les membres de l'infortuné ; elles peuvent entendre le cri des os fracassés et l'accompagner même de battements de mains. Elles peuvent voir ces muscles frémissants, ces yeux gonflés de sang; ces membres pendants enlacés au moyen d'une roue, ces os rompus perçant de leurs pointes acérées des chairs meurtries et sanglantes ; un malheureux enfin, survivant à sa mort, et n'existant plus que par la douleur. Elles peuvent le voir prolonger son effroyable agonie d'un soleil à l'autre, tandis que la religion, seule sur un *échafaud* d'où la pitié humaine a disparu, essaye de repousser le blasphème qui voudrait s'échapper de cette bouche desséchée.

« Ah ! jamais, non jamais nous ne soutiendrions ce spectacle épouvantable. A peine voudrions-nous l'ordonner pour le parricide, si ce crime nous était connu. Chose étrange ! Les Français nous ont donné le supplice de la roue; nos tribunaux y condamnent encore les grands criminels et leurs arrêts contiennent le détail horriblement minutieux des tourments destinés aux coupables; mais, sans qu'on sache pourquoi et par l'ordre seul de la conscience publique, ces arrêts ne s'exécutent point à la lettre. Le magistrat les trace sans frémir : il sait que l'humanité en tempérera la rigueur. Cette fille du ciel accompagne la victime ; elle monte sur

l'échafaud, elle permet l'appareil redoutable qui doit effrayer l'œil de la multitude; mais au moment où le bras odieux se lève, elle fait signe à la mort et le fer ne brise plus qu'un cadavre. »

III

Profondément attaché à ses devoirs, soucieux de sa responsabilité dans les procès civils comme en matière criminelle, de Maistre apportait à la rédaction de ses conclusions écrites un soin, un scrupule, une méthode qu'attestent encore les originaux déposés aux archives du Sénat de Savoie(1). L'organe du ministère public ne concluait pas, alors, oralement à l'audience. Il rédigeait son avis motivé, et la minute, tout entière écrite de sa main, était mise à la disposition du Président pour le délibéré, puis déposée au greffe avec l'arrêt.

Les *conclusions* du comte de Maistre dominent de cent coudées celles de ses collègues, non que dans celles-ci le bon sens et la science juridique fissent défaut (car ils constituent chez les magistrats savoyards des qualités de race que l'on retrouve très vivaces dans Salteur et chez Roze en particulier mais on sent déjà, sous

(1) J'ai éprouvé une profonde émotion en parcourant, aux archives du Sénat, sous la direction de M. le greffier en chef Blanchard, la série des manuscrits où se trouvent, couchées côte à côte, les *conclusions* de Joseph de Maistre, de Roze et de Salteur.

les réquisitions de Joseph de Maistre, la griffe d'un maître. Chaque fois que le sujet y prête, l'horizon s'élargit, la généralisation étend ses ailes au-dessus de l'espèce, l'érudition recouvre de son vêtement somptueux l'indigence du fait ; les petitesses, les fraudes, les entreprises de la cupidité, les finasseries de la mauvaise foi soulèvent l'indignation de son âme généreuse. Il va droit au fait, le dépouille, l'isole, lui applique avec une logique impitoyable les principes de la loi ; et un style noble, élevé, d'une éloquence naturelle, d'une forme impeccable, d'une simplicité aisée, vient agrémenter, animer, sous sa plume, les argumentations les plus sèches.

On dirait qu'après y avoir sacrifié, de Maistre a voulu réagir contre le style prétentieux alors en usage au Palais. Il s'applique à ce soin avec un effort visible ; ses manuscrits en portent la trace, et, plus la question est délicate, plus on y constate de ces corrections, de ces notes marginales qui témoignent que le magistrat savait mettre en pratique le précepte de Boileau. L'avis qui découle de l'argumentation est lumineux, précis, tranchant ; il atteste une netteté de vue et de décision qui sera la note caractéristique des ouvrages du philosophe savoyard.

De Maistre eut rarement, à cette époque, l'occasion de manifester son sentiment au sujet des problèmes sociaux qu'il aborda plus tard,

de face, avec tant d'élévation et d'autorité. Ce sentiment se trahit pourtant par quelques échappées fugitives, et de ces éclaircies se dégagent, sans ombres, les tendances du grand penseur.

Quoi qu'on en ait pu dire, il n'a jamais varié ni tergiversé, pas plus en matière religieuse que dans ses principes politiques. A toute époque, avec cette acuité de vision qui lui est personnelle, il dénonce l'abus où il le trouve, ne craignant pas de condamner dans le passé ce qui lui paraît condamnable. Il n'admet pas qu'il y ait plusieurs modes de justice, suivant la qualité du justiciable, et, prévoyant les catastrophes à venir, il voudrait assurer le triomphe de « libertés justes et honnêtes, pour empêcher le peuple d'en convoiter de coupables (1) ».

Nombreux alors étaient les procès entre seigneurs laïques ou ecclésiastiques et ceux qui cherchaient à s'affranchir de leurs privilèges. Dans toutes ces affaires, le jeune substitut accuse une propension marquée à résoudre les cas douteux dans le sens de la liberté.

Lors du procès du comte de Viry, gentilhomme de la chambre du Roi, revendiquant des bans champêtres, des droits de chasse et de pâturage contre les habitants de la paroisse

(1) Le comte Rodolphe de Maistre. — *Notice biographique.*

de Vers (1), de Maistre conclut en faveur de ces derniers :

« Rappelons d'abord, dit-il, le principe universel et incontestable que toute obligation qui impose une dette, une charge, une servitude quelconque, est injuste si elle n'est pas synallagmatique.

« Examinons ensuite la plupart des droits seigneuriaux ; nous trouvons qu'ils portent leur justification en eux-mêmes et que l'exercice du droit en prouve l'équité. Le service, l'affouage, le pacage, etc., annoncent qu'un seigneur, pour fixer la population autour de lui et devenir plus riche en diminuant ses possessions, abandonna anciennement aux habitants de son fief la propriété ou l'usage de certaines terres et que ceux-ci, à leur tour, payèrent d'une redevance plus ou moins forte les moyens de subsister et l'aisance de la vie. (2) »

De Maistre, après avoir donné son avis sur la légitimité des droits *seigneuriaux* considérés d'une façon générale, arrive à ces droits spéciaux qui s'appellent *bannalités* (3) :

(1) Commune des environs de Saint-Julien, près de la frontière suisse.

(2) Archives du Sénat de Savoie. — *Conclusions du 27 juin 1780.* — *Pièce inédite.*

(3) En droit féodal, la *bannalité* était l'usage obligé d'une chose dans une seigneurie, moyennant redevance au seigneur.

« Dans cette convention, tout est équitable, chaque partie contracte à l'égard de l'autre une obligation particulière, et toutes les deux y trouvent leur avantage. Mais, il s'en faut de beaucoup que les *bannalités* portent le même caractère d'équité. Quand on vous aurait prouvé clairement qu'une communauté s'est obligée à ne moudre ses grains, à ne cuire ses pains qu'au moulin et au four *bannal*, il faudrait encore demander où est la justice de cette imposition asservissante mise sur le premier besoin; quelle est la cause, le *correspectif* (1) de l'obligation contractée par la communauté ? C'est au seigneur à nous la montrer; jusque-là le contrat est censé lésif, puisqu'il n'est pas syllanagmatique et qu'il met, au contraire, tous les avantages d'un côté, toutes les charges de l'autre. »

Ce langage est celui de la raison, du bon sens : nul ne le parle mieux que de Maistre quand, pour l'appuyer, il répand les trésors de sa science juridique sur l'exposé doctrinal d'une question :

« Les écrivains feudistes, fondés sur ces considérations, regardent les *bannalités* comme des droits odieux et ils n'ont rien oublié pour en disputer la légitimité ou pour en restreindre

(1) Expression usitée dans la langue judiciaire de la Savoie, synonyme d'*équivalent*.

l'exercice. Sur cet article, ils n'ont qu'un avis, que leurs préjugés particuliers les fassent pencher à d'autres égards pour ou contre le seigneur.

« Ils décident tous que le droit de *bannalité* ne saurait s'établir par des aveux ou dénombrements ou par des baux de seigneurie, parce que ces sortes d'actes passés entre le seigneur et son souverain, ou entre le seigneur et son fermier, ne peuvent nuire au tiers qui n'y a pas assisté.

« Ils nient que la possession, même immémoriale, soit un titre suffisant pour le seigneur ; au contraire, ils veulent que le *sujet-banier* puisse prescrire contre la *bannalité* par la possession trentenaire.

« Quant aux reconnaissances, ils les comptent avec raison pour rien, à moins qu'elles ne soient passées par tous les individus de la communauté réunie et qu'elles ne soient fondées sur des causes suffisantes.

« Ces causes sont des affranchissements, des diminutions de charges, des constructions pour l'avantage public, des concessions de communes en toute propriété, ou seulement d'affouages, de pâturages, etc., en un mot des avantages capables d'indemniser la communauté et de servir de cause ou de *correspectif* à la servitude qu'elle impose.

« On peut, jusqu'à un certain point, s'ap-

puyer sur l'autorité dans une matière où il n'y a pas de lois écrites : d'ailleurs, l'autorité elle-même est fondée, comme nous l'avons fait voir, sur des raisons tirées de la nature des choses. »

Dans un autre procès, celui du conseil communal de Montgellafrey (1) avec divers particuliers, de Maistre donne son avis sur les anciennes réglementations qui consacraient beaucoup trop souvent, à ses yeux, la raison du plus fort (2):

« Après avoir proposé nos idées sur cette matière, nous croyons devoir ajouter que nous nous défions beaucoup de toutes ces sortes de règlements ; rarement ils sont dictés par l'amour du bien public : l'engagement, l'intérêt particulier, la conjuration ordinaire des riches contre les pauvres et le désir de faire de la peine à certaines personnes en sont les sources les plus communes. Le droit civil, les royales constitutions, les édits, les règlements particuliers, les arrêts des magistrats, les bans champêtres fournissent peut-être assez de lois pour le bon ordre, et si l'on veut en faire une pour chaque abus, on s'expose à les affaiblir toutes par l'impossibilité de les faire observer. Nous pencherions à croire que, dans le cas dont il s'agit, la

(1) Commune de la Maurienne.

(2) Archives du Sénat de Savoie. — *Conclusions du 11 février 1781*. — *Pièce inédite.*

liberté n'entraînerait pas plus d'inconvénients que le règlement, qui nous paraît propre, quelque forme qu'on lui donne et quelque précaution qu'on prenne, à en faire naître de toute espèce. »

Un jour, de Maistre doit trancher incidemment la question de savoir si les communautés doivent aux seigneurs le *lod* (1) d'indemnité pour la jouissance des biens communaux. Il n'hésite pas à se prononcer en faveur de la négative (2) :

« Personne n'ignore, dira-t-il, la nullité civile du peuple depuis le dixième siècle jusqu'à l'établissement des communes qui prirent naissance dans les villes. Comment des serfs, placés un peu au-dessus des animaux, dont ils remplaçaient souvent les services, auraient-ils pu acquérir, posséder, exploiter librement des terres communes, s'ils ne les avaient pas tenues de la libéralité des seigneurs? Sans état civil, sans force, sans représentants, ils n'avaient et ne pouvaient avoir (comme corps), que ce qu'on leur donnait. Il est donc de la plus grande évidence que les communautés (dès qu'on ne prouve pas le contraire) doivent être censées tenir leurs

(1) Impôt.

(2) Archives du Sénat. — *Pièce inédite.*

communaux des seigneurs et que, par conséquent, ces terres sont libres de tous droits dont elles n'ont pas été chargées par titre produit.

« Cette maxime est d'autant mieux fondée que les seigneurs, en concédant les communaux, ne travaillaient pas moins pour leurs propres intérêts que pour celui de leurs sujets; ces concessions étaient absolument nécessaires pour fixer la population autour de leurs demeures; car, quoique l'esclavage ait pris dans l'univers toutes les formes possibles, on ne verra pas, à ce que nous pensons, qu'il ait jamais été possible d'avoir des esclaves sans les entretenir; ainsi, à moins de circonstances particulières dont il faut faire *conster*, jamais des communaux n'ont dû supporter un *lod* d'indemnité. »

On retrouve, dans le substitut qui concluait de la sorte, l'orateur qui félicitait le Roi d'avoir porté le dernier coup aux institutions gothiques et aux vieilles formules. De Maistre n'est point un personnage versatile ; son être moral, sous d'apparentes contradictions, révèle une parfaite homogénéité. Tel il est dans ses lettres, dans ses conversations, dans l'intimité, tel il apparaît à l'audience, visière levée, indifférent au blâme, à la suspicion des esprits imbus d'anciens préjugés...

Un autre jour, après avoir examiné la valeur d'un titre remontant à 1296, qu'un seigneur ecclésiastique invoquait pour la défense de ses

droits contestés, de Maistre soutient, dès l'abord, que ce titre avait été anéanti par une possession contraire; il ajoute ensuite (1) :

« Et d'ailleurs, en examinant ces titres anciens, on doit se défaire des préjugés que nous donne l'état actuel des choses ; au lieu des lumières, de l'ordre, de la tranquillité, qui règnent de nos jours, il faut se représenter les troubles, l'anarchie, les dévastations du moyen âge ; il faut se rappeler la féroce indépendance des nobles, l'influence illimitée du clergé, l'ignorance des uns et des autres. »

Cette sortie virulente contre le moyen âge n'intervient ici que pour faire apprécier à sa juste valeur un état social qui, en Savoie, à l'époque où de Maistre parlait, malgré quelques défectuosités de détail, assurait l'ordre, la paix intérieure et la tranquillité, avec la diffusion d'une instruction éclairant le peuple, sans toutefois le détourner de Dieu. Et d'ailleurs si, dans une certaine mesure, de Maistre ne se montre pas hostile aux tendances de son temps, il sait les enrayer, les contenir, et il ne se laissera pas entraîner au delà des bornes où elles cesseraient d'être légitimes.

Un procès retentissant, où de Maistre fut également appelé à conclure, nous donne sur ce point la note dominante de sa mentalité. — Les

(1) Archives du Sénat de Savoie.

habitants d'une paroisse de la Savoie ont porté plainte contre leur curé au sujet d'une prétendue concussion dans le recouvrement de ses redevances. L'action publique a été mise en mouvement, ce qui démontre bien qu'il n'y avait alors d'immunité pour personne et que l'égalité devant la loi était scrupuleusement observée dans l'administration de la justice. De Maistre n'hésite pas à conclure au rejet de l'action, et il le fait en ces termes, qui éclairent le débat d'une lumière inattendue :

« D'ailleurs nous ne voyons pas que l'ordre sacerdotal ait dans ce siècle une influence si entraînante qu'il suffise à un pasteur de demander pour recevoir. On aurait pu craindre ces abus il y a deux ou trois siècles ; mais, de nos jours, il y a tant de dangers pour un prêtre qui excède le taux raisonnable de ses honoraires, et il est si aisé au moindre de ses paroissiens de se refuser à ses prétentions et de le jeter même dans l'embarras s'il s'obstinait, que l'autorité civile peut être tranquille sur ce point. »

Et plus loin, généralisant la question, de Maistre ajoute :

« Le Sénat aura remarqué mille fois avec nous que, du combat journalier de l'avarice qui demande et de l'avarice qui refuse, il résulte un état de choses assez tolérable et souvent meilleur que celui qui résulterait de l'action immédiate de l'autorité avec tout son appareil.

Ces sortes d'abus peuvent se traiter civilement. Quand la justice criminelle se lasse sur de petits objets, elle manque de force dans les grandes occasions. »

IV

De ces *conclusions* révélatrices que nous avons extraites pour la première fois des archives du Sénat de Savoie, il y a lieu de retenir, tout d'abord, l'admirable variété du génie de Joseph de Maistre. Son élasticité est la même dans tous les genres de spéculations intellectuelles. Il formule des avis en droit pur avec la *maestria* qu'il apporte à la rédaction d'une page de philosophie sociale ou à l'improvisation d'un sonnet dans quelque salon ami.

Il y a quelque chose de plus dans ces feuillets jaunis dont nous venons de secouer la poussière avec un sentiment de pieuse admiration. On y constate les manifestations invariables et bien arrêtées d'un esprit sagement libéral, profondément honnête, ennemi de l'arbitraire, affamé de justice, illuminé de croyances surnaturelles et ne demandant pas aux institutions humaines plus qu'elles ne peuvent donner. De Maistre entrevoit bien l'idéal ; mais il désespère de le transformer en une réalité. Il s'en tient au proverbe : le mieux est l'ennemi du bien.

Plus d'une fois il aura l'occasion de ***bougonner*** comme son ami Roze ; mais, après avoir bien réfléchi, il finit, en somme, par se déclarer satisfait du régime sous lequel il vit ; il estime que la perfection n'est pas plus de ce monde que l'infaillibilité n'est le privilège des rois. Le gouvernement de la Maison de Savoie présente pour lui plus d'avantages que d'abus et en dépit des « majors de place piémontais », tatillons, taquins, mesquins, despotes et prêtant au ridicule, les sujets du Roi sont, aux yeux de Joseph de Maistre, mieux partagés que beaucoup d'autres.

« Heureux les peuples dont on ne parle pas ! — écrira-t-il plus tard à ses compatriotes (1). — Le bonheur politique, comme le bonheur domestique, n'est pas dans le bruit ; il est le fils de la paix, de la tranquillité, des mœurs, du respect pour les anciennes maximes du gouvernement et pour ces coutumes vénérables qui tournent les lois en habitude et l'obéissance en instinct.

« Cet état est précisément celui dont vous jouissiez ; nul état de l'univers ne présentait plus d'ordre, plus de sagesse, plus d'uniformité, plus d'horreur pour les innovateurs et les gens à projets. Ce qu'on craignait par dessus tout dans notre gouvernement, c'étaient les

(1) Joseph de Maistre. — *Lettres d'un royaliste savoisien à ses compatriotes.*

secousses, les innovations, les mesures extrêmes et les coups d'éclat dont on a presque toujours à se repentir.

« Tout se faisait en silence, mais tout se faisait bien, et c'est un fait incontestable que presque sur tous les points de l'administration nous avons devancé la plupart des autres peuples. L'art de gouverner sans se brouiller avec personne et surtout avec l'opinion, est aussi ancien que la Maison de Savoie. Ce talent a brillé surtout dans les matières religieuses qui ont causé ailleurs de si grands troubles dans les temps anciens, et qui ont toujours été si bien réglées par nous. »

De Maistre rendait à ses princes ce témoignage que, sans amoindrir le clergé ni la noblesse, ils avaient su les contenir dans de justes limites et empêcher que, par des envahissements ou des prétentions abusives, ils ne détruisissent l'équilibre nécessaire à la stabilité de l'édifice social et au bien-être de ses habitants.

De Maistre était, certes, un fils soumis de l'Église et, par sa naissance, un membre éminent de la noblesse. Il n'eût pas été, pour autant, l'homme-lige de ce qu'il appelait lui-même le *gouvernement des prêtres* et le *gouvernement des nobles ;* il voulait un gouvernement qui assurât le bien de tous, chacun demeurant à sa place et concourant à la prospérité de la maison.

Or, le Comte louait le Roi d'avoir su pro-

curer à ses sujets, sinon de pompeuses constitutions, grosses de promesses et vides d'efficacité, tout au moins, en fait et dans le domaine des réalités pratiques et possibles, une somme suffisante de protection, de liberté, et les bienfaits d'un gouvernement honnête, juste, économe et patriarcal. Sous ce rapport, de Maistre ne soulignait pas sans un malin plaisir les comparaisons internationales auxquelles ce spectacle rétrospectif pouvait donner lieu.

Que nous apprend-il au sujet de la situation du clergé dans l'ancien royaume de Sardaigne?

« Le haut clergé ne connaissait ni l'opulence ni le faste qui la suit ; il jouissait de cette aisance précieuse qui empêche d'être méprisé et permet d'être bienfaisant. Ses mœurs étaient édifiantes et sa conduite exemplaire... L'ordre des curés jouissait de toute la considération nécessaire. La noblesse même paraissait assez souvent dans cette classe, et tandis qu'on voyait un gentilhomme occuper une cure, on voyait le mérite sans aïeux briller sous la mitre.

« Vous avouerez, j'espère, que tout ne va pas si mal lorsqu'on ne peut montrer aucune place au-dessous du premier ordre de l'État et aucune place au-dessus du second. »

Et, en ce qui concerne la noblesse, de Maistre, avec une largeur de vue surprenante chez un gentilhomme du XVIIIe siècle, nous révèlera l'admirable mécanisme qui, dans ce petit pays, assi-

gnait à l'aristocratie son véritable rôle, et affermissait son influence. Il trouvera ainsi entre la Savoie et l'Angleterre une analogie qui ne sera pas pour lui déplaire ; car il a toujours eu une secrète et inavouée tendresse pour la constitution anglaise, et plus d'une fois les souvenirs de la Loge blanche se glisseront sous sa plume de catholique et de royaliste.

Entre nobles et vilains, le bon plaisir et les rancunes contenues n'ont pas creusé un de ces abîmes d'où surgit inévitablement, à un moment donné, après des siècles de fermentation, la lave enflammée et vengeresse des volcans populaires...

Les privilèges de la noblesse se réduisaient à nommer des juges de terres, qui étaient examinés et approuvés par le Sénat. Le vassal ne pouvait changer son juge ni proroger ses fonctions au delà du terme de trois ans, fixé par la loi. Dès que l'intérêt du seigneur se trouvait mêlé dans une affaire, son juge cessait d'être compétent pour en connaître, et la cause était portée en première instance au tribunal du Préfet de la province. Les fermiers et les agents des seigneurs étaient exclus des conseils d'administration dans leurs paroisses ; et les intendants, promoteurs des droits des communes, étaient chargés d'y veiller.

En ce qui touche la chasse, très peu de seigneurs attachaient de l'importance à ce droit

si restreint par l'usage. C'est un fait constant qu'on chassait de tous côtés, que tout artisan et tout paysan avait son chien et son fusil et qu'on s'était plaint mille fois de cet abus.

Et si nous laissons parler de Maistre lui-même, il nous dira l'esprit élevé qui animait cette noblesse savoyarde : à l'instar de l'aristocratie anglaise, elle estimait que le travail ennoblit l'homme, qu'exercer une profession ou des fonctions publiques en dehors de l'armée n'est pas déchoir ni se fermer les portes du grand monde, et que, suivant la superbe expression du Comte, nulle profession et nul emploi ne sont censés au-dessous de la noblesse.

Toute cette page est à citer, car elle révèle, plus que toute autre, le milieu social dans lequel de Maistre a grandi, en même temps qu'elle illumine les horizons de l'avenir, en indiquant à la noblesse française la voie qu'elle devra suivre si elle veut reprendre la place qui lui est réservée dans notre société démocratique, telle que la Providence et les événements l'ont instituée et telle que le temps semble devoir la consacrer d'une façon définitive :

« Aucun emploi civil, militaire ou économique, n'était entaché de vénalité : nous ignorions les survivances et les espèces de *fidéi-commis* odieux qui rendaient ailleurs certains emplois le patrimoine de quelques familles. Toutes les carrières étaient ouvertes au mérite.

Personne ne pouvait obtenir un grand emploi sans avoir passé par tous les grades. Cet ordre de choses favorise puissamment une autre maxime du gouvernement piémontais dont on ne saurait trop vanter la sagesse : *c'est que nulle profession et nul emploi ne sont censés au-dessous de la noblesse, qu'aucun préjugé n'empêche un gentilhomme de chercher la fortune ou l'illustration dans toutes les carrières où il se trouve appelé par son goût et par ses talents.*

« La noblesse, qui est le sang de la monarchie, peut donc circuler librement dans toutes les veines de l'État : il suffit de savoir tirer parti de cet avantage inappréciable pour qu'aucune classe d'hommes ne puisse devenir ennemie, par essence, de la noblesse et par conséquent de la monarchie.

« Les emplois sont le patrimoine naturel du mérite sans aïeux. Mais il n'est pas moins infiniment utile qu'une quantité considérable de nobles se jette dans toutes les carrières en concurrence avec le second ordre. Non seulement la noblesse illustre les emplois qu'elle occupe;.. mais elle crée partout un esprit monarchique et partout elle combat toute action contraire à ce gouvernement. C'est ainsi, toute proportion gardée, qu'en Angleterre, la portion de la noblesse anglaise qui entre dans la Chambre des Communes tempère l'âcreté délétère du principe démocratique qui doit essentiellement y résider

et qui *brûlerait* infailliblement la Constitution sans cet amalgame précieux.

« Si, d'un côté, les maximes du gouvernement piémontais n'excluent aucune charge de l'honneur d'être exercée par un noble, réciproquement elles n'excluent aucun homme, quelle que soit l'obscurité de sa naissance, de l'honneur d'exercer les premières charges de l'État. Dans l'état militaire même, le tiers des officiers est pris dans ce qu'on appelait en France le *tiers état*, et nous en avons vu parvenir du rang de simple soldat à celui de général... (1) »

V

Mais de Maistre, sur qui l'*Éloge de Victor-Amédée III* avait déjà attiré l'attention en 1775, devait avoir encore une « grande occasion » d'affirmer la puissance oratoire dont il était doué.

En 1777, son chef, M. de Bavoz, le désigna pour prononcer à la reprise des travaux judiciaires la harangue d'usage. — Le discours de rentrée devait être, et il l'était presque toujours, une œuvre personnelle sérieusement mûrie, savamment étudiée, brillamment ordonnée. On y traitait d'ordinaire des sujets de métaphysique, de philosophie sociale, d'organisation judiciaire,

(1) Joseph de Maistre. — *Lettres d'un Royaliste savoisien.*

le tout dans le style solennel et pompeux de l'époque. Cette oraison était la pierre de touche des jeunes magistrats du *bureau ;* ils y rivalisaient d'érudition et d'éloquence; et l'orateur désigné ne s'aventurait jamais à soumettre ses périodes au jugement toujours sévère de ses supérieurs hiérarchiques et de ses pairs, sans avoir vingt fois sur le métier remis son ouvrage.

Joseph de Maistre, dans toute l'ardeur de sa vingt-quatrième année, dans tout l'enthousiasme de ses idées philosophiques, avait choisi pour sujet cette entité morale qui s'appelle la *vertu* (1).

---

(1) Le chevalier Roze va, pour la première fois, nous fixer nettement sur le rôle oratoire joué par le comte de Maistre au Sénat de Savoie. Son *journal* et les documents qu'il y a annexés, rapprochés des indications fournies par les archives du Sénat de Savoie, nous permettent, en effet, de rectifier la confusion, bien excusable au surplus, commise par la plupart des biographes du grand homme.

Jusqu'ici, il n'avait été question que d'un seul discours prononcé par de Maistre. Les uns le plaçaient au 1er décembre 1774, d'autres au 1er décembre 1779; ceux-ci en 1782, ceux-là en 1784. Ce discours unique aurait eu pour sujet le *Caractère extérieur du magistrat.*

La vérité est que de Maistre a prononcé deux discours de rentrée : l'un le 1er décembre 1777, sur la *vertu.* C'est celui dont Sainte-Beuve avait déjà cité certains fragments, que le Chevalier a relaté et qu'il nous mettra à même de reconstituer dans ses parties inédites. — L'autre, sur le *Caractère extérieur du magistrat,* a été prononcé par de Maistre le 1er décembre 1784 et reproduit en tête du tome VII de ses *Œuvres complètes.*

C'était alors la préoccupation de tous les esprits; on en causait à la Cour, à la ville et même au *café de Blanc ;* les âmes sensibles se prosternaient au pied de ses autels, et il n'est pas sans intérêt de rechercher de quelle façon le jeune magistrat saura lui rendre hommage et rajeunir, *originaliser* un thème qui semblait devoir se heurter à l'écueil de la banalité.

Disons bien vite que Maistre sortit triomphant de l'épreuve. Ce discours fit sensation au sein de l'aréopage, pourtant difficile, qui avait à le juger. Bien que l'on n'imprimât pas alors les harangues, on se disputa celle du jeune substitut. Il avait gagné à cette première épreuve ses éperons d'or. Le Chevalier nous a dit finement ailleurs que « la meilleure preuve du mérite d'une femme est le témoignage des femmes. » Ne peut-on pas dire aussi que, déjà au XVIII[e] siècle, le meilleur témoignage de la valeur d'un homme lui était rendu par la jalousie de ses pairs ?

Certes, Joseph de Maistre fut jalousé de ses pairs. Les impuissants à courte vue de la rue des Cabornes voyaient avec dépit cet esprit supérieur sortir de l'ornière du banal et du convenu. Et pourtant, il planait sans mépriser, il éblouissait sans aveugler, il dominait sans écraser. Sa supériorité brillait d'elle-même, quoiqu'il ne fît rien pour l'imposer ; fier vis-à-vis du pouvoir, étranger à toute intrigue, —

bon camarade, dirions-nous, si nous ne craignions de nous servir d'une expression trop familière, — toujours prêt à rendre service, à tendre la main, à répondre à l'appel d'une voix amie, il ne s'aperçoit pas des petites vilenies, des bassesses dissimulées, des cancans et des mesquines conspirations qui foisonnent autour de lui ; comme l'astre célébré par le poète, il se venge... en versant des torrents de lumière sur ses obscurs blasphémateurs.

Le 1er décembre 1777, dans ce grand réfectoire du cloître des dominicains, voici de Maistre en présence de l'auguste assemblée. Il s'avance, en robe rouge, sur la ligne des substituts serrés derrière leur chef, précédant le bataillon des soixante avocats inscrits alors au tableau. — Le barreau est là au complet, suprême refuge de la jeunesse bourgeoise dans sa résistance à l'invasion du fonctionnarisme piémontais. Le port de l'orateur est digne « sans affèterie », la taille est bien prise, le geste sobre; la tête se relève fièrement, sans affectation et sans air de bravoure. (1)

---

(1) Le portrait de Joseph de Maistre, placé en tête du premier volume de cet ouvrage, a été gravé par Dujardin d'après une copie donnée par le comte Charles de Maistre à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, dont son illustre grand-père était membre effectif non résident.

L'original de ce portrait, qui se trouve au château de Beaumesnil (Eure), a été peint à Saint-Pétersbourg par un artiste

La main fine, aristocratique, porte l'anneau de docteur; mais ce qui frappe surtout, c'est le visage. Il laisse une impression de force, de hauteur, de dédain, — et pourtant de bonté. Une certaine tristesse résignée est répandue sur cette face léonine (1); il y a en elle du Mirabeau sans la laideur des traits, sans les stigmates du vice. Le front large, puissant, olympien, est encadré d'une forêt de cheveux « fins comme la soie » et poudrés à frimas comme ceux d'une

allemand des plus distingués, Vogel von Vogelstein, qui devint dès lors directeur de la Galerie de Dresde et qui mourut à un âge très avancé. L'un de ses plus précieux souvenirs était d'avoir fait le portrait de l'auteur des *Considérations sur la France*. Vers 1863, se rappelant cet incident inoubliable de sa carrière, il écrivait au comte Rodolphe de Maistre pour lui faire hommage d'un travail artistique qu'il avait fait graver.

La toile peinte par Vogel von Vogelstein était, paraît-il, d'une ressemblance frappante. On en jugera par le trait suivant, dont je dois le récit au comte Charles de Maistre lui-même, qui a bien voulu me communiquer ces intéressants détails qu'il tient de son père, le comte Rodolphe... « L'œuvre ayant été exposée à Saint-Pétersbourg, Joseph de Maistre vint à passer près de son portrait ; quelques gens du peuple se montrèrent au doigt, avec des gestes et des paroles de surprise, le portrait et l'original, à la grande joie des assistants... »

(1) Joseph de Maistre écrira plus tard dans son journal, en se peignant lui-même : « Mon frère du régiment de la marine a donné à ma femme mon portrait en profil qu'il a dessiné avec une pointe sur une peau enduite d'un plâtre blanc. Ce petit portrait ovale est *tout-à-fait triste* et parfaitement ressemblant... »

Archives de la famille de Maistre. — *Pièce inédite*.

marquise. Le nez aquilin tombe sur la lèvre railleuse, empreinte d'une ironie mélancolique, exempte de méchanceté. Le menton est solide, relevé, presque provocant; la bouche large et « comme façonnée à plaisir par la nature pour l'éloquence » (1).

Le regard, très beau, voilé d'une brume légère, distrait souvent, a, au repos, quelque chose de vague, de caressant, d'incertain; mais, dans le feu de l'action oratoire, il s'anime d'une singulière vivacité, devient fascinateur et fait passer l'âme de l'orateur dans celle de son auditoire. Écoutons cette apologie de la vertu, faite par celui dans lequel M[me] Swetchine a retrouvé l'incarnation même de la « sagesse antique (2) »...

L'influence de Rousseau, qui dominait alors, apparaît encore visiblement dans cette œuvre juvénile du « Voltaire retourné » que Sainte-Beuve a appelé justement « le redoutable ennemi,

---

(1) Lamartine. — *Causeries familières.*

(2) « Le comte de Maistre était de taille moyenne. Ses traits n'avaient aucune régularité, rien d'incisif dans son œil, dont la vue très courte donnait quelque chose de perdu à son regard. Ce visage irrégulier et sans éclat resplendissait néanmoins de majesté. L'ensemble, le port de cette tête étaient saisissants et tout empreints du caractère de la sagesse antique. »

Le comte de Falloux. — *Vie de Madame Swetchine.*

le moqueur le plus acéré de Voltaire (1) ». Il en est encore à la phraséologie du philosophe des Charmettes : *l'Être des Êtres, l'Être suprême, les préjugés*... Les idées alors en vogue se retrouvent dans ce passage que l'on dirait inspiré du *Vicaire savoyard :*

« Sans doute, Messieurs, tous les hommes ont des devoirs à remplir ; mais que ces devoirs sont différents par leur importance et leur étendue! Représentez-vous la naissance de la société; voyez ces hommes, las du pouvoir de tout faire, réunis en foule autour des autels sacrés de la patrie qui vient de naître ; tous abdiquent volontairement une partie de leur liberté ; tous consentent à faire courber les volontés particulières sous le sceptre de la volonté générale : la hiérarchie sociale va se former. Chaque place impose des devoirs ; mais ne vous semble-t-il pas, Messieurs, qu'on demande davantage à ceux qui doivent influer plus particulièrement sur le sort de leurs semblables, qu'on exige

(1) « Paris le couronna, Sodome l'eût banni. Profanateur éhonté de la langue universelle et de ses plus grands noms, le dernier des hommes après ceux qui l'aiment ! Comment vous peindre ce qu'il me fait éprouver ? Quand je vois ce qu'il pouvait faire et ce qu'il a fait, ses inimitables talents ne m'inspirent plus qu'une espèce de rage sainte qui n'a pas de nom. Suspendu entre l'admiration et l'horreur, quelquefois je voudrais lui faire élever une statue... par la main du bourreau. »

Joseph de Maistre. — *Soirées de Saint-Pétersbourg.*

d'eux un serment particulier et qu'on ne leur confie qu'en tremblant le pouvoir de faire de grands maux ? »

L'orateur examine le rôle et la condition du clergé dans la vie sociale :

« Voyez, dit-il, le ministre des autels qui s'avance le premier. — Je connais toute l'autorité que mon caractère va me donner sur les peuples, mais vous ne gémirez point de m'en avoir revêtu. Ministre de paix, de clémence et de charité, la douceur respirera sur mon front ; toutes les vertus paisibles seront dans mon cœur ; chargé de réconcilier le ciel et la terre, jamais je n'avilirai ces fonctions. Auguste interprète de Dieu parmi vous, on ne se défiera point des oracles qu'Il rendra par ma bouche, car je ne le ferai jamais parler pour mes intérêts. »

De Maistre ne se montre pas plus que dans son *Éloge* de 1775 le partisan du bon plaisir royal ; et certes, il ne mérite pas l'épithète de courtisan que quelqu'un lui a donnée, le jeune magistrat qui, à vingt-quatre ans, tenait ce fier langage :

« Qu'on ne dise pas, Messieurs, qu'il est maintenant inutile de nous élever à ce degré de hauteur que nous admirons chez les grands hommes des temps passés, puisque nous ne serons jamais dans le cas de faire usage de cette force prodigieuse. Il est vrai que, sous le règne de Rois sages et éclairés, les circonstances

n'exigent pas de grands sacrifices, parce qu'on ne voit pas de grandes injustices ; mais il en est que les meilleurs Souverains ne sauraient prévenir : et si quelqu'un ose assurer qu'en remplissant ses devoirs avec une inflexibilité philosophique on ne court jamais aucun danger, à coup sûr cet homme-là n'a jamais ouvert les yeux. D'ailleurs, Messieurs, la vertu est une force constante, un état habituel de l'âme tout à fait indépendant des circonstances. Le sage, au sein du calme, fait toutes les dispositions qu'exige la tempête, et quand Titus est sur le trône, il est prêt à tout, comme si le sceptre de Néron pesait sur sa tête... »

De Maistre, on le voit, soutient déjà en 1777 les idées auxquelles il restera fidèle toute sa vie et qu'il exposera avec tant d'éclat, en 1797, dans ses *Considérations sur la France.* Royaliste de droit divin, il n'admet le pouvoir royal que comme l'un des termes du contrat intervenu entre le roi, appelé au trône pour faire le bonheur du peuple, et la nation, tenue envers lui à la fidélité et à l'obéissance. Le Roi ne doit être obéi que s'il ne viole pas lui-même les lois fondamentales ; et, s'il lui arrive de les enfreindre, il appartient aux Parlements, aux États généraux, d'exercer leur droit de remontrance et de le rappeler au respect du contrat :

« Une partie de leur devoir, dira-t-il, est de résister à la volonté égarée du souverain. C'est

sur ce principe que le fameux chancelier de l'Hospital, adressant la parole au parlement de Paris, lui disait : « Les magistrats ne doivent point se laisser intimider par le courroux passager des Souverains, ni par la crainte des disgrâces, mais avoir toujours présent le serment d'obéir aux ordonnances, qui sont les vrais commandements des rois.

« On voit Louis XI arrêté par un double refus de son parlement, se désister d'une aliénation inconstitutionnelle.

« On voit Louis XIV, reconnaître solennellement ce droit de libre vérification et ordonner à ses magistrats *de lui désobéir sous peine de désobéissance,* s'il leur adressait des commandements contraires à la loi. Cet ordre n'est point un jeu de mots : le roi défend d'obéir à l'homme, il n'a pas de plus grand ennemi... (1) »

L'éloquence de l'orateur, après avoir secoué la pesanteur de quelques périodes boursouflées, s'affine, s'épure et atteint aux cîmes dans ce passage superbe, qui eut le don de porter à son paroxysme l'enthousiasme du Chevalier :

« L'on exige de nous de grands efforts, mais la récompense qui nous attend est immense. Le Ciel, pour rendre la vertu facile, voulut y attacher le bonheur. Ah ! sans doute, le vice n'est qu'une erreur, un faux calcul de l'esprit ; les malheu-

(1) *Considérations sur la France.*

reux qui outragent la vertu ne l'ont jamais connue ; ils n'ont jamais éprouvé ces transports, ces jouissances délicieuses qu'on ne décrit point, parce que l'expression est toujours trop au-dessous du sentiment.

« Celui qui cherchera sa récompense en dehors de lui-même ne connaîtra jamais le bonheur : jouet de ses passions et de celles des autres, il flottera, comme une feuille légère (1), au gré du vent de l'opinion ; dépourvu de principes sûrs, errant au milieu d'épaisses ténèbres, sans boussole et sans guide ; vil esclave des hommes, tremblant devant eux parce qu'il attend tout d'eux, il n'aura pas honte d'acheter par des remords une vaine fumée que le souffle capricieux de la fortune peut dissiper en un instant.

« Mais, nous l'avons dit, Messieurs, la vertu tire toute sa force d'elle-même, c'est par cette qualité admirable qu'elle est au-dessus de tous les événements et qu'elle se rit de la fortune. Tant que le vent de la faveur souffle, elle en jouit sans y compter ; vient-il à tomber, elle s'étonne qu'il ait duré si longtemps et se roidit contre l'infortune.

(1) On trouve déjà ici le style imagé et les comparaisons saisissantes qui constitueront l'un des traits distinctifs du grand écrivain. Dans les *Considérations sur la France*, il dira de la Révolution :

« Son tourbillon emporte comme une paille légère tout ce que la force humaine a su lui opposer... »

« C'est là, Messieurs, le dernier enseignement que la Sagesse donne à ses nourrissons. C'est celui qui couronne tous les autres, et l'homme qui ne sait pas supporter le malheur n'a rien appris.

« Je ne m'étonne point, disait un ancien (1), si quelquefois Dieu se donne le plaisir de contempler la vertu aux prises avec l'infortune; expression sublime, digne seule d'immortaliser un écrivain. Ne craignons point de le répéter : c'est un plaisir pour le Créateur de considérer les combats de la vertu. Quand il eut organisé la matière, les livres saints nous apprennent qu'il s'admira dans ses propres ouvrages. Ah ! puisque nous pouvons sans témérité lui prêter, en quelque manière, nos propres affections, livrons-nous à l'idée la plus consolante pour l'homme de bien ; oui, Messieurs, lorsque le Grand Être, du haut de son trône immortel, daigne abaisser ses regards sur cette malheureuse terre habitée par l'erreur et le crime, lorsqu'il voit le chef-d'œuvre de ses mains, l'homme juste, en butte aux traits de la haine et de la calomnie, persécuté, flétri, insulté, sans amis, sans protecteurs, dénué de tout secours étranger, seul contre tous et n'opposant à ses ennemis que l'inébranlable fermeté de sa vertu,

(1) Sénèque.

sans doute Il dit avec plus de complaisance que lorsqu'Il eut tiré les mondes du chaos : C'est moi qui l'ai créé. — Lors donc, Messieurs, qu'on viendra nous vanter en termes magnifiques ces magistrats merveilleux dont le génie, tout à la fois vaste et souple, sait se plier à tous les tons ; hommes à la mode et jurisconsultes éminents, courtisans déliés et philosophes intrépides, parcourant sans s'égarer le labyrinthe de l'intrigue, étouffant les cabales par des cabales et passant tour à tour, avec une égale aisance, du portique de Zénon au jardin d'Épicure ; Alcibiades dans le monde et Socrates sur les tribunaux, — nous ne répondrons à ces misérables éloges que par le sourire de la pitié !... »

Les sénateurs écoutaient avec étonnement ce langage plein de hardiesse. Le Vicomte (1), assis derrière l'orateur, étudiait froidement les jeux de physionomie provoqués par le discours de son ami. Les « têtes ardentes » du barreau, les héros de la conspiration des épées, Pillet l'aîné, Vulliod, Perrin, avaient peine à retenir leurs bravos ; et le Chevalier, — comparse égaré dans les rangs de la docte assemblée (2), — se faufilait, à la sortie de l'audience, derrière l'orateur pour

(1) Jean-Baptiste Salteur.

(2) Gaspard Roze ne fut nommé substitut que quelques jours après, le 19 décembre 1777.

lui arracher des mains son manuscrit. En rentrant, il consignait dans ses notes cette admirable page, et nous venons de l'évoquer vibrante, palpitante encore, malgré le siècle dont elle est vieillie (1).

L'homme qui plus tard, au cours de sa carrière tourmentée, sera le vivant exemple et la plus haute personnification de la vertu, n'écrit-il point déjà son autobiographie et comme une prophétie de l'avenir qui lui était réservé, lorsque, mûri avant l'âge, il dépeint « l'homme juste en butte aux traits de la haine et de la calomnie, persécuté, flétri, insulté, sans amis, sans protecteurs, dénué de tout secours étranger, seul contre tous et n'opposant à ses ennemis que l'inébranlable fermeté de la vertu ? »

Et combien il avait vu juste en traçant le portrait de certains magistrats à la fin du XVIIIe siècle : « Alcibiades dans le monde et Socrates sur les tribunaux » ! Il fallait une fière indépendance pour oser tenir un pareil langage qui, bien évidemment, ne se trompait pas d'adresse. Certes, l'orateur n'était pas de ceux qui « parcouraient sans s'égarer les labyrinthes de l'intrigue... »

Il y gagna de ne point avancer d'un pas rapide dans la carrière (2) et de recevoir une

(1) Archives de Saint-Genix. — *Document inédit.* — *Morceau de la harangue prononcée par M. Maistre en 1777.*

(2) De Maistre ne fut nommé substitut effectif que le 14 février 1780. Il occupa cette modeste place jusqu'au 13 juin 1788, date

réprimande ministérielle qu'il exhibait, plus tard, pour se défendre du reproche de servilisme (1); mais de prime abord, il avait atteint l'une de ces situations hors ligne où l'homme ennoblit la fonction, sans rien emprunter à la fonction elle-même. Tel est le magistrat qui, pour avoir fait acte d'indépendance et jugé selon sa conscience, se voit refuser le poste auquel son mérite lui donne droit; ce que le pouvoir lui a marchandé en justice, il le reconquiert en estime auprès de tous les honnêtes gens....

à laquelle il fut appelé à un siège de sénateur, après avoir été pendant trois ans le doyen des substituts. Il eut successivement pour chefs MM. de Bavoz, Adami, de Serraval, Berzetti de Burons et Curti, et pour collègues MM. Favrat, Deville, Bonjean, Dichat, Garbillion, Salteur, de Lapalme, Roze, Rolf de Marigny, Viallet, de Juge, Constantin, de Cevins et Tiollier.

Archives de Saint-Genix. — *Document inédit.* — *État du bureau de l'avocat-fiscal général du 22 juin 1776 au 22 septembre 1792.*

(1) Sainte-Beuve. — *Portraits littéraires.*

CHAPITRE XII

UN "CAHIER D'ANIMADVERSIONS"

Un substitut dans l'embarras. — Discours de rentrée. — La *censure* de l'amitié. — Comment Joseph de Maistre entendait les devoirs d'un correcteur. — La *table quarrée* et les séances chez Salteur. — Une exécution. — Œuvre inédite. — Intéressantes parenthèses. — *De omni re scibili, et quibusdam aliis.* — Cours de grammaire, de rhétorique et de philosophie. — La *bâtonocratie* et ce que le Comte en pensait. — Les *commandants de place*. — Joyeuses histoires. — Le franc-parler de Joseph de Maistre.

I

Or, vers la fin de l'année judiciaire 1778-1779, messire de Serraval, avocat-fiscal général, manda le chevalier Roze dans son cabinet et l'invita à se mettre en mesure de prononcer le discours de rentrée à l'audience du 1er décembre. Tous ses collègues plus anciens, Bonjean, Dichat, Garbillion, Salteur, de Maistre en 1777, de Lapalme en 1778, avaient payé leur tribut. C'était au tour de Roze d'escalader la tribune aux harangues.

Un discours de rentrée est la terreur des substituts en vacances. Il s'agit d'abord de découvrir une thèse, — quelque chose de nouveau, d'inédit, — et, le sujet une fois trouvé, il

faut l'animer, le vêtir ; le vêtement était, à la fin du XVIIIe siècle, taillé dans la soie, le velours et les étoffes chatoyantes.

L'on peut se représenter le substitut, — nous allions dire le condamné, — errant solitaire aux bords du Guiers ou se claustrant dans sa gentilhommière de Saint-Genix, à la recherche de l'inspiration. Les manuscrits que j'ai sous les yeux (1) indiquent assez les remaniements que l'orateur fit subir à son œuvre ; toutefois, il ne recula pas devant l'épreuve, et, lorsque son discours, suffisamment raturé, corrigé, fut mis au net, il l'adressa encore à son ami Salteur, le priant de le revoir, de l'éplucher, de le polir de telle façon qu'il pût affronter, sans trop de péril, les sourires moqueurs des sénateurs en perruques et les railleries d'un barreau sans pitié.

Salteur et Roze avaient pour de Maistre plus que de l'amitié. Ils sentaient d'instinct sa supériorité, et le Vicomte, interprétant la pensée de son collègue absent, convint avec de Maistre qu'ils tiendraient séance... à deux, pour accomplir *en honneur* leur devoir de critiques.

Le cabinet de Salteur fut la chambre des délibérations de ce tribunal improvisé, qui consacra toute une série d'audiences à l'accomplissement de sa mission. Assis autour de la *table*

(1) Archives de Saint-Genix. — *Documents inédits.* — *Projets de discours du chevalier Roze.*

quarrée, le Vicomte lisait, de Maistre tenait la plume ; ils échangeaient leurs impressions, que Joseph notait une à une, ligne par ligne, en leur donnant ce tour qui n'appartient qu'à lui.

Le 12 novembre, la revision est achevée ; Salteur écrit à Roze (1) :

« Votre discours n'est pas sorti de mon cabinet. Je descendais tous les soirs de la campagne et nous faisions, Maistre et moi, une séance par jour. Il a bien voulu tenir la plume, j'espère que vous n'en serez pas fâché. J'ai cru que mon amitié pour vous m'obligeait de vous procurer le sentiment d'un juge aussi éclairé. En lisant ce discours, nous nous sommes félicités d'avoir un ami tel que vous. Ainsi, dès que vous avez procuré du plaisir à vos amis, que les *robes de velours* (2) pensent comme elles voudront, peu importe. — Je ne sais point encore quel est le sentiment de notre chef ; aussitôt que je pourrai le découvrir, je vous en ferai part.

« Je vous embrasse bien tendrement. »

Dès la veille, Joseph de Maistre avait renvoyé le manuscrit au chevalier Roze, avec la lettre suivante (3) :

---

(1) Archives de Saint-Genix. — *Lettre inédite.*

(2) On désignait ainsi les sénateurs.

(3) Archives de Saint-Genix. — *Lettre inédite.* — C'est la plus ancienne des lettres connues de Joseph de Maistre, celles publiées jusqu'ici ne remontant qu'à 1786.

« Chambéry, 11 novembre 1779.

« J'ai reçu votre épître, mon cher ami, avec toute la satisfaction imaginable ; ne parlons pas de reproches, je vous en prie ; si vous ne m'écrivez pas, je pense que vous songez à moi et, comme je suis moi-même fort avare de lettres, je consens volontiers qu'on ne m'écrive que peu ou point, pour jouir à mon tour de la même liberté. Je vous renvoie, ou, pour mieux dire, nous vous renvoyons votre enfant : voici la méthode que nous avons suivie pour vous proposer nos idées.

« Afin de ne point griffonner sur les marges, nous nous sommes contentés d'y glisser des chiffres, précisément à côté de l'endroit qui nous semble exiger correction, et ce même chiffre se trouvant répété dans le cahier d'observations que nous vous envoyons, il vous sera aisé de nous suivre, en relisant votre harangue, d'autant plus que nous avons pris soin de chiffrer les pages et de les citer.

« Nous nous sommes placés, S... et moi, aux deux côtés de cette petite *table quarrée* que vous connaissez dans son cabinet; il lisait, nous fesions nos remarques et je tenais la plume ; je puis vous assurer, en honneur, que nous n'avons contesté sur rien et que vous avez, dans le cahier ci-joint, l'expression fidèle de notre pensée. Peut-être vous nous trouverez sévères, mais nous avons dû l'être. Vos succès sont les

nôtres, et nous y sommes trop intéressés pour vous cacher rien de ce qui peut y contribuer ; la plus légère flatterie sur votre ouvrage serait trop indigne de vous et de nous.

« Je ne vous parle point des beautés de votre harangue ; la fin de nos observations vous apprendra ce que nous pensons à cet égard ; mais je ne saurais trop vous exhorter, en mon nom, mon cher ami, à refondre votre *exordre.* Vous commencez par une maxime de métaphysique, et la métaphysique est la mort de l'éloquence. Je suis fâché qu'un petit voyage et d'autres affaires indispensables ne me laissent pas le temps de motiver mon jugement sur cet *exordre,* mais voici ce que je puis vous dire avec la franchise de l'amitié : ou je n'ai aucune idée d'éloquence, de goût, de convenance, ou il faut refaire ce morceau et surtout en retrancher les citations qu'il est prodigieusement difficile d'encadrer dans le corps d'une harangue, mais qui sont insoutenables dans le début, quand même elles seraient courtes et françaises.

« Je suis extrêmement fâché, mon cher Roze, que mon étoile ne m'ait pas permis de vous faire mes observations de vive voix ; mais il ne m'a pas été possible de passer à Saint-Genix. J'ai passé d'assez tristes vacances, si j'en excepte cinq oû six jours passés à Sonnaz fort agréablement et un petit voyage à Thônes, où je croyais m'ennuyer dans une gargote et où j'ai trouvé,

au contraire, pendant six jours la plus aimable compagnie. La Renommée vous aura peut-être appris que je suis allé dans ce pays avec Monsieur Deville pour une *sote* dispute entre un prêtre et des moines. Tout le reste de mon temps a été *dépecé* en petites parcelles de cinq à six jours. Tantôt par une circonstance et tantôt par l'autre, je n'ai eu de séjour ni de plaisir suivi nulle part, en sorte que je touche à la fin des vacances sans savoir ce que j'ai fait. La ville est, en ce moment, tout ce que vous pouvez imaginer de plus insupportable pour un homme qui n'y aurait pas un ami. Mais avec S... je ne m'aperçois pas que tous les volets sont fermés.

« Demain ou après-demain je pars pour la Bauche, où je n'ai pas paru depuis trois ou quatre ans ; c'est la dernière de mes courses pour cette année, je compte y passer quatre ou cinq jours. J'oubliais de vous dire que l'*Esprit de l'État*, ou le *Caractère du magistrat* me semblerait le vrai titre de votre harangue ; du moins, vous parlez plus de vertu que de science. Je sens bien que vous n'êtes plus à temps de toucher au plan, mais il vous en reste assez pour insérer, par ci, par là, quelques morceaux plus directement relatifs à la *Culture de l'esprit*.

« Il me reste à vous dire un mot sur le ton de nos remarques : nous avons voulu les faire aussi courtes que nous avons pu ; en conséquence, vous ne trouverez jamais de ces beaux

préambules : *permettez-nous, — nous craignons, — oserait-on vous faire remarquer*, etc. vraies platitudes entre amis. Toutes nos remarques sont tranchantes, comme si elles devaient faire règle pous vous, parce qu'enfin il est inutile de tergiverser : lorsqu'on critique une phrase, c'est parce qu'on la trouve mauvaise ; il est donc inutile de *barguigner*.

« Faites agréer, je vous prie, mes compliments respectueux à toute votre famille. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse tendrement : venez vite faire succéder pour nous au plaisir de lire vos productions, celui de vous voir et de vous entendre. Adieu encore. »

II

De Maistre se retrouve ici avec sa verve, son esprit, ses appréciations nettes et précises. La lettre est accompagnée d'un cahier de dix-sept pages (1) à la fin duquel se trouvent les signatures des deux correcteurs.

Ce cahier, écrit en entier de la main de Joseph, est fort curieux à parcourir et nous fait connaître son auteur sous un aspect entièrement nouveau : il révèle le critique littéraire, le gram-

(1) Archives de Saint-Genix. — *Document inédit.*

mairien, le philologue, le puriste consommé qu'une virgule mal placée effarouche...

Le manuscrit de Roze est passé au crible. Pas une négligence, pas une incorrection qui ne soit relevée à l'aide de cette méthode de renvois énoncée dans la lettre du 11 novembre ; c'est un vrai régal de l'esprit que de lire, une à une, en les rapprochant du texte, les remarques de l'illustre correcteur.

Roze, cédant au goût de l'époque, a embouché la trompette en mode majeur. Son exorde n'a pas moins de trois grandes pages. C'est un tissu de hautes considérations métaphysiques sur la raison, le cœur et les sens, agrémentées de longues citations.

— *Joseph de Maistre.* — « Abrégez l'*exordre,* rendez-le moins philosophique ou, pour mieux dire, moins scientifique ; prenez le *stile* tempéré, parce que les esprits ne se montent point tout-à-coup ; faites main basse sur Duhamel et sur Charron (1) ; mais, en élaguant, arrêtez-vous à ce beau morceau : « *Mais à qui la culture*, etc. »

L'orateur a cru devoir faire allusion au précédent discours de rentrée (2), dans lequel de

(1) Pierre Charron (1541-1603) avait écrit un *Traité de la Sagesse.*

(2) Celui de 1778.

Lapalme avait célébré les grandes qualités qui forment le cœur du magistrat.

— *Joseph de Maistre.* — « Si vous faites un compliment à votre devancier, il en arrivera comme des repas du Bureau ; chacun voudra donner le sien et ce sera une mauvaise coutume de plus qui deviendra loi. »

L'orateur a fait un éloge pompeux de l'éducation virile que les anciens donnaient à leurs enfants. « Le cœur *se serre*, dit-il, quand on passe des hautes idées de cette politique sage aux petites vues des institutions modernes. Hélas ! de nos jours, la gymnastique, la vraie, est délaissée, et c'est la danse seule qui est en honneur. *O tempora ! ô mores !* Quelques principes de morale vagues et isolés, voilà tout ce que l'on a su faire pour l'instruction et le bonheur des peuples. »

— *Joseph de Maistre.* — « On a le cœur *serré*, mais le cœur *se resserre.* » — *Ibid.* — « *quand on passe*, etc. » — Cette idée, très-bonne et très-vraie en elle-même, nous semble trop poussée : dans un discours de cette nature, tout ce qui n'est pas principal ne doit être qu'indiqué : nous nous arrêterions à ce mot : « *la gymnastique* », pour passer d'abord à l'alinéa suivant : « *Quelques principes.* »

L'orateur vient de dire que les immuables maximes qui séparent « le juste de l'injuste » sont gravées au fond de nos cœurs : « les pre-

miers essais de la réflexion, ajoute-t-il, les rappellent. »

— *Joseph de Maistre.* — « On ne se rappelle que les idées que l'on a déjà eues ; mettez donc : *développent,* ou quelqu'autre expression. »

Roze, se haussant sur sa chaise curule, a fait un rapprochement quelque peu risqué entre les rois et les magistrats : « Aristote et Fénelon deviennent les instituteurs des rois, et nous, dépositaires de leur autorité légitime, nous n'avons point de maîtres ! »

— *Joseph de Maistre.* — « Ce parallèle ne passera pas, soyez en persuadé : il faut le supprimer ; nous pensons tous les deux qu'on en rirait. »

Le Chevalier continue : « Nous étudions les lois, mais les lois nous donnent-elles les mœurs? Voyez cependant ce magistrat nouveau, philosophe d'un jour... qui ne se connaît pas lui-même et qui veut juger les autres. Un artiste prudent confie-t-il à son élève ce qu'il a de plus précieux?... Le téméraire gâte les hommes pour apprendre à les *manier...* »

— *Joseph de Maistre.* — « *Nous étudions... Voyez cependant,* etc... » Excellents morceaux jusqu'à la phrase : « *Le téméraire gâte les hommes...*», qui ne saurait passer, ni pour le fond, ni pour la forme. Voyez d'ailleurs si ce morceau : « *Un artiste,* etc... » ne contient pas une critique trop peu gazée du Gouvernement.

— « *Philosophe d'un jour...* » Nous supprimerions cette expression à cause de *nouveau* qui précède et de cette autre expression *qui ne se connaît pas lui-même*, qui vient d'abord après. »

Roze, esprit novateur, blâme le mode de recrutement de la magistrature. — Il devrait exister des écoles de magistrats ; au nombre de leurs maîtres, seraient les magistrats mis à la retraite.

— *Joseph de Maistre.* — « *Au nombre de leurs maîtres,* on ne peut pas mieux ; *sed nunc non erat hic locus.* — Vous ne faites pas un traité de politique. Supprimez ou coulez légèrement à l'alinéa suivant. »

L'orateur, audacieux en tout, même dans le choix de ses images, dit que « la morale est un germe caché que la chaleur de la bonne volonté et le *ferment* de la réflexion ne tarderont pas à féconder. »

— *Joseph de Maistre.* — « *Le ferment ?...* terme technique. »

Le Chevalier élève aux nues les philosophes d'Athènes : « Du sein de cette ville superbe, je vois sortir cette philosophie sublime qui remplit l'univers de héros et de sages... »

— *Joseph de Maistre.* — « Prenez garde que depuis la guerre de Péloponèse, époque dont vous parlez, il n'y eut plus ni héros, ni sages en Grèce. — « Avant que Socrate eût prêché l'amour de la patrie, Léonidas était mort pour son pays, etc... » Vous savez le reste... »

Roze, s'échauffant, délaisse Athènes pour Rome et, dans une longue tirade, passant en revue ses hommes célèbres, il vante la philosophie stoïcienne. — « C'est en nous qu'il faut en lire les principes s'ils nous en ont donné l'exemple... C'est ce rameau allégorique dont l'éclat sert à conduire dans les routes sombres qui mènent au séjour fortuné des âmes vertueuses; la Sybille ne fait que l'indiquer, il faut soi-même le cueillir. »

— *Joseph de Maistre.* — « Nous vous exhortons infiniment à resserrer ce morceau : surtout point de *Sybille,* ni de *rameau !...* Toute cette tirade contient des idées excellentes et très-bien exprimées, mais qui gagneront infiniment à être rapprochées et débarrassées de tout alliage. — Ce sont des rayons qui n'échauffent maintenant que les peaux délicates ; mais prenez la lentille, ils brûleront le plus froid Président. »

Pour le coup le Chevalier, qui jusque-là semble avoir écouté en silence, n'y tient plus, et, piqué au vif, il insère en marge la protestation suivante, où son amour-propre d'auteur laisse percer un grain de mauvaise humeur :

— *Le Chevalier.* — « Je ne sais point voir là d'alliage ; il me serait difficile de resserrer mieux les idées. Du reste, il y a tant à élaguer ailleurs, qu'il faut bien laisser quelques petits rameaux pour garnir le tronc !... »

Et la lecture continue...

L'orateur, dans une période sonore, a introduit « l'air épuré du septentrion »...

— *Joseph de Maistre.* — « Nous mettrions simplement « un air épuré. » Rolf et Compagnie trouveraient que vous faites trop d'honneur à l'*aria de Mezanott* (1) qui n'est pas le vent le plus sain dans tous les pays. »

Combien le correcteur est impitoyable pour les tournures qui choquent l'oreille ou le goût, pour les expressions incorrectes ou mal adaptées au sujet !

— *Joseph de Maistre.* — « *L'esprit leur donne le mouvement à toutes...* » Cette phrase manque de noblesse.

« *Capitulation...* » Nous ne pensons pas que ce mot puisse s'employer, au moral, dans le *stile* noble... »

« *L'homme de passion...* » Cette expression ne nous semble pas française...

« *Passe de l'agitation la plus impétueuse... dans l'assoupissement*, etc... » On passe d'une chambre *dans* une autre ; mais on passe de la haine *à* l'amour, de l'agitation *à* l'assoupissement... »

L'orateur redoute, pour le magistrat, l'influence des passions qui pourraient lui ôter le

(1) Exactement l'*aria di mezzanotte*, le *vent de minuit*, par opposition au vent du midi, — le vent du nord.

calme dont il a besoin ; « car, on le sait, dit-il, lorsque les orages terribles qui bouleversent les flots ont cessé de souffler, longtemps le sein de la mer reste agité et le pilote fatigué n'est point encore maître de son gouvernail. »

— *Joseph de Maistre.* — « *Car on le sait...* etc. » Sur cette comparaison, nous avons deux observations à faire :

1° Pour passer à une comparaison qui tient de la poésie, il n'est pas permis d'employer une transition qui tient de la dissertation : « *car on sait...* » ;

2° Comme vous l'avez bien prévu, *rester* ne saurait rester. *Demeurer* irait mieux sans aller bien. Nous vous proposons : « *La mer frémit encore* », — ou quelque chose d'équivalent. »

L'orateur : « Combien d'hommes en cheveux gris baissent leurs mains tremblantes pour ramasser les hochets de l'enfance... »

— *Joseph de Maistre.* — « *Cheveux gris !...* » Mettez vite : cheveux blancs... »

L'orateur : « Et qu'il est encore aisé, après avoir jugé, comme Salomon, dans la virilité de l'âge, d'abandonner comme lui, sur le déclin des ans, les voies de la sagesse pour ne les reprendre jamais !... »

— *Joseph de Maistre.* — « *Virilité de l'âge* ne se dit pas, non plus qu'*enfance de l'âge* et *vieillesse de l'âge ;* il faut *virilité* tout court. »

L'orateur : « Soumises à l'esprit, les pas-

sions vont devenir le germe du bien. Le cœur s'en empare-t-il ? Elles ne sont plus que l'instrument du mal. »

— *Joseph de Maistre.* — « Non pas, s'il vous plaît, à moins que le cœur ne soit mauvais. »

L'orateur : « Nous décorons l'indulgence coupable du nom touchant de commisération, et cette *incurie,* cette molle condescendance pour l'erreur n'est qu'égard pour le supérieur qui la défend. »

— *Joseph de Maistre.* — « *Incurie* n'est pas élégant, et ne dit pas, d'ailleurs, ce que vous voulez dire ; il signifie précisément *défaut de soins* et rien de plus. »

Le chevalier Roze soutient la thèse que les défauts du caractère, contenus et bien dirigés, peuvent contribuer à l'amélioration de l'individu. « Cette branche gourmande que la serpe retrancherait sur un arbre vigoureux, un jardinier habile la conserve sur une plante délicate et peut-être servira-t-elle quelque jour à renouveler le sujet. »

— *Joseph de Maistre.* — « *Branche gourmande?...* » Nous osons vous assurer qu'il faut la couper : aucun terme technique ne doit paraître dans un ouvrage d'éloquence ; et si vous nous en croyez, vous retrancherez encore celui de *sujet* qui se trouve un peu plus bas ; néanmoins ce dernier terme peut, absolument parlant, appartenir au stile élevé, mais non pas *branche gourmande.* »

Le Chevalier vient de tracer le portrait du vrai magistrat : « *Tous, autour de lui,* demeurent circonspects et sensés. »

— *Joseph de Maistre.* — « Nous doutons que *tous* puisse se mettre absolument au pluriel, sans un substantif précédent auquel il se rapporte. Imaginez-vous un discours qui commencerait ainsi : *Tous conviennent, Messieurs,...* etc. »

« Devant le vrai magistrat, poursuit l'orateur, disparaissent et le libertinage des discours, sûr et funeste témoignage de celui des mœurs, et la frivolité érigée aujourd'hui en art, parce qu'elle sait faire de la séduction un badinage qui n'effarouche point la pudeur, et ce jargon bizarre qui sert d'aliment à la frivolité et dont le nom inconnu jusqu'à nos jours prophanerait ce lieu sacré : langage absurde qui dénature les expressions et corrompt la pureté de l'idiome en même temps qu'il se joue de tous les êtres et renverse toutes les notions... Le magistrat petit-maître, s'il existait, serait un être monstrueux... »

— *Joseph de Maistre.* — « *Ce jargon... dont le nom prophanerait ce lieu sacré...,* etc. » Vous ne parleriez pas autrement de l'inceste, de l'adultère, ni même, je crois, de la sodomie : ce morceau, d'ailleurs, sera une énigme pour l'auditoire. — Tancez ce ridicule, si vous voulez, mais en passant, et sans le nommer ; car, dans une énumération, c'est une règle incontestable

qu'il ne faut jamais s'appesantir sur une des choses énumérées, ni faire deviner à personne de quoi vous entendez parler. — « *Monstrueux,* » qui se trouve un peu plus bas, ne vous semble-t-il pas encore un peu monstrueux ? Au surplus, sur ces minuties, nous nous en rapportons à votre oreille. — *Ibid.* « *Petit maître!* » dans une harangue, y pensez-vous ?. »

L'orateur dit que le magistrat, quand il juge, redoute davantage le scrutateur sévère dont l'image lui rappelle la présence...

— *Joseph de Maistre.* — « *Le Scrutateur...* »

Scrutans renes et cor Deus...

« L'Académie avertit que cette expression est *un terme de l'Écriture sainte:* nous doutons qu'elle soit bien placée dans une harangue. Quant à la petite circonstance du Crucifix, elle ne fait rien à la chose ; nous vous conseillons fortement de supprimer la phrase entière. »

Roze fait un parallèle entre le bon et le mauvais magistrat : « Cet homme-là ne médite point... Faisons donc de la méditation notre occupation habituelle, notre élément, si je puis ainsi dire... »

Et nous allons voir ici jusqu'où vont la minutie et les susceptibilités grammaticales et littéraires du correcteur.

— *Joseph de Maistre.* — « *Cet homme-là* »

nous semble tenir du stile familier. « *Si je puis ainsi dire* », — il faut : « *si je puis m'exprimer ainsi ;* » — cette dernière expression est plus noble. »

L'orateur : « Faut-il la chercher (la méditation) dans un chaos d'écrits volumineux et obscurs, l'abus de l'art et la honte de l'artiste ? La méditation saisit le fil, dirige les idées à travers ce dédale et trouve à l'équité une issue. »

— *Joseph de Maistre.* — « *Faut-il la chercher... L'abus de l'art...* etc. » Il faut rêver pour comprendre votre pensée dans ces deux phrases dont on n'aperçoit pas la liaison. Vous lui donnerez aisément plus de jour. — Une ligne plus bas : « *trouver à l'équité une issue...* » *issue* à l'équité n'est pas noble, et même cette expression ne nous paraît pas française. »

L'orateur, faisant allusion au secret des délibérations auquel est tenu le magistrat, dit que « la réflexion met une clé de circonspection sur sa bouche. »

— *Joseph de Maistre.* — « *Clé de circonspection* ne va pas ; et moins encore *mettre une clé.* Vous savez (pour égayer un peu nos observations) que *mettre* est un terrible verbe qu'il ne faut employer qu'avec prudence. Il serait d'ailleurs inutile de mettre une clé sur les lèvres ; il faudrait d'abord y placer une serrure et mettre la clé dans la serrure. — Vous ferez bien de changer cette phrase. »

Le Chevalier, signalant aux magistrats les faiblesses du cœur, s'écrie : « Pensez à ce qu'attendirent de vous ces hommes qui placèrent le sanctuaire de la justice dans vos âmes !... »

— *Joseph de Maistre.* — « On dit métaphysiquement que le cœur ou l'âme du magistrat *est* le sanctuaire de la justice; mais on n'y *place* point un sanctuaire ; cette tournure n'est pas française. »

L'orateur s'embarque ici derechef sur la mer orageuse de la psychologie et paraît confondre l'esprit avec le cœur.

— *Joseph de Maistre.* — « Vous en voulez furieusement à ce pauvre cœur. — Partout vous considérez l'esprit et le cœur comme deux facultés absolues dont l'une est bonne et l'autre mauvaise : c'est très-certainement une erreur. — En second lieu, si, comme vous le dites, tout vient des sens, l'esprit est donc inspiré par les sens, tout comme le cœur. — Enfin, sans examiner si cette division de l'homme moral en esprit et en cœur est bien philosophique, il serait aisé de trouver, en suivant cette idée, que l'esprit tout seul ne fait que de petites choses et que toutes les grandes actions ont leur foyer dans le cœur. »

L'orateur, s'illusionnant peut-être, s'imagine que les magistrats ont assez de pouvoir pour forcer les hommes à vivre heureux sous l'empire des lois.

— *Joseph de Maistre.* — « Hélas ! non, mon cher ami, nous n'en avons point assez : les *jugeurs* ne peuvent presque rien pour le bonheur politique, à moins qu'ils n'entrent, par quelque coin, dans le ministère ; mais alors, ils ne font plus leur métier. »

L'orateur place, en face du véritable magistrat, un humble justiciable qui s'écrie, attendri : Dieu soit loué !

— *Joseph de Maistre.* — « Vous mettez ces mots dans la bouche d'un homme simple. Cependant, nous ne croyons pas qu'ils puissent passer, sans trop savoir vous en donner la raison, à moins que vous ne vouliez prendre celle-ci pour bonne : c'est que lorsque nous sommes arrivés à ces mots, nous nous sommes mis tous les deux à rire. Pour mon propre compte, j'ai toujours fait un cas infini de ce premier mouvement irréfléchi, et nous ne croyons pas, en conséquence, devoir vous cacher celui que nous avons éprouvé. »

Le Chevalier dit que si quelqu'un ose dédaigner ce *Dieu soit loué !* du justiciable, il a l'esprit faux.

— *Joseph de Maistre.* — « Non ! il a le cœur mauvais. — Un fils souhaite la mort de son père pour jouir de son héritage, a-t-il pour cela l'esprit faux ? Non, sans doute ; il fait un syllogisme en règle. Je préfère l'or à la vie de mon père ; or, je ne puis avoir son bien que lorsqu'il

sera étendu dans la bière. Donc, etc. — Il a le cœur gâté, pourri, gangrené : c'est un coquin à pendre, mais il raisonne aussi bien qu'Aristote. L'insensibilité, le vice, ni même la scélératesse ne sont pas fausseté de l'esprit. »

Roze, s'échauffant, dit que le magistrat a la glorieuse prérogative d'être le défenseur de la chose publique auprès du trône. « Les courtisans qui l'environnent sont de vils adulateurs... Nous seuls savons dire la vérité aux rois. »

— *Joseph de Maistre.* — « *Les courtisans qui l'environnent...* » Sur toutes les autres observations nous vous laissons libre d'en faire usage ou de les rejeter, à votre choix ; mais ici nous vous prions de retrancher cette phrase, pour nous faire plaisir, quand même vous ne pourriez pas vous résoudre à la désapprouver intrinsèquement comme nous. — « *Nous seuls savons dire la vérité aux rois* ». — Nous doutons qu'on puisse parler de soi-même aussi avantageusement. Vous savez qu'on a blâmé feu Enée pour avoir dit : « *Sum pius Æneas...* » J'entends bien que vous ne parlez pas de vous individuellement ; n'importe, la phrase est trop *solemnelle.* D'ailleurs, ce privilège exclusif de dire la vérité aux rois ne nous appartient ni dans le droit, ni dans le fait. »

L'orateur parle de la récompense céleste que réserve aux magistrats le Divin rémunérateur, dans son ineffable bonté ; il lui demande de le

placer au plus haut de sa gloire et le compare finalement au saint homme Job. « Cependant, faibles mortels ne dédaignez pas les récompenses immédiates de la vertu... »

— *Joseph de Maistre.* — « Nous ne balançons pas à vous dire que tout ce morceau, jusqu'à « *Cependant, faibles mortels...,* » doit être retranché ou, ce qui sera mieux, totalement refondu. C'est un sermon dans toutes les formes. On dira que vous finissez par la mort du juste et véritablement, dans cet endroit, l'enthousiasme vous a entraîné hors du barreau et vous a *jetté* à l'église ; non seulement, le *stile* général de ce morceau est ascétique, mais, en particulier, *Divin rémunérateur,* — *ineffable,* — *le plus haut de ta gloire,* — et le *saint Patriarche* ne peuvent paraître qu'en chaire. Au reste, il ne vous faudra qu'un tour de main pour donner à cette tirade une tournure noblement philosophique. »

L'orateur se met à célébrer les mérites du Roi défunt : « Charles le Juste qui vient d'achever l'œuvre glorieuse commencée par ses ancêtres et qui a dit aux laboureurs : « Ne craignez plus le joug caché d'un esclavage barbare ; soyez libres et que vos moissons n'enrichissent plus que les cultivateurs qui les ont fait naître !... » — Suit un éloge pompeux du nouveau gouverneur.

— *Joseph de Maistre.* — « *Tolle ! Tolle !*

L'avocat général ne doit point parler comme un habitué du *Café de Blanc !* Vous fâchez vos amis : pourquoi égratigner sans raison une plaie mal fermée et vous faire des ennemis en pure perte ? Si, dans un traité politique, vous disiez froidement que les affranchissements sont utiles, vous auriez raison ; mais que, dans un discours sur l'esprit du magistrat, vous affectiez de choquer le premier corps de l'État, c'est ce qui ne nous paraît pas prudent, ni même décent. On se plaint des efforts de la noblesse pour repousser la magistrature ; ne justifiez pas, en partie, l'antipathie que les magistrats lui reprochent ; n'êtes-vous pas bien persuadé, dans votre conscience, que ce morceau lui déplaira ? Eh bien, retranchez-le. — Vous nous direz peut-être que voilà de la faiblesse, de la pusillanimité ! Non, mon cher Roze, c'est de la prudence sans alliage. *Ne choque personne sans raison* nous paraît de tous les axiomes le plus incontestable. »

Ici se place un de ces aphorismes profonds qui jaillissent avec une lumineuse abondance de la plume de l'illustre écrivain :

« Le grand art pour l'honnête homme, c'est de savoir marcher ferme entre la faiblesse et la témérité, sans pencher ni d'un côté ni de l'autre. — Quant à nous, voici notre profession de foi : craindre de déplaire quand la justice et la vérité l'ordonnent, c'est le comble de la bassesse ; déplaire de gaîté de cœur, c'est une étourderie impardonnable. »

Et avec quelle verve il critique la tirade sur le nouveau gouverneur ! Ecoutons :

« Sur l'éloge du gouverneur, nous pensons comme vous. Il sera trouvé déplacé, et d'autant plus que vous le composiez pendant que le gouverneur arrivait. Nous ne connaissons point encore cet homme-là. Que diriez-vous si, le lendemain de votre harangue, il faisait donner la bastonnade, sans savoir pourquoi, à quelque diable d'affranchi ? Ne vous exposez pas à dire, un jour, comme Rousseau, et comme un de vos amis :

« J'ai peu loué ; j'eusse mieux fait encore de louer moins... (1) »

« Au reste, pour ne vous rien cacher, c'est un grand inconvénient que cet éloge se trouve dans l'exemplaire que vous avez envoyé au comte de S... Nous sentons très bien que vous êtes gêné maintenant. Vous pourriez sauver la chèvre et le choux en fesant un compliment bien court, bien leste, bien encadré, nullement saillant. »

L'orateur, étendant son vol, jette un coup d'œil « sur la face de l'Europe ». Il se montre enthousiaste et très optimiste dans ses apprécia-

(1) « Cette lettre est courte, elle ne l'est pas encore assez », dira plus tard le cardinal Billiet, à propos de la missive d'un évêque de Chambéry à l'Assemblée nationale des Allobroges.

tions : « La guerre, l'affreuse guerre elle-même semble pouvoir justifier ses fureurs ; le sang ne coule plus que pour la liberté des peuples et des mers. »

— *Joseph de Maistre.* — « On fait une action *à la face de l'Europe*, mais on jette un coup d'œil *sur l'Europe.* — *(ibid.)* — *La guerre, l'affreuse guerre* » — nous mettrions *la guerre* tout simplement.

« .. ..ambitiosa recidas
Ornamenta............... »

« D'ailleurs, l'idée qui suit n'est pas exacte, On ne combat, dites-vous, que pour la liberté, etc... Voyez la Russie, la Turquie, l'Autriche, la Prusse, etc. Mon cher, on se joue des peuples à présent comme autrefois.

« Delirant reges, plectuntur Achivi (1) »

« Nous vous conseillons de dire en peu de

---

(1) Joseph de Maistre fera dire plus tard au Sénateur, dans le septième entretien des *Soirées de Saint-Pétersbourg :*

« Coupables mortels, et malheureux parce que nous sommes coupables ! C'est nous qui rendons nécessaires tous les maux physiques, mais surtout la guerre ; les hommes s'en prennent ordinairement aux souverains, et rien n'est plus naturel : Horace disait en se jouant :

« Du délire des rois les peuples sont punis. »

« Mais J.-B. Rousseau a dit avec plus de gravité et de véritable philosophie :

« C'est le courroux des rois qui fait armer la terre ;
« C'est le courroux du ciel qui fait armer les rois. »

mots (si vous voulez absolument parler de la guerre), qu'elle se fait de nos jours moins cruellement ; qu'au milieu du fracas des armes et des cris des mourants, l'humanité peut faire entendre sa voix... etc. »

L'orateur veut que nous gardions « dans le plus intime de nous-mêmes les indestructibles principes de la justice. »

— *Joseph de Maistre.* — « *Dans le plus intime de nous-mêmes* » n'est pas français. — *Indestructible* est un adjectif *postpositif*, du moins dans cet endroit. On ne peut pas plus dire *indestructible principe* que *profond puits, tranchant couteau*, etc. »

Le chevalier Roze veut que le magistrat se livre à l'étude de l'histoire du droit, « dès les tables des *décemvirs*, jusqu'aux immenses volumes des jurisconsultes. »

Le philosophe, lui, veut qu'il parle avant tout correctement sa langue et, sur ce terrain, il ne lui passe pas la moindre négligence. — Ecoutez plutôt :

— *Joseph de Maistre.* — « Dès les tables » *Dès* sonne mal à l'oreille ; d'ailleurs il faudrait *depuis.* Tous les Savoyards et plusieurs Français confondent ces deux particules. Fréron relevait cette faute il n'y a pas longtemps : je crois que c'est dans la critique du dithyrambe. »

Mais les monuments de cette histoire du droit, dit l'orateur, « sont perdus sous des titres poudreux ».

— *Joseph de Maistre.* — « Les titres mêmes sont les monuments ; d'ailleurs cette expression n'est pas française. »

« Si la loi est muette, le magistrat devra-t-il avouer son impuissance, continue l'orateur ; non, sans doute, Messieurs ; au lieu de suivre les règles d'une équité arbitraire, il ira chercher dans les législations étrangères des principes plus sûrs. »

— *Joseph de Maistre.* — « *Non, sans doute, Messieurs,* etc. — Nous poursuivrions ainsi : Il ne négligera rien pour, etc. Il interrogera les législations étrangères, etc. — Dites mieux, mais dites de cette manière. — Supprimez surtout cette phrase : « *il ira chercher des principes plus sûrs* », — par deux raisons :

1° Parce qu'elle est imprudente ;

2° Parce que la pensée qu'elle renferme n'est pas juste. En effet, si notre législation nous fournit des principes pour décider tel ou tel cas, bon ou mauvais, il faut s'y tenir et il ne nous est pas permis d'en chercher d'autres ailleurs. Si, au contraire, nos *loix* n'ont pas prévu le cas, nous pouvons bien chercher dans les codes étrangers *des principes* pour le décider, mais non pas *des principes plus sûrs.* Ce serait dire qu'il y a des principes plus sûrs que des principes qui n'existent pas. »

Quelle impitoyable logique !

L'orateur a laissé échapper un mot malheu-

reux. « Le magistrat connaît-il *autre chose de lui que l'esprit ? N'est-il pas tout esprit ?* »

— *Joseph de Maistre.* — « Le croyez-vous, mon cher ami, même auprès d'un joli minois ? En tout cas, cette idée métaphysique, bonne dans *La Connaissance de soi-même*, par Jacques Abbadie, ne vaut rien dans votre discours ; je vous parle de la première partie de votre pensée: « *Le magistrat connaît-il,* » etc... — Quant à la seconde : « *n'est-il pas tout esprit ?*, cela ne peut passer ; si vous la hazardiez, nous oserions vous répondre d'un éclat de rire, au nom de votre auditoire. »

L'orateur estime que, quand il serait vrai que la science corrompt les peuples, elle ne serait pas moins nécessaire aux chefs qui les gouvernent. *Et nunc erudimini* !...

— *Joseph de Maistre.* — « Si par hazard la science n'était nécessaire qu'aux chefs qui gouvernent les peuples, nous serions très-fort dispensés de l'acquérir : d'ailleurs, qu'importe la question de savoir si la science corrompt les mœurs ? Craignez qu'on ne dise :

« On ne s'attendait guère
De voir Jean-Jaque en cette affaire. »

« Vous feriez bien encore de ne pas citer Salomon. »

L'orateur, abusant peut-être du goupillon académique, distribue de l'eau bénite de cour

Con

ag

n

au Sénat en général et à Son Excellence Monsieur le Premier Président en particulier.

— *Joseph de Maistre.* — « *Où sont nos Sénateurs savants* ?... — Ce morceau déplaira à plusieurs sans flatter personne. Quant à Monsieur le Premier Président, il ne se pique nullement de ce qu'on appelle science. Nous ne croyons pas non plus que vous deviez parler de l'*énergie* et de la *sublimité* de son esprit ; les compliments sont bien difficiles. Voulez-vous louer dignement Maître Président, notre chef ? Paraphrasez ces vers de Perse :

« Compositum jus, fasque animi, sanctosque recessus
« Mentis, et incoctum generoso pectus honesto.. »

Nous voici arrivés à la péroraison : pas plus que l'exorde et le corps du discours, elle n'échappe à la critique du maître.

— *Joseph de Maistre.* — « *La liberté, les tirans, l'ordre, la paix,* etc... Rien de tout cela ne peut subsister, selon nous, et moins encore le *suprême bonheur de l'éternité* qui se trouve à la fin. Ne sentez-vous pas que tout le monde ajoutera : « C'est le bonheur que je vous souhaite ! » En général, nous croyons que la péroraison doit subir d'aussi grands changements que l'*exordre.* Cette partie du discours ne doit être qu'un élan de sentiments, sans prétention, sans philosophie et surtout sans métaphysique.

Il faut que les pensées soient liées, enchaînées les unes aux autres, et qu'elles se précipitent rapidement, sans chevilles, ni transitions postiches, comme *car*, *mais*, *en effet*, etc., etc. — Il faut enfin retrancher tout ce qui tient de la dissertation, car l'auditeur ne doit pas réfléchir alors ; il faut qu'il sente, qu'il soit entraîné sans le savoir et que ce bourreau de cœur soit enivré, vaincu, séduit, captivé, enchaîné, terrassé, etc., etc. »

C'est par cette énumération à la Sévigné, digne couronnement de ce traité-miniature, que se termine le travail des deux censeurs. Tous les traits distinctifs du talent épistolaire de Joseph de Maistre, le choix heureux des mots, le tour piquant, l'originalité spontanée de la pensée, toutes les floraisons et tous les éclairs de la conversation écrite et de la conversation parlée, y sont prodigués, au courant de la plume et de cette écriture ferme, correcte, superbe, aussi facile à lire que les caractères imprimés.

Mais nous allons voir reparaître sous le critique l'ami sincère et l'ami véritable, le plus délicat et le meilleur des amis, celui-là même qui donna la preuve de son attachement en s'imposant un labeur de bénédictin pour mettre au point la prose d'un collègue. — Salteur se comparait à « un rat qui ne s'est aperçu que des trous et des légères imperfections d'un

grand et bel édifice (1). » — De Maistre, lui, n'a rien laissé passer de ce qu'il juge être défectueux. Il a impitoyablement émondé les « *branches gourmandes* », et autres superfétations de même goût; mais il craint, en maniant la serpe, d'avoir blessé le patient et il termine ainsi (2) :

« Après vous avoir traité de Turc à More, mon cher ami, comme nous le devions en conscience, nous déposons le personnage de critiques pour n'être plus qu'amis ; ou, si vous voulez, nous sommes toujours critiques, mais c'est pour vous féliciter sur les beautés de votre ouvrage avec la même franchise qui a dicté nos remarques. Votre stile, presque toujours pur, est souvent élevé et énergique. *Vos conceptions sont roides* et grandes, et tout le monde conviendrait avec nous qu'il n'y a pas, dans votre harangue, une seule phrase (même parmi celles qu'il faudrait retrancher), qui ne vous fasse beaucoup d'honneur. L'ouvrage entier respire la probité, la force d'âme, le patriotisme. Ceux qui ne vous connaissent pas seraient dispensés, après l'avoir lu, de demander quel homme vous

(1) Archives de Saint-Genix. — *Lettre inédite de Salteur à Roze.*

(2) Le passage cité est reproduit dans le *fac-simile.*

êtes, et ceux qui vous connaissent doivent se féliciter, plus que jamais, d'être

« Vos amis,

« MAISTRE, SALTEUR. »

III

On ne sait ce qu'il y a de plus remarquable dans ce petit chef-d'œuvre de critique littéraire, de l'érudition vaste et sans cesse en éveil ou du goût sûr et éprouvé que choque la moindre incorrection, ou enfin de cet esprit si plein d'*humour* qui gaîment souligne les défauts de l'ébauche pour les faire disparaître, en se jouant, sous le polissoir du maître ouvrier. C'est ainsi que déjà se révèle l'homme qui écrira au comte d'Avaray (1) : « Oui, sans doute Salomon a dit: Les blessures faites par un ami valent mieux que les caresses d'un flatteur. Cependant, il vaudrait mieux que l'ami ne blessât pas. J'espère que je ne vous ai pas blessé. »

Comment ne pas admirer ici la franchise de Joseph de Maistre et la sincérité de son affection ? Où trouver aujourd'hui l'ami qui se prendrait de passion pour l'honneur littéraire d'un

(1) *Correspondance.* — 14 décembre 1804.

ami, qui se résignerait à le suivre de page à page, de phrase en phrase, ne ménageant rien pour essayer de faire de l'ébauche incorrecte une œuvre presque achevée ?

Joseph louait quand il y avait lieu de louer, mais ce n'était pas un flatteur, et, si on lui demandait son avis, il le donnait comme s'il avait eu à rendre un arrêt... non pas, certes, qu'il prît plaisir à cette besogne ingrate. « La lecture d'un manuscrit, a-t-il écrit (1), m'a toujours paru le tour de force de l'amitié. » Mais ce tour de force, il l'accomplissait *en honneur*, suivant son expression, du moment qu'il avait accepté l'ennui d'une pareille corvée.

Et jamais il ne se départira de cette sévérité, de cette minutie déployée par lui dans la critique du discours de son ami Roze. Plus tard, il apportera le même soin à la correction de ses propres épreuves. On le verra suivre alors le système qu'il employait déjà en 1779 et écrire à la personne chargée de surveiller l'impression de ses *Considérations sur la France* (2) :

« J'ai fait construire d'abord un *errata* des plus exacts ; ensuite j'ai corrigé toutes les fautes sur un exemplaire même de l'ouvrage ; et quant

(1) *Correspondance.* — *passim.* — Lettre au vicomte de Bonald.

(2) M. Deplace. — *Correspondance*, VI, 217.

aux corrections et additions, elles sont contenues dans un cahier à part et toutes indiquées sur l'exemplaire qui doit servir à la deuxième édition. Avec cette double précaution et la promesse expresse de me faire passer les épreuves, il n'y aura plus que les fautes qu'on y mettra exprès. »

Il agira de même à l'égard de son ami, le marquis Henry Costa, et, lorsque celui-ci lui aura envoyé ses *Mémoires historiques sur la Maison de Savoie* en demandant l'avis du maître, le maître répondra (1) :

« Juste mesure, simplicité élégante, liberté honnête, choix heureux et sage disposition des matériaux, c'est ce que j'admirerais dans votre œuvre, quand même elle serait partie d'une main indifférente. Vous avez fait un vrai présent à vos compatriotes, qui disent, comme tous les contemporains : Les longs ouvrages nous font peur...

« Enfin, mon cher ami, je vous rends grâce de tout mon cœur et *je sais ce que je vous dois*, au pied de la lettre. Vous avez dû plaire infiniment à mon docte cousin le comte Napion, que j'ai vu jadis fort courroucé de l'insolente proposition *qu'on ne pouvait faire lire une histoire de Piémont*. Je ne doute pas qu'après avoir lu

(1) Archives de Beauregard. — *Lettre du 3-15 juillet 1816.*

vos deux derniers volumes, je n'aie de nouveaux éloges à vous adresser. J'ai pâmé de rire à ce que vous me dites des *magnats*. — Quant à Son Altesse Sérénissime Monsieur le Public, je suis bien aise qu'il en use bien avec vous et qu'il vous donne des preuves de son approbation. Il est impossible, au reste, que cet ouvrage ne plaise pas. J'ai particulièrement remarqué, distingué et approuvé l'art avec lequel vous avez su, sans la moindre affectation, encadrer çà et là les meilleurs noms du pays. Au reste, il n'y a que justice. Vous m'avez rappelé, par le contraste, les platitudes du bon Grillet (1).

« Je n'ai pas trouvé dans l'épître dédicatoire votre perfection et votre élégance ordinaires. Je remarque aussi que vous permettez, çà et là, au marquis Costa l'usage de l'adjectif accolé au pronom de cette manière : *celles résultant*, au lieu de *celles qui résultent* ; ce qui est contraire au dogme français. Je ne dis pas que ce soit tout à fait une hérésie, mais c'est un schisme. Je vous dis ceci uniquement pour vous donner, par mes critiques, une pleine confiance à mes éloges ; et comme je ne doute pas d'une seconde édition, je me réserve de vous envoyer une liste

(1) Le chanoine Grillet, de La Roche, auteur d'un *Dictionnaire historique des départements du Mont-Blanc et du Léman*. — Chambéry, Puthod, 1807.

de mes ***animadversions,*** si j'en trouve le sujet en avançant. »

Et la comtesse, la comtesse Henry elle-même, la femme supérieure, l'amie qu'il déclare « considérer, vénérer et aimer *(con licenza)* sous six aspects : 1° comme femme..., 2° comme femme d'esprit.., 3° comme femme instruite.., 4° comme femme du plus aimable des chambellans..., 5° comme Jacobine..., 6° comme prophétesse..., — total 6 — », elle ne trouvera pas grâce devant cet inflexible redresseur de torts; et, bien avant son mari, elle aura eu son tour, lorsque, le 16 mars 1793, le Comte lui écrivait (1) :

« Je vais vous transcrire naïvement une phrase de votre lettre qui m'a fait dresser les cheveux et qui vous apprendra à respecter la syntaxe. — « *Mon mari se tuait de travail : il était à sa fin.* » — Est-ce le mari ? Est-ce le travail ? — Je vous avoue que je me suis senti couvert d'une sueur froide en contemplant cette amphibologie. Mais enfin, en songeant à quel point vous êtes catholique, j'ai pensé que si, après une parenthèse de onze mois, vous voyiez arriver *la fin* d'un mari, votre style aurait une teinture brune, au lieu qu'il est couleur de rose.

(1) Archives de Beauregard. — *Lettre à Mme la comtesse Costa.* — Lausanne, 17 août 1793.

Ainsi c'est la fin *du travail.* — Oui, c'est la fin de ce travail ! — *Amen.* »

IV

Mais revenons au discours du chevalier Roze. Les annotations du comte de Maistre sont de nouveaux jaillissements de sa plus intime pensée sur les hommes et les choses, sur les théories gouvernementales, sur les phénomènes de la vie politique d'alors.

« Que diriez-vous si, le lendemain de votre harangue, il (le Gouverneur) faisait donner la bastonnade, sans savoir pourquoi, à quelque diable d'affranchi ? »

Il n'y a pas là qu'une boutade.

Dans ce point d'interrogation, nous retrouvons, dès 1779, la trace de l'antipathie profonde que Joseph de Maistre éprouva de tout temps pour l'ingérence de l'autorité militaire dans le domaine civil. Il y a une constante unité dans sa vie : unité d'idées, unité de doctrines, unité de conduite. Esprit net et précis comme les gens de sa race, il a des opinions parfaitement arrêtées sur toutes choses : arrivé à l'âge d'homme, il s'est fait un catéchisme politique, un petit code irréformable de principes dont il ne se départira jamais.

Partisan déclaré de l'équilibre et de la sépa-

ration des pouvoirs, le militarisme gouvernemental était l'objet de ses « animadversions ».

Profondément attaché (il l'a, certes, prouvé) aux princes sous l'autorité desquels Dieu l'avait fait naître, de Maistre n'est point un courtisan. Son bon sens, sa nature indépendante protestent contre ce que M. Albert Blanc a appelé « une longue erreur de nos rois, venue d'une admiration irréfléchie pour le régime prussien (1) ».

De fait, et au moment où Joseph de Maistre écrivait à Roze, le régime du sabre s'épanouissait dans nos provinces avec une exubérance et un sans-gêne qui parfois créaient des situations d'un comique achevé. Il n'était pas rare de voir les commandants de place, d'hilarante mémoire, franchir le mur de la vie privée et intervenir jusque dans les démêlés de famille et les contestations d'amour. Certaines formes de chapeaux, certaines coupes de barbe étaient considérées par eux comme séditieuses (2). Et le *cro-*

(1) M. Albert Blanc. — *Mémoires et correspondance diplomatique de Joseph de Maistre.*

(2) On ferait un volume des histoires gaies, vraies ou controuvées, auxquelles ont donné lieu les commandants de place et leurs agents subalternes. En voici une, entre autres :

« C'était en l'an de grâce 1824 ; la garde urbaine de la Roche avait à sa tête un tambour-major du nom de Martin Humbert, dont la lèvre supérieure était ornée d'une magnifique paire de moustaches. Or, il advint que ces moustaches, qui donnaient au

ton (1) était l'argument coutumier par lequel ils réprimaient toute velléité de résistance à leurs plus étranges fantaisies : « *Ma y n'y a pas de questione!...*, » disaient dans leur jargon ces braves magistrats guerriers, pour qui il n'y avait effectivement pas de questions, puisqu'ils faisaient à la fois les demandes et les réponses.

---

dit Martin une tournure de *carbonaro,* parurent suspectes à l'autorité militaire, qui réclama la suppression de cet ornement séditieux par la lettre suivante, adressée à M. le Syndic de la Roche :

« Bonneville, le 17 juillet 1824.

« Monsieur le *Sindic,*

« Le 8 du courant, *jè envoyer* deux *carabiniere* de cette station à *la roche* pour maintenir le bon ordre, de manière que *ayont* fait rencontre du tambour maître de la Compagnie de votre Commune, *le quelle avez de mostaches Longue nuisibles au Gouvernement,* le carabinier lui ont fait la proposition de *le* faire couper, Celui-ci ayant fait une réponse *peu analogue à la question par concequence* je vous prie, M. le *sindic* de vouloir bien lui faire *desuite* couper pour éviter quelque *circostance funeste à son égard.*

« Je vous salue avec consid....

« Le Brig[r] Command[t] le *lieutenence* des *Carabinieres* de la province,

« BOLLA. »

Archives de M. Fraissard. — *Le Faucigny,* du 22 novembre 1868. — Par ce qu'un simple brigadier de carabiniers (gendarmes) piémontais se permettait, en 1824, on peut juger du degré d'arbitraire auquel devait aboutir parfois le bon plaisir d'un commandant de place avant la Révolution.

(1) Expression piémontaise synonyme de *violon.*

Maris ayant battu leurs femmes, jeunes fous s'en prenant aux reverbères, locataires oublieux de leurs loyers, ivrognes attardés chantant dans les rues au delà de l'heure réglementaire, étaient mandés à la barre du major, qui distribuait équitablement un jour de prison par ci, une amende par là, se bornant souvent à une simple remontrance.

Le major avait à sa disposition un certain nombre d'huissiers militaires (1), portant la buffleterie sans les armes, et la baguette de bois blanc, à l'instar des *policemen*. Lorsque ces personnages apparaissaient, on savait ce que cela voulait dire et leur présence inspirait une salutaire terreur. Au surplus, dans l'application, la justice des majors ne laissait pas d'être empreinte de bon sens et d'équité. Ils ne jugeaient en somme, ces Salomons du sabre, pas plus mal que des magistrats de carrière ; mais le progrès des idées s'accommodait difficilement de ce genre de justice peu compatible avec les idées de Beccaria.

Leur pouvoir était à peu près absolu et sans contrôle en matière de justice sommaire, d'administration, de police ; ils se mêlaient de tout,

(1) Ces huissiers, désignés dans le peuple par l'appellation de *broca,* étaient recrutés parmi les vieux soldats, à l'instar des majors qui sortaient tous du corps d'officiers de l'armée.

souvent d'une façon arbitraire et maladroite ; la population, calme pourtant, supportait avec impatience ce perpétuel état de siège ; les bourgeois en faisaient des gorges chaudes, et la magistrature elle-même professait une sainte aversion pour ces militaires bourrus, qui trop souvent marchaient sur ses plates-bandes en usurpant ses fonctions.

Dans le correcteur du discours de 1779, on pressent déjà le magistrat en exil qui, le 9 décembre 1793, écrira de Lausanne au baron Vignet des Étoles (1) :

« Le gouvernement militaire vaut moins que ce qu'il y a de plus exécrable dans l'univers, c'est l'unique éloge qu'on puisse en faire ; je ne le lui dispute point ; je suis magistrat (pour mon malheur, il faut être juste) ; si ce beau gouvernement qui est la mort de la monarchie se rétablit, je dirai ce que j'ai toujours dit : « obéissez » ; j'excuserai les excès les plus scandaleux sur le ton le plus filial, et si, par hazard, la monarchie se rétablissait séparée de la *batonocratie,* j'espère que vous me permettrez d'être content. Je ne déteste nullement les Piémontais, je sais ce qu'ils valent, mais je préfère ma nation, du moins le peuple... »

Le magistrat exilé n'aura pas changé d'opi-

(1) *Correspondance.*

nion lorsque, en 1805, avec sa rude franchise, il écrira de Saint-Pétersbourg au Secrétaire d'État du Roi, alors que la troisième coalition venait de rendre à la Maison de Savoie un vague espoir de restauration et même de compensations territoriales (1) :

« Nous vivions depuis vingt ou trente ans sur notre ancienne réputation ; mais il y a de forts préjugés contre nous parmi nos voisins. Vous savez que le gouvernement militaire est l'horreur de ce siècle, et vous savez quels progrès il avait faits parmi nous. Il m'est arrivé d'entendre des choses dures sur cet article ; les Gênois et les Cisalpins nous craignent beaucoup sous ce rapport. »

Rapprochement digne de remarque, le « *caleb* de la diplomatie » aura, vers le même temps, le courage de dire au Roi lui-même ce qu'il écrivait au chevalier Roze dans l'abandon d'une correspondance intime :

« J'ai eu l'honneur de faire connaître à Votre Majesté que nous étions surtout redoutés de nos voisins à raison du gouvernement militaire ; mais cet *arcanum imperii* ne m'a jamais paru, je l'avoue à Votre Majesté, qu'un enfantillage, qu'un phénomène passager, tout à fait étranger

(1) *Correspondance.*

aux lois particulières de votre Majesté et à l'essence de la monarchie en général.

« Vos lois, Sire, ordonnaient la présence de cinq juges consommés pour condamner le dernier de vos sujets à trois mois de prison ; il y a donc bien apparence que leur esprit n'était pas d'autoriser un jeune étourdi, échappé des Pages ou de l'Académie, à faire donner de son chef la bastonnade à ce même homme. Dans la vaste monarchie d'Autriche, comme dans la France ancienne et beaucoup d'autres pays, la puissance militaire n'a pas plus d'influence sur l'ordre civil que les prêtres ou les négociants. Il me semble donc que Votre Majesté est dans le cas de satisfaire pleinement sur ce point l'opinion générale, d'autant plus qu'il ne s'agit dans le fond de rien d'essentiel.

« Parmi tous nos voisins, depuis le lac de Genève jusqu'au lac Majeur, le gouvernement militaire est redouté à un point que je ne puis exprimer à Votre Majesté. Cent fois je me suis battu sur ce point avec des Français, des Suisses, des Italiens, dont l'aversion pour nous ne se cachait nullement. Dans une province qui intéresse sensiblement Votre Majesté, il a été dit, il n'y a pas longtemps, ces propres paroles : « Donnez-nous à qui vous voudrez, même au Sophi de Perse, mais délivrez-nous des majors de place piémontais... »

Si de Maistre était homme à parler ainsi au

Roi, quoi d'étonnant qu'il en agit sans plus de façons avec la prose d'un simple collègue?... Ah ! quel terrible homme ! et que le pauvre chevalier Roze dut souffrir sous la griffe impitoyable de son meilleur ami, déchirant les flancs de cette prose flamboyante, si laborieusement façonnée auprès du lit rocailleux où le Guiers traîne ses eaux limpides !...

CHAPITRE XIII

UNE AUDIENCE DE RENTRÉE AU SÉNAT

Le sacrifice du Chevalier. — Les « branches gourmandes » sont coupées. — Les Grands-Jours de Savoie. — Le 1er décembre 1779. — Le Sénat se rend à la messe rouge. — Le serment d'autrefois. — Une esquisse de la salle d'audience. — Sénateurs et avocats. — Le Chevalier prend la parole. — La « Culture de l'Esprit » et la « Science de l'Etat ». — Spécimen d'éloquence académique. — Les « petits bonheurs » de Joseph de Maistre.

I

Le Chevalier, cependant, s'est résigné au sacrifice... Corrigeant, refondant, il a émondé, coupé « les branches gourmandes » ; l'esprit de Joseph de Maistre anime maintenant cet enfant de sa propre pensée. Aussi, le discours est-il vraiment méconnaissable sous la chemise de parchemin, agrémentée de faveurs vertes, que le Substitut, perplexe et nerveux, serre dans ses mains agitées, en se rendant, le 1er décembre 1779, à l'hôtel de Son Excellence le Premier Président. C'était l'endroit du rendez-vous.

Là sont assemblés les Sénateurs et le *bureau*. Tous portent la « robe d'écarlate à grandes manches » des jours de solennités, « la toque

de velours noir, évasée et plissée, avec un rebord de deux doigts ». Le premier président Salteur et le second président Maistre, — les pères de nos deux correcteurs, — ont seuls sur l'épaule gauche, « le chaperon fourré d'hermine », insigne distinctif de leur dignité. Les secrétaires et le premier huissier sont costumés de « la robe écarlate à manches étroites, en manière de protonotaires. »

De l'hôtel du comte Salteur, les membres du cortège s'acheminent deux à deux vers le Palais ; les *bas officiers* marchent en avant, portant les *baguettes d'argent* et la *masse*. Les troupes présentent les armes ; les habitants saluent avec respect. La grosse cloche de Saint-Dominique sonne la messe rouge, et le Sénat entre dans l'église par le portail gothique, qui en fut le plus merveilleux ornement (1).

La messe dite, la Compagnie se rend au *bureau*. Les portes ayant été refermées, les bas officiers gardant l'*huis*, le premier président Salteur, après avoir rappelé aux juges les devoirs de leur charge, prête serment, à genoux sur un coussin de velours, pendant que le second président Maistre tient le crucifix et les statuts.

(1) Ce portail a été restauré en 1802, sous la direction d'un habitant de Chambéry, M. Cat ; il est actuellement rétabli sur la rampe du Château, à l'extrémité de la rue du Lycée.

Ce serment, émouvant dans sa solennité méticuleuse, est ainsi conçu (1):

« Je jure Dieu le créateur que je serai toujours bon et fidèle sujet à mon Prince souverain et procurerai diligemment, par tous moyens raisonnables, son bien et profit, et ne permettrai de tout mon pouvoir que son autorité soit diminuée ou usurpée par autrui. Je ne me séparerai de l'union de notre Sainte Mère l'Église catholique, ains constamment persévérerai en icelle toute ma vie.

« Je prêterai facilement audience à tous ceux qui la recherchent de moi et écouterai patiemment ce qu'ils me voudront proposer et dire. Je serai diligent à me trouver céans aux heures accoutumées pour l'administration de justice et oirai attentivement les rapports des procès qui seront mis sur le bureau, ensemble la lecture des pièces, observant en cela et en toutes autres choses les règlements ordonnés par Son Altesse.

« Je m'abstiendrai de recevoir dons ou présents prohibés tant par la disposition du droit comme par les édits de S. A. Je ne regarderai la puissance du riche en jugement, ni dédaignerai la misère du pauvre, ains également garderai le droit à qui il appartiendra, sans acception de personne.

(1) Archives du Sénat de Savoie.

« Je n'adhérerai à aucune partialité ni division, mais maintiendrai de tout mon pouvoir bonne paix, amitié et union avec Messieurs les frères de cette Compagnie. Je tiendrai secrètes les choses qui se diront et détermineront céans, sans les révéler à personne en quelque façon que ce soit. Je porterai honneur et révérence au Sénat en général et en particulier, et autrement ferai tout ce qui appartient à mon état et office, ce que je promets et jure, sur ces Saintes Ecritures, inviolablement observer, avec l'aide de Dieu. »

Le président Maistre prête serment à son tour, puis tous les membres du Sénat, entre les mains du Premier Président, les Sénateurs clercs, en mettant la main droite sur le cœur, *tacto pectore, more sacerdotali.* Puis, vient le tour de l'Avocat-fiscal général et de son bureau : M. de Serraval et ses substituts Dichat, Garbillion, Salteur, de Maistre, de Lapalme, Roze et Rolf de Marigny prêtent successivement serment en levant la main.

Les portes sont alors rouvertes. Le Sénat prend place sur l'estrade qui lui est réservée, au fond du réfectoire des dominicains. Le barreau fait son entrée. — Voici, au premier rang, Mes Domenget, Beauregard, Genot, Garin père, Picolet d'Hauteville, Mansoz, Antonioz, Charles Roissard, Bain, Claude-Louis Pillet, Replat,

Laracine (1), échangeant, malgré la majesté du lieu, quelque réflexion maligne et se demandant quel peut être le sujet de la mercuriale.

Le calme se fait... Salteur et de Maistre se préparent à suivre l'œuvre oratoire affinée par leur commune collaboration et à étudier l'effet qu'elle produira sur les « robes de velours » et sur ces *robins* indisciplinés.

Le comte Salteur prononce la formule consacrée : « Monsieur l'Avocat-fiscal général a la parole. »

M. de Serraval se tourne alors vers le Chevalier et celui-ci, se levant, commence d'une voix d'abord émue, mais bientôt rassurée (2) :

II

« Excellence,

« Nos Seigneurs, Messieurs,

« L'homme, dans son enfance, n'a que des sensations, il ne connaît les objets qui sont

(1) Plusieurs de ces noms ont été ou sont encore honorablement portés au barreau de Chambéry. Sans parler des vivants, il suffira d'indiquer que Me Pierre-Victor Pillet, décédé en 1882, ancien bâtonnier, fut un des plus savants jurisconsultes de Savoie et que le nom de Charles Roissard a été rajeuni et illustré par le grand avocat enlevé prématurément à la barre en 1887, à l'âge de 48 ans.

(2) Archives de Saint-Genix. — *Discours sur la Culture de l'Esprit ou la Science de l'État.* — *Document inédit.*

hors de lui que par les impressions qu'il en reçoit : se procurer d'agréables jouissances est pour lui la suprême félicité. Mais l'aurore de la raison, dissipant les ombres du premier âge, découvre bientôt à ses yeux les rapports intimes qui le lient à ses semblables ; il acquiert des idées morales ; il connaît des devoirs. »

C'est bien, on le voit, un sujet de métaphysique pure que l'orateur paraît vouloir aborder. L'homme, arrivé à l'âge de raison, a l'instinct, l'idée du devoir, dit-il ; mais, cédant à l'impulsion du cœur, subissant le joug tyrannique des sens, il lui arrive trop fréquemment, hélas ! de le méconnaître et de le violer. Pour assurer le triomphe du devoir, il faut cultiver l'esprit.

« Mais à qui la culture de l'esprit fut-elle jamais plus nécessaire qu'au magistrat, lui dont le cœur est exposé à tant d'attaques et qui doit si fort en redouter les faiblesses, lui dont les devoirs sont si nombreux, si délicats et si pénibles ? Ce n'est point assez qu'il les connaisse et qu'il les aime ; il doit connaître aussi les devoirs de ses concitoyens. Destiné à les conduire, il doit leur commander au nom de la loi, en même temps qu'il se commande à lui-même au nom de la raison.

« L'esprit du magistrat ne doit pas être seulement droit et élevé ; il doit être éclairé. La réflexion lui donne l'intelligence de ses devoirs et la force d'âme nécessaire pour les remplir,

la justesse, en un mot, et l'élévation ; l'étude lui procure les lumières. C'est ainsi qu'il perfectionne l'esprit et qu'il acquiert l'importante science de son état. »

L'orateur a ainsi indiqué la division de son discours en deux points. Il développe tout d'abord cette thèse que la rectitude de l'esprit est un premier effet de la réflexion.

Le Chevalier, imbu de l'antiquité, fait de l'éducation spartiate et de l'école stoïcienne un éloge fort à la mode au siècle dernier :

« Persuadés qu'il faut un corps sain et robuste à des âmes nerveuses, les anciens dressaient le jeune homme à des exercices violents, propres à donner la force et la souplesse au corps. On lui faisait faire ensuite une longue étude des devoirs de la vie, et la pratique accompagnait l'enseignement. A Sparte, les principes de la vertu formaient une science, et cette science sublime s'enseignait publiquement. C'est que la législation des anciennes républiques n'avait point négligé le principe fondamental de toute bonne constitution, l'art de former l'homme et d'en faire un citoyen. Le cœur se resserre... (De Maistre et Salteur durent échanger un regard d'intelligence et constater que le Chevalier avait tenu compte des animadversions de la « table quarrée »)... quand on passe des hautes idées de cette politique sage aux petites vues des institutions modernes ; la raison hu-

maine, au lieu de se fortifier par le progrès des temps, semble être retombée dans sa première enfance.

« La gymnastique, de nos jours, — si nous en exceptons l'art funeste qui, au mépris de l'humanité et de la loi, prépare froidement des homicides, — qu'est-elle que des jeux frivoles dignes du sexe faible qui les partage ? Mais la science importante des devoirs généraux et particuliers, où s'enseigne-t-elle ? Où sont les places publiques qui rassemblent indifféremment les jeunes citoyens de tout état pour leur apprendre les éléments de la sagesse ?

« Quelques principes de morale vagues et isolés, dénués d'application et de pratique, hérissés souvent des subtilités de l'école, et communiqués seulement au petit nombre des citoyens qui se destinent aux lettres, voilà tout ce que l'on a su faire pour l'instruction et le bonheur des peuples. »

Après cette vigoureuse sortie contre les lacunes de l'éducation contemporaine, l'orateur examine de quelle façon le magistrat doit se préparer à l'accomplissement de sa mission :

« Nous étudions les lois sous des jurisconsultes savants et exercés. Est-ce là toute la science de notre état ? Les lois seules donnent-elles la pénétration, pour en saisir le sens, — la sagacité, pour les interpréter, — la justesse, pour en faire l'application, — l'assiduité et la patience,

pour débrouiller le chaos des faits ? Donnent-elles l'intégrité, le désintéressement, la grandeur d'âme, les mœurs enfin, plus essentielles que les meilleures lois ? Que de choses, quelquefois peut-être négligées, aurait à apprendre le jeune homme qui se destine à la magistrature ! Que de maîtres il aurait à écouter !... »

Ces maîtres, c'est parmi les anciens que l'orateur va les chercher, dans le style ampoulé de l'époque :

« Cet orateur immortel (1), dont la vaste érudition nous étonne encore maintenant, a consulté l'école des stoïciens ; elle a formé ce patriote inflexible qui ravit aux dieux les hommages de la terre (2), et celui qui tente de briser les fers dont le premier des Césars vient de l'accabler (3) : tous les défenseurs de la liberté expirante sont ses élèves. L'on croira peut-être que le génie de la République, le fanatisme de l'ambition patriotique suffit encore pour les animer. Eh bien ! Messieurs, Rome n'est plus ; elle a péri dans les plaines de Pharsale et de Philippes. L'orgueilleuse maîtresse des rois est aux genoux des tyrans couronnés ; le luxe a

(1) Cicéron.

(2) Caton.

(3) Brutus.

banni l'antique simplicité des Cincinnatus, et transformé en palais somptueux les toits modestes des Curtius et des Fabrices. Mais la sagesse stoïcienne, luttant avec succès contre des mœurs affreuses, fournit encore une foule de grands hommes. Sur un trône que les Caligula et les Néron viennent de souiller, elle place les deux Antonins, ces empereurs citoyens dont le nom seul rappelle l'idée de vertu. Autour de ce trône tant de fois avili, nous voyons Burrhus, Agricola, ce Priscus, magistrat intègre, offrant sa vie à un empereur, plutôt que de sacrifier la liberté d'un suffrage raisonnable, — l'oracle de nos jurisconsultes (1), martyr de l'humanité et de l'honneur... »

Le Chevalier fait encore ici un pompeux éloge des préceptes de l'école stoïcienne :

« Quels étaient donc ces préceptes, si légèrement accusés d'endurcir l'âme et de l'isoler, et qui cependant ne formaient que des législateurs et des héros ? Ils apprenaient à l'homme à se replier sur lui-même, à reconnaître les facultés de l'esprit, à les régler, en les soumettant sans partage à l'ordre universel, qui est la raison même, à savoir se détacher de tout ce que la fortune ou les hommes peuvent enlever, pour jouir de sa propre estime, qu'ils ne peu-

(1) Papinien.

vent ravir. Ces préceptes sages préparaient l'homme à tous les sacrifices et ne les exigeaient pas ; ils le rendaient ferme et non pas dur et barbare. Mais à quoi bon les rappeler ? Ils sont dans tous les livres, ou plutôt, ne craignons pas de le répéter, — ils sont dans nous-mêmes : c'est en nous qu'il faut les lire. En vain les recevrions-nous tout préparés, si l'on peut ainsi s'exprimer, de la main de ces hommes célèbres qui les découvrirent, si nous ne savons nous les appliquer et les identifier en quelque sorte avec nous. — Vaincre les sens, soumettre le cœur, s'assujettir toutes les facultés de l'âme, telle est donc la première obligation de l'homme et le premier ouvrage de l'esprit. »

Mais pour le magistrat, qui exerce un véritable sacerdoce, c'est un devoir plus pressant encore :

« Le magistrat ne vient point dans ces lieux augustes jurer à la face des hommes de remplir ses devoirs, sans se l'être d'abord juré à lui-même. Son premier soin est d'en parcourir le Code immense. Il se voit tour à tour homme, citoyen, ministre de la justice ; il examine ses différentes obligations sous ces aspects divers ; il prévoit les circonstances critiques où il sera plus exposé à les enfreindre et, d'avance, il se prépare des ressources, il s'essaye en idée à l'adversité et à la douleur, pour en triompher ; à la prospérité, pour qu'elle ne l'amollisse pas ;

à tous les dangers, pour n'en être pas surpris ; à tous les événements de la vie, pour qu'ils ne l'ébranlent point...

« Il ne se permettra donc rien qui puisse souiller son âme. En vain l'imagination et le cœur, conspirant pour les sens, jetteront, pour ainsi s'exprimer, le plaisir sur son passage ; nouveau Cyrus, il détournera les yeux, il ne verra point cette Panthée dont les charmes pourraient le séduire et il restera maître de lui-même.

« Tel doit être l'homme qui se dévoue aux affaires publiques, parce que, toujours tranquille, toujours de sang-froid, toujours égal à lui-même, n'abusant jamais des forces de son âme, il les a toutes prêtes dans l'occasion et ne manque jamais à son état, tandis que l'homme livré aux passions, tantôt emporté par le désir, tantôt épuisé par la jouissance, passe, comme s'il était dans les transports d'une fièvre brûlante, de l'agitation la plus impétueuse à l'assoupissement le plus léthargique ; dissipant en un instant les forces de son âme, comme le prodigue dissipe sa fortune, il ne lui en reste plus quand les affaires et les devoirs l'appellent. »

Le Chevalier ne veut pourtant pas que les graves Sénateurs de Savoie puissent se reconnaître en un pareil portrait et, bien vite, il s'écrie dans une habile transition oratoire :

« Peut-être, on murmure en secret de m'en-

tendre parler de passions à des hommes habitués à les vaincre, et à n'écouter que l'esprit, — obligés par état de rechercher et de punir dans les hommes qu'ils jugent les passions qui les font mouvoir. Messieurs, ce reproche vous honore et il est juste. Cependant ne cessons point de nous tenir en garde contre nous-mêmes; le sage marche en sûreté entre la confiance qui anime et la crainte qui décourage. Telle doit être la disposition habituelle de nos esprits. N'est-il pas des passions pour tous les âges? N'en est-il pas qui vieillissent avec nous? Combien d'hommes en cheveux blancs... (de Maistre et Salteur constatent sans doute avec satisfaction que le Chevalier n'a pas laissé *cheveux gris*)... baissent leurs mains tremblantes pour ramasser les hochets de l'enfance! Et qu'il est encore aisé, après avoir jugé comme Salomon à la fleur de ses ans, d'abandonner comme lui, sur le déclin de l'âge, les voies de la sagesse pour ne les reprendre jamais! »

L'orateur veut que l'esprit fasse servir à sa culture jusqu'aux défauts, ces *branches gourmandes* dont de Maistre demandait le retranchement; mais Roze tenait à la comparaison et il l'a maintenue sous une autre forme plus heureuse :

« Cette branche naturellement infructueuse que la serpe retrancherait sur un arbre vigoureux, un jardinier habile la conserve sur une

plante délicate ; son art bientôt la rendra utile, et peut-être quelque jour servira-t-elle à renouveler le tronc. Ainsi peuvent se diriger au bien ces affections qui, livrées à elles-mêmes ou au cœur, vicieraient l'âme tout entière, car il ne faut point en douter : toutes les facultés de l'âme, bien ordonnées, peuvent servir l'esprit. »

L'orateur se demande quelle doit être l'attitude du magistrat dans le monde : il veut qu'il soit grave, qu'il impose et ne sacrifie jamais aux frivolités du jour :

« On verra qu'il a médité d'avance sur tout, que pour s'exercer à la justesse, autant que pour s'instruire, il a établi au dedans de lui-même un tribunal rigoureux, où il juge en silence les hommes et leurs actions, les événements et les secrets ressorts qui les produisent. Avec quelle vénération il est reçu dans un cercle ! Il y partage le respect dû aux lois, parce que, habitué à les méditer, il ne donne, comme elles, que des décisions justes et précises. En sa présence, chacun devient circonspect et sensé, parce qu'il est honnête et judicieux. Devant lui disparaissent et le libertinage des discours, sûr et funeste témoignage de celui des mœurs, — et la frivolité qui se joue des expressions et des idées, de la vérité et de la vertu, pour surprendre la pudeur sans l'alarmer.

« Le caractère distinctif du magistrat, c'est la

réflexion : l'extérieur de gravité sous lequel le public se plaît à le voir n'en est que le signe. Le magistrat sera donc toujours grave, parce que son esprit est toujours réfléchi. En effet, l'idée d'un magistrat léger, qui rechercherait les folles prétentions du bel esprit, révolte : bizarre assemblage de l'homme qui doit penser le plus et de celui qui paraît penser le moins, s'il existait, il exciterait le cri de l'indignation plutôt que le souris railleur du ridicule. »

Mais le Chevalier va nous indiquer la pierre de touche de la valeur morale du magistrat ; et il y a là comme une réminiscence de certaine page de l'*Éloge de Victor-Amédée III :*

« Voulons-nous savoir si toutes ses affections sont également soumises à l'empire de l'esprit ? Suivons-le jusque dans ses foyers; c'est là que nous verrons son âme tout entière. Est-il complaisant et affable ? Répand-il autour de lui l'humanité et la paix ? — Disons, disons sans balancer qu'elle habite au dedans de lui; qu'il a su faire le bien et qu'il sait aussi s'applaudir intérieurement de l'avoir fait ; disons qu'il réfléchit et que la réflexion a épuré son âme. Mais s'il est atrabilaire et chagrin ; s'il se livre aux accès rebutants de cette morgue hautaine qui glace les cœurs et bannit la confiance, n'en doutons point : quelque passion secrète, peut-être le remords, trouble ses facultés; il a négligé l'esprit, il n'a pas assez médité.

« Comment le magistrat pourrait-il cesser un instant d'être père, époux, citoyen prévenant et gracieux? L'ami, le bienfaiteur des hommes voudrait-il hérisser de ronces le sentier par lequel il les conduit au bonheur? Quand il n'agit que d'après la mure délibération d'un esprit réfléchi, ne doit-il pas être, comme la loi même, sans regret, sans colère, sans passion? La justice, qui lui ordonne d'être grave, lui permet-elle jamais d'être farouche et dur? »

Le Chevalier veut que le magistrat, qui enseigne la délicatesse aux autres, en donne lui-même l'exemple, dût-il sacrifier ses propres intérêts :

« Ne perdons point encore de vue le magistrat devenu citoyen privé ; examinons-le dans la discussion de ses propres affaires ; ouvrons cet acte, qui vient de terminer des embarras de famille. S'il renfermait ces clauses de surprise que le magistrat condamne chez les autres ; s'il s'était prévalu des avantages de la science ou de l'ascendant de l'autorité pour tendre un piège à la bonne foi,... Citoyens! nous le livrerions à vos mépris. — Mais non, l'équité la plus scrupuleuse, le désintéressement, la candeur ont été ses premières lois. »

L'orateur examine enfin de quelle façon le magistrat doit ordonner sa vie :

« Toute la vie du magistrat doit se partager entre la solitude et le Palais. C'est ici qu'il agit,

et les instants qu'il doit y passer ne sont pas longs. Mais c'est dans le secret du cabinet qu'il médite; et qu'il faut méditer longtemps pour se préparer à bien agir !

« Faisons donc de la méditation notre occupation habituelle, notre élément, — s'il est permis d'ainsi s'exprimer. — C'est elle qui nous découvrira l'importance, la variété, toute l'étendue de nos devoirs ; c'est elle qui conduira l'esprit, à pas lents, mais sûrs, dans les retraites silencieuses, où la vérité se plaît à se cacher ; quand il faudra la chercher dans un chaos d'écrits volumineux et obscurs, — la honte du barreau, — la méditation saisira le fil, dirigera les idées et sauvera l'équité prête à s'égarer au milieu de ce dédale... »

Le Chevalier ne nous dit pas dans son journal de quelle façon les *robins* accueillirent cette sortie contre les *écritures* (1) qui n'étaient pas, paraît-il, un modèle de concision et de clarté; mais le barreau dut oublier bien vite ce coup de griffe en voyant le vieil homme qui gémissait sur les erreurs judiciaires reparaître chez le Chevalier au moment où il s'écrie :

« Quand il s'agira de constater un délit dont la preuve semble échapper dans la confusion des témoignages destinés à la former, la méditation se méfiera de ces maximes trop générales

(1) On appelait ainsi les actes au procès, les conclusions rédigées par les avocats.

que la précipitation de la paresse se hâte d'appliquer; elle calculera lentement les probabilités du fait d'après les circonstances les plus minutieuses de l'événement, d'après les affections générales du cœur humain, d'après le caractère particulier de l'accusé.

« Nécessaire au magistrat dans le silence du travail, la réflexion doit également diriger toutes ses déterminations ; elle arrêtera sur ses lèvres le secret qu'une indiscrète curiosité tenterait d'arracher ; et, quand l'intérêt ou le crédit viendront solliciter l'expédition prématurée de la cause du riche, elle revendiquera avec vigueur les droits du malheureux et du pauvre. »

Ici le Chevalier est obligé de faire une pause. Il aborde la seconde partie de son discours. — L'élévation de l'esprit et l'énergie constituent un autre effet de la réflexion sur l'homme en général et sur le magistrat en particulier.

« Magistrat, les devoirs sont bien dangereux et bien pénibles. Une foule de passions étrangères vous assiège : au dedans de vous-même, vous avez à redouter des passions, des préjugés, des faiblesses : que savons-nous ? La vertu même peut vous tendre des pièges ; vous pouvez ressentir une injuste commisération pour l'infortuné ou l'indigent. Eh bien, songez à ce qu'attendirent de vous ceux qui, les premiers, définirent la justice : « une volonté perpétuelle et constante de rendre à chacun ce qui lui est

dû ». Ils pensèrent que votre âme devait en être le sanctuaire ; ils ne surent la voir qu'en vous; ils la confondirent en quelque sorte avec vous.

« Dites donc avec transport : telles seront éternellement les dispositions de ma volonté ; je serai toujours juste. Passions, préjugés, faiblesses, — ennemis impuissants contre l'homme de courage! vous ne me résisterez point. Je vous opposerai toutes les forces de mon âme, et vous serez terrassés !... »

Pour le Chevalier, le magistrat doit avoir sans cesse devant les yeux l'image « des de Harlay, des L'Hospital et des d'Aguesseau ».

« Il doit incessamment planer à cette hauteur d'où il ne voit que la vertu et la gloire, bravant les passions et les faibles mortels qu'elles tourmentent, — comme du sommet des monts les plus élevés le voyageur satisfait respire un air subtil et pur, regardant sans terreur les nuages battus par les vents, allumer, en grondant, la foudre sous ses pieds.

« Placés assez haut pour que nos vertus puissent servir d'encouragement et de modèle ; garants du bonheur que les lois doivent procurer à la société ; protecteurs de l'innocence ; agents de l'autorité souveraine ; organes du Prince ; ministres, en quelque sorte, de Dieu même qui ne règne que par la justice, notre emploi n'est-il pas assez beau pour exciter la généreuse ambition de l'exercer dignement ? Et

le témoignage flatteur que nous pourrons nous rendre à nous-mêmes d'en avoir exactement rempli les devoirs ne sera-t-il pas une récompense suffisante des sacrifices qu'ils exigent ? »

Le magistrat sera rémunéré par le témoignage de sa conscience et par celui de l'opinion publique que le Chevalier appelle « ce tribunal incorruptible, appréciateur lent, mais éclairé, de nos talents et de nos vertus. »

Mais, dans cette opinion publique, l'orateur sait distinguer l'ivraie du bon grain :

« Ne confondons point, parmi les juges intègres qui le composent, ces hommes intéressés et vils qui croient acheter la faveur par un encens fastueux et précoce, ou payer la justice par des applaudissements exagérés.

« Ecoutons plutôt cet artisan laborieux et paisible qui jamais n'eut besoin de nous. Assis dans son atelier au milieu de sa famille, il voit passer un magistrat vertueux ; l'ouvrage qu'il faisait échappe de ses mains ; il s'écrie, dans la touchante simplicité d'une âme honnête : « Remercions le Ciel de nous avoir donné cet homme de bien pour magistrat ; je l'ai vu défendre avec chaleur les droits de l'innocence opprimée ; c'est lui qui a soutenu cet orphelin qu'on abandonnait. Mes enfants, quand je ne serai plus, il sera votre père. Puisse-t-il vivre longtemps ! » — S'il est ici quelqu'un qui dédaigne de tels éloges, qu'il ne vienne point

s'asseoir parmi nous, nous ne saurions l'estimer. »

Et ici encore nous retrouvons, sur les lèvres du Chevalier, comme un écho de la pensée de son ami de Maistre, lorsqu'il s'écrie, en parlant de l'indépendance du magistrat :

« Ne mettrons-nous pas au rang des motifs qui doivent élever notre esprit, la glorieuse prérogative d'être les défenseurs de la cause publique auprès du Trône ? — Amis sincères des rois, nous osons leur dire : « Cette loi découragera le laboureur, elle portera le discrédit dans le commerce ; les sources de votre puissance et de votre gloire vont tarir. » Heureux les peuples dont les magistrats disent avec confiance la vérité aux rois, et dont les rois aiment à l'entendre ! »

Mais, comme de Maistre, le Chevalier, satisfait de son temps, salue avec enthousiasme l'avènement, dans le gouvernement des choses humaines, des principes de la philosophie :

« Des idées consolantes et sublimes se développent ici devant nous. Tout ce qui nous entoure annonce l'ordre. Dans le monde moral comme parmi les êtres physiques, tout est proportion. Partout nous voyons les traces de la sagesse et de la justice du Créateur, à côté des preuves de sa puissance. Si nous ouvrons les oracles sacrés de sa bonté, nous y trouvons qu'elle récompensera jusqu'au désir du bien,

mais qu'elle proportionne aussi ses récompenses à ce qu'il en aura coûté à l'homme pour les obtenir. Quel encouragement pour le magistrat qui renonce à tous les plaisirs, à tous les agréments de la vie, à sa fortune, à son repos, à lui-même, pour se livrer tout entier à l'honorable fonction de maintenir la paix et l'ordre parmi ses semblables ! Quel prix de ses sacrifices et de ses travaux n'est-il pas en droit d'espérer !... »

« Le monarque sous lequel nous avons le bonheur de vivre ; ce bon Roi qui ne s'est montré à nous que pour justifier l'amour que nous lui portions, répand à pleines mains les bienfaits sur nous. Il met à la tête de nos provinces un homme digne de les représenter... »

Ici, le Chevalier entonne, en l'honneur du Gouverneur, la louange obligatoire que de Maistre et Salteur ne durent pas écouter sans échanger encore un sourire, en songeant à la *bastonnade ;* mais l'orateur s'échappe bien vite de ce passage difficile pour s'écrier :

« Ne nous lassons pas du spectacle magnifique du bien général : jetons sur la face de l'Europe un coup d'œil rapide. La raison publique s'éclaire ; le génie des grandes choses se déploie et prépare les jours prospères qui vont luire pour les générations futures. Partout l'agriculture renaît, le commerce s'étend, la législation se réforme, les systèmes de finance

deviennent plus économiques et plus simples. Tels sont les bienfaits d'une philosophie pleine d'humanité et de vues utiles. Puisse-t-elle conserver un respect inviolable pour les vérités sacrées qui sont au-dessus d'elle, — et ne toucher jamais qu'à des abus ! Ces grands objets élèvent l'âme. Nous ne voulons point être au-dessous du génie de notre siècle... »

Et afin que le magistrat soit à la hauteur de ce « génie de son siècle », l'orateur veut qu'il ne néglige rien pour acquérir la science, — car la science du droit confine à tout :

« Le magistrat doit tenir en main le flambeau sacré de la loi pour éclairer ses concitoyens. S'il prétend les conduire à la fausse lueur d'une jurisprudence toute arbitraire, il les égare et s'égare avec eux. Ministres de la justice, n'oublions donc jamais que son culte, comme celui de la Divinité même, doit être uniforme ; n'en laissons point altérer les dogmes augustes, étudions-les, approfondissons-les. Que ce précieux dépôt soit sans cesse sous nos yeux, ou plutôt, selon l'expression d'un empereur, conservons-le dans le secret de nous-mêmes. »

Le Chevalier fait un pompeux éloge de la science du droit :

« Laissons dire à un froid scoliaste que l'étude en est aride. Le magistrat habitué à la réflexion l'étudie en philosophe, en législateur ; il en saisit l'esprit ; il en généralise les

principes ; il en multiplie les conséquences ; il voit tout en grand. Admirable effet d'une science qu'on ose appeler ingrate ! Rappelant sans cesse l'idée de l'ordre et les principes indestructibles de la justice naturelle, l'étude des lois dispose l'esprit à les observer, comme l'étude de la géométrie le rend propre à cette science, en le portant à l'application. »

Mais, pour posséder véritablement cette science du droit, il faut, dit le Chevalier, l'étudier dans ses sources et, par conséquent, dans l'histoire du peuple romain. Il faut approfondir les rapports de l'Église et de l'État et chercher, au besoin, des lumières dans la législation des autres pays :

« Nous sommes les protecteurs de l'Église et les défenseurs de la discipline ; mais quelques maximes consacrées par l'usage et par une tradition respectable ne suffisent point à la singularité et à la multitude des questions nouvelles qui se présentent chaque jour : il faut être versé dans l'histoire de l'Église pour les résoudre, et, pour tenir une juste balance entre le Sacerdoce et l'Empire, il faut connaître les motifs, les conditions et les garants de l'alliance auguste qu'ils contractèrent autrefois.

« Nous devons conserver les privilèges et les coutumes ; mais les monuments qui les constatent sont épars dans de vieilles archives et livrés à la rouille du temps, semblables à ces

restes précieux des beaux-arts de la Grèce ou de Rome qu'on ne découvre qu'après avoir fouillé avec peine parmi des tas de ruines.

« Et quand il faut suppléer aux lois qui nous manquent, l'oubli du législateur autorisera-t-il la négligence du magistrat ? Non, sans doute, Messieurs. Au lieu de suivre les règles incertaines d'une équité purement naturelle, il cherchera les principes d'une équité légale dans les ouvrages d'un publiciste ou dans le code d'une législation étrangère.

« Ainsi l'histoire sacrée et l'histoire profane, la morale, le droit public, la législation des différents peuples, tout est du ressort de la science des lois ; tout est utile au magistrat qui veut orner son esprit de la science de son état. »

L'orateur réfute, en passant, le reproche que la « mollesse » pourrait lui faire de vouloir transformer la vie du magistrat en un labeur pénible et continuel. Et il reprend :

« Lâches sentiments, que le courage d'esprit réprouve ! Le délassement d'une âme forte, c'est de penser à ses devoirs ; son repos, c'est le témoignage intérieur de les avoir remplis. L'on ose appeler l'étude un travail ; c'est une jouissance, une volupté pour l'esprit. »

L'orateur voit, d'ailleurs, sur le siège le plus élevé du Sénat, dans le père de son ami Salteur, la vivante image de la science unie à la vertu :

« Tous les yeux, dit-il, se fixent sur le digne Chef de ce Corps auguste. C'est ici le triomphe de mon sujet : tout ce que la réflexion peut donner de justesse, tout ce que la méditation peut apprendre de la science des lois et de la science plus importante encore de la vertu, les plus excellentes qualités de l'esprit se réunissent à celles du cœur. Et cet esprit sublime et grand avec lui-même ne quitte point avec les autres le caractère extérieur de la simplicité. C'est celui de la vraie grandeur ; elle aime à se cacher. Quand les applaudissements flatteurs de son Prince l'honorent ; quand nos hommages la recherchent, quand la gloire l'environne de toutes parts, elle échappe à la gloire sous le voile dont la modestie se plaît à l'envelopper. »

Le Chevalier, on le voit, a fait amende honorable de ses petits péchés de jeunesse, alors que, dans son journal, il croquait irrévérencieusement Son Excellence le premier Président, à propos de la « Conspiration des épées »... Mais le Chevalier n'en a pas moins laissé son cœur au barreau, son premier amour, et, se tournant vers ses anciens confrères, il leur dit à la fin de sa harangue :

« Vous dont le ministère utile tient de si près à celui du magistrat, vous dont les occupations sont délicates et nobles, avocats ! vous ne venez point en reprendre l'exercice sans avoir sondé les dispositions de vos esprits. Vous

y avez trouvé la solidité et la justesse ; cultivez ces qualités précieuses, fruits heureux de la réflexion. Votre fortune la plus solide, c'est l'estime du public et votre propre estime. Cette fortune glorieuse, ce n'est point la multiplicité des affaires, c'est la manière de les expédier qui la produit: Que le travail du barreau ne prenne donc pas tous vos instants ! Occupez-vous surtout du moyen d'y réussir. Heureux de trouver dans les devoirs de votre profession des motifs capables de l'ennoblir, et dans les connaissances qui vous sont nécessaires, des ressources contre les passions qui l'aviliraient, — méfiez-vous des impressions du cœur, toujours dangereuses à votre état. Que votre talent, vos études, toutes vos forces conspirent de concert à élever l'esprit et à l'éclairer. Nous vous en devons cependant le témoignage honorable et nous le devons au public : en disant ce que vous devez faire, nous rappelons avec joie ce que vous avez toujours fait... »

La matinée s'avance... La harangue du Chevalier n'a pas duré moins d'une heure et a été écoutée avec la plus grande attention. Certains passages brûlants ont bien été soulignés des mines renfrognées de quelques *robes de velours* et du sourire approbateur des avocats ; mais, « en honneur », c'est un succès...

Joseph de Maistre jouit de son œuvre et ne regrette plus les longues heures qu'il y a consa-

crées — L'orateur reçoit les félicitations de ses amis, et, au dîner d'usage que le Premier Président donne, à midi, en son hôtel, à toute la Compagnie, et qui se prolongc, de service en service, jusqu'à quatre heures de relevée, le Chevalier est le héros de la journée.

Joseph de Maistre marque d'une pierre blanche cette audience solennelle, puisqu'il a su préparer les voies du succès à un ami, et Roze pense, assurément, s'il n'ose l'écrire, que son discours sur la *Culture de l'esprit* restera le plus beau joyau de sa couronne oratoire.

CHAPITRE XIV

DANS LES NUAGES

Xavier de Maistre à son retour de la Bauche. — A vingt ans. — Un volontaire au régiment de la marine. — Loisirs de garnison. — Les premières lettres de l'alphabet aérostatique. — Le *Voyage du Casin*. — L'entreprise du chevalier de Chevelu. — Une satire bourgeoise. — Le *Prospectus*. — Premier essai. — Lamentable échec. — Les railleries de l'*Ermite du Nivolet*. — L'ascension du 6 mai 1784. — Le parc de Buisson-Rond. — Xavier jugé par Lamartine. — Les impressions d'un voyageur aérien narrées par l'auteur du *Voyage autour de ma chambre*. — La descente. — Délirant accueil. — Le triomphe. — Joseph de Maistre et son amitié pour Xavier. — Un oubli des « bons Allobroges ». — *Sic itur ad astra*.

I

En 1784, Xavier de Maistre n'était pas encore, comme il l'écrivait plus tard, « refroidi par l'âge(1) » : il avait vingt ans... Le séjour de la Bauche lui avait décidément porté bonheur : l'ancien *Ban* de l'hôtel de Salins était méconnaissable et faisait honneur aux méthodes pédagogiques de l'abbé Isnard. Celui-ci, tout en formant l'âme de son élève, n'avait rien négligé pour donner

(1) Archives de Pieuliet. — *Lettre inédite* de Xavier de Maistre à Mlle Jenny Bernard du 17 mars 1835.

l'essor à cette intelligence, volontaire et rétive, qui semblait éprouver comme un malin plaisir à dissimuler, sous un masque apparent d'indifférence et de pesanteur, les trésors de finesse, de séduction et de grâce dont elle était douée. Un programme complet d'études fut suivi par le jeune étudiant : français, latin, grec, histoire, littérature, mathématiques, physique, chimie(1), car le bon curé était un véritable encyclopédiste..., mais non à la façon de Diderot. Xavier s'était métamorphosé à son heure de chrysalide en papillon, et, quand il quitta le précepteur dévoué qui lui avait ainsi ouvert les portes du monde où l'on pense, il emportait, comme bagage, une érudition peu commune servie par un talent qui s'ignorait encore, mais qui devait placer bientôt son heureux possesseur, en bon rang, dans le monde où l'on écrit...

Les cadets de Savoie n'avaient alors que deux chemins à suivre ; l'aîné étant d'ordinaire le seul héritier institué, le seul appelé à recueillir la fortune et à continuer les traditions de la famille, il ne restait aux puînés d'autres ressources que le cloître ou l'armée. Si leur vocation religieuse était sincère, tout allait à merveille. S'ils ne l'avaient pas, il leur fallait quérir fortune à l'étranger ou s'engager au service du Roi.

(1) M. Luc Rey. — *Xavier de Maistre, sa vie et ses ouvrages.*

Xavier, bien qu'ayant, pendant de longues années, servi la messe au curé de la Bauche, n'avait aucune velléité d'entrer à l'abbaye de Talloires, ni de s'enfermer au couvent des dominicains de Chambéry. Les austérités de la vie religieuse n'étaient pas faites pour plaire à cet irrégulier : à dix-huit ans il s'engagea donc en qualité de cadet (1) au régiment de *Real-Navi* (2), qui tenait alors garnison à Chambéry (3). Or, que faire au quartier à moins que l'on ne songe ?... Le jeune cadet trouvait probablement que, pour la monotonie, le pavé de Chambéry (4), ne le cédait en rien aux prés de la Bauche où jadis son crayon croquait les moutons broutants. La mer lui manquait, la montagne l'écrasait, — il voulut monter dans les airs avant d'entreprendre *le Voyage autour de sa chambre*.

La navigation aérienne était précisément à l'ordre du jour. Les frères Montgolfier venaient

(1) L'institution des *cadets*, qui fonctionna dans le royaume de Sardaigne jusqu'au règne de Charles-Albert, était destinée précisément à faciliter l'accès de la carrière militaire supérieure aux jeunes gens de famille noble.

(2) Le régiment d'infanterie de la *Marine royale*.

(3) M. Luc Rey. — *Xavier de Maistre*.

(4) *Correspondance* — *passim*.

d'épeler la première lettre de l'alphabet aérostatique en essayant de gonfler un ballon à l'aide de la fumée produite par la combustion d'un mélange de paille mouillée et de laine. L'expérience des « chars flottants » avait eu lieu à Annonay, le 4 juin 1783 ; la montgolfière s'était élevée à 500 mètres et cette ascension menait grand bruit en France et par conséquent en Savoie, où se répercutaient tous les échos de France.

Pourquoi ne pas en faire autant? — se dit le chevalier de Chevelu, l'un des « talons rouges » de la jeunesse chambérienne; cependant, il avait compté sans son hôte, ou plutôt sans son père, qui lui interdit « d'explorer l'Empyrée ». Survint Xavier, à qui l'idée sourit et qui jura bien d'aller, coûte que coûte, faire une visite de politesse à ces nuages qui coiffaient si souvent la crête auguste du Nivolet, à ces nuages floconneux que son imagination vagabonde aimait tant à suivre dans l'espace.

Sans perdre de temps, le monde aristocratique, que la nouveauté et la hardiesse de l'aventure enthousiasmaient, se mit à l'œuvre. Chacun y apportait sa part d'activité et de bonne volonté: les femmes avaient improvisé un salon de couture, les hommes faisaient la propagande autour d'elles et dissertaient, à perte de vue, sur les chances bonnes ou mauvaises de l'entreprise. Xavier attendait tranquillement son heure et,

faute de pouvoir le suivre dans ses nuageuses expéditions, Joseph allait en ambassade à Genève auprès de Bénédict de Saussure, pour consulter le célèbre physicien et mettait sa plume au service des nautoniers.

Ce fut lui qui, en collaboration avec Xavier, se chargea de rédiger le programme, l'appel aux salons chambériens, pour couvrir les frais de l'entreprise. L'écrit forme une jolie plaquette, devenue très rare (1). On y retrouve à la fois du Joseph et du Xavier, comme plus tard dans la fameuse description d'une soirée sur les bords de la Néva. Il y a là des éclairs de la verve, de l'imagination puissante, du style nerveux de Joseph se mariant à l'esprit, à la fraîcheur de coloris, à la finesse des nuances, à la délicatesse de sentiments qui caractériseront bientôt l'amant platonique de Mme de Hautcastel. Mais c'est la marque, c'est la griffe de Joseph, le véritable « notaire du contrat », qui prédomine, et elle est aussi galante, sur ma foi, que celle du jeune Xavier... Écoutez :

II

« Considéré seulement du côté du spectacle, quel autre peut être comparé à celui du grand

(1) Elle a été rééditée en 1874 par M. Jules Philippe.

aérostat qui s'élève et vole majestueusement, chargé de plusieurs voyageurs ? L'homme est affamé de sensations vives : eh bien ! nous en préparons au public, d'un genre inconnu jusqu'à nos jours ; et si l'on joint à l'intérêt naturel de la chose, une foule d'agréments qui en seront la suite et qu'il est aisé de pressentir, on conviendra que le jour de l'expérience devra être écrit au nombre de ceux où l'art aura su le mieux amuser notre existence. »

Après cette entrée en matière quelque peu solennelle, l'auteur s'adresse au public féminin qu'il a l'ambition de conquérir :

« Mais l'idée du spectacle que nous projetons, dit-il, nous conduisant par un penchant invincible à ce qui doit en former le principal ornement, nous ne finirons point sans faire à la plus belle moitié de la société un hommage particulier de notre expérience.

« C'est surtout aux dames que nous consacrons cette entreprise : c'est elles que nous assurons des précautions scrupuleuses que nous avons prises pour que le plaisir de l'expérience ne puisse être acheté par un malheur, pas même par le plus léger inconvénient. Nous pouvons les assurer que l'expérience aérostatique, exécutée avec prudence, n'entraîne aucun danger ; qu'elle n'effraye que les yeux et que, quand un sylphe malfaisant viendrait dans les airs renverser le réchaud, le ballon aurait toujours un

parasol de 55 pieds de diamètre qui nous ramènerait les voyageurs sains et saufs. »

L'auteur ne veut pas, d'ailleurs, que « les âmes sensibles » de ses aimables compatriotes soient soumises à une trop rude épreuve et il s'applique à les rassurer par d'habiles ménagements oratoires :

« Mais, comme il est important de prendre des précautions d'avance contre un excès de sensibilité aussi honorable pour nos dames qu'il serait décourageant pour les navigateurs aériens, nous les invitons à jeter de temps en temps un coup d'œil sur nos travaux dont la partie la plus essentielle ne saurait avoir de meilleurs juges. Puisqu'elles savent encore allier aux qualités qui font les délices des cercles, toutes celles de la *femme forte*, nous ne leur parlerons point une langue inconnue en les priant de venir admirer la force de notre *toile écrue ;* l'égalité et le mordant des différents *points de couture ;* la rondeur des *ourlets* et nos immenses fuseaux assemblés à *surgets*, jetant au dehors deux vastes *remplis* qui vont s'unir pour recevoir et fixer sous une couture *rabattue* des cordes robustes, fières de supporter cette galerie triomphale, d'où l'homme, perdu dans les nues, contemple d'un seul regard tous les êtres dont son génie l'a fait roi. »

Et après cette incursion dans le domaine de la couture, l'auteur parle en maitre et déclare qu'il *ne veut pas* de crises de nerfs :

« Après tant de précautions, continue-t-il, nous avons droit d'attendre que le voyage aérien ne causera à nos dames que cette douce émotion qui peut encore embellir la beauté ; ainsi nous ne voulons absolument ni cris, ni vapeurs, ni évanouissements : ces signes de terreur, quoique mal fondés, troubleraient cruellement de galants physiciens ; et les trois voyageurs, qui ne manqueront point, en quittant la terre, d'avoir encore l'œil sur ce qu'elle possède de plus intéressant, seraient inconsolables si leurs trois lunettes *achromatiques*, braquées sur l'enclos, venaient à découvrir quelque joli visage en contraction.

« Les modernes *Astolphes*, armés comme l'ancien, mais pour un tout autre usage, d'un bruyant cornet, l'emboucheront en prenant congé des humains, pour crier, d'une voix ferme et retentissante : « Honneur aux dames ! » — Mais ils se flattent un peu que cette formule des anciens tournois amènera la douce cérémonie qui terminait ces brillantes fêtes et qu'à leur retour sur terre, on ne leur refusera point l'*accolade*. »

Ayant gracieusement évoqué le souvenir de l'ancienne chevalerie, l'auteur ne dissimule point que les aéronautes veulent s'illustrer auprès des dames par un exploit sans précédent :

« Les gens sévères nous blâmeront-ils d'avoir ainsi perdu de vue la physique et les décou-

vertes, pour contempler si longtemps des êtres qui n'ont rien de commun avec les *ballons* que de faire tourner les têtes ? — Non, sans doute, et nous craignons même qu'on ne voie dans toute notre galanterie qu'une politique fine, qui marche à son but par une voie détournée, en intéressant au succès de ses vues une des grandes puissances de l'univers. Au fond, cette attraction en vaut bien une autre ; et, dans la noble ambition qui nous anime de favoriser le goût des sciences par tous les moyens possibles, pourquoi ne mettrions-nous pas les *Grâces* du parti des *Muses* ?

« A Chambéry, ce 1er avril 1784. »

III

Les préparatifs de l'ascension furent le gros événement mondain durant l'hiver de 1783 à 1784. Ce fut le 1er janvier, en guise de surprise et d'étrennes, que le *Prospectus*, enrubanné de faveurs roses, comme une boîte de chocolat de Turin, circula entre les jolies mains des dames de l'aristocratie et fit la conquête des salons... La bourgeoisie boudait, mécontente, selon son habitude, de n'être pas admise à ce divertissement de haut goût. Elle s'en vengea, non sans esprit, à coup de satires, et le programme

avait à peine fait son apparition, qu'un poète du crû chansonnait déjà les futurs imitateurs de Montgolfier dans une pièce où il raillait l'entreprise de la noblesse... Le chevalier Roze, éclectique, s'empresse de la recueillir et de l'annexer à ses tablettes (1). Peut-être, malgré sa profonde amitié pour Joseph de Maistre, n'était-il pas loin de partager le scepticisme moqueur de la bourgeoisie au sujet de la prochaine ascension. Quoiqu'il en soit, voici la satire, et il faut bien convenir qu'une petite ville où l'esprit courait ainsi les rues, vêtu légèrement à la mode du jour, n'était pas la première venue et que les Maistre ne s'y trouvaient pas dépaysés...

LE VOYAGE DU CASIN

Un pied-plat à rouges talons,
Au Casin parlant de ballons,
Disait : « Il faut mettre à la voile ;
Et pour vivre loin des bourgeois,
Nobles compagnons, faisons choix
D'une planète ou d'une étoile...

« Soit, — dit certain Olibrius,
Allons habiter Syrius :
C'est le plus éloigné des astres ;
Et pour arriver à bon port,
Procurons-nous un passe-port
Des Montgolfier et des Pilastres. »

(1) Archives de Saint-Genix. — *Pièce inédite.*

Un projet aussi bien trouvé,
Mis au scrutin, est approuvé
Par le nombreux aéropage.
En conséquence est résolu
Qu'avant l'an et jour révolu
On entreprendra le voyage.

Un gentil-homme magistrat (1)
Dresse les clauses du contrat
Et donne le plan de la barque ;
Le reste, sans distinction,
En signe d'approbation
Au bas de l'acte fait sa marque :

« De bouffantes et de *juppons*,
De robes, manteaux et pompons,
On fabriquera la machine ;
Et pour ne rien craindre en chemin,
On renforcera son échine
De patentes de parchemin.

« On fera brûler, par raison,
Les titres de chaque maison ;
Et de ces chartes allumées
Pour remplir tout ce taffetas
Et pour lui tenir lieu de gaz,
On conservera la fumée

« Point de porteurs, point de cochers,
Pour matelots ni pour nochers ;
Cette canaille malitorne,
Abandonnant le droit chemin,
Pourrait mener d'un tour de main,
Les voyageurs au Capricorne.

---

(1) Il s'agit évidemment ici de Joseph. Le contrat, c'est le *Prospectus*. Cette pièce, jusqu'ici inconnue, donne ainsi raison à la perspicacité de M. Luc Rey qui, en 1863, soutenait déjà que le programme de l'ascension devait être l'œuvre de Joseph de Maistre.

« Notez qu'on ne séjourne pas
Sur les coteaux, ils sont trop bas,
Ni sur les montagnes chenues ;
Quand une fois on prend l'essor,
On est bien près de terre encor,
Si l'on n'est plus haut que les nues.

« Côtoyant la lune en son plein,
Sans attendre le lendemain,
On entrera dans quelque golfe ;
C'est là qu'on trouve le bon sens;
Il est bon d'en prendre en passant
Comme en prit autrefois Astolphe...

« On passera vers le minuit
Dans les lieux où le soleil luit,
Décrivant de jour son ellipse.
Quelque lustre qu'on puisse avoir,
Il est à propos de savoir
Qu'aisément cet astre l'éclipse.

« La pique en main, le divin Mars
Du sexe attire les regards
Et fait admirer sa puissance,
L'homme n'a pas l'esprit si fort :
De Vulcain redoutant le sort,
Il fuit sa maligne influence.

« Jupiter, dieu, cygne ou taureau,
Supplanterait tout hobereau ;
Il plairait sous la peau d'un âne ;
Éloignons-nous du séducteur ;
Car entre nos dames d'honneur
Il trouverait plus d'une Jeanne.

« Dans Saturne un mari jaloux
N'a pas peur de la dent du loup ;
Saturne est un pauvre Jocrisse ;
Mais la femme, en un lieu si froid,
Auprès d'un dieu si maladroit
Dans trois jours prendrait la jaunisse.

« Il faut diriger à l'instant
Vers une comète en montant,
Dût-on dériver d'une lieue ;
Car telle marquise aux beaux yeux
Peut avoir besoin de cheveux,
Et telle perruque de queue.

« N'approchons pas des animaux,
Ours, poisson, chien, serpent, chevaux,
Et d'autres dont le ciel fourmille ;
Le bourgeois en levant les yeux,
Dirait, en nous voyant aux cieux ;
« Ils sont au sein de leur famille ! »...

« Qu'on s'enfle tous dans Syrius,
Comme autant de Vitellius,
Pour que le monde nous discerne ;
Autrement, là haut dans les cieux,
Nous ne figurerions pas mieux
Qu'un sabot dans une lanterne. »

Le tout est ainsi convenu
Sous la peine d'être tenu
A mille écus, sans rien rabattre ;
Fait et prononcé le premier
Du nébuleux mois de janvier
L'an mil sept cent quatre-vingt-quatre.

IV

Les organisateurs de l'ascension ont eu le bon esprit de ne pas s'émouvoir des traits du poète railleur. Du 1er janvier 1784 à la fin de l'hiver, on a travaillé avec ardeur, et la montgolfière est sortie tout armée, toute prête à

s'envoler du chantier aristocratique où elle avait vu le jour.

Une première expérience eut donc lieu dès le 22 avril 1784. Un immense concours de spectateurs est réuni dans le parc de Buisson-Rond. Hélas ! déception cruelle !..... Le ballon, au moment de s'élever, s'aplatit piteusement contre terre ; et le lendemain, un « bon Allobroge », sous le pseudonyme de *Philarète, l'hermite du Nivolet,* publiait sur l'échec des imitateurs de Montgolfier une satire, celle-là en prose, qui débutait par cette entrée en matière, pleine de raillerie :

« Vous avez sans doute vu quelquefois des spectacles de baladins-voltigeurs, où, après les tours de force de l'un des maîtres de l'art, Paillasse, s'efforçant de les imiter, vient gambader non pas dessus, mais dessous la corde et termine ses singeries par une culbute en moulinet du haut du théâtre. Tel est, au vrai, le rôle que vient de jouer, à son premier essor, le *ballon* de Chambéry. Ce ballon, prôné d'avance avec tant d'emphase et avec tous les honneurs du fanatisme par l'auteur du *Prospectus ;* ce ballon qui, suivant l'article inséré dans la *Gazette de Berne* du 3 avril, devait porter trois intrépides voyageurs bien déterminés *à ne pas s'élever pour redescendre au bout de quelques minutes ;* ce ballon qui promettait un magnifique spectacle, lequel, d'après la garantie du même avis,

ne serait acheté par aucun malheur, ni même par aucun inconvénient ; ce merveilleux ballon est malheureusement mort à l'instant de sa naissance : *parturient montes...* »

Le « sévère censeur » ne s'en tient pas à sa réminiscence du vieil Horace ; il enfonce le fer dans la plaie et détaille, avec une joie malicieuse, les péripéties de l'ascension manquée :

« Après s'être fait longtemps attendre, parce que son enfantement a été long et laborieux, enfin le jour de son ascension présumée a été indiquée pour le 22 de ce mois. Ce jour avait été préconisé dans le *Prospectus* comme *devant être écrit au nombre de ceux où l'art aurait le plus amusé notre existence.* Aussi, sur la parole de l'auteur, un concours immense de spectateurs de tout rang et de tout âge s'est rendu au lieu de la scène. Les uns étaient épars sur les coteaux voisins, où ils formaient des groupes agréablement mélangés avec les rochers et la verdure qui leur servaient de tapis et de sièges. Les autres, par le privilège de leurs billets, avaient été admis dans l'enclos de *Buisson-Rond.* Cette troupe d'élus était composée de la meilleure compagnie de la ville en hommes et en femmes. Celles-ci, comme de droit, en faisaient le principal ornement. »

La mise en scène, on le voit, est pleine de vie. Les dames ont répondu à l'appel des « nau-

tonniers ». Elles attendent, palpitantes : que va-t-il se passer ?...

« Le ballon, qui s'était enflé de bonne grâce le matin à onze heures, promettait, malgré plusieurs vices dans sa construction et ses accessoires, un heureux succès pour l'après-midi. Le temps était calme, le ciel couvert ; point de soleil, nulle apparence de pluie. Les vœux empressés des spectateurs hâtaient le départ du ballon. On l'apprête, on le chauffe et le réchauffe. Les voyageurs courageux enjambent la galerie ; mais, aussi rétif qu'un cheval poussif et revêche, il s'obstine à ne pas bouger et demeure immobile. Enfin, à force de le rôtir et de le bourrer de fagots, il se traîne avec peine, avec l'aide de cent bras, sur les bords de l'estrade. A peine ce soutien lui a-t-il manqué, qu'au lieu de s'élever, il s'est prosterné humblement contre terre. Cependant, par un mouvement convulsif, près de son agonie, au moment où il allait frapper le gazon, il s'est soulevé assez haut pour faire la cabriole et tourner en moulinet sur lui-même... »

L'ermite du Nivolet est décidément sans pitié ; mais son humeur sarcastique n'est point apaisée. Il se donne, en rappelant les pompeuses promesses de l'invitation aux dames, le féroce plaisir de dépeindre la déception des spectateurs :

« A la vue de ce désastre, les dames, auxquelles le galant auteur du *Prospectus* avait

annoncé que le spectacle du voyage aérien ne leur arracherait *aucun signe de terreur, ni cris, ni vapeurs, ni évanouisssments*, et ne produirait tout au plus en elles que cette *douce émotion qui peut encore embellir la beauté ;* les dames, *la plus belle moitié de la société*, ce sexe enchanteur qui, comme l'auteur le dit plaisamment, partage avec les ballons le privilège de faire tourner les têtes, les dames, dis-je, ont éprouvé ces mouvements violents qui mettent *les plus jolis visages en contraction*. On a vu leurs roses se changer en lys, leur douce émotion dégénérer en palpitation oppressive, leurs jambes fléchir. La plupart de celles qui n'avaient pu trouver place sur les bancs disposés autour de l'enceinte ont été obligées de se jeter sur le gazon pour y reposer leur faiblesse. Pendant cet instant critique, un morne silence régnait sur toute la scène. Les visages portaient l'empreinte de la consternation. Les voyageurs, ainsi que leurs coopérateurs, se retiraient confus et déconcertés. Autant leur entrée avait été triomphante, autant leur retraite était humble et triste. »

Philarète, après avoir constaté l'échec, en recherche les causes :

« Des observateurs physiciens ne manqueront pas d'assigner pour cause de la chute de cet infortuné ballon, le vice de la force motrice ou *gaz*, qui devait procurer son ascension, vice provenant du choix défectueux et de la qualité des combustibles ; le poids excessif de la galerie,

son défaut d'équilibre dans la suspension ; le peu d'adhérence du papier collé sur la toile formant l'enveloppe du ballon ; l'étranglement du col en trompe allongée, ajoutée à sa partie inférieure... etc. A ces vices de construction, ils joindront ceux de la manœuvre dans les opérations ; la précipitation avec laquelle on avait introduit le feu dans le ballon, dont l'air intérieur n'était pas suffisamment raréfié ni dégagé d'air atmosphérique au moment où on tenta de l'élever ; le peu d'expérience dans ce travail de la part des coopérateurs ; le défaut d'intelligence et d'accord dans les ouvriers mercenaires qu'on a été obligé d'employer, lesquels contrariaient souvent la manœuvre au lieu de l'aider, etc....

« Quant à moi, sans avoir prévu ces différents obstacles, j'avais présagé d'avance la chute du ballon, d'après les seuls emblèmes dont ses flancs étaient décorés. »

Philarète rappelle que, sur l'un des côtés, était peinte une Minerve maussade présentant un bouclier orné de la tête de Méduse à « un vilain cochon », et, de l'autre, foulant un petit globe, un personnage que l'auteur a pris pour... un ramoneur. Sur la toile, était imprimé ce quatrain :

L'homme que j'inspirais d'une sublime audace
Avait dompté les mers et mesuré l'espace ;
De la foudre en courroux il dirigeait les feux,
Aujourd'hui, sur mon aile, il plane dans les cieux.

« Il convient, dit l'ermite, d'être modeste

même après le triomphe, à plus forte raison lorsqu'il est encore à venir et incertain ». — Il souhaite cependant qu'en guise de consolation les dames ne refusent pas à l'auteur du galant *Prospectus*, *l'accolade* qu'elles accordaient autrefois pour des témoignages de dévouement souvent plus équivoques. « S'il l'obtient, on pourra dire avec raison que les Grâces ont récompensé le favori des Muses... »

V

L'honneur était en jeu. Les aéronautes voulurent prendre leur revanche, et, le 6 mai 1784, le ballon de Chambéry s'éleva majestueusement vers les nues, emportant dans sa frêle nacelle, Xavier de Maistre et Louis Brun, l'organisateur technique de l'ascension. Cette fois, le succès fut complet et, quelques jours après, sortait des presses de l'imprimerie Gorrin cette épître où Xavier raconte sa visite aux nuages (1)...

---

(1) Voici exactement le titre de cette curieuse plaquette :

Lettre
de Mr de S...
à Mr le comte de C... off... dans la
L... des C...

Ne devine-t-on pas déjà, dans cette première œuvre, celui dont Lamartine a dit (1) :

« Xavier est le Sterne et le Jean-Jacques Rousseau de la Savoie ; moins affecté que le premier, moins déclamateur que le second. C'est un génie familier, un causeur du coin du feu, un grillon de foyer champêtre... C'est ce qu'on appelle, dans la langue française, un amateur ; mais un amateur immortel, grand artiste sans art, grand écrivain sans école : la nature en tout, c'est-à-dire le souverain maître... »

---

contenant une rélation de l'Expérience
Aérostatique de Chambéry.

E sale in verso il ciel via più leggiero
Chè l Girifalco a cui leva il capello
Il mastro a tempo, e fà veder l'angello.
ARIOSTO. 4. 46

Chambéry
De l'Imprimerie de M. F. Gorrin, Imprimeur du Roy.
Et se vend, chez F. Puthod, libraire-relieur,
Rue Saint-Dominique.

Avec permission. 1784.

(*Bibliothèque de M. Emmanuel Dénarié.*)

(1) *Harmonies poétiques.*

Laissons la parole « au grand artiste sans art » :

« Dès trois heures du matin, le ballon était gonflé par un feu léger, mais constamment soutenu... A six heures, le public se rendit dans l'enclos de Buisson-Rond : tout était disposé pour le départ ; le feu pétillait dans le fourneau et les cordes bandées disaient : « Tout ira bien. »

« M. Brun, en chemise (1) sur l'estrade, donnait ses ordres; mais on ne voyait qu'un voyageur : le chevalier Maistre, en uniforme, se croisait les bras et ne montrait aucun projet. Cependant, M. Brun saute dans son panier, et son compagnon de voyage, faisant le tour du ballon, s'approche du sien et se déshabille. Il faut noter que, par la disposition des lieux, le public n'occupait guère que deux côtés de l'enclos; et le panier destiné au voyageur anonyme était placé dans une direction opposée à la foule; il put donc s'y jeter sans être aperçu de beaucoup de monde, et, au lieu de se tenir debout, il s'y coucha et se couvrit d'une toile. Dans ce moment, une des cordes qui suspendait son panier sauta tout à coup, sans doute parce que le ballon commençait à s'élever insensiblement et que la corde, n'ayant pas été scrupuleusement égalisée aux autres, se trouva trop courte et

(1) En bras de chemise.

porta tout le poids. Mais le voyageur s'étant assuré par un léger examen que les autres cordes suffisaient à sa sûreté, il ne jugea point à propos de perdre le temps en réparations inutiles et d'alarmer peut-être les esprits. Alors, son frère, qui était sur l'estrade, toucha les cordes, lui dit un adieu laconique et vint se mêler à la foule. Enfin, l'instant désiré arrive, le grand câble avait disparu ; le ballon, parfaitement gonflé, faisait des efforts visibles pour s'échapper ; tous les cœurs palpitent ; toutes les lunettes sont en l'air... »

Cette fois, le ballon ne s'est pas piteusement aplati à terre ; Xavier est dans la nacelle, Joseph lui a serré la main en lui disant adieu, jusqu'au revoir... Il va partir, il part, il plane... Quel changement de décor et quel cri de triomphe !...

« Tenterai-je de vous peindre la sensation universelle? Non! Il n'y a qu'un ange ou un sot qui puisse l'entreprendre. Mais vous, mon cher Comte, qui réunissez à tant de talents celui de la peinture, que vous possédez à un si haut degré de perfection, écoutez-moi ! Broyez vos couleurs ! Prenez votre toile, vos pinceaux : je veux vous offrir un modèle digne de vous. Voyez dans l'enclos ces jeunes personnes fixant des yeux humides sur ce ballon qui fuit comme la flèche. Peignez-moi cela ! Faites-moi voir sur ces visages la pâleur de la crainte, l'extase de l'admiration et le sourire de la tendresse ; ren-

dez-moi ce sentiment qui les suspend sur leurs sièges, et ce geste machinal qui va chercher le ballon dans les airs, qui le soutient, le dirige et lui défend de tomber sur les rocs. Allons ! mon cher ami, courage ! Soyez sublime, soyez vous-même ! Et que vos tableaux disent comme vos modèles : « Mon frère est là ! »

« Mais vous allez me dire que vous n'êtes ni un ange, ni un sot : continuons. — A quelques toises d'élévation, M. Brun se tourne sur l'enclos et salue l'assemblée avec beaucoup de sang-froid. Son compagnon, sentant qu'il était temps de quitter sa première attitude, se lève, prend le porte-voix et, fidèle aux promesses du *Prospectus*, il crie de toutes ses forces : HONNEUR AUX DAMES ! Mais il ne fut guère ouï que des hauteurs voisines, car, dans l'enclos, on pouvait dire, presque au pied de la lettre :

« Dieu, pour se faire ouïr, tonnerait vainement... »

Ici, Xavier rappelle avec orgueil qu'il a eu l'honneur d'être salué, pendant son ascension, par les batteries de tambours de son régiment qui, partant de Chambéry, fournissait sa première étape :

« Dans ce moment, par le plus heureux hasard, le Régiment de la Marine défilait le long des murs de Buisson-Rond, qui bordent,

comme vous savez, la grande route de Piémont. Le ballon passa précisément au-dessus du bataillon et les tambours battirent aux champs... »

Le voyage aérien est commencé. Les courageux navigateurs, oubliant la terre, ne tardent pas à être absorbés par les soins à donner à la direction de leur « char flottant » :

« Arrivés à une très grande hauteur, un léger courant les entraîne lentement du côté de Challes, dans la direction nord-est du lieu du départ. Malgré ce malheureux calme qui avait duré douze minutes et malgré la faiblesse du vent qui s'élevait, le bon état de la machine et la sécurité parfaite des voyageurs leur faisaient entrevoir un succès, peut-être sans exemple. Mais comme il faut toujours que, dans ces sortes d'occasions, on commette quelque faute par défaut d'expérience, on s'était trompé sur la quantité des combustibles nécessaires : 180 livres de bois paraissaient une provision suffisante. On était dans l'erreur, et cette erreur a rendu l'expérience beaucoup moins brillante.

« D'abord les voyageurs s'amusèrent à faire la conversation et à contempler la beauté du spectacle qu'ils avaient sous les yeux. Durant cet accès d'admiration, le feu déclinait et le ballon baissait; on crut même dans l'enclos qu'il allait toucher terre ; mais les voyageurs, s'apercevant qu'ils avaient baissé, ranimèrent le feu, et bientôt on les vit se relever. La plus haute

ascension, marquée par les observateurs, fut de 506 toises ; néanmoins (tout orgueil à part), les Argonautes aériens ont quelque doute sur cette estimation. Assurément, rien n'égale la haute considération dont ils font profession pour les *graphomètres* et pour les tables des *sinus*; mais quand ils songent que les signaux dont ils étaient convenus pour marquer l'instant où ils voulaient être lorgnés, n'ont point été aperçus ; que l'un des observateurs s'est vu forcé par les circonstances d'observer presque perpendiculairement dans une position embarrassante, quand ils se rappellent qu'ils ont vu au-dessous d'eux la dent de Nivolet, celle de Granier (1) et le roc de Chaffardon, ils croient (en attendant qu'on ait mesuré ces montagnes), s'être élevés au delà de *506 toises*. Le baromètre ne pouvait décider cette question. « Faites seulement vos observations, dit le chevalier Maistre à M. Brun, je me charge du feu. » — « Bon ! dit ce dernier, j'ai cassé mon baromètre. » (On n'en avait embarqué qu'un ; n'en dites rien, au nom de Dieu !) — « Et moi, reprit son compagnon, je viens de casser le manche de ma fourche ! »

« C'était là un contre-temps sérieux, car, au lieu de mettre tranquillement les fagots au

(1) Le Nivolet a 1553 mètres d'altitude, le mont Granier 1931.

foyer, il fallut les jeter dans l'espace, et le pauvre jeune homme, gêné par une pince de fer placée en saillie sur le bord intérieur du panier, manqua son coup et perdit trois fagots... »

Et pendant ce temps, que se passe-t-il à terre? Xavier va nous l'apprendre :

« Tandis que le ballon voyageait, la mère de M. Brun, qui n'avait pas eu le courage d'assister au départ, l'aperçut en l'air, du milieu d'une place où elle passait par hazard. — « Ah! mon Dieu! s'écria-t-elle, je ne verrai plus mon cher enfant! » — Elle ne le vit que trop tôt, car les provisions manquaient aux deux Phaétons. Pour plus grande sûreté et sur l'avis du célèbre physicien M. de Saussure, on avait réduit à deux le nombre des voyageurs : le filet était supprimé et la galerie allégée. On aurait pu augmenter considérablement la quantité des provisions. Le volume des fagots trompa les yeux; c'est à peu près la seule faute qu'on ait commise, mais elle était considérable. Furieux de se voir forcés de toucher terre avec un ballon parfaitement sain, les voyageurs brûlèrent tout ce qu'ils pouvaient brûler. Ils avaient une quantité considérable de boules de papier imbibé d'huile, beaucoup d'esprit de vin, de chiffons, un grand nombre d'éponges, deux corbeilles contenant le papier, deux seaux dont ils versèrent l'eau : tout fut jeté dans

le foyer. Cependant, le ballon ne put se soutenir en l'air au delà de vingt-cinq minutes et il alla tomber à la tête du marais de Challes, à une demi-lieue en droite ligne de l'endroit du départ, mais après avoir éprouvé dans son cours deux ou trois déviations assez considérables. »

Xavier, qui n'a pas oublié la satire de Philarète, est modeste « même après le triomphe ». La conclusion de son récit est, à coup sûr, moins ampoulée que les promesses prématurées du *Prospectus* :

« Telle est, Monsieur, l'histoire fidèle de notre ballon, intéressant peut-être, parce qu'il était supérieurement construit, parce qu'il s'est élevé avec une rapidité surprenante, parce qu'il ne portait que 44 ans, parce qu'il a été conduit avec assez de sang-froid et d'intelligence et qu'il n'a pas souffert la plus légère altération. Vous comprenez cependant, mon cher ami, que tout ceci est écrit sans la moindre prétention. Je ne parle que de ce qui nous intéresse et je n'en parle qu'à nos concitoyens ; et si quelque coup de vent (que je suis loin d'invoquer) portait ces feuilles au delà de la frontière, qu'elles attestent au moins que nous avons répété avec plaisir une expérience intéressante, mais que nous n'attachons aucune espèce de gloire à faire aussi bien que d'autres. »

Nous n'en avons pas fini avec les incidents de cette mémorable journée... Après le

tournoi, la récompense! Les aéronautes rentrent triomphalement à Chambéry. Et, dans la scène touchante du retour, nous allons voir encore paraître le président Maistre qui, malgré sa sévérité, pardonnera bien vite à Xavier son escapade, tandis que Joseph, heureux et rassuré, le serrera sur son cœur :

« A l'instant où le ballon toucha terre, un carrosse, conduit à toute bride, s'empara des voyageurs et fut bientôt suivi de tous les autres. On revint à Buisson-Rond, on fit monter les jeunes gens sur l'estrade, où ils furent présentés au public, fêtés, couronnés, par Madame la comtesse de Cevin, par Madame la baronne de Montailleur et par Madame de Morand, dont les charmants visages payèrent de la meilleure grâce la dette contractée dans le *Prospectus*. On remonta en carrosse; nos jeunes militaires trouvèrent plaisant de débusquer les cochers et de se mettre à leur place. Il fallait voir surtout le chevalier Galatei, avec une énorme moustache postiche, conduisant le carrosse des voyageurs ; c'était une gaîté, un enthousiasme, une aimable folie dont on ne se forme pas d'idée ; c'est dans cet équipage qu'on entra en ville, couronné de rubans et de feuillage, au bruit des tambours et des instruments : on parla beaucoup de *lauriers ;* mais j'observai que les voyageurs y répugnaient (ils en trouveront ailleurs) (1). Un grand

(1) Cette prédiction s'est réalisée pour Xavier, de glorieuse façon.

nombre de personnes de tout rang, parmi lesquelles se trouvaient tous les souscripteurs, précédaient les carrosses. Tout le cortège reconduisit d'abord le chevalier Maistre ; deux vieillards de vingt-cinq ans le tirèrent du carrosse et le portèrent sur leurs bras au Président, son père. Il n'est pas nécessaire de vous dire que ce bon papa était déjà averti du départ et de l'heureuse arrivée du ballon. On se rendit ensuite chez M. Brun ; malheureusement, son père était absent ; mais que manque-t-il à la tendresse quand on possède une mère ? Celle de M. Brun triompha du triomphe de son fils ; elle reçut les compliments et les embrassades de tout le monde et surtout des dames, qui ne pouvaient se lasser de contempler sa joie :

« O grand Dieu ! le cœur d'une mère
« Est un bel ouvrage du tien ! »

Après ce premier tribut payé à la famille, la fête devient générale et se termine par un superbe banquet. Au dessert, il n'y eut pas moins de dix toasts, dont l'un, à Philarète, eut un succès fou :

« De chez M. Brun, on se rendit chez Son Excellence Monsieur le Gouverneur ; il les reçut avec bonté et même il fit la grâce au chevalier Maistre de lui accorder un délai de deux jours pour se reposer et rejoindre à l'aise son régi-

ment. Un repas de quatre-vingt-dix couverts suivit toutes ces présentations ; il n'est pas possible de vous donner une idée de l'union et de la joie aimable et bruyante qui régnèrent dans ce banquet presque fraternel ; on y porta un grand nombre de santés, à l'anglaise ; autant qu'il m'en souvient, voici l'ordre des toasts :

« Le chevalier de Chevelu, qui manquait seul pour rendre la fête complète ;

« Les deux voyageurs ;

« Le président comte Maistre et Monsieur et Madame Brun, qui avaient fourni incontestablement les premiers matériaux de la fête ;

« Son Excellence Monsieur le Gouverneur, qui avait bien voulu honorer de son nom la liste des souscripteurs et nous accorder encore pour deux jours l'un des voyageurs ;

« Messieurs Montgolfier, dont le génie nous avait procuré le magnifique spectacle du matin et les plaisirs qui le suivaient ;

« L'auteur du *Prospectus*, sans doute à cause de sa bonne volonté ;

« Les dames, qui étaient accourues les premières au secours des voyageurs et les avaient favorisés des premières *accolades ;*

« Le comte de Saint-Gilles, major du régiment des dragons de Piémont, pour lui et pour les officiers de son corps, qui avaient pris un intérêt vraiment patriotique au *ballon de Cham-*

béry et que nous voyions à table avec tant de satisfaction ;

« Le chevalier Galatei, cocher de bonne maison et maître des cérémonies, — âme de la fête ;

« Enfin, le comte de Saint-Gilles ayant demandé silence, proposa solennellement une libation d'eau fraiche en l'honneur de l'*hermite du Nivolet* et cette proposition fut acceptée avec de grands éclats de rire. (1) »

La journée n'est point terminée. On se lève pour aller rendre au ballon les honneurs qui lui sont dus et Xavier reçoit, à l'entrée du bal donné en son honneur, l'*accolade* qu'il a si bien méritée :

(1) Xavier de Maistre n'avait pas d'ailleurs gardé rancune à *Philarète,* à en juger par la note suivante insérée dans la *Lettre :*

« L'auteur du *Prospectus* se garde bien d'approuver cette libation : au contraire, il est fou de l'*Hermite*, qui est un homme d'esprit. Salut ! Gloire ! Paix ! Bénédiction ! A tous les critiques passés, présents et futurs : Y a-t-il rien dans l'univers de plus excellent que ce qui fait rire ! au diable ces auteurs susceptibles qui jettent les hauts cris à la moindre égratignure ! La critique amuse, et partant, elle est bonne ; suivant le grand axiome :

Est-ce un malheur ? Non, si c'est un plaisir.

« L'*Hermite* aurait cependant dû avoir l'honnêteté d'adresser un exemplaire de sa lettre à l'auteur du *Prospectus,* qui le somme ici très expressément de se faire connaitre à lui dans huit jours : afin qu'il ait le plaisir de l'embrasser. S'il se refuse à cette invitation, qui n'est ni un *lazzi* ni une *inconséquence*, il s'expose visiblement à passer pour un *écriveur* discourtois... »

« Après le repas, on se rendit en ordre à la porte du Faubourg de Montmélian où le ballon attendait les convives ; on le ramena pompeusement sur deux charriots, aussi bien portant qu'au moment du départ et on alla le déposer, au bruit des fanfares, dans les jardins d'*Yenne:* nouvel hommage au chevalier de Chevelu, qu'on n'oubliait pas un seul instant. Cette journée très agréable fut terminée très agréablement par un bal superbe, qui réunit tout ce que nous possédions d'aimable : assemblée charmante, où le plaisir, si souvent banni par la triste étiquette, tint ses états jusqu'à six heures du matin. Au-dessus de l'orchestre, on voyait encore le chiffre du chevalier de Chevelu. Après les premières contredanses, les voyageurs entrèrent et furent présentés par Mesdames de Cevin et de Montailleur, qui les avaient ramenés le matin ; un nombre infini d'accolades leur prouvèrent que, même en descendant du ciel, on peut s'amuser sur la terre ; le rire était sur toutes les lèvres, la joie dans tous les cœurs, et chacun se retira pénétré de respect pour la physique et... la folie. »

VI

Joseph de Maistre, ainsi que ses deux amis Salteur et Roze, assistait donc à l'audacieuse

expérience tentée par cet enfant terrible de Xavier. Celui-ci n'avait osé demander à son père une autorisation que, à l'exemple du comte de Chevelu, le président Maistre eût sans doute refusée. Mais il s'était ouvert de son projet à Joseph, le frère aîné, pour lequel il n'avait pas de secret, auquel, malgré une certaine différence d'âge, l'unissait une intimité parfaite. Joseph de Maistre avait un tempérament de lutteur ; il ne craignait pas le danger et il était de ceux qui aimaient à voir la jeunesse faire preuve d'audace dans les exploits de bon aloi, pratiquer les exercices physiques qui fortifient les muscles et détournent l'esprit de penser à mal.

Il eût pu contrecarrer le projet de Xavier, il se garda d'en rien faire; mais quelle émotion ne dut-il pas éprouver au cours de toutes ces péripéties, alors que, devant cette foule émue et palpitante, une frêle nacelle d'osier emportait dans les airs son frère bien-aimé !...

Avec la mobilité d'impressions qui lui était propre, ne regretta-t-il point alors d'avoir encouragé ce projet, de s'en être, en quelque sorte, rendu le complice par la publication du fameux *Prospectus ?*.... Mais quels transports de joie aussi, lorsque Xavier revient sain et sauf de son périlleux voyage, avec l'orgueil d'avoir tenu sa parole et fait sa visite annoncée aux nuages !...

Trois jours plus tard, le volontaire, comblé de fêtes et d'honneurs, courait en poste rejoindre

son régiment, en marche sur Alexandrie, où il tint garnison jusqu'en 1787. Nommé sous-lieutenant, Xavier vint à Turin. C'est là qu'eut lieu le duel qui lui fit infliger, pendant une quarantaine, les arrêts dans la citadelle : heureuse captivité qui nous a valu, à nous, le *Voyage autour de ma chambre.*

Et ici, un souvenir se présente à notre plume (1). . Il y a vingt-cinq ans, au mois de novembre 1867, un peintre distingué, se rendant à Rome, s'arrêtait à Chambéry; il y rendait visite à un de ses amis, écrivain célèbre, venu, suivant sa pieuse coutume, pour se retremper, durant quelques jours, dans l'air subtil du pays natal. Le soir de son arrivée, le château de la Peysse (2), discrètement abrité au pied d'un bois mystérieux, non loin de la cascade de Jacob, offrait à l'artiste l'hospitalité de l'écrivain. La conversation roula sur la Savoie, ses beautés et ses gloires; au dessert, l'artiste, — un fougueux républicain pourtant, — se prit à dire : « Comment se fait-il qu'une ville qui a eu l'honneur de donner le jour à des hommes tels que les deux de Maistre, ne leur ait pas encore élevé de statue ?... »

---

(1) *Courrier des Alpes* du 11 mars 1876.

(2) Aujourd'hui la propriété de M. Edouard de Buttet, petit-neveu de Joseph de Maistre.

Et comme, approuvant ce reproche, l'amphytrion pressait son hôte d'esquisser le projet d'un monument-groupe où les deux frères seraient réunis, l'artiste accepta, à la condition qu'un des convives, ancien élève de l'École des Beaux-Arts, ferait le croquis du socle destiné à supporter le groupe.

Le lendemain, avant son départ, l'artiste remettait à ses commensaux de la veille (1) une ébauche représentant l'*épisode de Lausanne*. Le philosophe, assis, une plume à la main droite, tenant de la main gauche, sur ses genoux, un manuscrit déroulé, se tourne légèrement vers son frère qui, revêtu de l'uniforme d'officier au service du roi de Sardaigne et appuyé au fauteuil de Joseph, attend l'arrêt du critique, sans se douter que le futur auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* vient de découvrir un chef-d'œuvre dans le *Voyage autour de ma chambre*.

Le 6 mai 1784, Joseph de Maistre suivait, anxieux, l'ascension de Xavier dans les nuages. L'un et l'autre, ils auraient pu dire : *Quò non ascendam ?* C'est bien dans l'immortalité vraiment, comme les deux Corneille, qu'ils sont entrés, la main dans la main (2) ; mais ils l'ont

(1) L'écrivain se nommait Lanfrey ; le peintre s'appelait Chenavard ; le troisième convive était un architecte distingué de Chambéry, M. Joseph Revel.

(2) M. Durand-Morimbeaux. — *Discours sur Xavier de Maistre.*

conquise sans y penser et, s'ils n'ont pas encore de statue dans leur ville natale, — si leur scompatriotes ont continué d'être, à l'égard de leur mémoire, les « bons Allobroges » du temps jadis, — les de Maistre ont, ce qui est mieux, leur nom inscrit au livre d'or des gloires littéraires de la France.

Quant à Xavier, sans se préoccuper de cette lointaine apothéose, il songeait à la loi fatale à laquelle nul ne peut se soustraire et il composait, pour son tombeau, cette épitaphe :

Ci-gît sous cette pierre grise,
Xavier qui de tout s'étonnait,
Demandant d'où venait la brise
Et pourquoi Jupiter tonnait.
Il fouilla maint et maint grimoire
Et lut du matin jusqu'au soir ;
Il but, à la fin, l'onde noire,
Tout surpris de ne rien savoir...

CHAPITRE XV

LE GRAND MAGISTRAT

La rentrée en 1784. — Second discours. — Joseph de Maistre peint par lui-même. — Pages écrites à Beauregard — La fin d'une légende. — Les devoirs du juge en dehors de l'audience. — L'*œs triplex*. — La magistrature et l'opinion publique. — Arrière les solliciteurs... et les solliciteuses ! — Comment de Maistre comprend la justice et les justiciables. — Les procès politiques et le rôle d'un véritable magistrat. — Le XVIIIe siècle contemplé par de Maistre. — Le Comte méconnu de ses contemporains. — Son discours jugé par les châtelains de Beauregard. — Un trait touchant d'amitié.

I

Nous avons laissé le chevalier Roze sortant, couvert de lauriers, du réfectoire des Dominicains, où il avait prononcé son laborieux discours sur la *Science de l'État.*

Cinq ans après, dans la même salle, au sein du même cérémonial, devant le même auditoire, de Maistre prenait, pour la seconde fois, la parole à l'audience solennelle de rentrée (1),

(1) De Maistre, on s'en souvient, avait déjà prononcé le discours d'usage à l'audience du 1er décembre 1777.

et traitait, — singulier rapprochement, — un sujet analogue à celui que son ami Roze avait abordé en 1779.

L'inspiration, de Maistre était allé la chercher là où il avait la certitude de la découvrir : — non pas sous l'abat-jour de la lampe qui, dit la légende, lui aurait tenu lieu de soleil, (1) — mais en pleine nature alpestre, à Beauregard. Il jouissait là, de ses fenêtres, d'un panorama splendide : le lac de Genève à ses pieds, le Mont-Blanc fermant l'horizon, au levant, de sa gigantesque muraille et dressant sur le monde des choses un front aussi altier que celui dont de Maistre semble dominer le monde des intelligences.

Ce souvenir, trente ans écoulés ne l'auront point affaibli dans son cœur :

« Vous vous en allez à Beauregard, écrira-t-il bien longtemps après à son ami Costa (2) ; quel nerf vous avez pincé dans mon cœur avec ce mot de Beauregard ! Vous m'avez fait rebrousser de trente ans vers l'âge des jouissances et des enchantements. C'est là que j'ai passé quelques jours de ma vie, si pleins, si heureux ! C'est là

(1) Sainte-Beuve. — *Portraits littéraires.*

(2) Archives de Beauregard. — *Lettres et opuscules.* — *Lettre 86.*

que je composai, en 1784, ce discours sénatorial dont je possède encore une copie écrite de la main de l'infortuné Lavini (1) et suivie de vos animadversions très soigneusement reliées à la fin de l'ouvrage... »

Commerce touchant que celui de ces esprits supérieurs, de ces deux hommes d'autrefois qui échangeaient leurs *animadversions* comme on échangerait aujourd'hui, du bout des lèvres, des formules banales de congratulations mensongères, auxquelles le cœur reste étranger !...

Donc le 1er décembre 1784, de Maistre prenait la parole, à neuf heures du matin, après la messe rouge, et nous allons constater combien son génie s'est affiné, et de quel style nerveux, dépouillé des oripeaux et des boursouflures d'antan, le maître sait déjà faire usage. Entre mille aphorismes, dont on ferait un recueil rival des *Maximes* de La Rochefoucauld, de Maistre a énoncé un jour celui-ci :

« L'homme porte en lui deux juges plus ou moins intègres : la *conscience* et le *goût*, qui est aussi une espèce de conscience, surtout si on le prend, comme je le fais ici, dans son acception la plus étendue ; car le goût n'est que la *conscience du beau*, comme la conscience n'est que le *goût du bon* (2). »

(1) Un copiste au secrétariat (greffe) du Sénat de Savoie.

(2) *Correspondance*. — Lettre à l'amiral Tchitchagoff. — 22 mai (3 avril) 1810.

L'orateur manifeste au suprême degré, dans cet ouvrage, ce goût dont les corrections du discours de Roze nous ont fourni le témoignage, et cette conscience rigide qui du comte de Maistre fit un grand magistrat. Nul n'a mieux parlé que lui la langue judiciaire. Ses fonctions étaient, à ses yeux, un sacerdoce, une délégation de la puissance divine et du pouvoir royal ; il voulait que la dignité de l'homme répondît à la grandeur de sa mission, sans faire cependant du magistrat un être éthéré, planant dans l'espace, au-dessus de l'humanité, indifférent à tout, même au charme d'un « joli minois ». De Maistre voulait un juste milieu qui, tout en maintenant le magistrat dans le cercle aimable des relations mondaines, le rendît invulnérable à la suspicion dans l'exercice de son mandat. Le portrait qu'il trace est intéressant à lire ; car c'est, en vérité, le sien propre et il peut servir de modèle à tous ceux qui ont l'honneur de rendre la justice :

« Ce serait, dit l'orateur (1), une erreur bien funeste que celle du magistrat inconsidéré qui oserait se dire à lui-même : — Lorsque j'ai tenu la balance d'une main ferme, tous mes devoirs de juge sont remplis. — Cette erreur, faite pour

(1) *Œuvres complètes de J. de Maistre.* — Tome 7. — *Le caractère extérieur du magistrat.*

anéantir toute la dignité du magistrat, serait d'autant plus étrange que, de tout ce qui est en vous et de tout ce qui vient de vous, ce que le public connaît le moins, c'est la justice que vous lui rendez et les motifs qui vous déterminent. Tout ce qui se passe dans l'enceinte de ces murs est un secret pour lui et la loi du silence repose sur la sainteté du serment. »

De Maistre met, dès le début, en pleine lumière une de ces vérités qui sont de tous les temps, mais desquelles dont il a le secret de donner une définition, étincelante souvent, saisissante toujours :

« C'est au sortir des tribunaux que la censure attend le magistrat ; c'est là qu'elle s'attache à ses pas pour le suivre dans le monde et jusque dans ses foyers ; attentif sur ses moindres démarches, — le public étudie le juge dans l'homme. »

Trois périls menacent le magistrat, si intègre qu'il soit, et peuvent l'abaisser dans l'estime de ses concitoyens : la prévention, le manquc de savoir et la légèreté.

Tout magistrat qui, en dehors de l'audience, consentirait à prêter l'oreille à une manifestation d'opinion au sujet de l'affaire qu'il aura à juger, manque à son devoir. L'orateur rappelle à cette occasion les précautions minutieuses et salutaires dont les règlements royaux entouraient la publicité, la loyauté et le caractère contradictoire des débats, et il ajoute :

« Que la bouche des intéressés, que celle de leurs protecteurs ou de leurs amis n'ose jamais s'ouvrir en votre présence pour exposer leurs droits, pour étayer leurs prétentions ; que l'écriture, sous quelque forme qu'elle se présente, ne puisse jamais les consoler de ce silence forcé. Rien ne doit arriver à vous en dehors du chemin tracé par la loi, et les moindres écrits qui tiendraient une autre route seraient des sollicitations muettes qu'elle ne proscrit pas moins sévèrement que les entretiens suspects et qu'aucune excuse, aucun prétexte ne peut faire tolérer dans notre législation : semblables à ces sortes d'armes que le Code royal a flétries, c'est apparemment pour frapper dans l'ombre, c'est pour se soustraire à la plus légitime défense qu'on oserait les cacher pour s'en servir. Votre réputation, Messieurs, vous épargnera jusqu'au désagrément d'avoir jamais à repousser aucune de ces manœuvres ténébreuses ; on n'osera point les employer auprès de vous, car la témérité qui les conçoit est fille de la faiblesse qui les souffre. »

Avec son profond sentiment de la véritable justice, son souci de l'égalité devant la loi et de la protection due aux humbles et aux déshérités, de Maistre met en garde le magistrat contre les entreprises des puissants :

« C'est une des folies de la fortune, dit-il, de croire qu'elle peut aborder la justice comme

la faveur ; et si, dans ses étranges conceptions, elle n'ose pas tout à fait vous demander des arrêts *comme elle les souhaite*, elle n'hésite pas au moins de vous les demander *quand elle les souhaite ;* comme s'il pouvait y avoir acception de causes sans acception de personnes. »

Le magistrat devra donc refuser même un tour de faveur à la cause d'un plaideur influent, car ce serait s'exposer à nuire « au plaideur malheureux, triste et timide victime de l'indigence, qu'on aura peut-être fait languir malgré toutes les précautions de la loi, avant qu'il n'ait pu porter ses prétentions sous vos yeux, et qui attend de votre arrêt le pain que lui ravit la fraude et que l'avidité lui conteste ».

De Maistre veut en outre que, dans le monde et dans les relations ordinaires de la société, le magistrat use d'une circonspection particulière; non pas, certes, qu'il doive s'interdire toute relation, toute amitié, mais il devra les choisir avec soin... « L'homme qui compte beaucoup d'amis n'en a point.... » Et le magistrat qui paraît en avoir un trop grand nombre sera facilement taxé d'en être la dupe et le jouet. Ni dissipé, ni sauvage, aussi « éloigné des airs évaporés de la frivolité » que de la gaucherie d'un « solitaire », ni pédant, ni familier, mais aimable sans abandon, gracieux sans contrainte: tel doit être le magistrat dans le monde.

L'orateur insiste sur la réserve qui lui est commandée :

« L'homme ne dira rien dont le magistrat puisse se repentir : nous parviendrons à nous posséder, à réprimer jusqu'à ces traits vifs et rapides, jusqu'à ces demi-mots énergiques qui sont, pour ainsi dire, les gestes de la pensée et qui l'ont trahie avant que la réflexion ait pu venir à son secours. » Le magistrat ne doit pas même exprimer son opinion sur certaines questions théoriques, « de peur qu'on n'en tire des conclusions sur la destinée des causes portées dans les tribunaux. »

De Maistre demande au magistrat de ne jamais se passionner, « d'être froid et de le paraître toujours ».

« ...Combien d'opérations politiques, combien de simples discussions judiciaires, lorsqu'elles roulent sur de si grands intérêts, agitent les esprits, les divisent et les aigrissent ! Combien de prétentions opposées viennent se croiser, se heurter sur la scène du monde et font naître de leur choc le feu de la discorde et la fureur des partis ! Dans toutes ces occasions, que l'œil le plus pénétrant ne puisse lire ce qui se passe dans vos âmes ! »

L'orateur revient enfin à cette idée qu'il a déjà exprimée dans son discours de 1777 et qui lui a inspiré la superbe page révélée à ses admirateurs par le chevalier Roze... — Quelle doit être l'allure du magistrat dans le monde ?

« Qu'il évite également de paraître, dans le

tourbillon, moraliste fatigant ou complice frivole de la corruption érigée en mode. Ce milieu difficile à saisir est cependant le point dont nous ne devons jamais nous écarter. Par une inconséquence qui surprendrait, si quelque chose pouvait surprendre chez l'homme, on est convenu tacitement qu'on pourrait, dans les conversations ordinaires, insulter la morale sans blesser la délicatesse, répandre l'ironie sur des objets qu'on vénère au fond du cœur, et défendre même, en se jouant, des systèmes qu'on rougirait de fixer sur le papier... »

De Maistre condamne cette tendance qui avait à cette époque envahi jusqu'à l'austère pays de Savoie :

« Si nous ne savons pas respecter dans nos discours ce qui mérite de l'être, nous devenons suspects à ceux que nous imitons : on se demande si c'est donc là le langage de la sagesse, et le vice sourit en voyant que nous parlons le sien. »

Et vers la péroraison jaillit une de ces illuminations, apparaît une de ces fortes images qui caractérisent l'éloquence géniale du maître :

« Ce siècle qui a fait et préparé de si grandes choses, trop souvent par de mauvais moyens, se distingue de tous les âges passés par un esprit destructeur qui n'a rien épargné. Lois, coutumes, systèmes reçus, institutions antiques, il a tout attaqué, tout ébranlé, et le ravage s'étendra jusqu'à des bornes qu'on n'aperçoit point encore...

« Le sage vraiment digne de ce nom et qui aurait honte de tenir ses opinions de la mode, connaît le point où il doit abandonner ses contemporains : son esprit, debout au milieu des ruines, observe le torrent et, tandis que la multitude, masse aveugle et passive, roule sans résistance, il s'appuie sur lui-même et s'arrête où il faut... »

II

Le croirait-on à la lecture de ces admirables pages ? Loin de dissiper la défaveur dont de Maistre était l'objet, elles ne contribuèrent qu'à l'augmenter : le franc parler du Comte, son libéralisme si sage effarouchèrent-ils les esprits timorés (1) ? Parurent-ils cacher quelque arrière-pensée et semblèrent-ils une concession faite à ces doctrines dont il avait pourtant dénoncé le danger en termes si explicites ? L'orateur du discours de 1784 devait rester stationnaire, de longues années encore, dans une situation infé-

(1) M. François Gros. — *Le Sénat de Savoie aux XVIIe et XVIIIe siècles.*

M. Gimelle. — *Joseph de Maistre.*

rieure ; il s'en consolait, du reste, — nous allons le voir, — avec sa belle humeur ordinaire et sa philosophie si douce quand elle s'appliquait aux hommes et aux choses qui l'environnaient.

Salteur et Roze, du moins, surent applaudir sans envie et sans regret à l'œuvre oratoire de leur ami ; mais, quels que fussent les liens qui les unissaient et la confiance qu'il pouvait avoir en leur sagacité, de Maistre avait eu soin de communiquer son manuscrit au châtelain de Beauregard, à cet autre ami auprès duquel il avait esquissé le discours sénatorial « mis au net par l'infortuné Lavini ». Le Marquis, non assurément sans consulter la Marquise, dont le jugement était si sûr et si droit, avait émis son opinion dans une lettre où l'éloge, dépourvu de toute flagornerie, était tempéré par la justesse des observations. De Maistre annexa au manuscrit de son discours la missive du marquis Henry.

N'y a-t-il pas quelque chose de touchant à voir ce grand esprit se transformer en écolier novice laissant docilement corriger sa copie, se défiant de lui-même et sollicitant la censure, sans le moindre orgueil, avec la plus simple, la plus franche humilité ? Le châtelain de Ferney, à qui certains ont comparé de Maistre, aurait-il eu de ces abaissements volontaires? Aurait-il consenti à entendre, s'il l'eût trouvé sur sa route, un ami sûr, capable de lui dire la vérité sans détour,

comme le marquis Costa répondant à l'orateur du Sénat (1) :

« Votre écrit, mon cher ami, me paraît rempli de pensées profondes, qu'il était bon et utile de mettre au jour et que vous développez avec chaleur et noblesse. Le sujet est bien choisi, bien présenté. Le style surtout est, selon moi, bien supérieur à celui de tout ce que j'avais lu de vous ; il est habituellement nerveux, pittoresque et simple en même temps, c'est de la véritable éloquence : on voit bien que vous avez lutté quelquefois contre une imagination difficile à morigéner.

« Mais croyez-moi, l'on ne se guérit que trop tôt des défauts de jeunesse ; il vaut mieux flatter de la main son Pégase trop fringant, scier du bridon même, quand il s'emporte, que d'être obligé de lui flanquer de grands coups d'éperon pour le faire marcher... »

Le Marquis, après avoir loué, n'hésite pas à formuler certaines critiques ; il les énonce avec cette galanterie, ce ton semi-cérémonieux et cet esprit qui sont le propre des relations épistolaires au XVIII[e] siècle :

« L'amour-propre, et surtout l'amour-propre d'auteur, est un ballon d'où sortent des tem-

---

(1) Œuvres complètes de J. de Maistre. Tome 7. — *Lettre du marquis Costa de Beauregard à l'auteur du discours.*

pêtes lorsqu'on y fait quelque piqûre ; mais je ne crains rien avec vous pour plus d'une raison. Si vous faites usage des notes que je vous envoie et si, par conséquent, vous les trouvez justes, je serai fier de m'être rencontré avec vous. Je vous dirai donc que quelques épithètes superflues et quelques tournures recherchées m'ont paru nuire de temps en temps à la nerveuse gravité du style et y produire des inégalités qu'il vous serait bien aisé d'effacer. Ce sont des mouches placées par mégarde sur le visage de cette aimable prude qui vient faire ses Pâques. »

Les mouches ont disparu ; l'œuvre apparaît dans toute sa beauté naturelle. Le correcteur ne marchande plus à l'ouvrier l'aveu des satisfactions d'intelligence et de cœur qu'il lui a fait éprouver à la lecture d'une œuvre tout imprégnée d'honnêteté :

« ...Il me faudrait un cahier aussi gros que le vôtre pour vous parler à mon gré de tout ce que j'y ai trouvé de bon et de beau.

« Je vous sais un gré tout particulier d'avoir parlé avec tant d'âme et d'énergie de la dignité de votre état, que l'on ne vénère point encore, à mon sens, autant qu'on devrait le faire ; d'avoir mis dans un jour frappant la sagesse des antiques coutumes qui garantissent nos magistrats du tourment et du danger que leurs pareils éprouvent ailleurs de la part des solliciteurs et surtout des solliciteuses ; de montrer l'indécence

et l'absurdité des discours que tiennent toujours, à la veille d'un arrêt important, *tout plein*(1) de gens qui prétendent savoir par cœur l'opinion particulière de chaque juge... »

Satisfait, quant à lui, de « l'opinion » d'un pareil « juge », de Maistre avait pu aborder la tribune sans crainte ; il la quitta bien vite pour se replonger dans l'étude; n'est-ce pas de cette grande consolatrice qu'il disait un jour : « Elle est pour moi ce que l'opium est pour les Orientaux ; elle m'étourdit avec autant d'effet et moins de danger...(2) ». De Maistre, indifférent à l'éloge comme au blâme, se remit bravement au labeur accoutumé, suivant le conseil que lui donnait le meilleur des amis :

« Laissez dire les promeneurs de la Grande-Rue et faites toujours aussi bien, si vous le pouvez... »

(1) Vieille locution savoyarde synonyme de *un grand nombre.*

(2) *Correspondance.* — Lettre du 16-28 juillet 1807 au comte Deodati.

CHAPITRE XVI

SOIRÉES D'HIVER ET « PLAISIRS D'AUTOMNE »

Une page écrite par Joseph de Maistre à vingt-deux ans. — Dans l'intimité. — Parallèle entre Saint-François de Sales et Joseph de Maistre. — L'*humour* britannique, l'*apprêt* genevois et l'esprit savoyard. — Une journée anglaise chez le marquis d'Yenne. — Un baptême au pôle nord. — L'ascension des rochers de Lémenc. — Un *impromptu* de Joseph de Maistre. — En vacances. — Riantes perspectives et vieux manoirs. — L'Albanais et la Chautagne. — Comment nos pères employaient « les plus beaux mois de l'année ». — Un roman d'amour. — Où Joseph de Maistre montre la bonté de son cœur. — Nouvelles lettres inédites. — Encouragements à l'amoureux. — Péronne de Vens à la grille du parloir. — Un galant messager. — Tout s'arrange. — Carillon de baptême. — Félicitations à la tourterelle. — Tous les bonheurs à la fois. — Un nouveau collègue. — Bon gite offert de bonne grâce. — Ce que Joseph de Maistre pensait du papier timbré.

I

Joseph de Maistre, en 1775, écrivait cette page (1) :

« C'est une faute commune à presque tous les historiens de ne jeter que rarement un œil philosophique sur le caractère des différents acteurs qui ont joué un rôle sur la scène du

(1) Archives de M. Jacques Bourgeois. — *Eloge de Victor-Amédée III.* Édition originale de 1775.

monde. Ce défaut se fait sentir surtout dans ces ouvrages destinés plus particulièrement à nous faire connaître les hommes célèbres, lorsque l'auteur, manquant de génie, s'imagine qu'il est indigne de la majesté de l'histoire de s'appesantir sur les détails de la vie privée ; il arrive de là que nous connaissons le Roi, le guerrier, le politique, — et nous ne connaissons point l'homme. »

Et, comme pour laisser entrevoir ce qu'il y avait en son âme de tendresse, de sentiment, d'*amativité*, de Maistre ajoute :

« L'historien conduit son héros au champ de bataille, au conseil, sur la place publique et il l'abandonne à la porte de sa maison. Eh ! malheureux écrivain ! Entre avec lui, suis-le jusqu'au sein de sa famille... Ne vois-tu pas ce berceau ? Ne vois-tu pas cet enfant qui débarrasse ses mains du maillot et qui tend ses petits bras à son père qui vient de rentrer ? Eh bien ! que devient le grand homme ? S'est-il jeté à genoux ? S'est-il penché sur ce berceau ? Les larmes paternelles ont-elles coulé sur ces langes ? Laisse là tes sièges, tes batailles et toutes ces illustres horreurs : montre-moi le père, l'époux, l'ami, dis-moi s'il aime ses semblables... »

Un livre récent a étudié à ce point de vue « le plus grand capitaine des temps historiques » et il nous le montre sous un jour qui, pour un grand nombre de lecteurs, sera une révélation :

« Au milieu des ovations les plus enthousiastes, dit-il, l'homme n'a pas changé ; il va nous apparaître avec une simplicité, une bonhomie que n'altèreront ni l'éclat du succès, ni la pompe des réceptions royales, ni la magnificence obligée de son rang. Dans cette correspondance du mari à sa femme, il n'y a ni consul, ni empereur ; on dirait un bon père de famille en tournée d'affaires. Ce sont les mêmes détails sur les moindres incidents de voyage, sur le plus ou moins de bien-être trouvé dans les logements imprévus ; ce sont les mêmes recommandations patriarcales, les mêmes racontages sur les objets les plus futiles (1). »

Bien qu'il ait aussi livré de rudes batailles, Joseph de Maistre ne fut point un guerrier ; il est bien un *grand homme* et nous pouvons, sans crainte de l'amoindrir, lui appliquer le procédé qu'il préconisait au cours de sa vingtième année. Dans l'abandon de l'intimité, au sein des épanchements de la famille ou de l'amitié, il est peut-être plus intéressant encore à observer que dans ses correspondances diplomatiques ou ses travaux de philosophe. On le découvre là sous un jour que l'on ne soupçonnait pas, comme un colosse ramené aux proportions d'une miniature et se détachant du fond sans paraître rapetissé. Joseph

(1) M. Arthur Lévy. — *Napoléon intime*. — Plon, 1893.

est bien, dans ce cadre, le grand frère de Xavier: on retrouve chez lui la belle humeur, le scepticisme aimable du *Voyage autour de ma chambre*, le sentiment du *Lépreux de la cité d'Aoste*... Mais, au surplus, quelle différence de taille entre les deux frères ! L'aîné a la flamme du génie ; dans ce monde supérieur, inaccessible à Xavier, Joseph, transfiguré et baigné de lumière, se lève comme un prophète, se dresse comme une apparition; il se dédouble alors, il dépouille l'homme de l'intimité et transforme en grandeur, en éloquence terrible, toute la virtuosité charmante qu'il prodigue dans le commerce de la vie courante.

Là, sans apprêt, sans fard, il révèle un esprit primesautier par la verve gauloise de ses saillies étincelantes où l'érudition perce toujours; et, don plus précieux encore, il dévoile un cœur d'or, accessible à tous les nobles sentiments et prêt à tous les élans généreux.

Le comte de Maistre appartient bien à la « famille des belles âmes, des âmes vaillantes, loyales et tendres, qui fournissent à la psychologie historique la matière d'un chapitre infiniment attrayant et salutaire, infiniment propre à la dédommager de bien d'autres chapitres (1) ».

De l'esprit, Joseph en avait; non pas de

(1) M. Amédée de Margerie. — *Le comte Joseph de Maistre.*

cet esprit à la mode des abbés de cour, léger, moqueur, persifleur, inventif dans ses rapprochements, ingénieux dans ses aperçus, se jouant de tout et faisant merveille à propos de rien; non plus de cet esprit mièvre, précieux, raffiné, soumis, en outre, à une sorte de convention, de loi mondaine n'autorisant pas quelqu'un d'étranger au cénacle à s'approprier une parcelle de ce que le cénacle considérait comme étant son apanage.

Pour tout dire, de Maistre n'avait pas l'esprit frivole, et il eût volontiers provoqué le sourire dans les salons du cardinal de Bernis ou de Mme d'Epinay; son esprit, à lui, était éminemment français, avec une accentuation, un cachet bien *authentique* (1), la marque de la montagne, — la flore alpestre relevant de ses âpres senteurs les parfums délicats des jardins tracés par Le Nôtre.

---

(1) De Maistre n'alla qu'une fois dans sa vie à Paris. Lamartine croit pouvoir l'expliquer par la gène que le Comte éprouvait à se trouver mêlé à des gens fins, primesautiers, badins et légers comme ceux qui constituaient le fond de la société parisienne.

« Maistre, — me dit, dans une lettre intime que je regrette de ne pouvoir citer tout entière, un éminent écrivain, — était un génie et un prophète. De là, son emphase et sa déclamation. Ces défauts pouvaient convenir à son immense envergure. Il était trop puissant pour n'être pas pesant, trop profond pour n'être pas *authentique,* selon le mot assez plaisant d'une femme d'esprit... »

De Maistre se plaisait lui-même à rappeler le jugement qu'avait porté sur lui Saint-Martin, qui passa un jour à Chambéry, se rendant en Italie :

« C'est une excellente terre; mais qui n'a pas reçu le premier coup de bêche. » Et Joseph ajoutait : « Je ne sache pas que dès lors personne m'ait labouré.(1) » Le philosophe savoyard n'avait pourtant pas attendu le passage du *Philosophe inconnu* pour être en plein rapport; mais son esprit avait su conserver cette indépendance, ce naturel, cette horreur du convenu, cette allure primesautière qui donnent tant de verdeur à ses saillies et de puissance à ses coups de boutoir. Et à Saint-Martin, qui paraissait lui reprocher l'absence de souplesse et de culture, de Maistre eût pu répondre à son tour : Le génie prosterné ne prospère pas mieux que le blé couché par le vent : tous deux doivent mûrir debout.

L'esprit du gentilhomme de Savoie n'est ni l'humour britannique de Sterne, ni l'enjouement apprêté de Töpffer, ni le délicieux babil de Mme de Sévigné, ni le sarcasme amer de Voltaire. Saint-François de Sales en possédait déjà le tour, avec une nuance plus douce, moins

(1) Correspondance. — *Lettre au comte de Vallaise.* — 25 avril (7 mai) 1816.

acérée; de Maistre est de la même trempe, avec une note personnelle qui ne permet de le comparer à aucun autre; et il restera, dans tous les milieux, le montagnard « peu facile à éblouir, ferme en garde, carrément assis sur le bon sens national, cachant par circonstance ses élégances aristocratiques sous une sorte de paysannerie narquoise... (1) ».

De là le charme de ses lettres. Elles ne respirent pas la monotonie de la plaine ; elles ont la variété et l'imprévu des paysages alpestres : tour à tour l'imposante sérénité des neiges éternelles, la splendeur des levers de soleil sur les hautes cîmes, la grâce des pâturages, la limpidité des lacs, la vigueur entraînante des torrents, la rudesse des rochers abrupts, jusqu'au fracas des cascades qui, au tournant du chemin, surprennent le touriste par leur gai murmure et leur panache d'écume.

Le relief des Alpes s'est, pour ainsi dire, incrusté en lui : comme dans la montagne, dont les flancs présentent, suivant l'altitude, des aspects et des végétations différentes, on voit s'épanouir, chez de Maistre, toutes les natures et toutes les floraisons de l'esprit : sérieux ou léger, croyant ou frondeur, philosophe ou mondain, sublime ou gracieux, il est dans tous les

(1) M. Albert Blanc. — *Mémoires et correspondance diplomatique de Joseph de Maistre.*

genres également supérieur; il reste toujours lui. Même lorsqu'il abaisse son vol au ras de terre, il se retrouve à l'aise dans toute la simplicité naturelle d'une force qui s'ignore, mais qui, dès l'abord, transforme, embellit toute chose en lui imprimant son sceau inimitable, avec une égale virtuosité. Là vraiment est la note étrange, presque phénoménale de cette figure : la grâce s'unit en elle à la vigueur, alors que d'ordinaire l'une exclut l'autre et que celle-ci est aux antipodes de celle-là.

Qui croirait que de Maistre, l'homme des sommets tel que nous nous le figurons à cent ans bientôt de distance, ait été et soit resté, jusqu'aux confins de la vieillesse, l'homme, je dirais presque du terre-à-terre, ne négligeant rien des petits côtés de la vie, aimant à rire, à jouir de la société des gens aimables et ne dédaignant point de se livrer, avec une ardeur toute juvénile, aux jeux, aux plaisirs bien innocents que permettait à nos pères le train modeste de la vie de province ? C'est de lui aussi qu'on peut dire qu'il était homme et que rien d'humain ne lui était étranger (1). Le haut sentiment familial, la bonté, la cordialité, le dévouement aux amis furent au nombre de ses qualités essentielles.

(1) M. Arthur Lévy. — *Napoléon intime.*

A la ville, de Maistre ne vit pas en sauvage. Il va dans le monde. Il est de toutes les fêtes ; son esprit fait le charme de cette société chambérienne « où toutes les femmes sont belles ». Son avis fait autorité en matière de littérature et d'art. La musique seule a le don de l'exaspérer : en cela son grand-oncle, l'abbé Demotz, ne lui a pas transmis ses goûts. « La musique m'assassine, — écrit-il. — Je ne puis entendre un clavecin sans que toutes les touches frappent sur mon cœur, et souvent je le dis (1). »

Mais, à part cette antipathie naturelle, il ne dédaigne point les plaisirs mondains qu'offrait alors à ses habitants « la capitale de l'Allobrogie ». Les pique-nique de l'époque ne le trouvent point rebelle. Il fréquente assidûment les salons du marquis d'Yenne. Avec quelle bonne humeur il raconte quelque part une de ces « *journées anglaises* » où le *high-life* chambérien se mettait en frais d'élégance et de somptueuse prodigalité (2)...

« On s'est assemblé à midi pour se séparer le lendemain à quatre heures du matin. Sur mon honneur, je n'y comprends plus rien : je crois qu'à mesure que nous nous ruinons, nous

(1) Correspondance — *passim*.

(2) *Correspondance*. — Lettre du 20 février 1786.

devenons plus grands seigneurs ; — c'est un assez beau phénomène, mais qu'il faut cependant croire. D'abord thé, café, chocolat, beurre, etc... Jeux de société et concert. A cinq heures, le dîner : soixante-cinq personnes à table, trente autour et, sur la table, tout le premier chapitre de la Genèse. Tout ce qui rampe, tout ce qui nage, tout ce qui vole, tout ce qui chante, tout ce qui beugle, tout ce qui bêle y était. Pour vous divertir, je vous envoie le menu. Cent personnes servies en vaisselle plate (même les assiettes) et le dessert en vermeil, couteaux, fourchettes et cuillers (en conscience). Ensuite bal, tous les bonbons possibles et la *macédoine.* Que manquait-il à cela ? Vous, mon cher, bon citoyen, qui prenez tant de part à ce que l'on fait ici et qui êtes fait pour embellir toutes les fêtes. — Si, par hazard, *embellir* vous paraît convenir trop à une femme, effacez et mettez : *compléter.* »

Ailleurs il écrira, en consultant son baromètre (1) :

« Il s'est élevé une bise noire ou grise qui nous perce comme cinquante millions d'aiguilles de Paris. Ce qu'il y a de vraiment fatal, c'est que, si elle continue à faire la diablesse, elle va nous priver d'une mémorable mascarade, qui

(1) *Correspondance.* — Lettre du 17 février 1792.

doit avoir lieu lundi prochain. Trente chevaliers modernes habillés en chevaliers anciens courront la ville et rompront des lances comme au XIIe siècle. On portera une bannière et sur la bannière on lira : *Le Roi, l'honneur et les dames!* Les dames seront aussi masquées, je ne sais comment ; enfin, ce sera une belle chose, Dieu aidant ; mais j'ai peur que quelque cheval ne s'abatte et que les bourgeois ne disent que la chevalerie est à bas. »

Parrain de l'enfant d'une aimable voisine de campagne, il ira, au mois de janvier, dans l'église de Lémenc, tenir son filleul sur les fonts baptismaux. Comme la rampe de la chaussée, fortement inclinée, est couverte de verglas, gaîment il proposera à la marraine de quitter les chaussures pour ne garder que les bas ; et c'est dans cette tenue que la compagnie fera l'ascension de l'antique *Lemencum* (1).

---

(1) « Le six janvier mil sept cent soixante dix-huit, sur les six heures du matin, est né et le même jour a été baptisé Marie-Joseph, fils de Joseph Tardy et d'Antoinette Cottarel, mariés. A été parrain, Marie-Joseph Maistre, substitut de l'avocat général au Sénat de Savoie, et marraine, Sébastienne Fortis, épouse de Claude Pointet.

« Signé : GAYME, curé de Lémenc. »

Registres paroissiaux de Lémenc. — *Pièce inédite.* — Archives de M. André Perrin. — *Souvenirs de famille.*

Dans un salon ou une réunion d'amis, de Maistre n'est point l'esprit morose, inquiet, distrait, le grand homme incompris, le pontife qui n'admet d'autre conversation qu'un monologue sur Aristote et Platon ou sur... Lui-Même. Ennemi du *moi*, il pratique le *tuisme* : il inventa ce mot charmant, de même que tant d'autres, dont quelque-uns étaient des prophéties, comme le *rienisme*.

C'est un causeur étourdissant, admirateur et défenseur passionné de la langue française, qu'il possédait à fond et avec laquelle il prétendait que l'on pouvait tout tenter, en vers comme en prose, tant elle est riche dans sa sobriété. Or, un soir, en compagnie de Salteur, de Roze, — alors simple docteur en droit, — et de quelques amis, il fut pris au piège et il accepta le défi de faire, séance tenante, une pièce de vers en *ac*, en *ec*, en *ic*, en *oc* et en *uc*. Cet impromptu où, sous la forme légère d'un tour de force littéraire, apparaissent des pensées profondes, est, en quelque sorte, sa profession de foi pour le commerce de la vie courante (1). Citons en quelques fragments :

Je hais les dés, les cartes, le trictr*ac*,
Je ne bois jamais de scub*ac* (2)

---

(1) Archives de Saint-Genix. — *Poésie inédite de Joseph de Maistre*, intitulée : *Les cinq voyelles*.

(2) Wisky.

De punch ni de *rac*... (1)
Je ne fais point ma cour à Berge*ac* (2)
Et pour grossir mon *sac*
Je ne fais nul mic-m*ac* ;
Je n'ai d'horloge et d'alman*ac*
Que mon seul estom*ac*...

Ici se place le couplet galant, le madrigal que nos pères ne manquaient jamais d'intercaler dans leurs poésies sentimentales ou leurs joyeuses chansons :

Je suis épris de la charmante Iss*ec*
Et je trouve son joli b*ec*
Plus frais que le sorb...*ec* :
J'irais pour elle à la M*ecque* ;
Elle eût rendu fou Sén*èque*
D'un salamal*ec* ;
J'aime mieux chez elle un hareng-p*ec*,
Même du pain tout s*ec*,
Que perdrix ni vin gr*ec* ;
O mort, si tu lui donnes éch*ec*,
Viens m'enlever av*ec* !...

Voici les rimes en *ic* :

Je suis charmé quand je suis en pic-n*ic* :
On est libre, c'est là le h*ic*,
En payant ric-à-r*ic* ;
Je fais quelques vers lyr*iques*,
Mais jamais de satyr*iques*,

(1) *Rack*, liqueur indienne faite avec un mélange de riz, de sucre de canne et de noix de coco.

(2) Un financier de l'époque.

Ce n'est pas mon t*ic*.
Je crains moins la langue d'un asp*ic*,
Les yeux d'un basil*ic*
Que le blâme publ*ic* ;
Je ne fais nul honteux traf*ic*,
Je vis dans mon distr*ic*...

Et les rimes en *oc* ?

Je ne voudrais pas pour l'or du monde en bl*oc*,
Le sort m'eût-il réduit au s*oc*,
D'aucun bien être escr*oc* :
D'un ami, rien ne me ch*oque* :
S'il me raille je m'en m*oque*,
Sans livrer de ch*oc*...

Les rimes en *uc* vont permettre au poète de saluer, en tout bien tout honneur, le vin généreux, naturel, *authentique* des vignes de Savoie, en rappelant une parole de saint Luc... Écoutez :

Je hais les eaux de Forges, Balar*uc* (1) ;
Je ne porte point chez Bold*uc* (2)
D'ordonnance d'Astr*uc* (3) ;
Ne voudrais sous ma perr*uque*
Porter cautère à la n*uque*

(1) Stations thermales.

(2) Un pharmacien de l'époque.

(3) Le médecin Jean Astruc, professeur au Collège de France, dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle.

Dussè-je être d*uc* !
Quand de son corps on fait un acqued*uc*,
On est bientôt cad*uc*,
Fût-on plus fort qu'Heyd*uc* (1) ;
Mais le vin est, selon saint L*uc*,
De tous le meilleur s*uc*.

Et l'aimable improvisateur, après avoir, sans rature et d'une écriture nette et superbe, révélé, par cette gageure frivole, sa science consommée des secrets de la langue, qu'il vient d'assouplir à sa fantaisie, écrit au bas de l'impromptu :

« *Griffoné* à minuit sur l'unique chiffon de papier qui s'est trouvé sur le bureau du très humble serviteur de l'aimable docteur.

« M..... »

Le Chevalier, qui ne laisse rien perdre des productions de son illustre ami, s'empresse d'emmagasiner les *Cinq voyelles*, de même qu'en 1777 il copiait fiévreusement sur l'original les plus beaux morceaux du *Discours sur la vertu*...

II

L'année judiciaire, en ce bon temps, durait neuf mois : du premier décembre au premier septembre. Dès la fin d'août, le monde du

(1) *Heiduque* : domestique français d'autrefois vêtu à la hongroise.

Palais se dispersait dans les villégiatures de la contrée : on allait faire ses *refoins* (1) et ses vendanges, se visiter les uns les autres, s'adonnant à tous les plaisirs champêtres, à la pêche, à la chasse, aux réunions joyeuses dans ces gentilhommières peuplées jusqu'à l'été de la Saint-Martin d'une société élégante, choisie, simple dans ses goûts, se laissant vivre. On attendait ainsi que les premières neiges vînssent rouvrir l'*huis* de la salle d'audience et les portes cochères des hôtels de la petite capitale...

Aussitôt le temps des vacances arrivé, de Maistre dit adieu à « l'abominable procédure », noue les vieux sacs à grimoires (2) et s'en va chez ses amis faire provision de grand air, de santé... et de gaieté. Un événement, pénible ou joyeux, vient-il assombrir ou égayer le ciel de ceux qu'il aime?... Bien vite il accourt, et sa plume enchanteresse, aussi heureuse dans l'épigraphie latine (3) que dans l'épître française, sait

(1) Dernière coupe des prairies.

(2) Les pièces de procédure étaient alors renfermées dans des sacs. De là l'expression *avoir le bon sac*, synonyme de *bon droit*.

(3) Voici notamment l'épitaphe que Joseph de Maistre composa pour son beau-frère de Buttet :

D. O. M. — Cav. Franc: de Buttet. Equitis — Legionis. Formentariæ. præfecti. — Reg. Scient. Acad. Taur. Soc. — Virtute. bellica. rerum. natura. peritia. — Prisca. fide. clari. — Doctus. in publico commodo. — ingenio. Juxtà. manuque. validus. — Omnis. machinarum. generis. excogitator. sagaciss. — Nec

apporter le baume qui console ou mêler sa note à la joie. Il salue hyménées et naissances de ces petits mots inimitables auxquels les choses les plus banales empruntent un parfum, une saveur qui les rehausse et les fixe dans les souvenirs.

Tel Joseph de Maistre nous apparaît dans ses relations avec le chevalier Joseph de Juge de Pieuliet (1).

---

physicen. unquam. sinebat. esse. indoctam. — Nec. otiosam. mathem.— Obiit. X. Kal. Julii. A°. ab. incarne. M. DCC. XCVII. æt LIX. — patriæ. rei. bellicæ. bonis. omnibus. parum. diù. vixit. — Famæ. satis. — Uxo. mærens. Johan. de Maistre. — Amato. cineri. non. pos. Acerbissimi. luctus. eheu. nimis. leve. solatium.

A Dieu très bon et très grand. — Ci-gît François de Buttet, chevalier directeur de l'artillerie. — Membre de l'Académie Royale des sciences de Turin. — Illustre par sa valeur militaire, ses connaissances dans les sciences naturelles, sa fidélité éprouvée. — Gardien éclairé de l'intérêt public. — Aussi ingénieux pour concevoir que pour exécuter. — Habile inventeur de machines de tous genres. — Travailleur infatigable, il perfectionna les sciences physiques. — Il mourut le 10 des calendes de juillet 1797, à l'âge de 59 ans. — Pour sa patrie, pour l'art militaire, pour le bien commun, il vécut trop peu, mais ce fut assez pour sa réputation. — Son épouse désolée, Jeanne de Maistre, éleva ce monument à ses cendres si chères. — Trop faible consolation, hélas ! pour une si grande douleur.

Archives du baron Charles de Buttet. — *Pièce inédite.*

(1) La famille de Juge était établie à Rumilly dès le XIVe siècle. Benoît Juge, qui avait été secrétaire d'un duc de Savoie, et ses deux frères, Jean et Pierre Juge, procureurs au Conseil d'Etat séant à Chambéry, furent anoblis par Lettres du 20 août 1498, qui leur attribuèrent pour armoiries trois roses d'or sur

Les de Juge possédaient de beaux domaines en Savoie. La vieille maison seigneuriale, où ducs et rois reçurent l'hospitalité, se voit encore sur la place de l'Hôtel-de-Ville, à Rumilly. C'est bien le type original de ces hôtels respectables, que l'on dirait bâtis sur le même modèle, et dont la maison Roze, à Saint-Genix, nous a déjà permis, chemin faisant, de reconstituer le caractère.

Dans la banlieue, semées aux quatre coins de l'Albanais, — cette zone intermédiaire entre la région sévère des grandes Alpes et les profils plus espacés, plus gracieux du petit Bugey, — sont de nombreuses et superbes propriétés : *La Fuly*, aux bords du Chéran, la rivière aux paillettes d'or, — *Sion*, à l'entrée du défilé sombre au bout duquel le Fier se jette dans le Rhône, — le *Bouchet*, non loin du confluent de la Néphaz et du Chéran, — *Pieuliet*, où se dresse le château à deux tourelles, plaqué contre le bois touffu qui fait à ses façades blanches un vigoureux repoussoir, — les *Evernées*, blotties au pied de la colline de Peignat, comme un nid dans un massif de verdure...

---

champ d'azur. Ces Lettres furent confirmées en faveur de noble Maurice Juge, suivant Lettres-patentes du duc Charles-Emmanuel de Savoie, du 15 novembre 1599, entérinées par le Sénat le 6 mai 1602.

Archives de Pieuliet. — *Arrêt de la Chambre des Comptes* du 26 avril 1769. — *Pièce inédite.*

Derrière la montagne voisine, en Chautagne, le pays du « nectar », se dressait Marêtes (1), le vieux château, aujourd'hui délabré, avec ses balcons en fer forgé, ses plafonds à la française, ses portes au dessin gracieux, ses panneaux à la Boucher, et ses meubles au style impeccable; — Marêtes d'où, par les beaux soirs d'automne, l'œil charmé embrasse, dans un splendide panorama, le Rhône fuyant au pied du Colombier, la colline de Châtillon à la croupe ondulée comme les grandes vagues quand le vent souffle en tempête, et le Mont-du-Chat, écran massif et sévère dont le pied baigne dans le lac chanté par Lamartine...

Le souvenir de Joseph de Maistre se retrouve encore ici. Proche parent de la famille de Juge (2), il aimait, au cours des vacances, à

---

(1) Cette terre venait aux de Juge d'une dame du Noiray, « noble par toute espèce d'endroits », comme la qualifie le vieux dossier d'un procès en revendication de droit de pigeonnier.

Archives de Pieuliet. — *Arrêt de la Chambre des Comptes.*

(2) Dans une lettre adressée, le 22 novembre 1762, au *syndic* de la ville de Rumilly, relativement à une question de préséance soulevée, à l'occasion de l'ouverture du tir, par M. de Juge, « *capitaine du tirage* », le président Maistre déclare « ne pouvoir donner une décision à cause de la proche parenté de son épouse avec M. de Juge. »

Archives de Pieuliet. — *Lettre inédite du président Maistre.*

venir se reposer auprès d'elle, — enfant, « des études sérieuses où il était abîmé » tout le cours de l'année, — jeune homme, « dans le bel âge », de ses labeurs de magistrat et de cet « énorme poids du rien », si lourd à ses épaules d'athlète.

On le voyait alors, s'abandonnant librement à son besoin d'expansion et d'activité, chasser la caille dans la plaine de Rumilly, le lièvre sur les hauteurs de Marcellaz (1), la bécassine à travers les marais de la Chautagne ; pêcher la truite dans le Fier ou dans le Rhône, et les écrevisses sous les *vernes* des Évernées. Chasseur, pêcheur, marcheur, il ne faisait rien à demi ; une des tours de Marêtes, criblée de petits plombs, porte encore la trace de la cible où, d'aventure, il s'amusait à exercer son adresse en compagnie de la bande joyeuse qui hantait alors ces riants séjours (2).

Heureux temps, dont il se plaisait à évoquer le souvenir !

Joseph de Juge, de quatre ans moins âgé que de Maistre (3), avait fait, comme lui, son

---

(1) Commune des environs de Rumilly.

(2) Archives de Pieuliet. — *Souvenirs de famille.*

(3) M. de Juge était né en 1757.

droit à l'Université de Turin. Revenu avec le grade de docteur, il eut, lui aussi, son roman d'amour. Les beaux yeux de Péronne Montanier de Vens, entrevus aux fenêtres du castel de Châteaufort, situé non loin de la terre de Marêtes, avaient percé son cœur d'une de ces flèches que le dieu malin n'a jamais laissées chômer dans son carquois. Le regard charmant de Mlle de Vens éclairait un visage mutin, d'une rare finesse, couronné d'une adorable chevelure blonde, poudrée à frimas et retenue par un ruban rose qui en réprimait mollement les écarts... Péronne n'était pas insensible à la passion qu'elle inspirait à son adorateur. Tout les rapprochait, naissance, fortune, convenances de famille ; aussi, le 15 septembre 1779 (1), Joseph de Juge devenait-il l'époux de Mlle de Vens.

Malheureusement, il se produisit à l'égard du jeune ménage un de ces phénomènes dont il est question dans *Un Homme d'autrefois :* « La jalousie d'un vieux serviteur, la faiblesse du père, rendirent peu à peu la vie en commun difficile : c'est l'éternelle histoire de Loth et d'Abraham. »

Joseph, marié à vingt-un ans, était fils de famille, mais il n'avait pas de position. La belle-mère et la bru ne purent-elles parvenir à s'accorder ?... Bref, en attendant des temps meil-

(1) Archives de Pieuliet.

leurs, Mme de Juge dut se retirer à Lyon, au couvent des Ursulines.

Joseph de Juge en conçut un profond chagrin : à qui le révéler sinon au cousin de Maistre, l'ami toujours prêt à partager les peines, à panser les blessures des autres?... Ce médecin des âmes souffrantes ne possède-t-il pas avec toutes les énergies et toutes les hardiesses de l'esprit, toutes les délicatesses, les finesses, les tendresses du cœur (1), toutes les ressources ingénieuses de l'amitié ?

Joseph de Maistre est vivement touché de la confiance que l'amoureux lui témoigne, et bien vite il répond (2) :

« Chambéry, 13 août 1781.

« Je te remercie mille fois, mon cher de Juge, de ton *gentilissimo foglio :* les marques d'amitié que je reçois de toi seront toujours infiniment chères à mon cœur ; je n'ai pas besoin de te dire, cher ami, combien je suis révolté de la conduite qu'on tient à ton égard : je ne suis pas étonné que tu envies mon sort, je suis aimé de tout ce qui m'environne et tu penses bien que je ne suis pas ingrat. Si ma fortune me permettait actuellement de prendre

(1) M. de Lescure. — *Le comte Joseph de Maistre.*

(2) Archives de Pieuliet. — *Lettre inédite.*

une femme, on la recevrait à bras ouverts. On te refuse la tienne, à toi que la fortune a si bien traité. Voilà, mon cher, comment tout va mal en ce monde ; mais il faut convenir que ton lot de malheur est trop fort : si l'amitié peut en adoucir l'amertume, je t'offrirai comme une consolation le tendre intérêt que toute ma famille porte à tes peines. En mon particulier, je ne sais pas t'exprimer à quel point je suis touché de la dureté inconcevable qu'on exerce à ton égard ; probablement je verrai Lyon dans le courant des vacances et je puis t'assurer que je me fais une grande fête de voir ta moitié ; je te demande expressément la permission de l'embrasser, si la grille ne s'y oppose pas.

« Je n'oublie point mon voyage de Chautagne ; mais dis-moi s'il ne te serait pas possible de venir passer les derniers jours d'août avec nous. — Te voilà enterré dans ton triste Rumilly ; tire-toi de ce trou où tu meurs d'ennui et viens te dérider un instant avec nous ; par malheur, nous n'avons pas grands plaisirs à t'offrir, mais enfin, tu seras avec des gens qui t'aiment beaucoup et nous rirons de temps en temps : c'est quelque chose. Si tu nous fais cette galanterie, je suis homme à te reconduire à Rumilly.

« Adieu, cher ami, je t'embrasse tendrement; fais, si tu veux, mes respectueux compliments à ta mère et surtout à ton père, contre

qui j'ai beaucoup moins de rancune. Toutes les cousines te disent mille choses tendres ; elles se joignent à moi pour te prier de faire l'équipée de Chambéry.

« Adieu encore ; tout à toi de cœur et d'âme.

« MAISTRE. »

Avec quel tact l'auteur de cette épître réconforte l'infortuné patient ! Il prend part à ses peines, il est révolté de la conduite que l'on tient à son égard. Entrant dans ses vues, il favorisera ses desseins : il ira en son nom embrasser à travers la grille la charmante recluse, l'une des premières paroisiennes de cette église qui abritera tant de cœurs ulcérés, tant de femmes exquises...

Elle ne devait pas tarder à rentrer au pigeonnier. Joseph avait été, une fois de plus, bon prophète. Un an après, toutes les résistances sont vaincues, toutes les équivoques dissipées, toutes les difficultés aplanies. La belle Péronne est délivrée et le chevalier de Juge ramène à la maison paternelle celle qui, à son tour, et comme la *sublime mère* de Joseph de Maistre, est appelée à fonder une nombreuse famille.

En mai 1783, Mme de Juge accouche d'une fille. L'heureux époux avait dû, au moment de cette naissance, se rendre à Turin pour y régler d'importantes affaires et c'est au

delà des monts que lui parvient cette lettre, où la liberté d'allure revêt une forme tellement attrayante que nous ne résistons pas au plaisir, indiscret peut-être, de l'enchâsser ici (1) :

« Chambéry, 21 mai 1783.

« Est-on à temps, mon bien cher parent, de te féliciter sur l'heureux accouchement de ta *tourterelle ?* Je crois qu'oui, puisque je n'en suis instruit que depuis deux jours par M[me] de la Chavanne, qui l'a appris à Saint-Genix ; en vérité, mon cher ami, il est impossible de t'exprimer à quel point je partage ton contentement : il est toujours doux d'être père, mais la tendresse pour la *faiseuse* doit porter ce sentiment à un degré de vivacité inconnu à tous ceux qui ne se trouvent pas dans ta position ; ainsi, mon cher, je juge de ta joie par ton attachement à la jolie maman. Elle ne t'a donné qu'une fille, mais tu sais bien qu'il en faut, et tous les experts conviennent que la façon d'un garçon ne coûte pas davantage. Viens donc vite nous en faire ici : dépêche-toi d'attraper un emploi ; amène-nous ta moitié ; je te déclare que je veux être parrain du sixième, et, quant à la marraine, d'ici là je tâcherai d'y pourvoir.

« Ne passeras-tu pas bientôt les Alpes ? Il

(1) Archives de Pieuliet. — *Lettre inédite.*

me semble que, toute affaire cessante, tout chrétien qui devient père d'un enfant qu'il a fait est obligé de venir embrasser sa femme. Tu trouveras à ton passage dans la capitale de l'Allobrogie une assez mauvaise auberge, mais bon visage d'hôte, et surtout l'aîné de la famille, toujours très empressé de te dire et de t'écrire qu'il est

« Tout à toi,

« Maistre. »

Que d'esprit et de cœur dans ce *poulet* tracé d'une main légère, avec cette verve gauloise, apanage de nos pères ! S'ils étaient moins prudes et moins collet-monté que nous, leurs sentiments et peut-être aussi leurs mœurs ne laissaient pas d'être plus purs que les nôtres. Trop français pour ne pas avoir un fond de gauloiserie, Joseph de Maistre ne dédaignait pas, à l'occasion, de lancer un trait quelque peu leste. Mariages et naissances mettaient son esprit en gaîté, et sa plume, nullement rigoriste, chevauchait bien alors, « la bride sur le cou ».

Avec quelle désinvolture gracieuse et enjouée il savait toucher à tous les sujets délicats du domaine intime ! En 1791, alors que son ami Costa attend un nouvel enfant, il lui écrira, ce bijou de lettre, pendant de celle qu'il adressait, huit années auparavant, au chevalier de Juge (1) :

(1) *Correspondance.* — Lettre du 27 janvier 1791.

« ...Aujourd'hui cependant je veux mettre fin à mes remords et vous demander d'abord des nouvelles de tous les êtres purs, visibles ou invisibles, qui sont chez vous et de la dame qui couvait encore une de ces délicieuses créatures quand je vous quittai à Genève... Je vous souhaite une demoiselle, puisque vous la désirez ; mais quand vous serez une cinquième fois papa, quelle que soit l'espèce, dépêchez-vous de m'en faire part. Je souhaite pour la maman que ce soit aux moindres frais possibles... »

III

Mais revenons à l'heureux pigeon de la *tourterelle*... En 1785, le chevalier de Juge est enfin nommé substitut de l'avocat-fiscal au parquet du Sénat. Ici encore l'amitié de Joseph de Maistre se retrouvera des premières sur son chemin. Ce sera à Turin qu'il lui adressera cette nouvelle épître tout imprégnée de cette jovialité, de cette « gaieté native » qui ne l'a jamais abandonné, ainsi qu'il l'écrira plus tard, de son lit de mort, à Mme Anastasie de Bonar : « Au milieu des pensées graves et mélancoliques, quelques éclairs de ma gaieté naturelle viennent encore sillonner la nue... »

En 1785, ce n'étaient pas que des éclairs ; le

beau fixe régnait alors sur l'horizon du grand épistolier (1).

« Chambéry, 23 avril 1785.

« Tu ne doutes pas, mon cher parent, de l'extrême plaisir avec lequel j'ai appris une promotion qui place ta chaise si près de la mienne; je viens d'en féliciter ton papa au nom du mien et de toute sa famille. La tendre amitié qui unit nos maisons depuis si longtemps a dû rendre cet événement agréable pour l'un et pour l'autre. Allons ! mon cher ami, courage ! *altri tempi, altre cure.* Autrefois nous prenions des oiseaux, des écrevisses ; nous allions au *Bouchet* (2) : à présent il faut conclure, raisonner, écrivasser...

« Nous sommes vieux (3) : patience ! Nous tâcherons d'égayer notre vieillesse et de rappeler quelquefois le bel âge, surtout dans les trois mois qui sont pour nous les plus beaux du calendrier. La ville de Rumilly doit voir de mauvais œil une promotion qui la privera infailliblement d'une maison respectable ; mais

(1) Archives de Pieuliet. — *Lettre inédite.*

(2) Petit village situé à quelque distance de Rumilly.

(3) Joseph de Maistre n'avait pourtant que trente-deux ans.

puisque nous la gagnons, je ne puis partager le chagrin de cette pompeuse métropole.

« Au reste, mon cher ami, je suis persuadé que tu fais une trop grande dépense de modestie en te mettant *aux lisières*. Ta réputation et ta grande application qui l'a fait naître m'assurent que tu te calomnies ; cependant, comme il est impossible que le début, dans toute espèce de carrière, ne soit environné de quelques épines, tu ne dois pas douter que l'amitié ne s'empresse d'arracher pour toi celles qui ne seront point trop fortes pour ses doigts. Je te griffonne ceci sur le grand tapis vert ; probablement mon père, qui n'y peut signer que des arrêts, ne te répondra que par l'ordinaire suivant.

« Ton frère a donc jeté l'habit noir (1) ! Franchement, je crois qu'il a bien fait ; il m'avait l'air de n'avoir pas l'air d'un Christ du Seigneur : j'aurais voulu le rencontrer sur le grand chemin pour lui voler ses chapelles ; Dieu veuille, au reste, qu'il ne s'ennuye pas dans cette malheureuse île de Sardaigne !

---

(1) Le frère auquel de Maistre fait ici allusion avait été quelque peu poussé à entrer dans les ordres ; mais, n'ayant pas, la vocation, il ne tarda pas à sortir du cloître, libre, d'ailleurs, de tout engagement. Il fournit, comme officier de dragons, une carrière des plus honorables dans l'ile de Sardaigne : son tombeau y fut découvert bien des années après, par mon grand oncle, le chevalier Anne-François de Juge, alors qu'il y arrivait en qualité d'intendant-général.

« Adieu mille fois, mon cher ami ; arrive incessamment, amène ta *poule* et fais tant de conclusions que tu pourras.

« Je t'embrasse tendrement.

« MAISTRE. »

« Toute ma famille te dit mille choses tendres. »

Le nouveau substitut procède à son installation. Il prépare son déménagement et s'apprête à partir, avec armes et bagages, pour la *grande ville.* — De Maistre lui offre l'hospitalité dans ces termes d'une spirituelle originalité avec lesquels il savait dire les moindres choses (1) :

« J'ai oublié de te *participer* (2), mon cher ami, que me trouvant par une circonstance particulière possesseur d'un appartement dont je ne fais rien absolument, tu es fort le maître d'en user et abuser à ton arrivée, *ainsi et comme tu verras à faire.* Le susdit appartement n'est cependant qu'un bel et bon galetas sans meubles, — mais c'est un galetas de onze pièces grandes et petites. Et s'il te plaisait de t'en servir pour

(1) Archives de Pieuliet. — *Lettre inédite.*

(2) De l'italien *partecipare,* faire part.

tes coffres pendant que tes parents possèderont ta personne, tu peux en disposer.

« *Item,* une recommandation, mais de la plus grande importance. Messire Froment (1), qui a peigné ta tète du temps que tu t'appelais *Barrota*, voudrait avoir le même honneur à présent que tu as ton cru ; je n'ai pu refuser à une aussi vieille connaissance de te recommander, au moins pour essayer. La qualité qui peut le distinguer des autres personnages de son espèce est une main conservatrice qui ne perd pas un cheveu dans vingt ans. Moyennant sa prudence, tu peux devenir Président avec ton poil d'à présent.

« *Item,* une annonce bien agréable pour moi, au moment où j'y pensais le moins. En suite d'une fausse expression employée dans les patentes de M. Garbillion, je pars pour faire la tournée du tabellion avec l'Intendant-général, et, le 18, je serai à Rumilly. Je calcule que tu y seras aussi, car il faut bien que tu viennes embrasser ton monde, et partant, nous rirons, en attendant le travail, ce qui sera fort agréable et nécessaire pour me consoler de ne m'ètre pas trouvé à ton arrivée.

« Et la présente n'étant pour autre fin, je

(1) Le coiffeur à la mode dans le monde du Sénat.

prie Dieu, Monsieur mon cher confrère, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

« MAISTRE.

« 4 mai pour le 5. »

« Il y aurait de l'indécence à offrir à un magistrat un lit dans une chambre qui en contient déjà un autre, seule et misérable offre qu'on puisse faire dans un misérable appartement ; mais enfin, petit ou grand, tout est à ton service. »

M. de Juge vint donc à Chambéry s'asseoir, lui aussi, autour de la « table verte ». Lorsqu'il fit son entrée au bureau des substituts, Joseph de Maistre le présenta à ses collègues de Lapalme, Roze, Rolf de Marigny et Vialet (1); puis, avec une gravité comique, il saisit un dossier poudreux, un de ces *sacs* chargés d'années dans lesquels les *procureurs* (2) enfermaient les procédures et, humant ce bouquet de papier timbré, il dit à son nouveau collègue (3) : « Vous allez savoir, Monsieur, combien cela sent bon !... »

(1) Archives de Saint-Genix. — *État du bureau de l'avocat-fiscal général.*

(2) Les avoués du temps.

(3) Archives de Pieuliet. — *Souvenirs de famille.*

N'y avait-il pas, là encore, comme une manifestation de cet état d'âme dont, plus d'une fois, sa correspondance portera la trace ? — De Maistre rêve Providence, libre arbitre, récompense, immortalité, — et il lui faut conclure sur la demande en revendication que Têtu, de Montagnole, a engagée contre son voisin, au sujet d'un lopin de terre sis au mas de Lélia, sous les numéros 1708 et suivants de la *mappe* (1) de 1738 !... Ah ! comme cela « sentait bon ! » et quel malaise d'âme incomprise ce génie devait éprouver en s'abaissant à de pareilles vétilles !...

Il le dit plus d'une fois dans sa correspondance et, le 2 avril 1792, il laissera échapper, à la fin d'une lettre au comte Henry Costa, ce *quos ego* qu'il faut placer à côté de son compliment de bienvenue au chevalier de Juge :

« Bonjour, je vous embrasse de tout mon cœur et je vous quitte, par amour des contrastes, pour une abominable procédure... (2). »

(1) Le plan cadastral, établi sous le règne de Charles-Emmanuel III, pour fixer l'assiette de l'impôt foncier.

(2) *Correspondance.*

CHAPITRE XVII

TROIS ÉMULES DE XAVIER

La montagne et ce qu'on pensait d'elle au XVIIIe siècle. — Au pied du Mont-Blanc. — Saint François de Sales à Chamonix. — L'expédition de sir Windham et du docteur Pococke. — Un contemporain de Joseph de Maistre. — Série de parallèles. — La présidente Maistre et Madame de Saussure. — Bénédict de Saussure. — L'écrivain et le savant. — Le physicien genevois et le philosophe savoyard. — Jacques Balmat et le docteur Paccard. — Le *Prospectus* de Bénédict. — Tentatives d'escalade. — Une chambre à coucher à 4000 mètres d'altitude. — Les péripéties de l'entreprise. — Aéronautes et *grimpeurs*. — Saussure au sommet de la Montagne-Maudite. — De Maistre au sein des splendeurs impériales.

I

« L'abominable procédure »,.. elle fut en 1786 et en 1787, comme auparavant, l'aliment quotidien de Joseph de Maistre. Il faut croire que le régime était pour lui des plus indigestes ; car, quels que fussent son amour du devoir et la supériorité avec laquelle il remplissait ses fonctions, cette existence lui pesait visiblement.

Rien, au cours de ces deux années, n'en vint troubler la fatigante monotonie ; rien, pas même une visite royale, un incident piquant, un événement extraordinaire ; rien..... sinon

pourtant un exploit dont le bruit ne tarda pas à parvenir aux oreilles des trois amis et qui défraya, durant plus d'une soirée, leurs conversations parfois languissantes.

Joseph de Maistre avait bien des raisons de s'y intéresser. Savant, rien de ce qui touchait à la science ne lui était étranger. Voisin de Genève, il en connaissait les individualités marquantes. Saussure, le héros de cet exploit, avait encouragé la tentative de Xavier et fourni lui-même à Joseph le plan d'après lequel avait été construit le « char flottant » de Buisson-Rond. Aussi, quand le Mont-Blanc fut gravi pour la première fois, le Comte et ses amis applaudirent-ils à l'audace des trois hommes devenus les émules du volontaire de la marine, et le Chevalier s'empressa-t-il de transmettre cette date mémorable aux générations futures.

Faut-il consigner ici ce souvenir ?... Nous éprouvons quelque hésitation à le faire. Ne nous reprochera-t-on pas d'élargir démesurément le cadre d'une étude consacrée aux quarante années inconnues de la vie de Joseph de Maistre ?...

Et pourtant, cette digression au sujet du « roi des montagnes » nous permettra de compléter l'analyse des divers éléments sociaux au sein desquels de Maistre a grandi. Plus d'un lien unissait le physicien genevois au magistrat savoyard. Balmat et le docteur Paccard apparaîtront à nos yeux comme les types de deux

classes : le paysan et le bourgeois campagnard, qui, aux côtés de la noblesse, de la magistrature et de la bourgeoisie de ville jouent aussi leur rôle au sein de ce petit peuple, si curieux à observer du haut en bas de l'échelle sociale. N'est-ce pas d'ailleurs un rayon de lumière projeté sur un des aspects du milieu dans lequel le grand homme a vécu et rendu la justice, allant par intervalle *enquêter* au pied des glaciers et mettre la paix, au nom du Sénat, entre seigneurs et *sujets-baniers* et même, comme il nous l'a rappelé si gaiement, entre curés et moines ?...

Pour nos aïeux, la montagne était une région disgraciée dont on s'éloignait avec une terreur superstitieuse... L'imagination populaire, bien mieux, les graves récits des explorateurs la peuplaient de monstres et d'esprits malins : on ne l'abordait qu'avec mille précautions et armé jusqu'aux dents, comme si vraiment on eût dû découvrir à son ombre quelque monstre non classé, oublié là par un accident du déluge universel au pied d'un second Ararat...

Le sens de la montagne et de ses beautés sublimes, si développé de nos jours, n'était pas encore éclos... Cette ignorance d'une des œuvres les plus admirables de Dieu déteignait nécessairement sur la géographie et sur tout ce qui se rattache à l'orographie. Les cartes ne se préoccupaient pas plus de cette dernière science que si notre globe n'eût été qu'une plaine immense,

sans relief, et le géant que l'on contemplait de soixante lieues à la ronde ne portait pas de nom précis et n'était pas même représenté sur les atlas par le point microscopique assigné au plus humble des villages.

Le *Théâtre du monde*, d'Orélius, qui parut à Anvers en 1570, contient une carte des Alpes où le Mont-Blanc ne figure pas. L'*Atlas* de Mercator, en 1595, mentionne Chamonix comme village, mais sans indiquer les noms des hautes montagnes qui le dominent. La carte générale des États du Roi de Sardaigne, dont la première édition fut publiée en 1680, désigne ces dernières, évidemment, par l'appellation de *Les Glaciers* donnée au massif correspondant. Enfin, les cartes de Nicolas de Fer, géographe de Sa Majesté catholique à Paris, éditées en 1717, tout en faisant mention du *Mont-Grand-Saint-Bernard*, du *Mont-Saint-Gothard* et du *Mont-Cenis*, laissent dans l'oubli celui qui les dépassait de tant de coudées, et il faut arriver en 1751 pour l'entendre qualifier par Vaugondy de *Montagne-Maudite*.

Chamonix, le *Campus munitus* des anciens titres, auquel les malédictions de Vaugondy n'ont, certes, pas porté malheur, — était alors un gros village. Des moines l'avaient les premiers habité. Aymon, comte de Genevois, y fonda, en 1090, un prieuré de Bénédictins dont une bulle de Léon X, datée du 27 février 1519,

joignit les revenus à la mense du Chapitre de Sallanches.

Là vivait une colonie d'hommes honnêtes, actifs, laborieux, ignorés du monde, mais le connaissant, eux, pour l'avoir visité dans leurs pérégrinations traditionnelles. — Après avoir amassé un petit pécule, ils revenaient achever leurs jours à l'ombre du clocher natal, poussés par le mal du pays commun à tous les montagnards et qui, si souvent, étreindra le cœur du comte de Maistre, au cours des étapes de sa grande vie.

Henri IV, qui avait pénétré jusqu'à Beaufort, ne s'aventura point à Chamonix. Son contemporain, François de Sales, un conquérant, lui aussi, mais dans le domaine des âmes, y vint, la houlette pastorale à la main.

En dépit de tous les obstacles et même de tous les dangers, le doux évêque de Genève voulut visiter ce poste avancé où la Providence avait placé les sentinelles perdues de son troupeau.

C'était vers la fin de juillet 1606, au cours de cette tournée pastorale dont l'un de ses historiens nous a conservé le souvenir (1) :

« Il commença par le Faucigny, pays par-

(1) M. Hamon, curé de Saint-Sulpice. — *Vie de saint François de Sales.*

semé de hautes montagnes dont la cime se couronne de glaces éternelles, en même temps que leur pied se perd dans les abîmes, et de vallées hérissées d'énormes blocs glacés que les grandes chaleurs de l'été détachent parfois du sommet avec un horrible fracas. Le saint évêque parcourut tout le pays avec la même rapidité que si c'eût été un pays de plaine, visitant une paroisse par jour et quelques fois plusieurs. Quand il fallait atteindre les villages placés sur la cime des plus hautes montagnes, il grimpait en s'aidant des deux mains avec un péril évident de tomber dans les précipices ; souvent même, il s'attachait des crampons de fer aux pieds pour ne pas glisser sur les glaces et rouler dans les abîmes... »

Moins audacieux ou moins éclairés furent ces deux Anglais qui, cent trente-cinq ans plus tard, le 19 juin 1741, marchèrent à la découverte de la vallée de Chamonix, suivis de cinq domestiques équipés en guerre comme pour une expédition périlleuse contre les Peaux-Rouges...

Sir Windham et le docteur Richard Pococke, au retour d'un voyage en Orient, partent de Genève, en compagnie de six autres Anglais de qualité, tous armés jusqu'aux dents,.... sans compter l'escorte... Après trois jours de marche, ils arrivent en vue du village... Ils n'osent toutefois s'y aventurer. Les tentes sont dressées dans une prairie, sur la rive gauche de l'Arve ;

des sentinelles en gardent les abords. Eux-mêmes, se demandant s'ils reverront jamais les bords de la Tamise, observent et attendent ; ils guettaient sans doute l'apparition de sauvages au vêtement sommaire, faisant repoussoir à la blancheur lactée des horizons...

Les habitants, assemblés sur l'autre rive, ne comprenaient rien à cette démonstration guerrière... Ils vont prévenir les notables ; le notaire Paccard, — le plus gros personnage de l'endroit, — quitte son étude et avance bravement vers les avant-postes... Le curé est envoyé en parlementaire, un rameau d'olivier à la main ; alors tout s'explique et l'on devient les meilleurs amis du monde. On conduit la caravane à Montanvert... L'idée des mers polaires vient à l'esprit des explorateurs : de là le nom de *Mer de glace* qui subsiste encore ... Nos Anglais rentrèrent enfin à Genève triomphants comme s'ils avaient découvert une île au sein de l'Océan Pacifique.

Deux ans après, au mois d'août 1743, une caravane de Genevois renouvela l'expédition ; en guise d'armes offensives et défensives, elle emportait de ces armes que la savante Genève a toujours eues en abondance : des instruments de physique que Pierre Martel, l'ingénieur-géographe, avait détachés de sa collection et à l'aide desquels il essaya de déterminer la hauteur et la position des montagnes environnantes.

Mais, si Chamonix était découvert, le Mont-Blanc, comme un escalier du ciel, semblait devoir demeurer inviolable et inaccessible. Les générations passaient indifférentes, sans songer à atteindre ces régions vertigineuses où la mort, enveloppée d'un linceul de neige, menaçait d'être le lot du téméraire qui oserait les aborder...

Et pourtant il ne devait pas tarder à venir au pied du géant un nain, nouveau David, rêvant au milieu de l'incrédulité universelle de vaincre cet autre Goliath, — ambitieux de planter sur sa cime altière le drapeau du génie humain, et se disant, comme Xavier dans le parc aérostatique de Buisson-Rond : « *Quò non ascendam ?* » — Si la foi remue les montagnes, elle peut aussi les faire conquérir...

II

Horace-Bénédict de Saussure était né à Genève, le 17 février 1740; il avait donc treize ans de plus que Joseph de Maistre (1). Il appartenait de naissance à cette vieille aristocratie genevoise, sévère d'allures, austère de mœurs, se repliant volontiers sur elle-même pour mener

(1) Saussure mourut à Genève en 1799.

dans ses hôtels une vie de famille presque monacale, mais, avec cela, aimant à planer sur le monde des intelligences, se dédommageant de l'austérité de sa vie en élargissant ses horizons, n'oubliant pas que noblesse oblige, que les premiers, dans toute société, dans toute république, sont ceux qui dominent, non seulement par le nom et par la fortune, mais encore par l'exemple qu'ils donnent, par les services qu'ils rendent, par l'éclat qu'ils jettent sur leur pays...

Bénédict de Saussure était l'héritier de ces traditions; fils de Nicolas de Saussure, neveu de Charles Bonnet le naturaliste, il fut bien avant tout, comme Joseph de Maistre, l'enfant, l'œuvre de sa mère, Cornélie genevoise, qui pouvait s'en parer comme de son plus beau joyau.

C'est le privilège des femmes exquises, — nous l'avons dit à propos de Constance Demotz, — de donner à leurs fils l'empreinte et comme le moule de leur personnalité, de fondre dans un harmonieux mélange la force corporelle avec l'énergie morale, la hauteur de vue de l'homme avec je ne ne sais quoi de gracieux, de poétique, d'attirant, qui est le victorieux apanage de l'éternel féminin...

Madame de Saussure était une de La Rive, une femme de la trempe de Madame Hubert-Alléon, la vieille amie dont Joseph fera plus tard

la connaissance (1), — non pas une précieuse de l'hôtel de Rambouillet, — mais une de ces femmes qui sont à la fois l'orgueil et le charme du foyer, qui savent sans paraître savoir, qui enseignent sans professer, qui ne sont étrangères à rien de ce qui se dit ou de ce qui se passe autour d'elles et qui, doucement, initient leurs fils aux nobles jouissances de l'esprit, aux pures émotions de l'âme, aux spéculations hardies par lesquelles l'homme s'élève, se distingue et conquiert sa place.

Si la présidente Maistre adorait la poésie, madame de Saussure aimait les fleurs et le soleil. Retenue au foyer par une santé chétive, le plus souvent prisonnière dans son fauteuil, elle fut la première et la principale éducatrice de Bénédict... Elle lui transmit ses goûts, son esprit d'observation, son enthousiasme, son

(1) C'est de Mme Hubert-Alléon que de Maistre a écrit :

« Vous ne sauriez croire à quel point cette pauvre femme m'est présente ; je la vois sans cesse avec sa grande figure droite, son léger apprêt genevois, sa raison calme, sa finesse naturelle, son badinage grave. Elle était ardente amie, quoique froide sur tout le reste. Je ne passerai pas de meilleures soirées que celles que j'ai passées chez elle, les pieds sur les chenets, le coude sur la table, pensant tout haut, excitant sa pensée et rasant mille sujets à tire-d'aile, au milieu d'une famille bien digne d'elle. . »

Correspondance. -- Lettre au comte Théodore Golowkin — 30 juin 1807.

amour du grand et du beau; et, loin de le retenir auprès d'elle dans la tiède atmosphère de sa chambre de malade, elle l'armait pour la lutte, lui mettait à la main le bâton de touriste, tissait la filoche ou préparait l'herbier. Lui montrant de sa fenêtre entr'ouverte les merveilleux horizons, la petite mer tour à tour tranquille et agitée, sa ceinture de collines toutes vertes et son arrière-plan de montagnes provocantes et superbes, elle disait à son fils : « Va me chercher des fleurs! vois ce qui se passe là-bas! descends dans ces vallées! gravis ces sommets! néglige les sentiers battus! cherche des voies nouvelles! et tu me conteras, au retour, ce que tu auras observé, éprouvé, admiré!... »

La mère de Saussure fut donc l'initiatrice de son génie, et la piété filiale fit de Bénédict une des gloires de la science, de même que l'amour fraternel révéla au monde un chef-d'œuvre dans le *Voyage autour de ma chambre* du lieutenant duelliste aux arrêts.

Bénédict était parti enfant pour cueillir des fleurs et orner de leur moisson toujours fraîche les vases aux larges bords qui s'étalaient sur la cheminée maternelle. L'école buissonnière fut pour lui la meilleure des écoles... Il fréquenta les haies, les bois, les sapins, les rhododendrons, les glaciers, — s'attardant en chemin, se surprenant à écouter le concert des oiseaux, à se plonger dans la contemplation d'un coucher de

soleil, frôlant les aigles, sondant les abîmes, interrogeant les pics, goûtant à la chute d'une avalanche l'âpre plaisir du soldat au bruit du canon et, de même que Joseph de Maistre à Chambéry, trouvant au retour que Genève était bien petite en comparaison des mondes inconnus qu'il venait d'explorer...

Et, peu à peu, les impressions de l'enfant faisaient place aux raisonnements de l'adolescent, puis à l'analyse et à la synthèse d'un esprit fortifié par l'étude. Il ne se contentait plus de jouir en silence et de faire à sa mère la confidence de ses extases... Il cherchait la raison de toutes ces choses, alors que les camarades de son âge s'attardaient encore à leurs jeux. La nature alpestre était pour lui ce que la bibliothèque du grand-père Demotz fut pour Joseph de Maistre, l'amie d'enfance et de jeunesse, la compagne tendrement aimée; il n'avait de plaisir qu'auprès d'elle; il la sollicitait de lui révéler le secret de sa beauté et si, coquette et mystérieuse, elle se dérobait, — avec la ténacité de son profond amour, il la pressait, l'observait dans ses manifestations multiples, rapprochait entre eux les phénomènes de son humeur versatile et protéiforme, et, finalement, arrivait à deviner l'énigme, à obtenir un aveu...

L'amour filial avait fait de Bénédict un poète; le poète se doubla d'un savant, et la fleur cueillie au pied du Salève marqua la première étape du

chemin qui devait le conduire jusqu'à la cime du Mont-Blanc.

Ce furent bien là, en effet, les deux traits distinctifs de Saussure, — la poésie et la science se donnant la main, l'une embellissant l'autre, l'une enlevant à l'autre sa sécheresse sans rien lui faire perdre de sa profondeur, et communiquant à la rigueur des déductions mathématiques le charme et comme le velouté d'une langue forte, saine, neuve, parente sous certains rapports avec celle de Joseph de Maistre, à la portée de tous les esprits, de tous les cœurs...

Et il déchirait ces voiles, et il ouvrait ces horizons, simplement, comme en se jouant, avec un plaisir enfantin ; pénétré de la nature, ne vivant que par elle et pour elle, il arrivait à la traduire dans un langage vrai, ému, inspiré, qui l'a placé au rang de Bernardin de Saint-Pierre, tandis que ses découvertes lui assignaient une place d'honneur dans le monde scientifique.

« Chose bien curieuse, a dit Töpffer (1), destinée étrange, que l'homme qui a le mieux senti et fait comprendre les Alpes, le seul presque qui en ait fait passer le caractère et la grandeur dans son style, se soit trouvé un savant, un homme de baromètre et d'hygro-

(1) *Des Voyages de Saussure.*

mètre, et que parmi tant d'artistes, tant de poètes venus aux mêmes lieux pour chanter et peindre, pas un n'ait su l'égaler, l'approcher, même de loin... Cette chose curieuse, je me l'explique pourtant; cette destinée étrange, je ne m'en étonne pas. De Saussure, qui parcourt les Alpes pour étudier la physique, l'histoire naturelle, c'est-à-dire avec un but sérieux, l'esprit occupé, le corps actif, prend comme bénéfice le charme du paysage, les beautés de la route, les sensations vives et nouvelles qui accompagnent ses travaux; et le soir, sur sa cime, dans son chalet, content, pénétré, il trace son journal; alors, dans les interstices de la science, se glissent les descriptions, les souvenirs, les observations de la journée; alors mille traits vrais parce qu'ils ne sont pas cherchés, pittoresques, poétiques parce qu'ils sont vrais, se trouvent sous sa plume; et, sans qu'il y songe, il trace un tableau fidèle, naïf, plein de bonhomie où se reflètent à la fois et les grandes scènes qui l'entourent et les impressions qui le dominent. »

Si nul n'a parlé mieux que Joseph de Maistre la langue des sommets, nul n'a dépassé Saussure dans l'art de décrire les grandes Alpes et surtout son sujet favori, le Mont-Blanc... On dirait, à le lire, qu'on assiste aux brusques et merveilleuses métamorphoses de son royal modèle : on est fasciné par ce blanc idéal, aveuglant, — ce blanc lumineux qui nimba le Christ sur le

Thabor; on croit voir les nuages monter et descendre le long de la montagne comme les anges sur l'échelle de Jacob, à travers des ruissellements de clarté et, dépassant le sommet sublime qu'ils prolongent dans le ciel, se rassembler, déployant leurs ailes immenses, comme pour se noyer dans l'infini...

De même que de Maistre dépeignant la torture ou les horreurs de la guerre, Saussure, par son style simple et sans apprêt, donne le frisson des grandes émotions et l'extase des visions radieuses de la montagne : c'est le poète, c'est le chantre du Mont-Blanc en même temps que l'anatomiste qui a promené le scalpel investigateur de sa pensée dans l'énorme massif du géant des Alpes.

III

Saussure était déjà parvenu à l'âge d'homme et Joseph de Maistre allait avoir dix ans, lorsque naissait, au pied du Mont-Blanc, un enfant de belle venue, rondelet, râblé, superbe. C'était le 19 novembre 1762. — La maison n'avait rien, certes, de la hutte des sauvages ni des installations primitives de l'époque lacustre, mais rien non plus de l'hôtel au luxe sévère où, vingt ans auparavant, le physicien de Genève était né ; rien de la maison parlementaire où le phi-

losophe de Saint-Pétersbourg conjuguait ses premiers verbes. La bâtisse, aux murs épais, couverte de *lozes* (1) et portant gaillardement son revêtement de neige et ses tuyaux d'orgue de glace, était la plus cossue du village des Pellarins. Les Balmat y demeuraient : — riches paysans, patriciens de l'endroit, cultivant depuis des siècles la terre avare, ils vivaient sans ambition comme sans besoins, à l'aise, heureux, tranquilles, craignant Dieu et ne s'imaginant pas qu'il pût y avoir hors de Chamonix un coin de terre plus enviable et plus beau...

Dans ces vieilles familles patriarcales, dont l'esprit, à un étage inférieur, était le même que celui des maisons de vieille noblesse, on saluait la naissance d'un enfant comme une faveur du ciel. Plus la table s'allongeait, plus la reconnaissance augmentait et, si le nouveau venu était un garçon, la cloche sonnait à toute volée et volontiers le père regrettait-il de n'avoir pas été gratifié de deux jumeaux, pour obtenir plus vite la prime que les bons rois de Sardaigne donnaient aux familles dont le nombre d'enfants atteignait celui des mois de l'année.

Le nouveau-né reçut au baptême le prénom de Jacques. Son premier regard, — alors que son intelligence s'ouvrait à la lumière, — dut

(1) Grosses ardoises de montagne.

être pour le sphinx qui se dressait devant lui avec ses arêtes insolentes et ses immensités désolées, et au sujet duquel les anciens racontaient, le soir à la veillée, que nul n'était jamais allé et que nul n'irait jamais lui faire visite...

Et pourtant Chamonix n'était déjà plus la caverne de bandits qui avait hanté l'imagination de Windham et de Pococke; ce n'était point encore, certes, le Chamonix moderne avec ses hôtels, ses landaux, sa rumeur de civilisation bruissant au ras des avalanches... Saussure et Bourrit commençaient à le fréquenter et à préparer leur siège ; des curieux y arrivaient pour observer, d'autres pour faire comme le voisin, car les moutons de Panurge sont de tous les temps. Un mouvement se dessinait et à ce mouvement répondait un besoin... Il fallait à l'étranger, à défaut de poteaux indicateurs, recourir aux indigènes. Le *tourisme* allait naître, le guide était à l'école de peloton, prêt à diriger les caravanes et à leur tailler des pas sur la route de glace où le doux François de Sales s'était aventuré le premier, crampons aux pieds et la pique à la main, pour y visiter les brebis perdues de son troupeau...

D'une taille ne dépassant pas la moyenne, mais d'une constitution athlétique, le front large et légèrement bombé, les traits accentués et énergiques, le menton proéminent et creusé d'une fossette profonde, la tête ornée d'une luxuriante

chevelure noire coupée au ras du front et retombant en boucles épaisses sur le cou, Jacques Balmat était, à vingt ans, le plus vigoureux gars de la vallée, le montagnard idéal des grandes Alpes, le type le plus pur de cette race celtique dont Savoyards, Auvergnats et Bretons sont issus, le *guide* dans sa virile et sévère beauté : il en avait déjà l'indomptable ténacité, la froide bravoure, l'humeur aventureuse, les nobles ambitions.

Marin des hautes cimes, pilote des océans de glace, il en possédait les qualités maîtresses : le calme au sein de la tempête, le mépris en face de la mort, la confiance en Dieu, une sorte de fatalisme chrétien qui lui faisait braver tous les obstacles, — et, en outre, la religion de l'honneur, le sentiment de la solidarité et de l'assistance mutuelle, — pour tout dire, tous les nobles et grands instincts de l'âme humaine épurés au creuset de la montagne, ce sanctuaire où l'on se sent plus près de l'infini et qui semble ouvrir l'accès des portiques du Ciel...

Aussi Jacques Balmat abandonna-t-il bien vite la culture des champs paternels où ses frères peinaient, le front penché vers la terre : lui regardait en haut, en haut encore, en haut toujours; lui aussi,— en même temps que Saussure dans son cabinet de savant, — s'impatientait de se réveiller chaque matin en présence de ce maudit mont innommé qui, la tête fumante de brouillards, la face moqueuse illuminée par le

soleil, semblait se rire de lui et le défier de venir jamais souiller de ses pas la majesté de sa couronne.

Entre temps, Balmat, en contemplant la montagne sous tous ses aspects, en la fouillant dans ses moindres replis, en collectionnant les minéraux, arrivait à se familiariser avec le colosse et, par le seul effort de son intelligence primesautière, sans culture, sans instruction, parvenait à acquérir en histoire naturelle des connaissances variées...

Deux idées fixes le hantaient : — monter au Mont-Blanc et trouver de l'or... La première devint une triomphante réalité ; l'autre le laissa pauvre toute sa vie et devait être la cause de sa mort, fin tragique, mystérieuse, avec le fracas des avalanches pour chants funèbres et l'abîme pour tombeau... (1).

Le docteur Paccard, lui, a été éclipsé par l'auréole de Balmat, de même que le président Maistre a disparu dans la gloire de son illustre fils ; il convient pourtant de lui restituer sa part d'honneur.

Michel-Gabriel Paccard est né le 1er février 1757. Les Paccard, vieille famille de bourgeoisie, se perdent dans la nuit des temps, comme

(1) Balmat périt en septembre 1734 dans une crevasse du Mont-Ruant.

le Mont-Blanc dans la profondeur des cieux.... Ils tenaient le haut du pavé à Chamonix : — si ce village eût jamais été habité par les sauvages qu'entrevoyait l'imagination exaltée de Pococke au retour des pays d'Orient, à coup sûr, les Paccard auraient été les chefs de la tribu...

Ils se contentaient d'être de braves gens, ayant leur banc au bas du chœur à l'église, tour à tour châtelains, syndics ou notaires, et se succédant de père en fils, sans ambition et sans histoire, dans leur médiocrité dorée. Quelques-uns, toutefois, eurent l'humeur aventureuse : Saussure raconte (1) que l'un d'entre eux, secrétaire de sa paroisse, se rendit en 1734 à Paris, au temps où l'abbé Demotz y brillait ; il y assista à un cours de physique de l'abbé Nollet et communiqua à ce savant une observation qu'il avait faite, l'année précédente, à Rau-Praz au sujet de phénomènes électriques.

Messire Joseph Paccard, le père, était notaire : il présidait ainsi à toutes les transactions des Chamouniards et déposait, suivant l'antique usage, sur le front rougissant des fiancées, le baiser chaste et authentique du tabellion rédacteur des conventions matrimoniales. Archiviste de bonne volonté, il détenait les vieux parchemins de l'histoire locale... Mais les fonctions

(1) Saussure. — *Voyages*, § 648. Note.

du notariat prédisposent peu aux ascensions, aux tentatives hardies.... Messire Joseph vécut et mourut en parfait notaire, entre les registres poudreux de son étude, le *jardin de curé* (1) où il venait saisir au passage les rayons parcimonieux du soleil, et le caveau bien ordonné où, à l'exemple des magistrats du Sénat à Saint-Genix et autres lieux, les bourgeois de la montagne colligeaient les grands crus de la Combe de Savoie.

Gabriel Paccard, né, comme Balmat, à l'ombre des glaciers, fut, lui aussi, de bonne heure possédé du démon de la montagne ; mais la hantise, chez lui, n'avait pas pris cet empire en quelque sorte brutal que la difficulté à vaincre exerce sur une nature de paysan ; elle se doublait d'un sentiment plus affiné et même d'une véritable préoccupation scientifique...

Gabriel était un rêveur et un contemplatif, un chercheur et un savant... Enfant, il avait fait deux parts de sa vie : les glaciers et les livres, — les glaciers où il allait cueillir les simples, les livres auxquels il demandait les secrets de leur composition... Le vicaire de la paroisse lui apprenait le latin et, à dix-sept ans, c'était un grand garçon plus sérieux que les jeunes gens de son âge, ayant un goût décidé pour les sciences naturelles ; quoi qu'il dût en

(1) Jardin potager, à plates-bandes et allées régulières.

coûter à sa modeste escarcelle, son père l'envoya étudier la médecine à Turin. Gabriel y arrivait au moment où Joseph de Maistre venait d'y achever son droit. Il repartit docteur, après de fortes études qui l'auraient préparé à l'exercice de son art sur un théâtre plus vaste, s'il avait eu l'ambition de l'aborder....

Mais, ailleurs, Gabriel n'eût pas retrouvé le plus haut de taille et le plus généreux de tous ses clients : son Mont-Blanc, — et avec lui les glaciers, les minerais et la flore... Il revint bien vite au pays natal et ne le quitta plus... Et, durant près d'un demi-siècle, le docteur Paccard vécut de la vie ingrate du médecin campagnard, allant soigner les malades là où, autrefois, François de Sales était en quête d'âmes, passant des nuits entières à leur chevet, recevant les enfants à leur naissance, — embarquant les vieillards pour le grand voyage de l'éternité, — simple de goûts, charitable autant que la comtesse Perrin à la Bauche, et voyant défiler devant lui les générations en attendant son heure ; car du jour où il était allé terrasser le colosse, la suprême ambition de sa vie avait été satisfaite et il avait pu chanter son *Nunc dimittis* (1).

---

(1) Gabriel Paccard s'est éteint à Chamonix, le 21 mai 1827, dans sa soixante-onzième année, entouré de la vénération et de la reconnaissance de ses concitoyens. — M. Backler d'Albe a peint et gravé son portrait avec cette épigraphe :

Scandit inaccessos brumali sidere montes.

IV

Jusque vers le milieu du dernier siècle, les savants ne soupçonnaient pas encore les trésors parsemés avec tant de profusion au sein des pâturages, aux flancs des rochers, sur la carapace étincelante des glaciers. Quand ils daignaient s'occuper de la montagne, ils ne faisaient que renforcer les préjugés populaires. Un naturaliste distingué, Jean-Jacques Scheuchzer, de Zurich, illustrait ses *Itinera par Helvetiæ alpinas regiones* de dragons ailés, de serpents à têtes de lions, d'hydres et de cavernes affreuses où il plaçait le repaire de ces monstres. De là à transformer les Chamouniards en centaures, il n'y avait qu'un pas, et il ne faut pas trop en vouloir à deux Anglais de l'avoir risqué, à la suite de celui qui passait, au commencement du dix-huitième siècle, pour l'un des plus savants naturalistes du monde.

Le montagnard, de son côté, tout en aimant les altitudes, n'avait point deviné le parti qu'il pouvait en tirer; à peine allait-il jusqu'à la zone des rhododendrons cueillir quelques simples en usage dans la médecine domestique; l'entomologie, la minéralogie, la géologie, qui attendaient leur avènement, n'encourageaient point ses découvertes... Que fût-il allé faire dans la

région des neiges?... Nul intérêt ne l'y poussait. La beauté platonique des grands aspects de la montagne était étrangère à son esprit, et les générations se succédaient ainsi sans tenter, même en imagination, l'ascension de la Montagne-Maudite.

Il était réservé à Saussure d'opérer à cet égard une véritable révolution, de provoquer, puis d'effectuer lui-même une ascension rivalisant de hardiesse avec celle de Xavier. Tous les étés, il parcourait sans relâche les Alpes, franchissait les passages les plus difficiles; vivant au sein des populations pastorales, il se familiarisait avec leurs fatigues et s'habituait à leur climat.

« J'ai eu pour les montagnes, dès l'enfance, disait de Saussure, la passion la plus décidée; je me rappelle encore le saisissement que j'éprouvai la première fois que mes mains touchèrent le rocher de Salève et que mes yeux jouirent de ses points de vue... Mais ces montagnes peu élevées ne satisfaisaient qu'imparfaitement ma curiosité; je brûlais du désir de voir de près les hautes Alpes, qui, du sommet de ces montagnes, paraissent si majestueuses; enfin, en 1760, j'allai seul et à pied visiter les glaciers de Chamonix, peu fréquentés alors, et dont l'accès même passait pour difficile et dangereux. »

De ce moment lui vint sans doute l'idée

fixe qu'il poursuivit pendant vingt-sept années de sa vie : escalader le sommet du Mont-Blanc. « Cela était devenu pour moi une sorte de maladie, dit-il dans ce style dont la naïveté a tant de charme; mes yeux ne rencontraient pas cette montagne, que l'on voit de tant d'endroits de nos environs, sans que j'éprouvasse un saisissement douloureux. »

Et ce n'était pas, chez Saussure, une satisfaction de pure vanité; il ne songeait point, comme Xavier, à se distinguer par un exploit sans précédent. Son ambition visait plus haut : aspirant à la réalisation d'une conquête scientifique, il tendait au couronnement d'études patiemment poursuivies du niveau de la mer aux sommets les plus élevés. De Saussure voulait mettre le pied sur la cime sans rivale, de façon à embrasser de son coup d'œil puissant d'analyste le relief de ces montagnes dont il avait gravi les divers étages et scruté à fond l'organisation particulière.

Dès ses premières courses à Chamonix, en 1760 et 1761, Saussure avait, lui aussi, lancé son *Prospectus*, en faisant publier, dans toutes les paroisses de la vallée, qu'il donnerait une forte récompense à ceux qui trouveraient une route praticable pour parvenir à la cime. Il avait, pour ainsi dire, mis à prix la tête du Mont-Blanc. Ce programme excita dès lors l'intrépidité et les jarrets de fer des Chamou-

niards, qui commençaient à exercer ce métier de guides dans lequel ils excellent à présent.

Jacques Balmat, entre tous, poursuivait son but avec une constance inébranlable. Le 6 juin 1786, il est, pour la vingtième fois peut-être, sur le chemin du Mont-Blanc. Il revient sans plus de succès : au retour, il apprend que deux caravanes viennent de partir par deux voies opposées, pour essayer de résoudre le grand problème.

Balmat, qui n'avait pas été mis dans la confidence, prend à peine le temps de renouveler ses provisions et repart aussitôt : il atteint la première caravane au pied des Grands-Mulets. Cette arrivée imprévue soulève d'abord des récriminations; on poursuit cependant la route avec le nouveau venu, on parvient au sommet du Dôme-du-Goûter, que la seconde caravane atteint à son tour. Là on tient conseil, puis l'on marche en avant; mais à peine sont-ils engagés sur l'arête qui joint le Dôme au Mont-Blanc, que les courageux explorateurs reconnaissent l'impossibilité de l'escalade : la ligne de faîte est tellement aigüe qu'on ne peut s'y maintenir en équilibre. Balmat seul va de l'avant et monte à califourchon. Ses compagnons essaient de le dissuader de persister dans une semblable folie; leurs représentations sont vaines et ils redescendent seuls, croyant avoir dit un éternel adieu au téméraire...

Cependant Balmat, reconnaissant lui-même l'inutilité de ses efforts, avait dû, à reculons, revenir à son point de départ. Il redescendit donc au Grand-Plateau et résolut d'y passer la nuit.

Pour avoir une idée de cette chambre à coucher d'un nouveau genre, que l'on se figure un champ de deux hectares environ, situé à 4.000 mètres au-dessus du niveau de la mer, où le thermomètre centigrade marque zéro aux jours les plus chauds de l'été, ouvert aux vents du nord, dominé au sud et à l'ouest par des parois de glace gigantesques, d'où les avalanches descendent inopinément avec la rapidité de la foudre.

Voilà le gîte où seul, sans couvertures, sans feu, n'ayant que son sac et son bâton, Balmat, replié sur lui-même, voulut passer la nuit.

Pendant le jour, la surexcitation de la marche, l'étrangeté du site, la perspective du succès, soutiennent le corps et l'âme; mais quelle force physique, et surtout quelle énergie morale ne fallut-il pas à Balmat pour rester là toute une nuit, luttant contre une température glaciale, seul sous le regard de Dieu, dans cette funèbre immensité, se demandant à chaque craquement de glacier et à chaque avalanche, qui viennent rompre le silence de ces hautes régions, si ce n'est pas la mort qui arrive !...

« Enfin, dit Balmat (1), l'aube parut; il était temps : j'étais gelé ! Cependant, à force de me frictionner et de me livrer aux exercices d'une gymnastique ridicule, mes mouvements s'assouplirent, et je pus reprendre le cours de mes explorations. J'avais cru remarquer qu'à moitié de la descente, il se trouvait une pente, rapide à la vérité, mais pourtant accessible, qui conduirait droit sur le Rocher-Rouge; arrivé là, elle se trouva si rapide et la neige si dure que je ne pouvais m'y tenir.

« Cependant, en faisant des trous avec le fer de mon bâton, je réussis à m'y cramponner; mais j'éprouvais une fatigue et une lassitude extrême. Ce n'était pas chose aisée d'être ainsi suspendu sur une jambe, avec la perspective d'un abîme sous moi, et forcé de tailler ces espèces d'escaliers. Enfin, à force de persévérance, j'atteignis le Rocher-Rouge. Oh ! me dis-je, nous y sommes; d'ici là-haut, plus rien qui nous arrête; le chemin est uni comme une glace; plus d'escaliers à faire; mais j'étais transi de froid et presque mort de fatigue et de faim. Il était tard, je dus descendre, mais cette fois avec la certitude de remonter au premier beau temps et de réussir. »

C'était le 10 juillet 1786.

L'Archimède du Mont-Blanc avait poussé son *eurêka*, et son rêve, si patiemment poursuivi, allait se réaliser.

---

(1) Michel Carrier. — *Notice biographique sur Jacques Balmat.*

Revenu à Chamonix, où son retour sembla un miracle, Balmat était tellement exténué qu'il resta pendant quarante-huit heures, sans désemparer, endormi dans sa grange.

A son réveil, il court chez le docteur Paccard, lui communique sa découverte et lui propose de le conduire au Mont-Blanc.

Paccard accepte avec enthousiasme.

Ils partent le 8 août 1786, à cinq heures du soir. Les deux compagnons couchent au village du Mont, se remettent en marche à deux heures du matin, parviennent au Grand-Plateau, puis aux Petits-Mulets, et, à quatre heures de l'après-midi, Balmat, debout sur la cime, agitait son chapeau pour célébrer sa victoire et l'annoncer à ses amis, qui suivaient anxieusement, à 3.500 mètres au-dessous de lui, les péripéties de l'expédition. A six heures du soir, le docteur Paccard, que la fatigue avait retenu en arrière, parvenait à son tour à la cime du géant... Montagne savoyarde, aujourd'hui française, le Mont-Blanc avait été foulé pour la première fois par deux enfants de la Savoie. Le roi de Sardaigne donna à l'un d'eux le surnom de Balmat du Mont-Blanc, et Saussure les a immortalisés tous les deux par ces simples mots : « Lorsque je me représentais Balmat et le docteur Paccard arrivant les premiers au déclin du jour dans ces déserts, sans abri, sans secours, sans avoir même la certitude que les

hommes pussent vivre dans les lieux où ils prétendaient aller, et poursuivant cependant toujours intrépidement leur carrière, j'admirais leur force d'esprit et leur courage » (1).

Saussure reçut dès le lendemain la grande nouvelle ; il partit sur-le-champ, mais ne put toutefois réaliser la même année le projet caressé avec tant d'amour. Jacques Balmat fit une seconde ascension, le 5 juillet 1787. Enfin, le 1er août, le physicien de Genève se mit en route, accompagné d'un domestique, de Jacques Balmat comme chef d'expédition, et de dix-sept autres guides, qui portaient les instruments et tout l'attirail nécessaires.

Saussure a raconté ce voyage aérien dans des pages admirables, écrites avec une simplicité, une fidélité de pinceau, un sentiment et une vigueur de coloris qui font de son récit un chef-d'œuvre d'éloquence et de poésie sincère.

Le 2 août, à six heures et demie du matin, la caravane entrait de plain-pied dans la région des neiges éternelles et, après une foule de péripéties, arrivait, à onze heures, au sommet du Mont-Blanc, où elle demeurait jusqu'à trois heures et demie de l'après-midi.

« Au moment où j'eus atteint le point le

(1) *Voyage dans les Alpes*, Chap. II. Ascension au Mont-Blanc.

plus élevé de la neige qui couronne cette cime, — dit Saussure dans ces lignes qui le dépeignent tout entier, — je la foulai aux pieds avec une sorte de colère plutôt qu'avec un sentiment de plaisir. »

Le Chevalier a recueilli dans ses souvenirs la date du jour où Saussure atteignit la cime dont trente années de siège lui avaient préparé la conquête. Joseph de Maistre dut être jaloux de cet exploit. Quel orgueil! quelle extase! sentir l'Europe à ses pieds, voir les étages échelonnés se rapetisser sous son talon de conquérant, laisser planer son regard sur des horizons sans limites, être suspendu, prêt à s'envoler, entre la terre et les cieux!...

Et pourtant l'homme se retrouve sous le grand homme, le fini dans l'infini... C'est avec dépit que Saussure piétine le géant vaincu. La possession laisse dans l'immensité de son âme un vide insondable; il se surprend presque à envier le temps des explorations et du siège, à s'irriter de n'avoir plus rien à désirer. Jusque dans l'assouvissement d'une passion qui avait rempli sa vie, il voudrait n'avoir pas abouti si tôt; il se rappelle le Salève, les premières escalades, et, dans son cri de colère, il y a le rugissement du fauve qui essaie de briser les barreaux de sa cage, le malaise d'un être déchu en proie à une perpétuelle agitation: il y a, pour tout dire, l'aspiration, la note

suprême de l'âme humaine qui, si haut qu'elle monte, ne trouve qu'en Dieu son repos... Saussure, au sommet du roi des montagnes, se met à regretter l' « auberge de Mme Couteran » (1). Et Joseph, sous les lambris du palais des czars, reviendra plus d'une fois par la pensée dans les « défilés sombres de la rue Macornet... »

(1) L'auberge où Saussure avait l'habitude de descendre dans ses courses à Chamonix.

CHAPITRE XVIII

ÉPOUX ET PÈRE

Le mariage de Joseph de Maistre. — Sept ans de cour. — Mlle de Morand. — Son portrait. — Fiançailles. — Le fiancé fait part de son bonheur. — La cérémonie nuptiale. — *Madame Prudence*. — Lune de miel. — Choses de la vie pratique. — Les petits comptes de Joseph de Maistre. — La « couvée ». — Tendresses paternelles. — Rodolphe à Vimines. — Leçon de grammaire à Adèle. — Traité d'éducation par correspondance. — Ce que Joseph de Maistre pensait du rôle de la femme. — Ses lettres à sa fille Constance. — Où de Maistre se trouve d'accord avec Molière. — Un mot de Lamartine relevé par Madame Swetchine.

I

En 1786, Joseph de Maistre entrait dans sa trente-troisième année et n'avait pas encore pourvu au choix de cette marraine qu'il promettait, trois ans auparavant, au chevalier de Juge pour son sixième enfant. — Était-ce le « manque de fortune », comme il le lui écrivait alors ? Était-ce l'horreur du mariage « que l'on ne doit aborder qu'avec crainte et tremblement » ? Etait-ce la difficulté de découvrir l'*oiseau rare*, l'ouvrière appelée « au plus grand des chefs-d'œuvre ?... »

Cependant Joseph avait au cœur un amour non pas délirant, passionné, de ceux que le vent emporte, mais un de ces attachements sincères, profonds, faits d'estime et presque du besoin instinctif de trouver dans la compagne de sa vie l'être appelé à la compléter. — Depuis longtemps, il avait distingué, dans les salons de la vieille aristocratie savoyarde, la « demoiselle docile, modeste et pieuse » de ses rêves, celle dont il avait pu, à loisir, apprécier « les qualités solides, parées de charmes, et la vertu fleurissant modestement dans la grâce (1) ».

D'autres jeunes filles avaient peut-être plus de qualités extérieures; elles eussent donné avec plus d'éclat la réplique à leur étincelant interlocuteur ; mais, autant que Molière, Joseph de Maistre détestait les *femmes savantes* et les *précieuses ridicules*.

Il désirait une femme simple, bonne, dévouée; il cherchait en elle « la *faiseuse*, la *couveuse*, la *poule*, la *tourterelle*, le *supplément*, la *moitié* » dont il parle dans ses lettres aux amis. Il fallait à son foyer une compagne sûre, sérieuse, pratique, une maîtresse de maison sagement économe, capable de mener la barque des choses matérielles, que ce sublime distrait, ce *sans-*

(1) M. de Lescure. — *Le comte Joseph de Maistre et sa famille.*

souci (1), eût laissé trop souvent aller à la dérive ; — une femme forte le réconfortant dans ses accès de mélancolie, le relevant de ses désespérances, — une mère pouvant accomplir la besogne ingrate d'une éducation de toutes les heures et, pour tout dire, une chrétienne prête à donner à son mari une nombreuse et belle famille, à élever, sur ses genoux, « d'honnêtes hommes et d'honnêtes femmes ».

Françoise-Marguerite de Morand fixa son choix : elle en était digne.

Les Morand (2), — y aurait-il des atomes crochus dans les devises ? — en portaient une analogue à celle des Maistre : *L'honneur avant tout* (3). Le père, baron de Confignon, avait servi à l'armée du Roi et y était parvenu au grade de colonel. Un fils, Claude-François, continuait ses traditions au régiment des Gardes,

(1) *Pococurante.* — C'est ainsi que Joseph de Maistre se qualifiait lui-même.

(2) Jacques de Morand, l'un des vingt-trois conseillers du comte Amé VI, fut anobli par lettres-patentes du 27 juillet 1355. Les Morand portent d'*azur au phénix d'or s'essorant, accompagné, au canton dextre du chef, d'un soleil de même.*

Le Blason, par le comte de Foras. — *Phénix.*

(3) On se rappelle que celle des Maistre est : *Fors l'honneur nul souci.*

où il avait le grade de capitaine. Il avait épousé une Costa, cette toute charmante femme à laquelle le Comte écrira plus tard de Saint-Pétersbourg :

« Invitez-moi de temps en temps à vos soirées de Confignon (1), mes oreilles teinteront sûrement. Il me semble que la terre de Confignon a fait tort à celle de Saint-Girod ; il en résulte que mon imagination ne sait où vous chercher, car je n'ai jamais vu votre séjour d'à présent, je ne puis me flatter de vous y voir jamais. Si cependant je voyageais encore sur ces belles plages, comment vous prouverais-je que je suis votre beau-frère ? Vous ne me reconnaîtriez plus. Je suis vieux comme un violon de Crémone. — Le plus sûr, je crois, serait de me présenter à pied et de demander l'hospitalité comme un homme qui n'a ni feu ni lieu. Vous diriez sûrement : Faites entrer ce pauvre homme. — Mais voyez donc, mon cher Chevalier, il prononce précisément comme notre beau-frère le Seythe (2). »

Née le 1er novembre 1759, Françoise-Marguerite avait six ans de moins que le comte de Maistre et était âgée de vingt-sept ans au

(1) Les de Morand étaient seigneurs de Confignon.

(2) Archives du baron de Morand.— *Lettre du 3-15 décembre 1809.*

moment où celui-ci vint demander sa main (1).

Joseph de Maistre et sa future se connaissaient d'ancienne date. Reçu dans l'intimité de la maison de Morand, Joseph avait pu étudier à loisir Mlle Marguerite ; il s'était pris à l'aimer. Elle, de son côté, n'avait jamais eu « d'autre inclination ». La cour d'amour dura sept ans.

A la nature ardente de Joseph, à cette lyre humaine que tous les grands sentiments parvenus à leur maximum d'intensité ont fait vibrer et qui a ressenti tous les charmes, même celui du désespoir, on peut mesurer le bonheur que l'amoureux dut éprouver le jour « où il entendit pour la première fois ce *oui* sérieux dont le suivant n'est qu'une répétition légalisée et que l'homme le plus heureux n'entend qu'une fois dans sa vie (2) ». C'est Joseph lui-même qui nous l'apprendra dans cette lettre au comte Henry Costa :

« Chambéry, 8 septembre 1786.

« Mille et mille remercîments, mon très cher ami, sur toutes vos bénédictions. Oh ! pour

---

(1) Archives du baron de Morand.

(2) *Correspondance*. t. IV. — Lettre à l'amiral Tchitchagoff. Cette lettre, l'une des plus exquises de Joseph de Maistre, fut adressée plus tard, en Russie, à l'amiral, à l'occasion de la mort de sa femme.

celles-là, elles sont de bon aloi et j'y crois comme au Symbole. Oui, mon cher Costa, j'ai lieu de croire que ce mariage sera heureux, et il est très vrai que le *préliminaire* dont vous parlez est un avantage inestimable ; un homme, sur un million d'autres, n'a pas le bonheur de connaître intimement et de fréquenter sans gêne, pendant sept ans, la femme qu'il doit épouser.

« Monsieur de Morand m'a donné une grande marque d'estime en n'opposant jamais le moindre obstacle à ma liaison avec sa fille ; je puis enfin lui témoigner ma reconnaissance en travaillant au bonheur de mon amie. Au surplus, mon cher, vous croirez sans peine que le mariage, pour l'homme tant soit peu sage, se fait comme le salut *avec crainte et tremblement.* Oh ! qu'on donne prise à la fortune, le jour où l'on dit oui, si cette diablesse veut s'amuser à vous lutiner ! Mais ce n'est point à quoi il faut penser dans ce moment. Mon plan dans ma nouvelle carrière est court et simple, c'est de me servir des avantages que le sort m'a donnés. Je suis la première et l'unique inclination de la femme que j'épouse ; c'est un grand bien qu'il ne faut pas laisser échapper ; mon occupation de tous les instants sera d'imaginer tous les moyens possibles de me rendre agréable et nécessaire à ma compagne, afin d'avoir tous les jours devant mes yeux un être heureux par moi. Si quelque chose ressemble à ce qu'on peut imaginer du Ciel, c'est cela !...

« Je vous écris à bâtons rompus, sans trop savoir ce que je dis : un déménagement complet, une maison de trois étages à réparer et à meubler, un mariage et le bureau : il n'y a plus que vous à qui je puisse écrire...

« Adieu, adieu, — je ne sais plus où est ma tête ; mais mon cœur est toujours à la même place et nul sentiment n'a droit d'y coudoyer l'amitié... *Vale !* (1) »

II

Donc, quelques jours après, le contrat fut signé. La future épouse reçut en dot la propriété du Vernay et les prés de Bissy (2). Quant au mariage, il fut célébré le 17 septembre 1786 à la paroisse Saint-Léger, non plus à l'ancienne église, qui avait été démolie dès 1779, mais à l'église Saint-François de Sales, aujourd'hui la Métropole. L'abbé André Maistre, alors vicaire général et official de Tarentaise, donna la bénédiction nuptiale aux époux. Le comte de la Cha-

(1) Archives de Beauregard.

(2) Archives du baron de Morand.

vanne et le président Perrin d'Avressieux y assistèrent en qualité de témoins (1).

Tout Chambéry courut assister à ce grand mariage. Quand le cortège défila sous la vaste nef de la cathédrale, entre deux haies sympathiques de curieux, on distinguait au passage le Président, portant avec dignité ses quatre-vingts ans, Nicolas et Xavier, sous leurs brillants uniformes, Mlles Maistre, charmantes dans leurs fraîches toilettes de bergères, le Chevalier et

(1) « L'an 1786 et le 17 septembre, après deux proclamations faites immédiatement avant la célébration du mariage, sans avoir découvert aucun empêchement, ni opposition, la dispense de trois bans accordée par Monseigneur l'Évêque de cette ville par son billet du 11 septembre courant, signé Michel, premier Évêque de Chambéry, ont reçu la bénédiction nuptiale ensuite de la commission expresse par nous donnée et en notre présence à Révérend noble Maistre, doyen de la Métropole, Vicaire général et official de Tarentaise.

« Messire Joseph-Marie, Comte Maistre, avocat général substitut au Sénat, fils de Messire François-Xavier, Comte Maistre, Président au Sénat, et de feue dame Christine Demotz, d'une part, — et Demoiselle Françoise-Marguerite, fille de feu noble Jean-Pierre Morand et de Dame Anne-Marie Favier du Noyer, d'autre part.

« Étaient présents noble Joseph-Étienne Charrost, Comte de la Chavanne, colonel d'infanterie, et noble Nicolas Perrin d'Avressieux, Président honoraire au Sénat, témoins requis.

« Ainsi est : Signé : M. PERRIN, Vicaire. »

Archives du baron Charles de Buttet. — Registres paroissiaux de Saint-Léger. — *Pièce inédite.*

Salteur, l'un, pimpant et souriant, l'autre, correctement épanoui dans sa distinction impeccable ; tous deux étaient également heureux du bonheur de leur ami et s'associaient à ses joies comme ils avaient su partager ses larmes et sa douleur au jour, bien lointain déjà, mais non oublié, où la Présidente rendait à Dieu sa belle âme...

Sa mère ! Joseph dut y penser au moment où, devant Dieu, il unissait pour toujours sa destinée à la femme de son choix et pendant que l'abbé André, sous le camail écarlate, fourré d'hermine, de doyen du Chapitre de Moûtiers, adressait aux époux une de ces allocutions délicates et éloquentes dont il était coutumier, Joseph, au delà des voûtes de la cathédrale, n'allait-il point chercher là-haut celle qu'il invoquait comme une sainte et qui vivait toujours dans son cœur ?...

La situation de fortune de M. et de Mme de Maistre était loin d'être brillante. Dans son journal, où, à côté des pensées du matin, sont consignées les réflexions du soir, Joseph s'avise parfois de jouer à l'homme pratique, et c'est ainsi qu'un jour, en 1788, il aura la curiosité de se rendre compte de l'état financier de la famille (car il mettait tout en commun avec son père). Tout compris, appointements de magistrats, revenus des fermes et de la dot de Mme de Maistre, il n'arrivera jamais à atteindre

treize mille livres de rente. Les traitements divers du Président figurent aux recettes du budget pour la somme de 5,600 livres et ceux de Joseph pour celle de 1,600 livres. Les revenus complets de la famille en « biens-fonds et créances » s'élèvent ainsi à 5,030 livres (1).

Douze mille quatre cent trente livres de rente, dont sept mille provenant de l'exercice des charges, voilà, somme toute, de quoi vivaient les Maistre. Les ressources étaient modestes ; mais suffisaient à la famille pour tenir son rang...

A la suite de ce relevé, Joseph place, non sans une certaine coquetterie de gentilhomme,

(1) « Etat des revenus de ma famille en 1788 :

1° Revenus sur la tête de mon père :

Son appointement de président	L.	3,000 »
» de conservateur général	»	1,200 »
Casuel de son emploi de président. . . .	»	1,200 »
Sa pension (sur la cassette du Roi) . . .	»	400 »

2° Revenus sur ma tête :

Mon appointement de sénateur	»	1,200 »
Appointements de réformateur	»	400 »

3° Revenus de la famille :

Biens-fonds, créances, etc.	»	5,030 »
	L.	12,430 »

Joseph de Maistre. — *Journal intime.* — *Document inédit.* — Archives de la famille de Maistre.

l'inventaire détaillé de son argenterie personnelle (1).

Voilà donc les nouveaux époux installés dans la maison « réparée et meublée » avec les trois mille livres que le président Maistre avait empruntées à son cousin Lazary (2), et menant paisiblement cette existence à deux, pleine de charme pour le grand esprit qui aimait à se

---

(1) « État de mon argenterie :

1 petite écuelle ciselée, avec son assiette, pesant	35 onces.
1 autre écuelle ciselée, à bouton, avec son couvercle	27 onces 1/4.
2 soucoupes	40 onces.
2 gros flambeaux avec leurs bobèches .	43 onces 1/2.
2 autres avec leurs bobèches	
2 petits avec leurs bobèches	32 onces 1/2.
1 porte huilier	21 onces 1/2.
1 bougeoir	7 onces, 9 deniers.
1 grande cafetiere	22 onces 1/2.
1 petite	8 onces 1/4.
1 cuillère à soupe	•
7 cuillers à ragoût	
30 couverts	
12 cuillers à café	9 onces, 18 deniers.
9 couteaux de table	8 onces, 15 deniers. »

Joseph de Maistre. — *Journal intime.* — *Document inédit.* — Archives de la famille de Maistre.

(2) L'abbé Feyge. — *Notice sur la famille de Lazary.* — *Document inédit.*

reposer, au sein de son intérieur, des soucis du « bureau » et de ses élévations quotidiennes au monde des vastes pensers, son véritable domaine.

De 1786 à 1789, rien de saillant n'apparaît dans leur vie tranquille, unie comme la surface limpide de ce lac du Bourget sur les bords duquel, le dimanche, M. et Mme de Maistre allaient égarer leurs pas, faisant, comme deux amoureux, l'école buissonnière le long des chemins ombreux, respirant l'air de la montagne et les âpres senteurs qui s'exhalaient des bois où la flore alpestre étale, à l'ombre des grands arbres, son parterre aux nuances variées.

Leur premier enfant fut une fille : Anne-Xavière-Adèle ; elle naquit le 16 juin 1787.

Vinrent ensuite un fils, le comte Rodolphe, né le 22 septembre 1789, et enfin une fille, Anne-Nicole-Françoise-Constance, qui vit le jour au début de la tempête de 1793, le 27 janvier (1).

(1) Adèle épousa le comte Terray. — Constance devint duchesse de Laval de Montmorency. — Aucune des filles de Joseph de Maistre n'eut de postérité ; mais le comte Rodolphe, qui épousa en 1820 Charlotte-Espérance de Plan de Siéyès, se survécut dans une nombreuse lignée. Il eut dix enfants, dont deux morts en bas âge ; trois filles se marièrent en Italie ; une quatrième se fit religieuse Carmélite à Poitiers ; ses quatre fils, Joseph, Charles, Eugène et François, firent souche. — Ce der-

Du comte de Maistre on peut dire qu'il adora la vie de famille et qu'il ne fut jamais plus heureux que dans les courtes années, durant les rares périodes où il put avoir tout son cher monde assemblé autour de lui. Il a parfois même des accents d'un *bourgeoisisme* achevé lorsque, rassuré sur la question financière, pouvant largement suffire aux dépenses de sa maison, il compte le soir ses « petits écus » et se dit qu'après tout, si la fortune ne fait pas le bonheur, elle y contribue bien dans une certaine mesure. Mais, avec la belle humeur dont il est doué, il surmonte tous les ennuis, toutes les privations, toutes les épreuves et, si tristes que soient ses sentiments au début d'une lettre, au lendemain d'une séparation cruelle, il est rare que l'horizon ne s'éclaircisse pas avant la fin et que sa philosophie alerte et sereine ne reprenne le dessus.

Lorsque sa femme et ses enfants, tout au moins Adèle et Rodolphe, qui avaient accompagné leur mère (1), le quitteront, à la fin de

---

nier, ancien officier aux zouaves pontificaux, décoré de la Légion d'honneur, pour sa courageuse conduite en 1870, avait épousé en premières noces, — alliance de deux grands noms, — la fille du général de Lamoricière.

Archives du baron Charles de Buttet.

(1) Constance était restée auprès de sa grand'mère de Morand.

1802, après un séjour auprès du Comte, en Sardaigne, il écrira, « par leur occasion », à son ami Costa cette lettre qui permet de pénétrer les replis les plus secrets de son âme (1) :

« Vous me tenez tout à fait rigueur, cher ami ; il faut absolument que je vous relance. J'ai, pour vous écrire sûrement, une occasion trop bonne pour moi : c'est celle de ma femme et de mes enfants qui s'en vont revoir leur patrie. Je ne puis ni me dispenser d'envoyer ma femme, ni l'envoyer sans mes enfants ; enfin, il n'y a pas moyen de faire autrement. Ils partent sans trop savoir quel sera le terme d'une séparation qui me cause un chagrin bien vif, comme vous l'imaginez aisément. Je tourne mon assiette et je m'en vais *rompre la croûte* avec ma sœur(2) pour vivre un peu au moins deux fois par jour. Je ne sais, en vérité, comment je supporterai la solitude de ma maison, et comment je pourrai m'endormir sans avoir vu ma famille que je voyais croître avec tant de plaisir. Enfin, mon cher ami, je ne me rappelle pas

(1) Archives de M. Jacques Bourgeois. — Lettre du 22 septembre 1802 provenant des archives de La Motte.

(2) Anne-Marie. — Mme de Saint-Réal, dont le mari était fonctionnaire en Sardaigne au temps où Joseph de Maistre y occupait le siège de Président du tribunal suprême.

d'avoir eu un moment plus détestable depuis notre *hégire*.

« L'avenir, pour moi, est plus obscur que jamais, parce qu'il dépend d'un autre avenir qui est fort en l'air. En attendant, c'est une grande consolation pour moi d'être bien au moins du côté des finances, ce qui ne laisse pas d'être un objet important. Tout le reste ne vaut pas le diable, sauf le danger d'être rôti. J'aimerais mieux vivre avec les Hurons. Leur estime même déplaît (je ne parle pas de celle des Hurons) parce qu'elle est froide, muette et sotte. Je me consolais de tout avec ma femme, mes enfants et mes petits écus ; et voilà qu'il faut se séparer et se ruiner en voyages. Patience encore, la résignation est une vertu qui est aujourd'hui d'un grand usage. On demandait un jour à notre bonne amie Madame Hubert : *Comment faites-vous pour vivre avec ce revenu ?* Elle répondit avec ce beau sang-froid que vous connaissez : *Eh ! mon Dieu, on ne vit pas.* Voilà la vraie philosophie. Je vivrai donc tant que je pourrai, et si jamais il n'y a plus moyen de continuer, je m'arrangerai pour ne pas vivre... »

III

Madame de Maistre n'était, certes, pas à la hauteur de son mari comme intelligence ; mais elle avait la même grandeur d'âme, la même

noblesse de cœur. Femme excellente, élevée simplement, d'une piété éclairée, elle possédait, avec toutes les vertus robustes, tous les petits défauts de sa race. Dans la vie ordinaire, timide, prévoyante à l'excès, hésitante, timorée, craignant de se compromettre, elle manquait parfois de simplicité. Mais, dans les moments difficiles, — elle nous le prouvera bientôt, — elle était capable de tous les dévouements, de tous les sacrifices, de tous les héroïsmes... C'était bien la compagne dont a parlé M. de Margerie (1), la femme aimable, judicieuse, charitable, économe, à la hauteur de toutes les infortunes et de toutes les prospérités, l'épouse appelée à devenir « l'honneur de la Savoie » (2), la femme forte et tendre, s'oubliant elle-même, accomplissant son devoir sans bruit et sans souci de l'éloge, s'effaçant devant son mari, pratiquant la maxime qu'une mère, dans une maison, doit être devinée partout et ne se montrer que dans ses enfants...

L'amour, dit-on, naît des contrastes. L'affection que Joseph de Maistre éprouvait pour sa

(1) *Le comte Joseph de Maistre.*

(2) C'est le nom glorieux que lui donna le marquis Costa après l'admirable conduite de Mme de Maistre durant les événements de 1792-1793.

femme doit avoir eu cette origine, car leurs caractères étaient aux antipodes. Lui, voyageait dans les nuages, comme jadis Xavier ; il se complaisait sur les cimes, au milieu du tonnerre et des éclairs, alors qu'elle n'entrevoyait d'autres horizons que les murs de l'hôtel de Salins, peuplé de bébés potelés « à persécuter amoureusement », d'autre idéal que la bonne petite vie de province, l'hiver à Chambéry, l'automne à la campagne, et cela aussi longtemps qu'il plairait à Dieu... Pourtant les époux s'adoraient. — Et Joseph de Maistre, habitué à se reposer sur sa femme de tous les soucis de la vie pratique, trouvant toujours prêts, à point nommé, l'habit de ville et les souliers à boucles d'argent, devait souffrir cruellement des ennuis de la séparation.

Il le dira plus tard, dans cette lettre où *Madame Prudence* (c'est ainsi qu'il l'appelait) est peinte avec tant d'esprit et de tendresse (1) :

« Le contraste entre nous deux est ce qu'on peut imaginer de plus original. Mais je suis, comme vous avez pu vous en apercevoir, le Sénateur *pococurante* et surtout je me gêne fort peu pour dire ma pensée. *Elle*, au contraire, n'affirmera jamais, avant midi, que le soleil est levé, de peur de se compromettre. Elle sait ce qu'il faut faire ou ne pas faire le 10 octobre 1808, à dix heures du matin, pour éviter un inconvé-

(1) *Correspondance.* — Lettre du 26 septembre 1806.

nient qui, autrement, arriverait dans la nuit du 15 au 16 mars 1810. — « *Mais, mon cher ami, tu ne fais attention à rien, tu crois que personne ne pense à mal. Moi, je sais, on m'a dit, j'ai deviné, je prévois, je t'avertis, etc...* » — « *Mais, ma chère enfant, laisse-moi donc tranquille, tu perds ta peine, je prévois que je ne prévoirai jamais, c'est ton affaire.* »

« Elle est mon supplément et il arrive de là que, lorsque je suis garçon comme à présent, je souffre ridiculement de me voir obligé de penser à mes affaires ; j'aimerais mieux couper du bois. Au surplus, Madame, j'entends avec un extrême plaisir les louanges qu'on lui donne et qui me sont revenues de plusieurs côtés, sur la manière dont elle s'acquitte des devoirs de la maternité. Mes enfants doivent baiser ses pas, car, pour moi, je n'ai pas le talent de l'éducation. Elle en a un que je regarde comme le huitième don du Saint-Esprit ; c'est celui d'une certaine persécution amoureuse au moyen de laquelle *il lui est donné* de tourmenter ses enfants du matin au soir pour les *faire s'abstenir et apprendre*, sans cesser d'en être tendrement aimée. Comment fait-elle ? Je l'ai toujours vu sans le comprendre ; car pour moi je n'y entends rien... »

Joseph de Maistre ne se jugeait-il point trop sévèrement quand il se refusait « le talent de l'éducation ? ». Nous ne lui contesterons pas,

tout au moins, la tendresse de son cœur de père. Combien il les aimait, ses enfants, et dans quel style il sait traduire les sentiments délicats qui débordaient de son cœur !

« Ta lettre, écrit-il le 4 mai 1790 à sa sœur Thérèse (1), m'a pénétré de bonheur, comme une éponge qu'on trempe dans l'eau ; la moindre gentillesse de mon Adèle est une béatitude pour son papa.

« Je suis faible, sans doute, un père a le droit de l'être.

« Je désirerais aussi le sort du petit chat, si mes enfants étaient gauches, insensibles, médiocres, comme tant d'autres automates baptisés que je connais, et quand je vois ces petits êtres donner le moindre signe de parenté avec leurs tantes qui m'ont tant gâté, je suis aussi heureux qu'on peut l'être... »

Ici se place la confidence de ses préoccupations au sujet de la santé de sa petite Adèle : il lui trouve un certain air de torpeur qui l'inquiète :

« Eh ! que deviendrais-je, bon Dieu, si à dix-huit ans elle n'aimait ni le voyage de Meillerie, ni le berger de Thomson, ni les grandes herbes de Werther, ni les colonnes doriques? »

S'adressant à sa sœur Jeanne (2), qui venait

(1) *Correspondance.*

(2) Mme de Buttet.

d'être la victime d'un accident de voiture, le Comte lui dit :

« Pardon, ma pauvre Jenni, si j'ai écrit une mortelle petite page avant de parler de toi et de ton bras ; ce n'est pas que j'oublie ni toi, ni lui, mais quand un père a commencé à parler de ses enfants, c'est comme une boule sur un plan incliné... »

Et son fils Rodolphe ? Sa mère a décrété, — car il a une volonté de fer, ce gouvernement qui s'appelle Madame Prudence ! — qu'il serait mis en nourrice à Vimines(1), dans ce petit village bâti sur la colline au bas de laquelle la route des Échelles déroule son ruban sinueux, entre deux versants tapissés de verdure. Thérèse de Maistre est à la campagne. C'est une femme supérieure ; sa nièce Constance lui ressemblera par plus d'un trait. Elle entretient avec son frère une correspondance de haute portée sur les grands événements politiques qui se déroulent en France.

Joseph de Maistre lui donne la réplique : « ...Sur le troisième point, je n'ai rien à te dire, ou, si tu veux, je te dirai qu'il est très certain qu'avec une règle de trois, on ne peut pas faire un ange, pas même une huître ou un savant du café de Blanc... »

Et, quittant les hauteurs pour redescendre

(1) A cinq kilomètres de Chambéry.

dans son *home*, voici le père qui reparaît dans ces lignes :

« Tu voudrais donc bien me voir aux Échelles et les entours ont aussi la bonté de me désirer ? Eh ! bon Dieu, ma chère amie, comment veux-tu que j'aille aux Échelles quand je n'ai pas seulement le temps de t'écrire ? Car il est bon de te dire que cette lettre touche à sa fin, malgré mon extrême envie d'ajouter encore bon nombre de pieds de mouche. — Après cela, quel projet peut-on faire ? Quel plaisir peut-on se permettre ? Je ne vais pas seulement à Vimines; mais *Nane*(1) y va pour moi à cinq heures du matin. Demande ! demande comment Rodolphe est fait ; moi je ne dis rien... On ne doit point parler de son *nombre*, de son *poids*, ni de sa *mesure*. »

Madame de Maistre trouvait-elle par hasard que le Comte adorait trop son fils et en était-il réellement réduit à parler « de son *nombre*, de son *poids* et de sa *mesure* » dans ses lettres à ses sœurs ?

De fait, le Comte avait un faible pour son fils et s'extasiait à ses réparties enfantines. Le 21 juillet 1793 (2), il écrit de Lausanne à la comtesse Henry Costa :

---

(1) Petit nom d'Anne-Marie, la future Mme de Saint-Réal.

(2) Rodolphe avait alors quatre ans.

« Rodolphe surtout est loin de vous oublier. L'autre jour il composa un petit dîner à sa manière ; quand tout fut prêt, il fut question d'inviter les convives et il dit expressément qu'il voulait inviter *Madame Costa, les petits Costa et les cochons de mer.* Voilà, Madame tous ses amis de Genève...

« J'embrasse tendrement tous les conviés au dîner de Rodolphe, *excepté les cochons de mer...* (1) »

IV

Ce Rodolphe, il sera la préoccupation constante de son illustre père : enfant, petit garçon, jeune homme, Joseph de Maistre se demandera avec anxiété ce qu'il en fera, quelle carrière il pourra ouvrir, au delà des monts, dans ces temps troublés que traverse l'Europe, à cet enfant *qui n'est pas italien*, et, en 1802, il écrira de Cagliari à son ami Costa :

... « Faites-moi surtout une *parlote* personnelle sur ce qu'on peut faire de son fils dans ce temps et dans ce lieu. Voilà pour moi le grand problème sur lequel je suis empressé de consulter votre esprit droit et prévoyant. Mes enfants ne sont pas italiens : *là* sont leurs parents; *là*

(1) Archives de Beauregard.

sont leurs amis; *là* donc ils devront prendre racine. Cependant... Enfin, dites-moi un peu quelque chose par charité (1). »

Et lorsque ses enfants auront grandi, loin de leur père en exil, il épanchera dans ses lettres les trésors de tendresse qu'il ne peut dépenser en les caressant; il se fera petit, tout petit; non pas professeur, — maîtresse de grammaire; non pas père, — mère. Il se chargera de corriger leurs devoirs et de leur enseigner le français, comme dans la délicieuse épître où il apprend à la petite Adèle à conjuguer le verbe chérir :

« J'ai été très content du *verbe chérir* que tu m'as envoyé. Je veux te donner un petit échantillon de conjugaison; mais je m'en tiendrai à l'indicatif, c'est bien assez pour une fois.

« Je te *chéris*, ma chère Adèle : tu me *chéris* aussi et maman te *chérit* : nous vous chérissons également, Rodolphe et toi, parce que vous êtes tous les deux nos enfants et que vous nous *chérissez* aussi également l'un et l'autre; mais c'est précisément parce que vos parents vous *chérissent* tant qu'il faut tâcher de le mériter tous les jours davantage. Je te *chérissais*, mon enfant, lorsque tu ne *chérissais* point encore, et ta mère te *chérissait* peut-être encore plus, parce que tu lui as coûté davantage. Nous vous *chérissions*

(1) Archives de M. Jacques Bourgeois. — *Lettre inédite.*

tous les deux lorsque vous ne *chérissiez* encore que le lait de votre nourrice et que ceux qui vous *chérissaient* n'avaient point encore le plaisir du retour. Si je t'*ai chéri* depuis le berceau et que tu m'*as chérie* depuis que tu as pu te dire : mon papa m'*a toujours chérie;* si nous vous *avons chéris* également et si vous nous *avez chéris* de même, je crois fermement que ceux qui *ont tant chéri* ne changeront point de cœur. Je te *chérirai* et tu me *chériras* toujours, et il ne sera pas aisé de deviner lequel *chérira* le plus l'autre. Nous ne *chérirons* cependant nos enfants, ni moi ni votre maman, que dans le cas où vous *chérirez* vos devoirs. Mais je ne veux point avoir de souci sur ce point, et je me tiens pour sûr que votre papa et votre maman vous *chériront* toujours.

Marque-moi, mon enfant, si tu es contente de cette conjugaison, et si tous les temps y sont (pour l'indicatif.) Adieu, mon cœur... »

Cinq ans après, le 14 décembre 1802, il écrira de Cagliari à Adèle : (1)

« Je te sais bon gré des regrets que tu me témoignes, car je les crois bien sincères ; tu sais assez, de ton côté, que loin de mes chers enfants et de celle qui les a faits, je n'ai qu'une demi-existence. Ce n'est pas que je ne sois *ici* aussi bien qu'on peut être *ici*; mais je suis fait à la

(1) *Correspondance. — Passim.*

vie patriarcale : celle d'officier de garnison n'est point du tout mon fait. Je ne pense qu'à nous réunir. Quand viendra cet heureux jour? Dieu le sait. En attendant, applique-toi bien et tire parti de ta position. J'ai vu avec plaisir qu'il t'en avait beaucoup coûté de te séparer de ton frère ; j'en ai été d'autant plus aise que j'ai vu les mêmes sentiments très-bien et très-naturellement exprimés dans la lettre qu'il m'a écrite. Il faut maintenir dans cette génération l'union qui a régné dans la précédente et qui est la meilleure chose sur la terre. »

Combien de fois ce sentiment ne revient-il pas sous la plume de Joseph de Maistre ! L'union, la vie patriarcale, là était son rêve ; à partir de 1792, il ne pourra plus le réaliser que de loin...

Et voici le correcteur, le critique des ouvrages du comte Henry Costa, le censeur des discours du chevalier Roze, le redresseur des fautes de langage et de style, qui se retrouve dans ce bon point donné à Adèle ;

« Pour revenir aux lettres, je suis fort content des tiennes. Le style est bon, et fait mine de se perfectionner. Je *dirais*, je *ferais*, au futur, ne sont qu'une distraction ; il suffit d'être attentive. Il faut que Madame de F... te prête de nouveau *Marie de Rabutin-Chantal*. Je te déclare d'avance très-solennellement qu'il me suffit que tu écrives

comme elle : je ne suis pas comme ces gens qui ne sont jamais contents.

« Regarde tout, ne blâme rien, aime les aimables, fais bonne mine aux autres, et Dieu te bénisse! Adieu, Adèle. »

V

Le comte de Marcellus n'a-t-il pas eu raison de dire que « les correspondances intimes des personnages où se révèlent toutes leurs pensées, sont d'un prix inestimable aux yeux de la génération qui les suit? »

Joseph de Maistre a révélé toutes ses pensées dans ses lettres exquises. Il écrivait un jour que, s'il avait eu la joie de vivre au temps de Madame de Sévigné et de Madame de Grignan, il aurait épousé la fille et serait allé bien vite demeurer à deux cents lieues de sa belle-mère afin de recevoir des lettres d'elle.

Adèle et Constance de Maistre ont dû bénir parfois la destinée qui les avait séparées de leur père, puisque son éloignement leur valait de recevoir, à travers l'Europe, ces missives pleines d'amour, pétillantes de verve, étincelantes de style, où, sous la forme légère et enjouée, perçaient toujours un bon sens infaillible, une philosophie douce, jointe à une doctrine religieuse d'une rigoureuse orthodoxie.

Chez de Maistre quand il écrit à ses filles, à ses sœurs, à ses amis, on retrouve le Comte des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, l'écrivain du *Pape;* mais autant le Comte sera rigide dans ses entretiens, autant l'écrivain se montrera entier dans ses affirmations doctrinales, autant l'épistolier se présentera souriant, aimable, enjoué, bienveillant, provoquant la contradiction, admettant la controverse et se gardant de fulminer l'anathème contre celui qui ne penserait pas exactement comme lui : « Défions-nous, — écrira-t-il au baron Vignet des Étoles (1) — de ces systèmes tranchants qui nous font regarder comme des lépreux tous ceux qui ont le malheur de ne pas penser comme nous. — Ne disons pas comme le personnage de Molière :

« Nul n'aura de l'esprit hors nos amis et nous. »

De Maistre n'est pas de ces esprits intolérants, infatués d'eux-mêmes, n'admettant d'autres oracles que les leurs, toujours prêts à maudire les téméraires qui ne sont pas coulés identiquement dans le même moule qu'eux, à fausser les intentions, à incriminer les actes, à traiter en ennemis les adversaires.

Le Comte a la bienveillance native de la force ; il a le respect de la personne et des opi-

(1) Lettre du 9 décembre 1793.

nions d'autrui. Il a des amis sincères dans les rangs des cultes dissidents et des partis opposés au sien ; et il est aussi peu porté à l'excommunication envers le prochain qu'à la transaction sur le terrain des principes. Libéral dans la société des hommes, il n'est intransigeant que dans le monde des idées. Qu'on n'essaie point, ici, de le mettre en contradiction avec lui-même. Roi ne puis, prince ne daigne, Maistre suis. Il est toujours *lui,* il y a, il y aura, jusqu'à la fin, entre l'homme public et l'homme intime une parfaite conformité.

Écoutons-le sur la question des femmes, de leur rôle social et de l'éducation qui leur convient.

De Maistre, bien qu'on l'ait traité d'*obscurantiste,* n'admet l'ignorance pas plus chez la femme que chez l'homme, et, pour l'une comme pour l'autre, il veut l'instruction qui doit la dissiper. Mais il n'entend pas que la femme soit détournée de son véritable rôle, de la mission sacrée que Dieu lui a dévolue, par la coquetterie du pédantisme, et, pour la femme comme pour l'homme, défenseur convaincu du spiritualisme chrétien, il est inquiet au sujet d'un système qui séparerait la morale de la religion et voudrait tout ramener à l'étude des sciences naturelles. Tel est le fond de sa pensée. Comment l'exprime-t-il dans ses ouvrages ?

« C'est à notre sexe, sans doute, dit-il (1), qu'il appartient de former des géomètres, des tacticiens, des chimistes, etc.; mais ce qu'on appelle l'*homme*, c'est-à-dire l'homme *moral* est peut-être formé à dix ans; et s'il ne l'a pas été sur les genoux de sa mère, ce sera toujours un grand malheur. Rien ne peut remplacer cette éducation. Si la mère surtout s'est fait un devoir d'imprimer profondément sur le front de son fils le caractère divin, on peut être à peu près sûr que la main du vice ne l'effacera jamais. Le jeune homme pourra s'écarter sans doute; mais il décrira, si vous voulez me permettre cette expression, *une courbe rentrante* qui le ramènera au point d'où il était parti. »

Et maintenant, dans l'intimité, de Maistre discutera le même problème avec ses filles. C'est Adèle, l'aînée, qui recevra tout d'abord la profession de foi de son père. Il lui écrira de Saint-Pétersbourg (2) :

« Tu as probablement lu dans la Bible, ma chère Adèle : « *La femme forte entreprend les ouvrages les plus pénibles et ses doigts ont pris le fuseau.* » Mais que diras-tu de Fénelon, qui décide avec toute sa douceur : « *La femme forte file, se cache, obéit et se tait* » ? Voici une autorité qui ressemble fort peu aux précédentes,

(1) *Soirées de Saint-Pétersbourg.* — 3e entretien.

(2) Lettre du 24 octobre (5 novembre) 1808.

mais qui a bien son prix, cependant; c'est celle de Molière, qui a fait une comédie intitulée : *Les Femmes savantes*. Crois-tu que ce grand comique, ce juge infaillible des ridicules, eût traité ce sujet, s'il n'avait pas reconnu que le titre de femme savante est en effet un ridicule? — Le plus grand défaut pour une femme, ma chère enfant, c'est *d'être homme*.

« Pour écarter jusqu'à l'idée de cette prétention défavorable, il faut absolument obéir à Salomon, à Fénelon et à Molière; ce trio est infaillible. Garde-toi bien d'envisager les ouvrages de ton sexe du côté de l'utilité matérielle, qui n'est rien ; ils servent à prouver que tu es femme et que tu te tiens pour telle, et c'est beaucoup.

« Il y a, d'ailleurs, dans ce genre d'occupations une coquetterie très-fine et très-innocente. En te voyant coudre avec ferveur, on dira : « Croiriez-vous que cette jeune demoiselle lit Klopstock et le Tasse? » Et lorsqu'on te verra lire Klopstock et le Tasse, on dira : « Croiriez-vous que cette demoiselle coud à merveille? » Partant, ma chère fille, prie ta mère, qui est si généreuse, de t'acheter une jolie quenouille, un joli fuseau ; mouille délicatement le bout de ton doigt, et puis, *rrrr!...* et tu me diras *comment les choses tournent*.

« Tu penses bien, ma chère Adèle, que je ne suis pas ami de l'ignorance ; mais dans toutes les choses, il y a un milieu qu'il faut savoir sai-

sir : le goût et l'instruction, voilà le domaine des femmes. Elles ne doivent point chercher à s'élever jusqu'à la science, ni laisser croire qu'elles en ont la prétention (ce qui revient au même quant à l'effet) ; et à l'égard même de l'instruction qui leur appartient, il y a beaucoup de mesure à garder : une dame, et plus encore une demoiselle, peuvent bien la laisser apercevoir, mais jamais la montrer... »

Vient ensuite le tour de cette « follette » de Constance, la fille que Joseph de Maistre ne verra que lorsqu'elle aura vingt ans ; il l'adore parce qu'il se retrouve en elle... Constance tient pour l'émancipation intellectuelle de son sexe ; elle invoque l'opinion de Voltaire, elle demande comment et pourquoi, après tout, la femme ne serait pas l'égale de l'homme !... Que lui répondra son père ? Écoutons : (1)

« Voltaire a dit, à ce que tu me dis (car pour moi, je n'en sais rien : jamais je ne l'ai tout lu (2), et il y a trente ans que je n'en ai pas lu une

(1) *Correspondance.* — Lettre du 24 octobre (5 novembre) 1808.

(2) On se souvient que Mme Swetchine doutait, sur ce point, de la mémoire de son illustre ami. On comprend d'ailleurs ce pieux mensonge de l'amour paternel. De Maistre ne voulait pas, aux yeux de sa fille, paraître avoir lu tout Voltaire, même pour le réfuter et le combattre.

ligne), que les femmes sont capables de faire tout ce que font les hommes, etc... ; c'est un compliment fait à quelque jolie femme, ou bien c'est une des cent mille et mille sottises qu'il a dites dans sa vie. La vérité est précisément le contraire. Les femmes n'ont fait aucun chef-d'œuvre dans aucun genre. Elles n'ont fait ni l'*Iliade*, ni l'*Énéide*, ni la *Jérusalem délivrée*, ni *Phèdre*, ni *Athalie*, ni *Rodogune*, ni le *Misanthrope*, ni *Tartufe*, ni le *Joueur*, ni le *Panthéon*, ni l'*Église de Saint-Pierre*, ni la *Vénus de Médicis*, ni l'*Apollon du Belvédère*, ni *Persée*, ni le *Livre des Principes*, ni le *Discours sur l'Histoire universelle*, ni *Télémaque*. Elles n'ont inventé ni l'algèbre, ni les télescopes, ni les lunettes achromatiques, ni la pompe à feu, ni le métier à bas, etc... ; mais elles font quelque chose de plus grand que tout cela : c'est sur leurs genoux que se forme ce qu'il y a de plus excellent dans le monde : un honnête homme et une honnête femme.

« Si une demoiselle s'est laissé bien élever, si elle est docile, modeste et pieuse, elle élève des enfants qui lui ressemblent, et c'est le plus grand chef-d'œuvre du monde. — Si elle ne se marie pas, son mérite intrinsèque, qui est toujours le même, ne laisse pas que d'être utile autour d'elle d'une manière ou d'une autre. »

Joseph de Maistre, après avoir ainsi défini

le rôle véritable de la femme, se demande si la science doit être son lot :

« Quant à la science, c'est une chose très-dangereuse pour les femmes. On ne connaît presque pas de femmes savantes qui n'aient été ou malheureuses ou ridicules par la science. Elle les expose habituellement au petit danger de déplaire aux hommes et aux femmes (pas davantage!) : aux hommes, qui ne veulent pas être égalés par les femmes, et aux femmes qui ne veulent pas être surpassées. La science, de sa nature, aime à paraître; car nous sommes tous orgueilleux. Or, voilà le danger; car la femme ne peut être savante impunément qu'à la charge de cacher ce qu'elle sait avec plus d'attention que l'autre sexe n'en met à le montrer... »

Et plus loin, après une remontrance paternelle à Constance, de Maistre continue :

« Une coquette est plus aisée à marier qu'une savante; car, pour épouser une savante, il faut être sans orgueil, ce qui est très-rare; au lieu que pour épouser la coquette, il ne faut qu'être fou, ce qui est très-commun. Le meilleur remède contre les inconvénients de la science chez les femmes, c'est précisément le *taconage* (1) dont tu ris. Il faut même y mettre de l'affectation avec toutes les commères possibles.

« Le fameux Haller était un jour, à Lausanne,

(1) Ravaudage.

assis à côté d'une respectable dame de Berne, très-bien apparentée, au demeurant cocasse du premier ordre. La conversation tomba sur les gâteaux, article principal de la constitution de ce pays. La dame lui dit qu'elle savait faire quatorze espèces de gâteaux. Haller lui en demanda le détail et l'explication. Il écouta patiemment jusqu'au bout, sans la moindre distraction et sans le moindre air de berner la Bernoise. La Sénatrice fut si enchantée de la science et de la courtoisie de Haller, qu'à la première élection, elle mit en train tous ses cousins, toute sa clique, toute son influence, et lui fit avoir un emploi que jamais il n'aurait eu sans le beurre, et les œufs, et le sucre, et la pâte d'amandes, etc..

« Or donc, ma très-chère enfant, si Haller parlait de gâteaux, pourquoi ne parlerais-tu pas de bas et de chaussons ? Pourquoi même n'en ferais-tu pas pour avoir part à quelque élection ? Car les *taconeuses* influent beaucoup sur les élections. Je connais ici une dame qui dépense cinquante mille francs pour sa toilette, quoi qu'elle soit grand-mère, comme je pourrais être aussi grand-père, si quelqu'un avait voulu m'aider. Elle est fort aimable et m'aime beaucoup, n'en déplaise à ta mère, de manière qu'il ne m'arrive jamais de passer six mois sans la voir. Tout bien considéré, elle s'est mise à tricoter. Il est vrai que, dès qu'elle a fait un bas,

elle le jette par la fenêtre et s'amuse à le voir ramasser. Je lui dis un jour que je serais bien flatté si elle avait la bonté de me faire des bas; sur quoi elle me demanda combien j'en voulais. Je lui répliquai que je ne voulais point être indiscret et que je me contenterais d'un. — Grands éclats de rire, et j'ai sa parole d'honneur qu'elle me fera un bas. Veux-tu que je te l'envoie, ma chère Constance ? Il t'inspirera peut-être l'envie de tricoter, en attendant que ta mère te passe cinquante mille francs pour ta toilette... »

Constance, courroucée, n'a pas dit son dernier mot. Elle revient à la charge, rompt des lances, relève le drapeau féminin et provoque son père à la réplique : n'était-ce point, — ô machiavélisme féminin ! — pour se faire adresser, pour avoir le bonheur de recevoir encore une lettre comme celle-ci : (1)

« Tu me demandes donc, ma chère enfant, après avoir lu mon sermon sur la science des femmes, *d'où vient qu'elles sont condamnées à la médiocrité.* Tu me demandes en cela la raison d'une chose qui n'existe pas et que je n'ai jamais dite. Les femmes ne sont nullement condamnées à la médiocrité; elles peuvent même prétendre au sublime, mais au sublime *féminin.* Chaque être doit se tenir à sa place et ne pas

(1) *Correspondance. 1808.* — Lettre à Mlle Constance de Maistre.

affecter d'autres perfections que celles qui lui appartiennent.

« Je possède ici un chien nommé *Biribi*, qui fait notre joie; si la fantaisie lui prenait de se faire seller et brider pour me porter à la campagne, je serais aussi peu content de lui que je le serais du cheval anglais de ton frère, s'il s'imaginait de sauter sur mes genoux et de prendre le café avec moi. L'erreur de certaines femmes est d'imaginer que, pour être distinguées, elles doivent l'être à la manière des hommes. Il n'est rien de plus faux. C'est le chien et le cheval. Permis aux poètes de dire :

« Le donne son venute in eccellenza
« Di ciascun arte ove hanno posto cura...(1) »

« Je t'ai fait voir ce que cela vaut. Si une belle dame m'avait demandé, il y a vingt ans : « Ne croyez-vous pas, Monsieur, qu'une dame pourrait être un grand général comme un homme? » je n'aurais pas manqué de lui répondre : « Sans doute, Madame. Si vous commandiez une armée, l'ennemi se jetterait à vos genoux comme j'y suis moi-même; personne n'oserait tirer et vous entreriez dans la capitale ennemie au son des violons et des tambourins. » — Si elle m'avait dit : « Qui m'empêche d'en savoir en astronomie

(1) *Les femmes sont arrivées à exceller dans tous les arts auxquels elles se sont appliquées...*

autant que Newton ? » je lui aurais répondu tout aussi sincèrement : « Rien du tout, ma divine beauté. Prenez le télescope : les astres tiendront à grand honneur d'être lorgnés par vos beaux yeux et ils s'empresseront de vous dire tous leurs secrets. » — Voilà comment on parle aux femmes, en vers et même en prose ; mais celle qui prend cela pour argent comptant est bien sotte. »

De Maistre exalte, au passage, cette grande fonction de la maternité, que Constance trouve trop vulgaire :

« Comme tu te trompes, mon cher enfant, en me parlant du *mérite un peu vulgaire de faire des enfants!* Faire des enfants, ce n'est que de la peine; mais le grand honneur est de faire des hommes, et c'est ce que les femmes font mieux que nous. Crois-tu que j'aurais beaucoup d'obligation à ta mère, si elle avait composé un roman au lieu de faire ton frère? Mais *faire ton frère*, ce n'est pas le mettre au monde et le poser dans son berceau; c'est en faire un brave jeune homme qui croit en Dieu et n'a pas peur du canon. Le mérite de la femme est de régler la maison, de rendre son mari heureux, de le consoler, de l'encourager et d'élever ses enfants, c'est-à-dire de *faire des hommes :* voilà le grand accouchement, qui n'a pas été maudit comme l'autre. »

De Maistre remet, d'ailleurs, toutes choses

au point et fait une distinction entre l'ignorance qu'il réprouve et la science dont il ne veut pas :

« Au reste, ma chère enfant, il ne faut rien exagérer : je crois que les femmes, en général, ne doivent point se livrer à des connaissances qui contrarient leurs devoirs; mais je suis fort éloigné de croire qu'elles doivent être parfaitement ignorantes. Je ne veux pas qu'elles croient que Pékin est en France ou qu'Alexandre le Grand demanda en mariage une fille de Louis XIV. La belle littérature, les moralistes, les grands orateurs, etc... suffisent pour donner aux femmes toute la culture dont elles ont besoin.

« Quand tu parles de l'éducation des femmes qui éteint le génie, tu ne fais pas attention que ce n'est pas l'éducation qui produit la faiblesse, mais que c'est la faiblesse qui souffre cette éducation. S'il y avait un pays d'amazones qui se procurassent une colonie de petits garçons pour les élever comme on élève les femmes, bientôt les hommes prendraient la première place et donneraient le fouet aux amazones. En un mot, la femme ne peut être supérieure que comme femme; mais dès qu'elle veut *émuler* l'homme, ce n'est qu'un singe.

« Adieu, *petit singe*, je t'aime presque autant que *Biribi*, qui a cependant une réputation immense à Saint-Pétersbourg... »

VI

Les idées que Joseph de Maistre, exprimait, en 1808, au *petit singe*, au rival de *Biribi*, avaient présidé, en 1786, au règlement de sa vie domestique.

Ces idées, il ne les entoure point de « précautions inutiles ». Le bon sens a parfois, chez lui de ces coups de boutoir, de ces rudesses qui devaient froisser une nature comme celle de Lamartine. Le poète des *Méditations*, s'il les eût lues (1), n'aurait vu sans doute dans les lettres à Constance que le pédantisme de l'amour paternel lourdement et prétentieusement accommodé. Les théories sur le *taconage* eussent choqué sa façon idéale de comprendre le rôle de la femme, et le père qui les enseignait lui aurait apparu comme un montagnard pesant, mal dégrossi, prosaïque, comme une sorte de terrible savoyard noyant sous une douche d'eau glacée les rêveries et les extases de l'imagination féminine.

De Maistre et Lamartine avaient deux natures antipathiques, deux conceptions différentes de

(1) Les *Lettres et Opuscules* de Joseph de Maistre ont paru en 1851, dix-huit ans avant la mort de Lamartine.

l'humanité, du mariage et de la famille ; aussi le poète a-t-il été plus sévère pour le philosophe chrétien que les femmes, qui pourtant eussent pu voir en lui un adversaire de leur émancipation ; mais il savait si bien les honorer dans leur vrai domaine, leur parler le langage qui va droit au cœur, panser les blessures et enseigner les devoirs sans entretenir les illusions ni préparer les défaillances... Pour tout dire, Lamartine semble n'avoir pas voulu apercevoir ce qu'il y avait de finesse robuste, de délicatesse forte et de sentiment vrai dans cette âme, à laquelle il reconnaissait de la grandeur, mais qu'il s'oublia un jour à définir une « âme brute ». — Brute, oui, si par là on entend l'âme conservant sa fraîcheur, son originalité, sa sincérité, sa droiture, — l'écrivain gardant l'« excentricité » de son style, sans se laisser entamer par les compromis des lois mondaines, ni même par les mensonges des cours, — brute à la façon du cristal de roche ou du diamant.

Prophète du passé, ainsi que l'appelle Ballanche, de Maistre adressera alternativement la parole « aux peuples, tout haut, — aux rois, tout bas, disant à chacun d'eux, non ce qu'il présume leur être agréable, mais ce qu'il jugera leur être utile. »

Dans l'intimité, il se fera encore une loi, une religion, du culte de la vérité. Il la dira à ses filles comme à ses amis, comme il la proclamait

à l'audience ou dans ses harangues. Sa franchise est, si l'on veut, brutale; mais, comme l'a dit Mme Swetchine, en relevant le gant jeté à la mémoire de son illustre ami, de Maistre était « une âme nourrie de christianisme, dévouée au culte de la famille, y portant une douceur, une bonne grâce charmante, — sensible dans l'amitié à toutes ses délicatesses, élevant ses devoirs de sujet à la hauteur des plus loyaux, des plus nobles sentiments. (1) »

Un autre de ses apologistes l'a comparé avec raison à ces phares construits sur les hauteurs et qui projettent au loin leurs rayons. « En lui, on ne sait ce qu'on doit admirer le plus : le chrétien ou l'homme d'État, le philosophe, le profond théologien, ou le railleur si finement spirituel ; le serviteur dévoué à son souverain, sans une défaillance, ou l'homme privé (2) ».

Chez lui, le cœur valait l'esprit. Le génie du penseur et du prophète s'alliait, sans en être diminué, à une nature aimante et séduisante. — L'envergure de l'un ne nuisait pas à l'expansion de l'autre. Aucun des grands amours qui élèvent l'homme et le rendent aimable ne lui fut étranger : le culte de Dieu, le dévouement à

---

(1) Le comte de Falloux. — *Madame Swetchine.*

(2) M. de Salberg. — *Joseph de Maistre.* — *Revue littéraire de l'Univers*, numéro d'août 1892.

son Roi, l'affection conjugale, la tendresse paternelle, l'amitié, le respect chevaleresque de la femme; et, — nous le verrons à la date douloureuse que Joseph de Maistre inscrira bientôt au rang des jours néfastes, — il fut jusqu'au bout le modèle des fils...

CHAPITRE XIX

LARMES ET SOURIRES

La mort du président Maistre. — Comment on savait mourir en ce temps-là. — Le testament d'un père d'autrefois. — Joseph le remplace auprès de ses frères et sœurs. — Un deuil public. — L'esprit de famille chez les Maistre. — Comment ils s'aimaient. — L'indivision de l'amour fraternel. — Promenades à Bissy. — Les horizons des Maistre. — Où Lamartine s'est inspiré. — Les réunions dans le grand salon. — Souhaits de nouvel an de Xavier à ses sœurs. — Réponse en vers de Joseph et de M[lles] Maistre. — Impromptu de sœur Eulalie. — Le Parnasse au pied du Nivolet. — Poésies sur un volcan. — Mariage de Thérèse de Maistre. — La *Charmille* et ses habitants. — Souvenirs du passé. — Aux quatre vents du ciel. — Le retour. — Les distractions de *Ban*. — Le contrat de mariage de Lamartine. — Joseph de Maistre faisait-il ses Pâques ? — Les *têtes de colonne*. — Xavier *dépareillé*. — Sa fin chrétienne.

I

Ce fut un triste jour, à l'hôtel de Maistre (1) que le 16 janvier 1789. Le Président s'en allait

(1) Des recherches minutieuses faites par M. Timoléon Chapperon et mentionnées au chapitre IV de ce livre, il résulte que Joseph de Maistre est né à l'hôtel de Salins, sur la place de Lans.

C'est là que le Président s'était installé lors de son mariage et qu'il a passé de longues années ; il habita ensuite un appartement dans la maison de Morand, rue Juiverie ; mais, en dernier lieu, il acquit, par acte du 6 février 1786, Amphoux, notaire de Messire de Regnault Delanoy « une maison située au fond de l'allée qui vise la fontaine publique à l'extrémité part du levant et vent de la place Saint-Léger ».

rejoindre au ciel celle que, quinze ans auparavant, il avait perdue et dont il était resté l'époux inconsolé.... Toute la famille se trouvait réunie à son chevet : Joseph et Mme de Maistre, le capitaine Nicolas, le lieutenant Xavier et le jeune Victor, arrivés en hâte de leurs garnisons de Piémont, le chanoine André (1), venu de Moû-

Cet hôtel se voit encore au numéro 19, au fond de l'allée numéro 23 des inscriptions apparentes ; l'appartement occupé par la famille de Maistre était celui du second étage.

« Le Président y demeurait avec ses enfants, me dit le comte Charles de Maistre dans une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire le 6 mars 1893, et tout porte à croire que c'est là qu'il a dû rendre son âme à Dieu. » C'est là aussi que tous les membres de la famille ont dû se trouver réunis le 1er janvier 1790, dans la circonstance si intéressante dont il sera question au cours de ce chapitre.

(1) L'abbé André, après avoir fait ses études de philosophie et de théologie à Avignon, prit ses grades de docteur en droit canon à l'Université de Turin et fut nommé peu de temps après chanoine de la Superga. M. de Montfalcon, le prévôt du Chapitre, remarqua ses talents et, lorsqu'il fut appelé à l'archevêché de Tarentaise, en 1789, il nomma l'abbé de Maistre, bien qu'il fût très jeune encore, doyen de son Chapitre, official et grand-vicaire.

Lorsque Mgr de Montfalcon mourut, à la fin de 1793, le Chapitre confia au chanoine de Maistre l'administration du diocèse. Les dangers d'une telle charge, dans des circonstances aussi difficiles, n'effrayèrent pas son courage. Tantôt caché dans les rochers des Alpes, tantôt poursuivi de retraite en retraite, il traversait les neiges et les glaciers, courant partout où il y avait du bien à faire et donnant aux prêtres du diocèse l'exemple d'un zèle et d'une charité à toute épreuve ; aussi se concilia-t-il l'estime, la confiance et l'attachement de tout le pays. Lorsque le siège

tiers, les Vignet, Anne, Jenny et Thérèse, qui n'étaient point encore mariées. Sœur Eulalie seule manquait au dernier rendez-vous ; elle pleurait et priait, la pauvre sainte fille, dans le cloître des Ursulines où, à seize ans, disant au monde un éternel adieu, elle était allée chercher « la vision de ce qui est lointain, le pressentiment de ce qui est la vérité, la gloire dans l'incorruptible lumière (1) ».

Le Président s'éteignit, dans sa quatre-vingt-quatrième année, avec la sérénité du juste. Il donna à ses enfants, assemblés autour du grand lit à baldaquin qui avait vu mourir leur mère, sa dernière bénédiction. Joseph lui jura d'être le protecteur de toute la famille, et le père, rassuré, s'endormit dans la paix du Seigneur...

---

de Tarentaise fut supprimé, en 1802, M. de Mérinville, appelé au siège épiscopal de Chambéry, nomma M. de Maistre grand-vicaire et doyen du Chapitre, et le chargea spécialement de la direction des affaires de la Tarentaise. En décembre 1817, le chanoine de Maistre fut appelé à l'évêché d'Aoste. Préconisé dans le Consistoire du 16 mars 1818, il s'apprêtait à prendre possession de son siège, quand il fut brusquement enlevé par la mort, le 18 juillet de la même année, ainsi que nous avons eu déjà l'occasion de le rappeler.

L'ami de la Religion et du Roi. — Tome XVII, numéro du 23 septembre 1818.

(1) M. Émile Olivier. — *Discours à l'Académie française.*

Ils s'en allaient ainsi, nos pères, simplement, presque sans secousse, comme l'ouvrier qui a terminé sa journée, comme la sentinelle que l'ange de la mort vient relever de sa faction. Mourir, ce n'était pas, pour eux, descendre dans le trou béant de la tombe, au sein des ténèbres troublantes du *peut-être* ou du *qui sait ?*... Mourir, c'était accomplir sa destinée, commencer la vie qui ne finit point, monter, d'un vol assuré, vers de radieux horizons : ils les découvraient avec les yeux de leur foi naïve, avant d'être en possession de leurs divines splendeurs. Aussi, la mort n'avait-elle point, pour ces croyants robustes, l'inconnu du mystère ni l'horreur de la nuit...

Dans la chambre illuminée et parée comme une chapelle, où le saint viatique venait de leur être apporté, — sans hallucination, en pleine connaissance, — ils entrevoyaient, avec la netteté d'une vision parfaite, le ciel qui s'ouvrait pour les recevoir ; les êtres aimés, partis avant eux, les attendaient au seuil ;... les saints patrons venaient à leur rencontre et, comme sur l'échelle de Jacob, le long des resplendissantes perspectives des portiques célestes, déjà les anges formaient la haie à travers laquelle l'âme, rendue à la liberté, allait s'envoler vers le Créateur. Ces chrétiens d'autrefois voyaient toutes ces choses pendant qu'autour du lit de mort le

curé de la paroisse et la famille à genoux récitaient les prières des agonisants...

Mourir, pour eux, n'était pas même quitter ce monde, et on les entendait dire à leurs enfants en larmes : « Ne pleurez point ! De là-haut, je veillerai sur vous... Mon âme viendra voltiger au-dessus de vos têtes : n'ayez point peur !... Ce sera pour vous bénir et vous protéger jusqu'à l'heure où nous nous retrouverons pour ne plus nous quitter... »

Ces hommes qui, comme le Président, avaient passé leur vie à juger les autres, au moment de comparaître à leur tour à la barre du grand tribunal, n'avaient ni une minute d'inquiétude, ni un mouvement d'épouvante. Pourquoi eussent-ils tremblé ? Ils avaient toujours marché droit : la conscience, ce juge intime, ne leur reprochait rien ; aussi, leur dernier acte en ce monde était-il, en même temps qu'un acte d'humilité, le chant d'immortelle espérance d'une âme sûre de son sort.

Écoutons ce testament où le comte Maistre, le législateur de 1770, l'homme qui eût pu s'enorgueillir de sa science et des honneurs dont le Roi l'avait comblé, exprime, en un langage si simple, aux pieds du Roi des rois, toutes les convictions de son âme de chrétien, toutes les volontés de son cœur de père (1):

---

(1) Archives du baron Charles de Buttet. — *Document inédit.*

« Je, François-Xavier, comte Maistre, second président au Sénat de Savoie, voulant disposer des biens qu'il a plu à la Providence de me donner, ai fait mon testament comme ci-après et, auparavant que de commencer un acte qui me rappelle ma dernière fin, je demande pardon à Dieu, mon Créateur, de tous mes péchés, le priant très humblement de ne pas me juger, à l'heure de ma mort, suivant la rigueur de sa justice, mais de me faire ressentir les effets de sa miséricorde infinie dans laquelle je fonde toute mon espérance, implorant, pour cet effet, les mérites de la Passion et mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ et l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, de saint François-Xavier, mon patron, et de tous les saints du Paradis.

« J'institue mon héritier universel Joseph-Marie, mon très cher fils aîné, substitut avocat-fiscal général au Sénat de Savoie, et je lui recommande ses frères et sœurs, particulièrement ces dernières. La tendre amitié dont il leur a donné jusqu'à présent des marques sincères et l'attachement respectueux qu'il a toujours eu pour moi, me font espérer qu'il ne démentira pas la confiance que j'ai eue en lui et qu'il leur tiendra lieu de père après mon décès.

« Je recommande enfin à tous mes enfants de continuer à vivre dans la même union et la

même cordialité que j'ai eu la consolation de voir régner jusqu'à présent dans ma famille. »

Ne faut-il pas trouver dans cette recommandation suprême l'explication de ce phénomène qui aura frappé tous les lecteurs des lettres intimes du grand homme? D'ordinaire, la mort du père désagrège les familles et sème aux quatre vents les affections des premières années ; si elle ne rompt pas les liens, elle les détend. L'intérêt crée bientôt des conflits : le fossé est creusé ; le temps, la séparation et les préoccupations de l'égoïsme se chargent d'en élargir les bords.

Ici, rien de semblable : Joseph de Maistre avait juré, au lit de mort du Président, qu'il servirait de père à toute la famille, et il a tenu parole. Quand l'exil l'aura jeté au bout du monde, au milieu des graves soucis de la vie diplomatique, il gardera intacte, dans son cœur, la place de ses enfants, de tous ses enfants d'adoption. Il n'en oubliera aucun, il écrira à chacun d'eux ; un quart de siècle ne suffira pas à effacer ces lointains souvenirs, et nous l'entendrons en évoquer l'image dans ses lettres à ses *petites sœurs*, comme si, d'hier seulement, ils s'étaient quittés...

II

Les funérailles du grand magistrat eurent lieu avec une pompe extraordinaire. Victor-

Amédée III, dans un message au Premier Président, exprima les regrets que lui causait la perte de ce serviteur fidèle, associé à l'œuvre législative du règne de Charles-Emmanuel III, de celui qui, le 22 mars 1773, était allé, au pied du trône, porter au nouveau roi les hommages du peuple de Savoie.

Le Sénat tout entier assista aux funérailles (1) : le gouverneur, les troupes de la garnison, et, ce qui valait mieux encore, le peuple de Chambéry, les pauvres, qui vénéraient le Président, l'accompagnèrent à sa dernière demeure. Les restes du modèle des pères allèrent reposer, dans le tombeau de Sainte-Marie-Égyptienne, auprès de celle qui fut la « sublime mère » de Joseph de Maistre. Celui-ci, on s'en souvient, avait composé pour elle cette épitaphe qui est comme le sanglot de la douleur filiale. Xavier, qui maniait l'ébauchoir aussi bien que le pinceau, fixa les traits de son père sur une maquette, d'après laquelle Joseph fit exécu-

(1) « Le 17 janvier 1789, a été fourni par les Royales Finances dix-huit flambeaux et dix-huit écussons pour la sépulture de messire François-Xavier comte Maistre 2[d] président du Royal Sénat de Savoye, décédé le jour d'hier sur les quatre heures et demi après midy, lesdits flambeaux pesant chacun trois livres. »

Archives du Sénat de Savoie. — *Registre du cérémonial.* — M. Claudius Blanchard. — *Le droit de Litre.*

ter, par Moretti, à Turin, le buste en marbre qui orne actuellement le salon du château de Bissy (1).

Après la mort de leur père, les Maistre restèrent aussi étroitement unis : chacun avait sa part égale d'une provision de tendresse laissée dans l'indivision, où l'on puisait à pleines mains, sans avoir à rendre des comptes ni à demander de partage.

« Le fraternel foyer (2) » continuait à être la maison paternelle. Là, les militaires venaient passer leurs congés; le chanoine André, ses vacances; Jenny et Thérèse y habitaient, les Vignet en étaient tout proches ; sœur Eulalie y vivait par le cœur et, si elle ne sortait pas de son couvent, les siens ne manquaient pas un jour de parloir.

---

(1) Joseph de Maistre a mentionné cette circonstance dans son journal : « 1791, 3 juillet. J'ai reçu le buste de mon père, exécuté à Turin, dans l'atelier de MM. Collin, par le sieur Moretti, leur premier élève, et d'après le modèle fait par mon frère du régiment de la marine, en 178... »

Archives de la famille de Maistre. — *Document inédit.*

C'est d'après une photographie de ce buste que Dujardin a gravé le portrait du président Maistre placé en tête de ce volume.

(2) La maison de Joseph.

Le dimanche, pendant la belle saison, les Maistre allaient ensemble, en véritable caravane, errer aux environs de Chambéry. Bissy était leur but de promenade le plus fréquent, Bissy, le ravissant village, autour duquel se déroule le tapis des grands prés donnés en dot à Mlle de Morand, lors de son mariage avec Joseph...

L'église, simple et modeste, avec son toit de chaume (1), se détache des flancs d'un ravin pittoresque tapissé de sapins. Le clocher hardi profile sa flèche « en bois noirci par le temps » sur le contrefort extrême de la côte de Challod, dont les replis accidentés abritent les anciennes demeures des Regnault de Lannoy et des Garnier d'Alonzier.

Plus loin, dans la direction du nord, un chemin ombreux, à pente douce, conduit au hameau de Chamoux, encadré de noyers séculaires et de châtaigneraies épaisses. Là se trouve, isolée et se dressant au milieu d'une grande prairie, une petite vigne en forme de cône ; Xavier y vient à l'arrière-saison, chasser la grive attirée par les grappes où le vigneron complaisant a laissé quelques graines en guise d'appât (2). A

(1) Elle a été depuis lors reconstruite.

(2) Cette particularité s'est transmise de bouche en bouche, et l'on montre encore à Bissy la vigne qui fut le théâtre des exploits cynégétiques du jeune officier.

mi-coteau, se dresse le château des Comnène, qui ne tardera pas à devenir la propriété de Marthe Perrin, la femme de Nicolas de Maistre.

De la terrasse la vue est incomparable : au premier plan, ce sont les plaines, aux cultures variées, de Bissy et de la Motte, gercées par les méandres de la Leysse ; Chambéry, dont les toitures, uniformisées dans une teinte bleuâtre, sont dominées par les clochers des églises et les tours du Château ; et, au delà, se laissant deviner plutôt qu'entrevoir nettement à travers les profondeurs de la perspective, les vallées luxuriantes de l'Isère et du Grésivaudan.

Au second plan, voici la colline ensoleillée de Sainte-Ombre, puis les âpres rochers de Lémenc ; plus loin, les ravins verdoyants de Saint-Jean-d'Arvey, les pentes gracieuses de Barby et le Mont-Saint-Michel, austère et triste, qui surplombe Challes.

Ce paysage varié, où les végétations et les teintes forment entre elles un harmonieux contraste, est dominé, à l'arrière-plan, par une ceinture murale qui, des sommités lointaines de l'Albanais, se mirant dans les eaux bleues du lac du Bourget, s'en va le long du Revard, du Nivolet, du Trélod, rejoindre, vers le sud-est, les Alpes neigeuses de Maurienne et se confondre, sans brisure apparente, avec les Alpes sœurs du Dauphiné, formant ensemble un immense rideau aux cimes ondulées qui, au soleil couchant,

s'irradient de teintes roses d'une incomparable splendeur.

Plus haut encore que le château des Comnène, sur la crète du mont, à la lisière d'un bois épais de châtaigniers, il y a un espace vide et découvert, sorte d'observatoire ménagé par la nature ; un banc vermoulu y est dressé. Joseph vient s'y asseoir (1) ; Xavier, rêveur, contemple de là le parc de Buisson-Rond, d'où il partait jadis pour aller porter un défi aux sommets des montagnes natales. Redescendus dans le village, les Maistre se mêlent aux paysans, dont ils sont adorés, causent familièrement avec eux, s'arrêtent sur le seuil des chaumières, caressent les enfants, visitent les malades, et, quand l'*Angelus* sonne, vont réciter la prière à l'église et saluer l'abbé Curtet (2), le vieux curé, qui les accompagne « un bon bout de chemin » jusqu'aux portes de Chambéry, puis s'en retourne à pas lents, son bréviaire sous le bras...

Lamartine viendra rêver à son heure dans ces lieux si bien faits pour inspirer sa muse. C'est à Bissy, près de Nicolas et de Xavier de

(1) Autre tradition locale.

(2) Archives du presbytère de Bissy. — *Registres paroissiaux.*

Maistre, qu'il composera et qu'il dédiera à Louis de Vignet son *Adieu* (1) :

J'ai quitté l'obscure vallée,
Le toit champêtre d'un ami ;
Loin des bocages de Bissy,
Ma muse, à regret exilée,
S'éloigne, triste et désolée,
Du séjour qu'elle avait choisi.
Nous n'irons plus dans les prairies,
Au premier rayon du matin,
Égarer d'un pas incertain
Nos poétiques rêveries.
Nous ne verrons plus le soleil,
Du haut des cimes d'Italie,
Précipitant son char vermeil.
Nous ne goûterons plus votre ombre,
Vieux pins, l'honneur de ces forêts ;
Vous n'entendrez plus nos secrets.
Sous cette grotte humide et sombre,
Nous ne chercherons plus le frais,
Et le soir, au temple rustique,
Quand la cloche mélancolique
Appellera tout le hameau,
Nous n'irons plus à la prière
Nous coucher sur la simple pierre
Qui couvre un rustique tombeau.

C'est de Bissy encore que Lamartine dédiera à Xavier une de ses *Harmonies poétiques :* Le Retour :

Salut, au nom des cieux, des monts et des rivages
Où s'écoulèrent tes beaux jours,
Voyageur fatigué qui reviens sur nos plages

(1) *Méditations poétiques. — Adieu.* A Louis de Vignet.

Demander à tes champs leurs antiques ombrages,
A ton cœur ses premiers amours!
Que de jours ont passé sur ces chères empreintes!
Que d'adieux éternels! que de rêves déçus!
Que de liens brisés! que d'amitiés éteintes!
Que d'échos assoupis qui ne répondront plus!
Moins de flots ont roulé sur les sables de Leysse,
Moins de rides d'azur ont sillonné son sein;
Et des arbres vieillis qui couvraient ta jeunesse,
Moins de feuilles d'automne ont jonché le chemin.
. . . .
Il est doux de s'asseoir au foyer de ses pères,
A ce foyer jadis de vertus couronné
Et de dire, en montrant le siège abandonné :
Ici chantait ma sœur, là méditaient mes frères,
Là, ma mère allaitait son charmant nouveau-né;
Là, le vieux serviteur nous contait l'aventure
Des deux jumeaux perdus dans la forêt obscure ;
Là, le fils de la veuve emportait notre pain,
Là, sur le seuil couvert de deux figuiers antiques,
A l'heure où les brebis rentraient aux toits rustiques,
Le chien du mendiant venait lécher ma main.
. . . .
« Mais quelle est, diras-tu, cette voix inconnue
Qui sous mon propre toit m'accueille et me salue?
Aux rives de mon lac cet ami m'est-il né?
A-t-il respiré l'air de ma tiède vallée
Ou foulé sous ses pas l'herbe que j'ai foulée
Aux pieds du Nivolet, d'étoiles couronné ?
De quel droit ose-t-il, étranger sur ces rives...? »
Étranger! j'en appelle à tes vagues plaintives,
Beau lac dont j'ai souvent réveillé les accords;
Torrents aux flots glacés, j'en appelle à vos bords;
A vous, vallons de paix, à vous, simples demeures
Où l'hospitalité me fit bénir les heures,
Où ton nom, si souvent par les tiens répété,
Me donna sur ton cœur un droit de parenté!

Lamartine se chargera lui-même de nous raconter l'histoire de cette belle inspiration et

de nous retracer cette vie familiale qui, chez les Maistre, « n'a jamais varié » :

« En revenant de la Suisse, je m'arrêtai dans la vallée de Chambéry chez l'oncle d'un de mes plus chers amis, le comte de Maistre. Le comte de Maistre était le frère cadet du fameux écrivain qui a laissé un si grand nom dans la philosophie et dans les lettres. Je passai quelques jours heureux dans cette charmante retraite de Bissy, ensevelie sous l'ombre des noyers et des sapins du Mont-du-Chat...

« La vie que l'on menait chez mes hôtes était une vie presque espagnole : une douce oisiveté, des entretiens rêveurs, des promenades nonchalantes entre les hautes vignes et les hêtres des collines de Savoie, des lectures, des chapelets. A la nuit tombante, au son de l'*Angelus,* on s'acheminait en famille vers la petite église du hameau, cachée avec son toit de chaume et son clocher de bois noirci par la pluie. On y faisait la prière du soir... L'esprit éminent et original, la bonté, la sérénité du caractère de toute cette maison de Maistre, me captivaient.... Je quittai avec peine cet oasis de paix, d'amitié, de poésie... »

III

Mais, en 1790, Bissy était, plus encore qu'au temps de la jeunesse du poète, « l'oasis de la

paix, de l'amitié et de la poésie. » C'était alors pour les Maistre l'heure des « premiers amours ». — Pas de rêves brisés, pas d'amitiés éteintes, pas d'échos assoupis qui ne répondent plus ! — Si le Président avait quitté ce monde, son souvenir, doux et consolant, planait, tout frais encore, sur les dix enfants réunis, aux vacances d'automne, comme les anneaux d'une chaîne qui ne devait jamais se briser. A la nuit tombante, on descendait, heureux de vivre, les sentiers rapides de la côte de Bissy et l'on rentrait en ville. Les soirées se passaient en famille dans le grand salon de l'hôtel de Maistre, et bien souvent un regard égaré sur le portrait de la Présidente ou sur le buste du Président ramenait le souvenir des beaux jours où ils étaient encore là, et une larme furtive succédait parfois à un rire joyeux...

Car on était gai chez les Maistre, gai par tempérament, de cette gaieté franche, exubérante, communicative d'autrefois, véritable soupape de sûreté des consciences pures, qui agrémentait les bonnes heures et qui, dans les mauvaises, reprenant son empire au moment opportun, ne laissait pas la désespérance envahir l'âme et empoisonner la vie...

Quel charmant esprit que ce Xavier, devenu le beau et séduisant lieutenant du régiment de la marine, après avoir été le héros de la fameuse ascension de 1784 ! Et quel gracieux commerce

que celui de ces frères et de ces sœurs qui, séparés par les Alpes, s'écrivent et, au nouvel an, s'envoient de petits compliments versifiés, véritables gageures où Joseph, le grave Joseph lui-même, apporte son contingent de bouts-rimés, et sœur Eulalie, entre deux patenôtres, son petit regain de mondanité !

Le 1er janvier 1790, les Maistre étaient réunis à l'hôtel de la place Saint-Léger. Il y avait là le chanoine André, Nicolas et Victor, venus pour la circonstance, les Vignet, Anne, Jenny et Thérèse. Il ne manquait que Xavier et Eulalie ; mais voici que l'ordinaire apporte à Mesdemoiselles Maistre un pli tout parfumé.... Une lettre de Xavier ! et en vers !... Ce Xavier ne fait rien comme tout le monde, et il rime comme personne... Écoutez :

Mes chères sœurs, bonjour, bon an !
Quoiqu'un peu vieux, ce compliment
Vaut, par ma foi, mieux que les nôtres ;
Que ne puis-je, à votre foyer,
Passer tout ce mois de janvier
Accompagné de plusieurs autres !...

Mais puisque mon mauvais destin
Me fixe en un pays lointain
Et m'empêche d'aller au vôtre,
Je veux, par écrit, à l'instant,
Vous envoyer ce compliment
Accompagné de plusieurs autres...

Depuis huit jours, pris au talon,
Je suis étendu, de mon long,

Dans un lit dur où je me vautre
Et, pour égayer mon cerveau,
Je considère un soliveau
Accompagné de plusieurs autres...

Je n'ai point, comme vous ici,
Le talent de chasser l'ennui
En récitant des patenôtres :
Saus user de ce passe-temps,
J'ai déja su gagner vingt ans
Accompagnés de plusieurs autres...

Mais comme il faut se convertir
Et que ce beau train doit finir,
Sans faire ici le bon apôtre,
Avant de renoncer au bal,
Passons encor ce carnaval
Accompagné de plusieurs autres... (1)

Inutile de dire le succès qu'eut l'épître du lieutenant... Il faut lui répondre sur le même ton : tel est le cri général. On se met aussitôt à l'œuvre autour de la grande table du salon : frères et sœurs, en collaboration sous la haute présidence de Joseph, ont bien vite achevé cet impromptu (2) :

---

(1) Archives du baron Charles de Buttet. — *Poésies inédites.*

(2) A Saint-Pétersbourg, Joseph de Maistre devait avoir encore plus d'une occasion d'exercer son talent pour les bouts-rimés. La comtesse de Strogonoff, par une délicate supercherie, avait fait poser le Comte, sans qu'il s'en doutât, dans son salon. Le peintre, qui n'était autre que Vogel von Vogelstein, fit de lui, en avril 1810, le portrait reproduit en héliogravure en tête de notre premier volume et dont la princesse Narischkine, — la Maria-Antonia de la *Correspondance*, — voulut absolument avoir une copie. Joseph de Maistre dut s'exécuter, il le fit en gentilhomme.
« Cela a produit, dit-il, une fort plaisante et galante lettre

Autour du fraternel foyer,
Pendant le rigoureux janvier,
Quand tu ne peux être des nôtres,
C'est un veuvage pour tes sœurs
Dont tu possèdes les trois cœurs
Accompagnés de plusieurs autres.

Les autres cœurs sont masculins,
Ils s'unissent aux féminins
Comme des grains de patenôtres;
Depuis longtemps tu les connais:
Chacun d'eux ne marcha jamais
Qu'accompagné de plusieurs autres.

Eulalie, le lendemain, eut sa part du gâteau, et, pour ne pas demeurer en reste, elle adres-

---

qui a fini par le don économique d'un simple crayon, mais d'une rare beauté. En donnant le portrait (il l'a bien fallu), j'ai écrit, derrière, ce quatrain:

Lorsqu'étant vieux et sot il valait moins que rien,
On lui demanda sa figure.
Et qui ? Dame importante et qui s'y connaît bien:
D'honneur, c'est presque une aventure.

Plus tard, en adressant à Mme Swetchine un autre de ses portraits fait au crayon, Joseph de Maistre l'accompagnait de ces vers:

Docile à l'appel plein de grâce
De l'amitié qui vous attend,
Volez, image, et prenez place
Où l'original se plait tant.

Quant à l'original peint par Vogel von Vogelstein, le Comte le dédia à ses enfants avec cette inscription inédite, religieusement conservée au château de Beaumesnil et dont je dois la communication à son petit-fils, le comte Charles de Maistre :

Liberis superstibus — Sacrum — hos habuit vultus; hæc illi verba fuere — Sic stetit, hæc facies, hic coloris erat — Petropoli — Kal. ver. apr. MDCCC. X. æt. LVII.

A mes enfants après la mort de leur père — Voilà ses traits — On dirait qu'il va parler. — C'était son port, son visage, son teint — A Saint-Pétersbourg, aux calendes du printemps d'avril 1810, dans la 57e année de son âge.

sait, du couvent de Sainte-Ursule, à son frère l'officier, cette jolie réplique où la délicatesse exquise du sentiment fait oublier les *hiatus* qui s'y sont glissés : la grosse porte du couvent ne grince-t-elle pas parfois sur ses gonds en donnant accès à ces lieux de délices où le cœur en repos a conservé toute sa fraîcheur, tout son parfum original ? Et qui donc oserait relever le grincement des *hiatus* devant une inspiration comme celle-ci :

Je veux te faire au nouvel an,
Mon cher ami, un compliment
Ni plus ni moins que tous les autres ;
S'il n'est pas aussi bien tourné,
Il n'en faut pas être étonné :
Je fais des vers... comme tant d'autres...

Au vrai, je n'ai point de foyer
Où tu puisses au mois de janvier
Te chauffer avec tous les nôtres ;
Je ne possède pour tout bien
Qu'un cœur digne d'aller au tien
A la suite de tous les autres.

Si j'apprends que, sans aucun mal,
Tu as passé le carnaval
Loin de ce lit où tu te vautres,
Je chanterai, en répétant :
Pour mon ami, puisse ce temps
Être suivi de plusieurs autres !

IV

L'année 1790 avait été... suivie de deux autres, quand un événement domestique, consigné par

Joseph dans son journal, vint lui fournir l'occasion de remplir une fois de plus ce rôle de chef de famille qu'il avait assumé avec tant de dévouement à la mort de son père. Thérèse Maistre fut demandée en mariage par un brave gentilhomme de la province de Faucigny, le chevalier Constantin de Moussy. Comme chez Joseph de Juge et Péronne de Vens en 1779, convenances de noms, de goûts, de situation et de fortune, tout s'accordait pour donner à cette union les garanties les plus solides d'un bonheur calme et tranquille.

François-Marie-Hyacinthe-Constantin (1), seigneur de Moussy, était officier au régiment de Savoie : il avait vingt-huit ans. Brave comme son épée, il appartenait à cette race de vaillants serviteurs qui, sur les champs de bataille, avaient la coquetterie d'être les premiers en avant, et qui valurent à la Savoie sa renommée d'incomparable bravoure, toujours vivante et

(1) Le chevalier Constantin était né le 21 mai 1764. Il mourut le 11 juillet 1816.

Les armes des Constantin sont au champ d'azur, au cerf d'or passant auprès d'un chêne de sinople. Voici leur devise : *L'espoir du mieux à présent me contente.*

Le comte de Foras. — *Armorial et nobiliaire de Savoie.*

Archives du château de Magny. — *Souvenirs inédits de M. François de Magny.*

rajeunie (1). Les officiers de Savoie, pas grands stratégistes, suivaient au feu la ligne droite comme partout ailleurs; et il n'y avait pas de meilleurs jours pour eux que ceux où il fallait en découdre au service du Roi... Quand l'heure de la retraite sonnait, ils reprenaient gaiement le chemin de leurs gentilhommières pour y vivre leurs derniers jours, y boire le vin de leurs vignes, y manger le pain pétri du blé de leurs champs; souvent même, en temps de paix, ils y goûtaient les longs repos de l'inactivité, alors que, par économie, le Roi licenciait la plupart de ses régiments.

Le chevalier Constantin habitait, tout près de Reignier, le domaine de la Charmille (2), sur le territoire de la commune de Pers-Jussy. La maison, vieille gentilhommière sans luxe et

(1) L'amiral Aube, à l'armée de la Loire, y faisait allusion lorsque, le 28 novembre 1870, à Beaune-la-Rolande, il électrisait les mobiles savoyards, qui s'y couvrirent de gloire, par ces simples mots : « *Soldats ! souvenez-vous que vous êtes les fils des héros de la Brigade de Savoie. Voilà l'ennemi ! ...* »

De nos jours encore, un des officiers qui se sont le plus distingués dans nos expéditions coloniales, au Tonkin et au Dahomey, appartient à la Savoie : c'est le lieutenant de vaisseau de Fésigny.

(2) Ce domaine est indiqué sur la carte d'état-major au $\frac{1}{80000}$ feuille d'Annecy, au sud-ouest de Magny.

sans cachet extérieur, est enfouie dans la verdure, à l'abri des charmes, au centre d'une vaste cour rustique : là, le grand et le petit bétail, vaches, génisses, jeunes chevaux, poules, canards et dindons s'ébattent en liberté, non sans dommages pour la propreté des abords.

Mais qu'importait la rusticité aux gentilshommes campagnards qui trouvaient là le bonheur, vivant sobrement, faisant valoir leurs terres et considérant fermiers et serviteurs comme des membres de la famille ! Ils les tutoyaient tous, les assistaient dans la maladie, servaient de parrains aux enfants, se contentaient d'une portion de la cense, quand ils ne la rabattaient pas tout entière après les mauvaises années, et, lorsque la mort était venue, allaient accompagner, à la tête du cortège, le vieux serviteur « qui avait fait son temps » jusqu'à l'église et au cimetière. — Véritable fraternité que celle qui unissait, du haut en bas, tous ces braves cœurs, insouciants des problèmes qui nous agitent et se contentant de suivre les inspirations de leur nature droite en mettant en pratique, simplement, les enseignements du Dieu des grands et des petits...

Le site de la Charmille est gracieux et retiré, dans un vallon plein de fraîcheur, dont la colline de Pers, surmontée du château de Cevins, forme l'un des versants. Un ruisseau y court, bondissant de cascatelle en cascatelle, rageur à sa façon

autant que le chevalier Roze ; c'est un affluent du Foron, avec lequel il va se jeter dans l'Arve. On n'a pas de vue depuis la Charmille, mais il suffit de gravir la colline prochaine pour y jouir d'un panorama rival de celui de Bissy : la vallée de l'Arve, les montagnes du Faucigny, les glaciers de l'Aiguille Verte, le Buet, le Mont-Blanc se succèdent dans la direction du midi, en échelonnant leurs perspectives variées et superbes. Vers le nord, on devine, estompées par la brume, les eaux bleues du lac de Genève.

Tel est le domaine dont Thérèse, la sœur du Comte, la femme supérieure, spirituelle, instruite, avec laquelle il pouvait causer de toutes choses, allait devenir la châtelaine, ensevelissant ainsi dans l'ombre, le mystère et la monotonie de la vie rurale, une vie faite pour briller à la ville du plus vif éclat.

Le 13 février 1792, Joseph de Maistre, faisant fonction de père, conduisait sa sœur à l'autel (1). Les heureux époux prenaient le même jour le chemin du Faucigny, et, dès le 17, Joseph leur adressait cette épître : (2)

« Non, je ne me priverai point du plaisir d'adresser une lettre à Madame de Constantin.

(1) « 13 février 1792. — Mariage de Thérèze avec M. de Constantin. »

Joseph de Maistre. — *Journal intime.*

(2) *Correspondance.* — Lettre du 17 février 1792.

C'est une jouissance pour moi et j'en veux écrire la date dans mon journal. Eh bien! ma douce Thérézine, te voilà donc *cheu toi!* Oh! le grand mot, — et qu'il est agréable à prononcer! Dis-moi donc, mon cœur, combien tu as fait de tours dans ta campagne; combien as-tu de chambres et de cabinets? — combien as-tu de *journaux* (1) de terre, de bœufs, de vaches, de moutons, de poules et de coqs? J'espère bien qu'on ne dira pas de toi comme de Perrette : « Adieu, veau, vaches, cochons, couvées! » — Tu ne bâtiras point de châteaux en Espagne, et, plus heureuse que Perrette, tu tiens des réalités et je tiens pour sûr que ta sagesse les fera fructifier.

« A vous, Monsieur Constantin!

« Tout est commun entre époux, mon cher ami, jusqu'au papier; ainsi *je vous fais la présente* sur la même feuille pour vous dire que, pour les femmes comme pour les montres, on a six mois d'essai; ainsi, mon très cher, si tu n'es pas content de la tienne (femme), si elle ne marche pas exactement, si elle a des quintes, si la répétition t'ennuie, tu peux me la renvoyer. Si, au contraire, tu en es content à midi et à minuit, il faut aussi m'en faire part, afin que je puisse te témoigner ma satisfaction de voir que tu aies trouvé une bonne pièce dans mon magasin. »

(1) Ancienne mesure. Le *journal* de terre équivaut à 29 ares, 48 centiares.

Esprits et cœurs français que ces esprits et ces cœurs-là..., heureux alors, oubliant un instant, dans les effusions de la famille, le gros orage déjà déchaîné là-bas, de l'autre côté de la frontière, et qui bientôt va les disperser pour toujours aux quatre vents du ciel... Ils ne demandaient « que de vivre, de penser et de mourir ensemble; ils vont être divisés et jetés sur la surface du globe comme une poignée de sable. (1) »

Victor, le cadet, disparaîtra avant ses aînés, en 1801, et Joseph écrira tristement dans son journal, le 20 mars 1802, en apprenant la nouvelle :

« Une lettre de ma sœur Mme de Buttet, écrite de Bonneville en Savoie le... janvier, m'apprend d'une manière certaine la mort de mon frère Victor, arrivée à Padoue, le 18 avril 1801. Ainsi, le cadet de tous a payé le premier l'inexorable tribut. Nous avons été dix pendant vingt-six ans; c'est un beau phénomène; mais qu'importe... quand il est passé!... (2) »

Thérèse, devenue veuve, privée des biens de son mari vendus au profit de la nation, se retrouvera la sœur du Comte; elle grandira dans l'épreuve et, réfugiée à Genève, demandera courageuse-

(1) Lettre de Joseph de Maistre à Mme de Constantin, 25 avril (7 mai) 1814.

(2) Joseph de Maistre. — *Journal intime.*

ment à la brillante éducation qu'elle avait reçue les moyens de nourrir sa famille en élevant les enfants des autres (1).

Vingt ans après la réunion du 1er janvier 1790, ayant auprès de lui son frère Xavier et son

(1) « Les quelques écoles qui existaient dans le pays n'offraient en général aucune garantie morale et ne pouvaient inspirer aucune confiance à une mère aussi profondément religieuse que l'était Mme d'Arcine; aussi fut-elle heureuse quand Mme Constantin de Moussy, notre parente, ouvrit un petit pensionnat de jeunes filles à Genève.

« Mme de Constantin avait tout ce qu'il fallait pour faire de brillantes éducations : c'était la sœur de l'illustre Joseph de Maistre. Chargée d'une nombreuse famille, ruinée par la Révolution, qui avait confisqué la fortune de son mari, elle cherchait à utiliser ses talents et l'instruction qu'elle avait reçue pour subvenir aux besoins de ses enfants. Ce fut dans cette école que ma mère apprit à peu près tout ce qu'elle savait.

« Mme de Constantin put ainsi atteindre, sans trop souffrir, l'époque de la Restauration, qui lui permit de réunir quelques épaves de la fortune perdue. Elle vint se fixer dans la petite ferme de la Charmille, qu'elle put recouvrer... Plus tard cependant, elle habita Chambéry où elle pouvait trouver quelques chances d'avenir pour ses enfants. Ils moururent sans postérité.

« Sylvain fut colonel de carabiniers en Piémont. Prosper s'établit en France. Anna fut religieuse du Sacré-Cœur, — femme admirable, qui appartint à l'une des premières générations de l'ordre. — Camille, bonne, pieuse, fut très aimée par la société de Chambéry; elle ne se maria pas. (C'est la *douce Camille* dont parle Joseph de Maistre dans sa correspondance.) Marthe épousa le président Clerc et mourut, elle aussi, sans enfants. »

Archives de Magny. — *Souvenirs inédits de M. François de Magny*, gracieusement communiqués à l'auteur par M. Charles de Magny, son neveu.

fils Rodolphe, mais séparé de sa femme, de ses filles et de sa sœur, Joseph, en songeant à toutes ces douces choses à jamais disparues, écrira de Saint-Pétersbourg à son cousin de Lazary : (1)

« Je suis charmé, mon cher Comte, que vous ayez fait la connaissance du colonel prince W... C'est un homme plein de mérite qui a, je crois, autant d'envie de revoir nos climats que vous en avez vous-même de l'y revoir. Quand je le vis, pour la première fois après son retour, dans un bal chez le Chancelier de l'Empire où la Cour était venue, lorsqu'il me dit : « Je viens de chez vous ; j'ai vu le C. de L.. j'ai vu vos frères, etc. », je fus sur le point de lui sauter au cou. Je le serrai sur une cheminée, et je ne comprends pas pourquoi nous n'y sommes pas encore. Je vous remercie de tout mon cœur, Monsieur et cher parent, de l'attention que vous eûtes de faire avertir mes frères qui auraient été bien fâchés de manquer l'occasion qui se présentait de faire connaissance avec le Prince. Je juge par mon plaisir de celui qu'ils ont éprouvé. Je serais porté à croire que tôt ou tard vous vous reverrez, cependant je ne puis rien assurer.

« A ce que vous me dites, mon cher Comte, vous êtes tout à fait livré à la vie patriarcale : il n'y a rien de mieux sous le soleil. C'est un plaisir

(1) Archives de Mélan. — *Lettre inédite* du 25 (13 janvier) 1810.

que je vous envie, mais la Providence en a décidé autrement. Le décret qui nous a envoyés tous les trois ici est un des plus particuliers qu'elle ait promulgués depuis longtemps dans le département des affaires particulières...

« Si jamais vous avez vu mon fils, il était aux lisières ; aujourd'hui il a fait deux campagnes , et il parle six langues, il est surtout en pleine possession de celle du pays. Ce fut mon ambition dès le moment qu'il arriva ici, car tout mon désir est qu'il paie ici pour sa part la dette de la reconnaissance qui est immense.

« Les commencements pour mon frère ont été assez épineux, vu que le zèle l'avait conduit sans aucuns calculs préliminaires. Aujourd'hui il a une attitude passable. Il est colonel, membre honoraire du département de l'amirauté et garde du musée. Quant à moi, mon cher Comte, je suis *très-mal*, puisque je suis séparé de ma femme et de mes deux filles, sans aucun espoir de me réunir à elles ; mais je suis *très-bien*, puisque je trouve tous les dédommagements possibles dans l'accueil que je reçois ici, et surtout dans les bontés du maître (1), pour qui je n'ai pas assez d'un cœur.

« Mon fils et mon frère sont bien sensibles à votre souvenir et me chargent de vous faire

(1) Le Czar.

mille compliments. Le premier cependant croit comme moi que vous ne l'avez vu qu'enfant, car il ne vous reconnaîtrait pas. — Comme tout cela nous pousse !... »

V

Joseph de Maistre devait d'ailleurs revoir, à divers intervalles, vers la fin de sa vie, les lieux témoins de ses premières années. Lamartine le fait assister, le 21 mai 1820, à son contrat et, le 6 juin suivant, à son mariage avec Mlle Birch :

« Nous fûmes mariés, dit-il, dans la chapelle du château royal de Chambéry, chez le marquis d'Andezène, qui gouvernait alors la Savoie. L'illustre comte de Maistre, mon allié par le mariage de la plus charmante de mes sœurs, Mme Césarine, comtesse de Vignet, avec un neveu du comte de Maistre, me servit de parrain, chargé des pouvoirs de mon père. »

Plus loin, le chantre d'Elvire écrit encore :

« A l'époque de mon mariage, le comte Joseph de Maistre fut choisi par mon père, absent, pour le représenter au contrat, et pour me servir ce jour-là de père... Le comte d'Andezène, général piémontais, gouverneur de la Savoie, servait de père à ma fiancée. On lut le contrat et l'on appela les témoins à la signature. Le gouverneur de la Savoie fut appelé le premier par sa

qualité de père de la fiancée et par son rang de représentant du souverain dans la province.

« Il signa et chercha à passer la plume à la main du comte de Maistre.

« Le comte, que nous venions de voir dans le salon, tout couvert de son habit de cour et de ses décorations diplomatiques, avait disparu. On le chercha en vain dans le château et dans le jardin. On fut obligé de laisser en blanc la place de la signature; mais une fois le contrat signé, il reparut, sortant d'un massif de charmille, où il s'était dérobé pendant la cérémonie.

« Nous lui demandâmes confidentiellement la raison de cette disparition, qui avait contristé un moment la scène.— *C'est*, dit-il, *qu'en ma qualité d'ambassadeur du Roi et de ministre d'Etat, je ne voulais pas inscrire mon nom au-dessous du nom d'un gouverneur de Savoie. Demain, j'irai signer seul a la place qui convient à ma dignité* (1).

« Et il alla, en effet, le lendemain signer le registre. Les uns admirèrent cette grandeur de respect pour soi-même, les autres cette politesse. Quant à moi, j'admirai cette force du naturel, qui place l'étiquette plus haut que le cœur. »

Peut-être, quant à nous, admirerons-nous ici la fécondité de l'imagination du grand poète; car ce récit ne concorde guère avec ce que nous

(1) Lamartine. — *Souvenirs et portraits*, t. I.

savons de la simplicité et de la bonhomie de Joseph de Maistre (1). S'il ne s'y trouvait pas le 25 mai, celui-ci était du moins en Savoie au mois de juillet 1820 et ce fut son dernier voyage au pays natal.

VI

Plus tard encore, plusieurs années après la mort de Joseph, l'ancien lieutenant du régiment de la marine viendra à son tour revoir ce charmant Bissy, cette vallée de Chambéry qui lui

(1) M. François Mugnier, l'éminent auteur de *Madame de Warens et J.-J. Rousseau*, dans une étude intitulée : *Le Mariage de M. Alphonse de Lamartine*, a d'ailleurs établi, par des raisons décisives, que Lamartine avait été ici égaré par la « folle du logis, » pour ne pas dire par ses préventions systématiques à l'égard du Comte.

« Ce ne fut pas Joseph de Maistre, dit M. Mugnier, que le père de Lamartine choisit pour le représenter, mais son propre gendre, le comte Xavier de Vignet, mari de Césarine de Lamartine, beau-frère du futur. L'original du contrat de mariage, que nous avons sous les yeux, établit d'abord que ce choix avait déjà été fait par M. de Lamartine père, cinq jours auparavant, dans la procuration qu'il signa à Mâcon, le 20 mai ; il prouve, en outre, que Joseph de Maistre n'a signé au contrat ni au moment de sa passation, ni après. La signature de M. d'Andezeno n'est du reste pas la première ; elle est précédée de celle des époux et de leurs mères ; puis à gauche, on lit : *X. Vignet*, et, sur la même ligne, à droite, *D. Louis Gabaleone d'Andezeno*. Aux lignes suivantes : *Le chevalier de Montbel*, *le chevalier de Maistre*, *Rodolphe-Amédée, comte de Maistre*, *L. de Vignet*, *etc.* Toute la place est bien occupée ; il n'y a aucun blanc laissé pour une signature... »

rappelleront d'ineffaçables souvenirs. Et chose singulière, Xavier, « refroidi par l'âge », s'y retrouvera avec toute la jeunesse, toute la naïveté, toute la fraîcheur d'impressions du *sauvageon* de l'abbé Isnard, du tireur de grives des vignes de Challod, de l'aéronaute de Buisson-Rond, du poète de *Bonjour, bon an...*

En 1825, pendant la belle saison, Xavier, accompagné de sa femme, née Zagriewski, faisait au château de Bissy un séjour de deux mois. Son parent, le comte de La Chavanne, donna à leur occasion une fête superbe au château de Leysse. Mme de Maistre y fit la conquête de la société chambérienne par sa grâce, son esprit, sa distinction et sa beauté. Quand les amis d'enfance de Xavier lui furent présentés, elle eut cette fine répartie, en montrant son mari : « *Ban* vous me l'avez envoyé, — *ban* je vous le ramène (1)... »

Et de fait Xavier était resté *ban* à la façon de Jean de La Fontaine. Comme lui, plein de naturel, de simplicité et de bonhomie, d'une imagination réfractaire aux atteintes de la vieillesse, un rien suffisait pour l'émouvoir, le séduire ou l'absorber. C'était, comme on l'a dit (2), « un enfant par la fraîcheur et la vivacité des sensations. »

---

(1) M. Luc Rey. — *Xavier de Maistre, sa vie, ses ouvrages.*

(2) Petit-Senn. — *Esquisses en prose et poésie.*

De 1825 à 1838, Xavier avait passé ses hivers à Naples, où il eut la douleur de perdre les quatre enfants qui lui restaient. Il résolut alors de regagner Saint-Pétersbourg « pour ramener, disait-il d'un ton résigné, sa femme où il l'avait prise ». M. et Mme de Maistre s'arrêtèrent quelques jours à Chambéry. Le comte de La Chavanne les reçut une seconde fois à Leysse, mais la réunion fut cette fois tout intime, à raison du deuil des pauvres voyageurs... Xavier avait bien souvent joué, étant enfant, dans le parc, sur les bords d'une pièce d'eau qui s'étendait à quelque distance, encadrée de grands arbres.

C'était en été. La soirée, superbe, invitait aux causeries sur la terrasse. La lune brillait au-dessus des montagnes. Xavier, distrait et rêveur, sortit du salon et se perdit bientôt dans les allées. Un certain temps se passe. On s'inquiète. Auguste de Juge (1), l'un des invités, est dépêché à la recherche de l'hôte... Il parcourt le jardin en tous sens... Rien... Qu'est-il donc devenu ?... Une battue en règle est organisée. Enfin, au bout d'une heure d'investigations et d'inquiétudes, le chef des éclaireurs

(1) Auguste de Juge, second fils du chevalier de Juge et de Péronne de Vens, a fait, lui aussi, partie du Sénat de Savoie; littérateur et poète distingué, il a publié, sous le patronage de Lamartine, les *Inspirations Religieuses* et le *Fabuliste des Alpes*.

pousse un cri de joie bientôt suivi d'un éclat de rire... Xavier était étendu à plat ventre auprès de la pièce d'eau dans laquelle la lune mirait sa face narquoise; il jetait sur la surface liquide de petits bateaux de papier et regardait se jouer autour d'eux des araignées aquatiques. « Je me rappelais, dit-il en se relevant à Auguste de Juge, qu'enfant cette distraction m'amusait beaucoup; j'ai voulu voir s'il en serait de même aujourd'hui que me voilà vieux et, ma foi, je dois vous avouer que je n'y ai pas trouvé grande différence...(1) »

A soixante-quinze ans, après avoir versé tant de larmes, cet incorrigible Xavier devait avoir encore les naïves extases dont l'écolier de la Bauche était coutumier... Il resta jusqu'au bout l'auteur de la théorie sur l'*Ame et la bête* et ne cessa véritablement de vivre que lorsque la mort de sa chère Sophie, le 30 septembre 1851, vint le laisser, comme il le disait avec un triste sourire, « dépareillé... » Il lui survécut un an à peine, et s'éteignit le 12 juin 1852, dans sa quatre-vingt-neuvième année...

« Il s'endormit, dit M. de Lescure (2), avec la confiante sérénité de pieuses espérances, dans

(1) Archives de Pieuliet. — M. Auguste de Juge. — *Souvenirs inédits.*

(2) *Xavier de Maistre intime.* — *Correspondant* du 25 mars 1892.

les bras maternels de la religion qu'il n'avait cessé d'honorer et d'aimer ». Turin a conservé le tombeau de son grand frère ; Saint-Pétersbourg a gardé celui de Xavier, sur les bords de la Néva, là où s'écoulèrent pour eux quinze années d'existence commune et d'honneur.

Les deux frères furent du moins unis dans la mort comme ils l'avaient été dans la vie ; mais un point d'interrogation a été posé souvent : étaient-ils catholiques pratiquants ? Pour Xavier, il n'est pas douteux que les entraînements de la jeunesse, le tumulte de la vie des camps et les agitations mondaines ne l'aient de bonne heure détourné des pratiques religieuses, sans porter atteinte d'ailleurs à ses croyances. Quant à Joseph, s'il ne fut pas l'homme des petites dévotions, il est permis d'affirmer qu'il ne cessa jamais de mettre ses œuvres d'accord avec sa foi.

Enfant, il naît dans un milieu austère et d'une édifiante piété ; il a pour mère une sainte, pour père, le grand magistrat qui, dans son testament, demande humblement « pardon à Dieu de tous ses péchés », pour premiers maîtres, les Pères de la Compagnie de Jésus. Adolescent, il fait partie de la congrégation des Messieurs et de la confrérie des Pénitents noirs. Jeune homme, il ne lit pas un livre sans la permission de son père. Orateur, il proclame dès sa première œuvre la nécessité et les bienfaits de la

religion. Magistrat, il la défend. — Ecrivain, il la justifie. Ambassadeur, il lui fait des prosélytes. Grand homme, il meurt dans ses bras. Et il s'endort sous son aile, après avoir donné, durant toute sa vie, l'exemple de la fidèle observance des commandements de l'Eglise ; car, plus d'une fois, dans son *journal intime* il mentionne les jours heureux où il s'est approché des Sacrements, où il a « fait ses Pâques » et il relate même les noms des religieux ou des prêtres de la main desquels il a communié (1).

Mais un trait, naïf et touchant à la fois, nous le montrera à Saint-Pétersbourg s'inquiétant de l'âme de son frère et voulant le ramener à la pratique de sa religion. Le trait vaut son pesant d'or ; c'est un pasteur protestant qui le raconte; il met en pleine lumière, en même temps que la « ferveur » de Joseph, la simplicité de Xavier, et s'il provoque le sourire, il ferait aussi volontiers couler une larme :

« Alors, dit Petit-Senn, qu'il rejoignit à Saint-Pétersbourg son frère Joseph, celui-ci, rempli de ferveur religieuse, découvrit avec peine que Xavier se ressentait des principes régnant en France, d'où il arrivait. Il s'était peu à peu relâché dans la pratique de ses obligations religieuses et il y avait longtemps qu'il ne s'était

(1) Joseph de Maistre. — *Journal intime* — *passim.*

approché du tribunal de la pénitence. Joseph était un homme de génie, catholique ardent; bientôt il prit sur son frère un grand ascendant et l'engagea à se confesser.

« Cependant on peut concevoir l'angoisse que Xavier éprouvait à l'idée d'avouer à un prêtre des fautes et des péchés d'autant plus nombreux qu'ils remontaient fort loin dans le passé et dont le souvenir même s'était effacé ou obscurci dans sa mémoire.

« Ce fut alors que dans son inquiétude il alla voir et consulter M. de la Saussaye, son ami. Celui-ci le vit entrer dans sa chambre, pâle, la figure attristée, le front plissé et soucieux. « Vous me voyez bien embarrassé, dit-il au pasteur protestant, mon frère, dont je reconnais la grande supériorité et les bonnes intentions, m'a tant prêché et pressé, que je m'en vais *à confesse !* Oui, mon cher ami, voilà où j'en suis, grâce à lui. Jugez de mon anxiété. » Et, tout en parlant ainsi, il se promenait à grands pas dans l'appartement, tenant, à la main une feuille de papier qu'il agitait avec violence. — « Mais, répondit M. de la Saussaye, je ne vois pas ce qu'il y a de si embarrassant pour vous, catholique, mon cher ami, votre frère a bien fait de vous rappeler à la pratique de vos devoirs religieux et je ne puis que vous engager à suivre ses avis... — Mais que tenez-vous dans la main ? » — « Ah ! vous concevez,

dit Xavier, que j'ai dû chercher dans le fond de ma mémoire mes nombreux péchés et les coucher sur le papier, de là cette note que voici ». Et il montrait de loin à son ami la liste de ses méfaits.

« Mais, dit M. de La Saussaye, elle me semble courte et ne doit point trop charger votre conscience. » — « C'est ce qui vous trompe, mon cher, répondit Xavier, en redoublant de précipitation dans sa marche, et en faisant flamboyer les feuilles déployées ; il n'y a que quelques mots sur ce papier, c'est vrai ; mais ce sont des *têtes de colonne*, des *têtes de colonne,* des *têtes de colonne !!!* répéta-t-il plusieurs fois et il s'enfuit tout consterné (1). »

Sur la fin de sa vie, Xavier ne se faisait pas ainsi tirer l'oreille pour « aller à confesse ». Sa femme lui avait fait établir un oratoire catholique dans sa maison et quand la mort lui eut enlevé la douce compagne de son existence, comme autrefois Joseph à Sainte-Marie-Egyptienne, il allait y pleurer et prier, en attendant l'heure de l'éternelle réunion. L'heure ne tarda pas à sonner...

Après cette longue existence partagée entre les sourires et les larmes, Xavier alla rejoindre,

(1) Petit-Senn. — *Esquisses en prose et poésie.* — Berne, 1841.

à son tour, sa sainte mère, morte de dévouement pour lui, son père, dont les semonces étaient si redoutables, mais le cœur si bon, et Joseph, le frère aimé dont il garda le souvenir jusqu'à son dernier souffle et dont il disait encore, quelques mois avant de mourir, au marquis de Gabriac (1) :

« Mon frère et moi, nous étions comme les deux aiguilles d'une même montre ; il était la grande, je n'étais que la petite ; mais nous marquions la même heure, quoique d'une manière différente... »

La mort a-t-elle pu séparer ces « deux aiguilles » qui, en ce monde, avaient toujours « marqué la même heure » et les âmes-sœurs de Joseph et de Xavier, animées de la même foi sur la terre, n'ont-elles pas dû se retrouver et se reconnaître aux cieux ?...

---

(1) M. de Lescure. — *Le comte Joseph de Maistre et sa famille.*

CHAPITRE XX

CHOSES DE FRANCE

Soirées autour de la « table quarrée ». — Parlotes politiques. — Joseph de Maistre et la Révolution. — Tourments intimes. — Confidence au marquis Costa. — Le plus beau royaume après celui du ciel. — De Maistre avait-il le cœur et l'esprit français ? — Le sentiment du grand homme révélé par sa fille Constance. — La France en 1791. — Ce que de Maistre détestait en elle. — Les prodromes de la Révolution en Savoie. — Mort tragique du commandeur Curti. — Pamphlet politique et éloge funèbre — La parenté des grands esprits. — Deux prophètes. — La lettre de l'abbé Raynal à l'Assemblée nationale. — Les émigrés. — Montesquiou se prépare à envahir la Savoie. — Cri d'alarme de Joseph de Maistre. — Appel aux armes. — 1792 et 1870. — Souvenirs d'hier et histoire d'il y a cent ans. — Comment s'achevèrent huit siècles de fidélité.

I

...Dès 1789, les semaines et les mois avaient continué de s'écouler, chaque jour ramenant avec lui l'invariable succession et le joug coutumier des mêmes choses... De temps à autre, au cours des hivers, un dîner en ville, des échanges de politesse entre membres du bureau, un bal chez le marquis d'Yenne ou chez le Gouverneur, rompaient la monotonie de cette existence calme et reposée comme la grande nature alpestre que les trois amis allaient parfois contempler,

aux beaux soirs d'automne, du haut de la terrasse du château de la Serraz (1).

Cependant le comte de Maistre, tout en donnant au monde ce que les convenances ne permettaient pas de lui refuser, n'en aimait pas les plaisirs, trop futiles pour occuper ni même pour distraire son esprit. D'autre part, la tiède atmosphère du foyer domestique, si elle répondait à un besoin de son âme expansive et altérée d'affection, ne suffisait pas à son activité dévorante. Les « buissons de la chicane » ne l'occupaient qu'une partie du jour. Il lui restait l'étude, sa compagne assidue de presque toutes les heures. Et, aux rares moments de loisirs, les *parleries* (2) intimes reprenaient de plus belle, en toute saison, dans la bibliothèque de Salteur ou dans le cabinet du Comte, voire quelquefois dans l'appartement de garçon du Chevalier, toujours heureux de faire partie du cénacle.

De Maistre y pontifiait, sans pose. Il s'amusait à « faire jaillir de son acier » l'étincelle provoquant une émotion chez Salteur, toujours grave et froid, insensible à la surface comme un caillou. Le Chevalier, consacré âme sensible de

---

(1) Le château des Salteur, au Bourget, à huit kilomètres de Chambéry. On y jouit d'un panorama sans pareil.

(2) Locution savoyarde, synonyme de *parlote*. On la retrouve dans le récit de l'ascension de Xavier en 1784.

premier ordre depuis son discours sur la *Culture de l'Esprit*, donnait la réplique au maître et prenait sa revanche des coupures que son œuvre avait dû subir et des *branches gourmandes* sacrifiées, hélas! à l'impitoyable critique.

Loin de ces censeurs chagrins qui le poursuivaient de leur jalousie, à l'aise dans cette intimité, de Maistre se plaisaït à exhumer de ses cartons et à donner à ses amis la primeur de ses productions, notes écrites sans but bien défini, réflexions sur les hommes et les choses, et toujours, de près ou de loin, observations sur la France...

La France, les trois amis en respiraient l'air et en suivaient fiévreusement les convulsions; ils assistaient, presque en acteurs, au drame qui s'y jouait. Le soir, la journée achevée, ils se retrouvaient pour deviser des nouvelles, lire en commun les lettres qui leur arrivaient et se passionner pour tous ces grands événements.

Que de choses, en effet, s'étaient accomplies depuis le jour où la France saluait, confiante en l'avenir, l'avènement pacifique de la liberté! En supprimant « les institutions gothiques et les vieilles formules du passé », la liberté, ce mot magique, ce *Sésame, ouvre-toi!* capable de briser toutes les barrières, devait lui assurer pacifiquement, semblait-il, les bienfaits de la Constitution anglaise; le petit royaume de Sar-

daigne, quoique n'ayant pas de représentation nationale, n'en jouissait-il pas déjà sous le sceptre paternel de ses anciens rois, et ceux-ci, par la prévoyance gouvernementale, n'avaient-ils pas su aller au devant des revendications populaires et économiser à eux et à leurs peuples les frais d'une révolution ?...

La Révolution, de Maistre en avait salué l'aurore et il en admettait l'inéluctable nécessité :

« A l'époque mémorable où la France commence à s'ébranler, — a-t-il écrit (1), — les gouvernements d'Europe avaient vieilli et leur décrépitude n'était que trop connue de ceux qui voulaient en profiter pour l'exécution de leurs funestes projets ; mille abus dissimulés minaient les gouvernements ; celui de France surtout tombait en pourriture. Plus d'exemple, plus d'énergie, plus d'esprit public : une révolution était inévitable ; car il faut qu'un gouvernement tombe, lorsqu'il a, à la fois, contre lui le mépris des gens de bien et la haine des méchants. »

Mais, « cette révolution inévitable, » elle eût pu, elle eût dû, selon de Maistre, s'accomplir sans bouleversement et, si elle a dévié de son admirable point de départ, c'est par l'excès

(1) Joseph de Maistre. — *Lettres d'un Royaliste savoisien.* — *Œuvres complètes.* T. VIII.

même des qualités du monarque qui, faute d'avoir eu la force de l'endiguer, de la contenir dans de justes limites, devait en être la victime :

« La France possédait, dit-il, dans son jeune souverain un modèle de justice, de bonté, de vertu, de mœurs, de vertus religieuses : modèle que le contraste du dernier règne rendait plus éclatant encore. Il voyait sans chagrin l'opinion publique affaiblir le pouvoir arbitraire ; il encourageait même cette opinion ; et dans le calme d'une conscience pure, il croyait n'avoir rien perdu quand il accordait tout à son peuple. »

De fait, le sang n'avait pas tardé à couler là où ne coulaient, au début, que des larmes de joie et d'enthousiasme patriotique. Au sein de cette « erreur universelle » dont parle de Maistre, « la Révolution faisait célébrer de bonne foi aux âmes généreuses des événements qui leur paraissaient annoncer le bonheur de l'espèce humaine (1). »

Le 14 juillet 1789 avait préludé aux excès et aux crimes par la prise de la Bastille, cette victoire sanglante de l'émeute sur une poignée de soldats invalides. Puis étaient venues ces journées du 5, du 6 octobre, contre lesquelles de Maistre déchaînait les flots de son éloquence indignée au point de ne plus connaître de ména-

(1) Joseph de Maistre. — *Lettres d'un Royaliste savoisien.*

gements dans les termes (1) : la foule excitée, comme elle devait l'être bien souvent depuis lors par quelques agitateurs mille fois plus coupables qu'elle, s'était ruée sur Versailles, avait égorgé les gardes du palais et ramené triomphalement à Paris Louis XVI et sa famille... La Révolution était entraînée, enfin, au delà du but qu'elle s'était proposé.

« Lorsqu'on donne à un enfant, disait le grand homme, un de ces jouets qui exécutent des mouvements inexplicables pour lui, au moyen d'un mécanisme intérieur, après s'en être amusé un moment, il le brise *pour voir dedans*. C'est ainsi que les Français ont traité le gouvernement ; *ils ont voulu voir dedans ;* ils ont mis à découvert les principes politiques, ils ont ouvert l'œil de la foule sur des objets qu'elle ne s'était jamais avisée d'examiner sans réfléchir qu'il y a des choses qu'on détruit en les montrant ; ils sont allés en avant avec la fougue qui leur est naturelle : on les a laissés faire, et la force morale des gouvernements a reçu un coup terrible (2)... »

Plus de sécurité ; des bandes de brigands incendiaient les châteaux et ravageaient les pro-

(1) *Un Homme d'autrefois.* — Lettre au comte Henry Costa.

(2) *Lettres d'un Royaliste savoisien.* — Préface.

priétés. Beaucoup de nobles émigraient à l'étranger et venaient demander un refuge à la Savoie, pour échapper aux dangers qui menaçaient leur vie. Trois cents députés de la droite et du centre, se voyant impuissants à faire prévaloir leurs idées de modération, abandonnaient l'Assemblée. Necker, devenu impopulaire, donnait sa démission et se retirait en Suisse. Louis XVI, après avoir cherché un soutien dans Mirabeau, ne devait pas tarder à fuir et à être arrêté à Varennes.

A l'horizon, de Maistre entrevoit déjà la silhouette sinistre de l'échafaud sur lequel va être commis « un des plus grands crimes qu'on puisse commettre (1), » et la France touche à cette époque terrible qu'il dépeindra lui-même dans ce tableau où sa plume magique, devenue fièvreuse, semble oppressée par les lamentables événements qui l'inspirent :

« Les lois sont sans vigueur, le gouvernement reconnaît son impuissance pour les faire exécuter; les crimes les plus infâmes se multiplient de toutes parts ; le démon révolutionnaire relève fièrement la tête; la Constitution n'est qu'une toile d'araignée, et le pouvoir se permet d'horribles attentats. Le mariage n'est qu'une prostitution légale; il n'y a plus d'autorité paternelle,

(1) *Considérations sur la France.*

plus d'effroi pour le crime, plus d'asile pour l'indigence. Le hideux suicide dénonce au gouvernement le désespoir des malheureux qui l'accusent. Le peuple se démoralise de la manière la plus effrayante; et l'abolition du culte, jointe à l'absence totale d'éducation publique, prépare à la France une génération dont l'idée seule fait frissonner (1). »

II

...Dans les discussions auxquelles les trois amis se livraient, Joseph de Maistre, en dépit de toutes les fautes, de tous les crimes, de tous les excès, bien que se proclamant « anti-démocrate et anti-gallican », finissait toujours par prendre le parti de la France après avoir fulminé contre elle, ou mieux, contre les crimes que l'on commettait « en son nom ». Alors déjà il en avait fait son objectif, son sujet de prédilection, étudiant son histoire, ses mœurs, sa littérature, sa politique, ses tendances, son esprit, son caractère, ses qualités et ses défauts (2) ; et, sur les

(1) *Considérations sur la France.*

(2) « Qu'est-ce qu'une Constitution ? N'est-ce pas la solution du problème suivant :

cahiers dont il extraira les matériaux de son œuvre, il laisse glisser sa plume rapide et inspirée quand il s'agit de la France. Aussi, la petite académie à trois personnages dut-elle l'entendre bien souvent développer les idées qui, plus tard, prirent corps dans la plus belle page qui ait jamais été écrite sur « le plus beau royaume après celui du ciel (1) ».

Ces événements de France ont le don d'exalter, de *monter* de Maistre, de lui faire sentir plus cruellement encore sa destinée d'âme incomprise. On dirait qu'il a le regret amer de n'être rien, de ne rien pouvoir : ni empêcher le mal qu'il déplore, ni réaliser le bien qu'il entrevoit, ni prévenir les catastrophes dont il a la prescience, ni administrer le remède que son génie a deviné... Autour de lui, c'est le vide. De petits esprits, semblables à des termites, s'attaquent au colosse qui les domine et les écrase, dont ils jalousent la supériorité, dénaturent les tendances et rapetissent à leur taille les paroles, les écrits et les actes. Salteur et Roze seuls l'en-

« Étant données la population, les mœurs, la religion, la situation géographique, les relations politiques, les richesses, les bonnes et les mauvaises qualités d'une certaine nation, trouver les lois qui lui conviennent. »

Considérations sur la France.

(1) *Fragments sur la France.*

tourent, le comprennent à moitié, sans pouvoir le suivre toujours ; et il en est réduit à griffonner des pages et des pages et à écrire au marquis Costa des lettres telles que celle-ci (1), où il déverse dans le cœur de l'unique ami qui le comprenne tout à fait le malaise indéfinissable dont il souffre :

« Soyez béni, mon très cher ami, de ce que vous êtes venu avec votre aimable épître égayer ma solitude et m'apporter des marques de votre souvenir qui est un grand bien pour moi : le mien allait précisément vous chercher dans ce même moment, je souhaite que vous lui en sachiez gré...

« En m'écrivant deux pages de politique, mon très-cher, vous avez jeté un boulet rouge sur un magasin à poudre. Je suis *monté* sur cet article au-delà de toute expression, et même je vois là, devant moi, douze ou quinze pages écrites qui en appellent d'autres. Mais je suis seul, mal placé, découragé ; je ne trouve autour de moi que froideur, ignorance, et cette envie haineuse des *impuissants* contre un homme qui..... »

---

(1) Archives de M. Pierre Goybet. — *Lettre inédite.*

Cette lettre, donnée à M. Goybet par le marquis Costa de Beauregard, ne porte pas de date précise ; mais les circonstances qui y sont rappelées permettent de lui en assigner une postérieure au 4 août 1789.

Après cette série de points gros de sous-entendus, de Maistre en arrive à faire sa confession. Jamais peut-être il ne s'est ouvert, il ne s'est livré avec autant d'abandon. C'est bien son âme que l'on peut lire dans ces lignes :

« Je me dis quelquefois et même souvent que je ne suis rien, que je manque de tout, que les occupations de mon état me paralysent. Je le crois même parfaitement pendant un jour, une semaine, un mois entier; mais ensuite j'éprouve des élancements, des exaltations où il me semble que tout n'est pas faux. C'est ainsi que, ballotté entre la stupeur du dégoût et les accès de l'enthousiasme, je ne vois rien de clair, sinon que je ne sais ce que je suis. — Il n'y a que vous, mon cher et aimable ami, qui m'électrisiez *en plus* ; les autres me soutirent mon feu ; ailleurs je trouve envie sans secours, — auprès de vous, j'ai secours sans envie : c'est que vous êtes assez riche pour ne pas envier les *picaillons* de votre prochain.

« Qui sait si, vers le commencement d'octobre, vous ne me verrez pas arriver chez vous avec Montesquieu, Bacon et Mably enveloppés de quatre chemises — et quelques chiffons de papier que je vous lirai pour savoir ce que c'est ? En attendant, tenez, voilà une tirade qui vient de tomber de ma plume :

« C'est cependant cette séance du 4 août qu'on ose appeler une *Séance immortelle.* —

Voilà, dit-on, *ce que l'Assemblée nationale a fait* DANS UNE SOIRÉE, *pour la France et l'humanité !* Hélas ! on peut, sans doute, faire de grandes fautes *dans une soirée;* mais il faut des années... »

Le fragment s'arrête là... La plume semble tomber, fatiguée et découragée, de la main du maître. Il en a dit assez, cependant, pour dévoiler le monde d'idées qui le hante. C'est qu'autour de lui, il n'y a que froideur, ignorance et envie haineuse. Condamné à se replier sur lui-même, de Maistre sentait en lui une force paralysée, dont il percevait vaguement la puissance et qu'il brûlait de mettre au service de la France, — non pas que la pensée de servir un autre maître que son roi eût jamais effleuré son âme, — mais parce que la France était pour lui la nation aux destinées de laquelle est enchaîné le reste du monde et que, suivant son expression (1), « la nôtre était malheureusement placée pour recevoir le premier contre-coup de ses ébranlements ». On eût dit qu'instinctivement il retournait à ses origines, vers ces riants pays d'où, cent cinquante ans auparavant, ses ancêtres, poussés par leur destinée, étaient venus avec leur « soufre » de Provence au pied des glaciers alpins. Son plus grand bonheur était d'aller en

(1) *Lettres d'un Royaliste savoisien.*

France (1), de penser à la France, d'en parler et d'écrire à son sujet. Bien qu'il s'en défendît, il laissait transpirer, dans ses causeries intimes avec ses deux amis, le sentiment qu'il cherchait à se dissimuler à lui-même par une sorte de scrupule et de pudeur de sa fidélité. Le secret n'échappera cependant pas à la perspicacité de Mme Swetchine, ni à la tendresse de Constance de Maistre ; car le Comte se trahissait, malgré lui, par la tournure de son esprit, dans le charme de son langage et la générosité de son cœur.

Accoudé, dans son cabinet, à la vieille cheminée en marbre de Curienne (2), il fallait l'entendre commenter les actes du drame qui se précipitait, tragique, de l'autre côté de la frontière ; il s'indignait contre les excès, s'extasiant devant les nobles résistances, fulminant l'anathème contre le colosse dans lequel il ne pouvait cependant s'empêcher de reconnaître, presque d'admirer, l'ouvrier inconscient, l'instrument sanguinaire d'une grande régénération sociale voulue de Dieu. Ne désespérant pas de la France, il croyait, malgré tout, qu'elle aurait dans l'avenir, comme elle l'avait eu dans les siècles écou-

(1) Joseph de Maistre se rendait fréquemment à Lyon et à Grenoble.

(2) Commune de la Savoie où se trouvent des carrières de marbre.

lés, un rôle sujet parfois aux éclipses, mais marqué dans le plan divin pour recouvrer tôt ou tard sa rayonnante splendeur.

Son sentiment était que nul peuple n'a reçu une mission plus accusée et que nul n'est mieux armé pour la remplir. Pour de Maistre, la France est à la tête de l'Europe, de même que l'Europe domine les autres contrées du monde : elle a tout à la fois « la masse et le volume ». Elle se suffit à elle-même par l'inépuisable variété de ses produits ; elle ne subit le joug commercial d'aucun autre peuple, elle peut imposer le sien. Et, comme si les richesses naturelles ne suffisaient pas, elle a reçu, en outre, « le sceptre de la mode afin que, régnant à la fois sur les besoins et sur les fantaisies, il ne manque rien à son empire ». Elle gouverne le monde par l'opinion qu'elle crée, par sa langue qui s'impose, par l'art de la parole et la traduction de la pensée qui fait d'elle la dispensatrice de la renommée.

« Une brochure allemande, anglaise, italienne sur les *Droits de l'homme*, — dira de Maistre (1), — amuserait tout au plus quelques valets de chambre du pays ; écrite en français, elle ameutera, dans un clin d'œil, tous les fous de l'univers. On sait que cette langue s'est

(1) Joseph de Maistre. — *Lettres d'un Royaliste savoisien.*

emparée de toutes les cours, de tous les cabinets, enfin qu'elle est devenue une espèce de monnaie universellement convenue entre les peuples pour l'échange des pensées... La supériorité de la langue continue à donner à Turin un ton difficile à définir, mais qui n'est pas moins réel. Regardez bien, et vous verrez qu'un savoisien dans la capitale est quelque chose de mieux qu'un provincial... »

Pour de Maistre, les femmes françaises peuvent avoir des rivales en beauté, elles n'en auront pas en esprit, en grâce, en charme. Elles donnent le ton à la mode, de la même façon que le Français n'aura pas d'émule en éloquence et maniera, avec la même maîtrise, la plume et l'épée. « Un avocat français, plaidant pour la restitution d'un cheval, sera plus éloquent que les orateurs de la Grande-Bretagne agitant les plus graves intérêts de la nation dans les chambres du Parlement.. »

La Prusse est, aux yeux du Comte, une vaste caserne, à laquelle il reproche d'avoir fourni de fâcheux exemples aux caporaux piémontais ; l'Angleterre est un peuple de marchands, qui n'a pas d'autre politique que celle des intérêts ; l'Autriche est sa bête noire, « son ogre », — elle est pour lui, sujet du roi de Sardaigne, l'ennemi héréditaire. Deux nations, aujourd'hui unies et bien dignes de l'être, devaient se partager les prédilections de ce

grand esprit : la Russie et la France ; l'avenir allait lui réserver de demander asile à l'une et d'y jouer un rôle dont la grandeur ne fut méconnue, peut-être, que du gouvernement piémontais. Quant à l'autre, de Maistre l'aimait, il l'a toujours aimée, même quand il croyait la haïr. Si on l'attaque devant lui, il se redresse et la défend : « Les Français, dira-t-il, ont sans doute des côtés qui ne sont pas aimables ; mais souvent aussi nous les blâmons, parce que nous ne sommes pas faits comme eux. Nous les trouvons légers, ils nous trouvent pesants : qui est-ce qui a raison ? Quant à leur orgueil, songez qu'il est impossible d'être membre d'une grande nation sans le sentir. Les Anglais et les Autrichiens n'ont-ils pas d'orgueil ? »

Au plus fort de la lutte de la République contre l'Europe coalisée, de Maistre s'écriera :

« Un Français peut penser, comme je le pense, que la division de la France serait un grand mal. La foule des étourdis voudrait voir l'Empereur à Paris, pour rentrer vite dans leurs terres ; mais il ne faut pas blâmer celui qui dirait : « J'aime mieux souffrir pendant quelque temps de plus et que ma patrie ne soit pas morcelée. » La société des nations, comme celle des individus, est composée de grands et de petits, et cette inégalité est nécessaire. Vouloir démembrer la France, parce qu'elle est trop puissante, est précisément le système de l'éga-

lité en grand. C'est l'affreux système de la convenance, avec lequel on nous ramène à la jurisprudence des Huns et des Hérules.

« Et voyez, je vous prie, comme l'absurdité et l'impudeur (pour me servir d'un terme à la mode) se joignent ici à l'injustice. — On veut démembrer la France ; mais, s'il vous plaît, est-ce pour enrichir quelque puissance de second ordre ? Nenni. C'est à la pauvre Maison d'Autriche qu'on veut donner l'Alsace, la Lorraine, la Flandre. Quel équilibre, bon Dieu ! J'aurais mille et mille choses à vous dire sur ce point pour vous démontrer que notre intérêt à tous est que l'Empereur ne puisse jamais entrer en France comme conquérant pour son propre compte. Toujours il y aura des puissances prépondérantes et la France vaut mieux que l'Autriche (1). »

Et, comme s'il apercevait au loin l'envahisseur mettant la main sur un des joyaux de la couronne française et creusant un abîme que l'immanente justice pourra seule combler à son heure, le prophète s'écriera :

« Quant à la morale, *non furtum facies* est écrit pour les nations comme pour les individus, et il n'est pas plus permis de voler des villes et des provinces que des montres et des tabatières. Quant à la politique, voyez ce que nous a produit l'effroyable système de dépecer

(1) *Correspondance.* — Lettre du 3 mai 1794.

la France ; il nous a mis au bord de l'abîme et nous y poussera peut-être... Je suis persuadé irrévocablement que le plus grand malheur qui puisse arriver à l'Europe, c'est que la France perde son influence : j'ai donc raison de m'y intéresser... »

Aussi bien, à Turin, on ne s'y trompait pas. De Maistre était tenu en suspicion à raison même de ses sympathies pour la France. A son retour de Russie, on l'appellera, non sans aigreur, « *il francese* ».

Sa fille Constance qui, mieux que tout autre, a scruté les secrets de son cœur, le dira, deux ans après la mort du Comte ; inconsolable, comme au premier jour de son deuil, elle écrira à l'abbé Rey :

« Qui plus que moi vous pardonne d'être attiré par la France ? — L'illustre père que je pleure était tout gaulois par le cœur et par l'esprit. Tout le précipitait vers elle et ce n'était que par un effort continuel de sagesse et d'honneur qu'il résistait à la pente (1)... »

L'éloquent écrivain que couronnait récemment l'Académie française (2) n'avait pas sous les yeux cette lettre lorsqu'il saluait en de Maistre

(1) Archives du baron Charles de Buttet. — *Lettre inédite de Constance de Maistre à l'abbé Rey, du 7 août 1823.*

(2) M. Michel Revon. — *Joseph de Maistre.*

un Français de cœur ; mais il disait vrai et paraphrasait, en quelque sorte, ces lignes de la duchesse de Laval-Montmorency, lorsqu'il s'écriait :

« Ce Piémontais adore la France ; ce bouillant catholique, ce royaliste fougueux aime la nation qui a balayé le trône des rois et abattu les croix des églises. Il l'aime d'un amour invincible et passionné, fier de ses grandeurs, indulgent pour ses faiblesses, aveugle pour tout ce qui semble l'abaisser, enthousiaste pour tout ce qui la rend belle. Il a des transports lyriques pour l'exalter, des pages magnifiques pour la bénir, des mots d'amoureux pour la défendre. Il l'appelle sans hésitation le plus beau royaume après celui du ciel, et ce mot résume ses intimes pensées. Il s'indigne contre les « perruques poudrées » qui l'aimeraient mieux voir démembrée par la coalition étrangère que grande avec les jacobins ; il explique à ces amis inconscients que, si ses armées étaient battues, si son influence venait à sombrer, ce serait une épouvantable rupture de l'équilibre européen, une énorme oscillation dans le monde, avec des suites impossibles à prévoir, peut-être deux ou trois siècles de massacres, à coup sûr la chute de l'humanité dans un irrévocable abrutissement. Il insiste sur ces considérations, il y revient sans cesse dans ses lettres, dans ses opuscules, dans ses grands écrits.

« L'image de la France obsède sa pensée et l'idée de sa mission providentielle s'impose à lui comme un dogme absolu : *Gesta Dei per Francos !* Comme il sent bien, avec toutes les forces de son esprit et de son cœur, la profondeur de cette parole ! Comme il comprend que le peuple français est vraiment le bras de Dieu sur terre, le défenseur du droit et de l'idéal, parfois un peu Don Quichotte, un peu étourdi et naïf en ses aventures, toujours héroïque et grand ! Il se console donc de ses fautes et les excuse généreusement, sachant bien que ces abaissements passagers ne sont que des accidents sans lendemain, et que toujours, après l'épreuve d'un instant, le noble combattant se relève en armes, joyeux, ardent, désintéressé, prêt à de nouvelles croisades, plus fort et plus franc que jamais. »

III

Mais précisément parce qu'il aimait la France et que rien de ce qui la concernait ne lui était indifférent, Joseph de Maistre observait d'un œil épouvanté le spectacle qu'elle présentait alors. Il entrevoyait l'abîme à l'extrémité du « plan incliné » le long duquel roulait la société déséquilibrée. Son vieux sang de royaliste et de catholique entrait en ébullition sous le coup des

événements, et de Maistre, ami de la liberté, se réveillait adversaire de la licence, de la tyrannie sous toutes ses formes, de tout ce qu'il appellera *la canaillocratie.* Il se prend à détester la France d'alors, en tremblant de voir déborder le flot boueux et sanglant de ses saturnales sur le petit pays de Savoie.

Qui ne le connaîtrait que superficiellement dirait, à lire ses lettres, qu'il abomine les Français. Certes, de Maistre, le monarchiste pour qui le trône était chose sacrée, eut horreur de la France républicaine; plus tard, il tint en non moindre suspicion la France impériale; la gloire de l'épopée napoléonienne lui semblera l'avant-coureur d'un effondrement dont il se réjouira. A quelqu'un qui dira devant lui : « Bonaparte est venu du ciel, » — il répondra : « Oui, il en est venu, mais comme en vient la foudre. » Et cependant, jusque dans ses déchaînements de colère, d'une violence parfois brutale, ce n'est pas à la France qu'il s'en prendra : c'est au jacobinisme et au césarisme, au despotisme d'en bas et au despotisme d'en haut, aux systèmes qui, à ses yeux, font le malheur de la France; et, étant donné le rayonnement nécessaire de ce grand pays sur ceux qui l'entourent, il maudit le contre-coup que ses vissicitudes politiques doivent apporter à l'édifice européen dont il est la clef de voûte. N'est-ce pas là le nœud gordien de cette apparente contradiction qui

n'est, au fond, que logique pure et unité parfaite ?...

Toute la correspondance intime du Comte, à cette époque troublée, porte l'empreinte de ce dualisme. Écoutons ce qu'il écrit le 21 janvier 1791 à l' « animateur, » à celui que nous pourrions appeler le miroir de ses pensées (1) :

« Vous me direz si vous êtes toujours aussi neckériste depuis que vous avez vu Necker et si vous n'êtes point amoureux de sa femme. Avez-vous lu Calonne, Mounier et l'admirable Burke? Comment trouvez-vous que ce rude sénateur traite le grand tripot du Manège et tous les législateurs *bébés ?* Pour moi, j'en ai été ravi et je ne saurais vous exprimer combien il a renforcé mes idées anti-démocratiques et anti-gallicanes. Mon aversion pour tout ce qui se fait en France devient de l'horreur; je comprends très-bien comment ces systèmes, en fermentant dans des têtes humaines, se tournent en passions; croyez qu'on ne saurait trop abominer cette abominable assemblée.

« Voyez comment trente ou quarante drôles exécutent ce que ni le Prince Noir ni la Ligue n'ont pu faire : les massacres, les pillages, les incendies ne sont rien, il ne faut que peu d'années pour guérir tout cela; mais l'esprit public anéanti, l'opinion viciée à un point effrayant : en un mot,

(1) Archives de Beauregard. — *Lettre au marquis Costa.*

la France pourrie, voilà l'ouvrage de ces messieurs. Ce qu'il y a vraiment de déplorable, c'est que le mal est contagieux et que notre pauvre Chambéry est déjà bien taré !... »

Et ici, le magistrat, qui sentait gronder en lui toutes les révoltes d'un homme de gouvernement, d'un ami de l'autorité, se prend à gémir sur les maladresses et les défaillances du pouvoir :

« Dernièrement encore, il est arrivé ici une aventure qui a fait le plus mauvais effet. Monsieur le Gouverneur a eu une prise chaude avec le Conseil de ville, au sujet d'un officier cité par devant ce tribunal pour cause de loyer. Il a fait mettre au corps-de-garde le propriétaire qui avait présenté la requête, et la chose a été portée au point qu'il a voulu faire arrêter le Syndic qui avait fait décréter cette même requête. Le marquis de La Serraz, député auprès de lui pour cette belle affaire avec l'avocat Piccolet, lui dit : « Monsieur le Syndic est actuellement en séance et si Votre Excellence juge à propos de le faire arrêter, elle est la maîtresse de l'envoyer chercher à l'Hôtel de Ville », et ils sortirent.

« Arrivés au milieu de l'escalier, ils songèrent avec frayeur à tout ce qui pouvait arriver, et après avoir tenu un petit conseil, ils remontèrent pour assurer Monsieur le Gouverneur que *le Syndic qui avait signé la requête ne savait pas que la partie appelée fût un officier*. Le Lieute-

nant-général a passé sur cette planche pour reculer. Une partie du Conseil a beaucoup désapprouvé cette démarche des ambassadeurs et il est résulté de tout cela, de part et d'autre, une dose d'aigreur dont, en vérité, nous n'avions nul besoin. »

De Maistre insiste sur la faiblesse de ce « bon Victor-Amédée III, » jouet des conseillers maladroits qui l'entouraient :

« Au reste, mon cher ami, je vous le dis avec le plus grand regret, tous les jours le pouvoir recule, même lorsqu'il veut avancer, parce qu'il s'y prend mal; on donne à notre bon maître des conseils auxquels il ne comprend rien. Nombre de gens dans ce pays et à Turin forment à cet égard d'étranges soupçons; pour moi, je suspends mon jugement, mais il est sûr cependant qu'un esprit souterrain travaille contre l'autorité et dicte les conseils les plus perfides. Le gouvernement est dans une attitude de terreur très-déplacée, et, quand on tremble, le moyen de faire trembler? »

De Maistre cite, à l'appui de son dire, un petit incident bien significatif en sa drôlerie :

« A Carouge, à deux pas de vous, un simple avocat a eu une prise avec l'Intendant, pour un objet dépendant de la juridiction de ce dernier; ensuite il est allé chez lui pour lui proposer de se couper la gorge. L'Intendant est venu, ou, si vous voulez, s'est sauvé en poste à Chambéry,

où une insolence impardonnable est demeurée impunie par l'entremise même des supérieurs qui auraient dû en faire ou en demander justice. Tout a fini par une espèce d'excuse ambigüe, qui a dû se faire à Carouge, sans publicité. »

La conclusion de la lettre est empruntée à Molière :

« Voilà, mon cher ami, comment les choses vont, avec tant de moyens de les bien diriger. Quand je vois tant de faux pas, tant de dangers où l'on se jette volontairement, je suis quelquefois comme le Misanthrope :

J'entre en une humeur noire, en un chagrin profond. .

IV

C'est, en quelque sorte, une page d'histoire que cette lettre du comte de Maistre au marquis Costa. Elle rend à merveille l'état de trouble, d'agitation, « d'ordres, de contr'ordres et de désordre » dans lequel se mouvaient alors le cabinet de Turin et le peuple de Savoie.

Le comte d'Artois, frère cadet de Louis XVI et gendre de Victor-Amédée III, s'était retiré à la cour de son beau-père, accompagné de tout un état-major de princes et de gentilshommes qui, sans crainte de compromettre le roi débonnaire

de Sardaigne, avaient transformé le Piémont et la Savoie en une sorte de camp d'observation, d'où les émigrés faisaient mine de vouloir pénétrer en France pour délivrer Louis XVI de la captivité morale qui préludait pour lui à la captivité effective et à l'échafaud.

A Chambéry, les émigrés avaient pour eux les officiers de la garnison, mais contre eux la bourgeoisie et une portion du peuple Cet état d'hostilité ne devait pas tarder à se traduire par maint éclat. Un capitaine des dragons d'Aoste voulut renouveler certain jour le triste exploit des dragons de Piémont envers l'avocat Leborgne : un des confrères de celui-ci fut cravaché en plein visage; une mêlée générale s'en suivit sur la place Saint-Léger. La population prit parti pour l'avocat; la force armée dut intervenir; le rassemblement fut dissipé et le régiment d'Aoste reçut à bref délai l'ordre de passer les monts.

Le Sénat avait, au milieu de ces graves conflits, une situation difficile : il lui fallait tenir la balance entre le gouvernement et le peuple en amortissant, par sa prudence et son esprit de modération, l'exagération parfois maladroite des ordres venus de Turin et les chocs en retour qui surgissaient des masses profondes.

Le 14 août 1790, un événement tragique vint attiser encore les passions populaires qui grondaient sourdement, prêtes à éclater. A la tête

du parquet se trouvait alors un magistrat, le commandeur Curti, qui passait pour être animé d'un esprit impartial et d'une sagesse n'excluant point d'ailleurs l'énergie. Il s'appliquait à servir de tampon entre le peuple et le pouvoir ; le peuple rendait justice à ses intentions libérales, mais le pouvoir, égaré par de faux rapports ou par une fausse intelligence de la situation, méconnaissait les services du magistrat piémontais, qui en conçut un profond chagrin. — Or, le 14 août 1790, l'avocat-fiscal général fut trouvé mort dans le lit de l'Albane (1).

On crut à un suicide. L'évêque refusa d'accorder au défunt les honneurs de la sépulture ecclésiastique Quelques collègues de Joseph de Maistre intervinrent et affirmèrent que le Commandeur donnait depuis un certain temps des signes manifestes d'aliénation mentale. Une transaction fut conclue. La sépulture eut lieu de très grand matin ; un seul prêtre, le père dominicain aumônier du Sénat, présida à la cérémonie funèbre ; mais une foule énorme de magistrats, de membres du barreau, de citoyens de toutes les conditions, accompagna le Commandeur au cimetière, sous les yeux de la garnison qui, pour prévenir des troubles,

(1) Le père Benod, le concierge du Sénat, aperçut le premier le cadavre et le retira de l'eau.

était échelonnée sur le parcours du cortège (1).

Le même jour, on faisait circuler de main en main un pamphlet (2) d'une violence extrême, que Gorrin avait refusé d'imprimer et dont le chevalier Roze a annexé une copie manuscrite à son journal. Un verset de l'Ecriture lui sert d'épigraphe :

« *Memoria justi cum laudibus, et nomen impiorum putrescet...* Prov. cap. 10. vers. 7. »

Voici le texte de ce document curieux qui rend bien, par son ton emphatique et révolutionnaire, le degré d'exaltation auquel les esprits étaient montés :

« Il est mort, l'homme public, ami des hommes... l'ami du peuple et du roi! Il est mort, l'homme instruit de leurs intérêts communs... l'homme connaissant les hommes! il est mort martyr de la vérité et de la justice.

« Triomphez! nobles ignobles, caste parasite pour qui l'honneur n'est que l'orgueil : il était trop au-dessus de toi pour descendre à cajoler tes vices et ta nullité.

« Triomphez! ignorants et fourbes égoïstes qui ne voyez et ne cherchez dans vos places

(1) M. Eugène Burnier. — *Histoire du Sénat de Savoie.*

(2) Archives de Saint-Genix. — Document inédit. — *Du 15 août 1790. Éloge civique du commandeur Curti, avocat général au Sénat de Savoie.*

qu'un aliment à votre vanité et à votre ambition.

« Triomphez ! imbécilles agents de la chose publique, dont une paresseuse routine est l'unique science, et une fastueuse hypocrisie l'unique talent.

« Triomphez surtout, vous, petits et vils despotes des finances, tuteurs insolents des communes que vous déchirez et mutilez à volonté, chétifs calculateurs, absurdes et atroces politiques, pour qui la fourberie est sagesse, et l'inhumanité vertu; vous étiez tous ses ennemis naturels.

« Mais triomphez encore, vous tous, tyrans oppresseurs qui trompez, qui souillez depuis si longtemps les vertus d'un bon Roi, qui ne connaissez pour lors que le poids de la force qu'il vous confie.

« Et tu triomphes aussi, toi qui fus son délateur infâme ; toi qui, par tes menées sourdes et traîtresses, lui attiras une disgrâce qui t'es si justement due, mais qui suffirait à peine pour expier le plus léger de tes forfaits; toi qui fis tous tes efforts pour calomnier, auprès de son Roi, ce peuple dont, plus que personne, tu éprouvas et tu éprouves encore la bonté, au sein duquel tu ne trembles pas de promener ta face inique !

« Il n'est plus le magistrat-homme, qui gémissait sur vos fureurs sacrilèges ; qui modé-

rait, quand il pouvait, la fougue de vos tribunaux impies, où la coupable ignorance, environnée de satellites assassins, croit pouvoir distribuer à volonté la mort ou l'opprobre ; où le puissant, le calomniateur et l'espion soudoyé ont seuls droit de parler et où la faiblesse et l'innocence sont toujours barbarement immolées.

« Vous tous enfin qui avez la lâcheté de poursuivre de vos traits envenimés, dans la nuit du tombeau, celui que votre rage y précipita, lisez ces mots qui contiennent tous les éloges et montrent tous les forfaits :

« La Savoie pleure la mort du vertueux Curti.

« Et toi, Piémont, qui aurais tant eu à t'honorer de sa naissance, si les fripons qui se pressent autour du trône n'avaient pas condamné à une sorte d'inaction les plus vigoureuses années d'un de ces hommes rares et seuls dignes de mettre en œuvre les bons désirs du Roi, oublie un instant de malheureux préjugés pour réunir tes regrets à ceux d'une nation qui t'estime et de qui il n'a pas dépendu que l'une et l'autre s'aimassent !... »

Chose étrange ! Jusque dans ses débordements les plus passionnés, le pamphlétaire respecte la personne du Roi ; il la met au-dessus de toute attaque, en dehors des redoutables conflits déjà engagés. Le gouvernement, les

ministres, les hauts fonctionnaires sont seuls pris à partie et le principal grief du réquisitoire dirigé contre eux est précisément d'altérer la pensée du Roi, de méconnaître ses intentions, de lui cacher la vérité, de vouloir rompre l'accord entre le peuple et lui ; mais le Roi, il est, il reste encore, comme il l'était en 1775, comme Louis XVI le fut aux débuts de la Révolution, le père du peuple, le chef de la famille, l'un des rouages essentiels et intangibles de la constitution du pays.

Les funérailles du commandeur Curti avaient été une manifestation anti-piémontaise. L'incident de Carouge auquel Joseph de Maistre faisait allusion en fut une autre. L'agitation ne tarda pas à se généraliser. A Thonon, le médecin Desaix (1) et le procureur Souveiran fomentaient des troubles. Sur la frontière, Charles Caffe entretenait des correspondances avec les clubs du Dauphiné, répandait des écrits séditieux et, condamné à mort par contumace, assistait, le 1er décembre 1791, du haut du clocher de l'église des Cordeliers, à son exécution en effigie (2). Les populations surexcitées

(1) Joseph-Marie Desaix, 1764-1825, général sous le Premier Empire, gouverneur de Berlin, mérita par sa bravoure le surnom glorieux de Bayard de la Savoie.

(2) Caffe avait publié, entre autres, un opuscule (1) d'une trentaine de pages dont Joseph de Maistre nous parlera bientôt et qui était intitulé : *Le premier cri de la Savoie vers la Liberté.*

(1) Cet opuscule a été réédité en 1891 par F. Ducloz, éditeur à Moûtiers-Tarentaise.

refusaient de payer la dîme et les droits féodaux; pour tout dire, « la Révolution s'avançait à grands pas » et de Maistre, posté comme sur un observatoire, la voyait nettement progresser, dominer les esprits, entraîner les cœurs, maîtriser les caractères, emportant tout sur son passage, serments, souvenirs, fidélité... Lui seul, inébranlable dans sa foi, rèvait tristement, écrivait fiévreusement et attendait...

V

Y aurait-il chez les grands esprits une loi mystérieuse d'attraction qui les pousse à se rechercher, à se rencontrer, à se fréquenter, au travers de la foule, par dessus les épis de la

---

Tous les griefs fondés ou imaginaires de cette province contre la monarchie sarde y étaient développés en un style incendiaire, « ardent comme les passions qui agitaient toutes les âmes ».

« Caffe attendit l'exécution de son arrêt pour quitter Chambéry. Personne n'ignorait sa présence dans cette ville, mais on ferma les yeux pour ne pas exaspérer les patriotes. Le 1er décembre, à dix heures du matin, il monta au clocher des Cordeliers, en compagnie de quelques amis, et put de ce lieu élevé contempler la place du Verney, où le bourreau attachait à une potence, au milieu du morne silence de la foule, un écriteau portant ces mots : *Charles Caffe, de Chambéry, contumax, condamné à mort pour excitation à la révolte et crime de lèse-majesté.* Le soir, il sortit de Chambéry pour n'y rentrer qu'après la réunion de notre pays à la République française. »

M. Eugène Burnier. — *Histoire du Sénat de Savoie.*

moisson humaine, comme s'ils se reconnaissaient à quelque marque singulière, à un certain air de famille ?...

A Chambéry, de Maistre n'a pas encore pris son essor ; et cependant, d'instinct, il va vers tout ce qui est supérieur. C'était le philosophe des Charmettes qui l'avait inspiré parfois, dans sa jeunesse, et dont il réfutera bientôt les sophismes. Ce sera au patriarche de Ferney qu'il s'attaquera pour le terrasser d'un coup de massue. Mais, à ces heures de secousses politiques et de tempêtes sociales qui le mettent en « une humeur noire », c'est avec Mounier qu'il va s'entretenir à Grenoble et, — rapprochement bizarre, — c'est avec Raynal qu'il échange ses observations et ses pronostics, au temps où Bonaparte, lieutenant d'artillerie, soumettait au célèbre abbé son *Histoire de la Corse,* que Mirabeau, mis dans la confidence, saluait « comme la révélation d'un génie de premier ordre (1) ».

L'ancien rédacteur du *Mercure* avait été longtemps exilé à Genève : c'était un habitué des bains d'Aix. De Maistre et ses amis y avaient fait sa connaissance (2), et le vieux philo-

---

(1) Jung. — *Mémoires de Lucien Bonaparte.*

M. Arthur Lévy. — *Napoléon intime.*

(2) Sainte-Beuve. — *Portraits littéraires.*

sophe avait dû trouver, dans le commerce de ces esprits français jusque dans leur rudesse allobroge, un charme assez grand pour ne pas les oublier lorsqu'il accomplit l'acte de courage qui termina sa carrière politique et par lequel il sut réparer bien des fautes de son passé.

Raynal, en effet, revenu, au bord de la tombe, à un sentiment plus juste des dangers que faisaient courir à la France les excès et les crimes de cette Révolution dont il avait été l'un des plus ardents promoteurs, jeta un cri d'alarme dans la lettre, oubliée de nos jours, qu'il remit au Président de l'Assemblée nationale le 31 mai 1791 (1)... Au commencement de juin, le Chevalier en recevait une copie manuscrite, et, le soir, les trois amis purent deviser à loisir sur le retentissant message, que l'*ordinaire* avait eu la bonne inspiration de leur apporter (2) et qui venait donner raison aux sinistres pronostics du comte de Maistre :

(1) La lecture de cette lettre souleva un violent orage dans l'Assemblée. Robespierre se borna à dire qu'il fallait pardonner à l'auteur à raison de son grand âge ; mais Rœderer demanda le rappel à l'ordre du Président qui l'avait lue.

Ce dernier était alors Bureau de Puzy.

(2) Archives de Saint-Genix. — Document annexé au *Journal du chevalier Roze*. Il comprend sept pages et demie sur papier format poulet. Il a pour titre : *Adresse de Guillaume-Thomas Raynal remise par lui-même à Monsieur le Président et lue à l'Assemblée le même jour*. Au bas, se trouve la signature : *Guillaume-Thomas Raynal*. La pièce entière est écrite de sa main.

« Hélas ! — disait Raynal, — j'étais plein d'espérance et de joie lorsque je vous vis poser les fondements de la félicité publique, poursuivre tous les abus, proclamer tous les droits ; soumettre aux mêmes lois, à un régime uniforme, les diverses parties de cet empire. Mes yeux se sont remplis de larmes quand j'ai vu les plus vils, les plus méchants des hommes, employés comme instruments d'une utile Révolution ; quand j'ai vu le saint nom de patriotisme, prostitué à la scélératesse et à la licence, marcher en triomphe sous les enseignes de la liberté. L'effroi s'est mêlé à ma juste douleur quand j'ai vu briser tous les ressorts du gouvernement et substituer d'impuissantes barrières à la nécessité d'une force active et réprimante. Partout j'ai cherché les vestiges de cette autorité centrale qu'une grande nation dépose dans les mains d'un monarque pour sa propre sûreté : je ne les ai plus retrouvés nulle part.

« J'ai cherché les principes conservateurs des propriétés, et je les ai vus attaqués ; j'ai cherché sous quel abri reposent la liberté, la sécurité individuelle, et j'ai vu l'audace toujours croissante de la multitude attendant, invoquant le signal de la destruction, que sont prêts à donner les factieux. J'ai entendu de ces voix insidieuses qui vous environnent de fausses terreurs, pour détourner vos regards des véritables dangers ; qui vous inspirent de funestes

défiances, pour vous faire abattre successivement tous les appuis du gouvernement monarchique. J'ai frémi, surtout, lorsqu'observant dans sa nouvelle vie ce peuple qui veut être libre, je l'ai vu méconnaître non seulement les vertus sociales, l'humanité, la justice, les seules bases d'une liberté véritable, mais encore recevoir avec avidité de nouveaux germes de corruption et se laisser entourer de nouvelles causes d'esclavage. »

Raynal gémit de voir la France « rire et danser sur les ruines de sa propre moralité, sur les bords même de l'abîme qui peut engloutir ses espérances ». Il gémit de l'indifférence de la Constituante à l'égard de cette déviation affreuse de l'esprit public ; aussi cette Assemblée, dont la France acclamait les premiers travaux, maintenant « on l'adule pour la corrompre, et ceux qui la maudissent ne se lèvent pas pour la renverser, parce qu'ils ont peur... ».

Raynal lui doit toute la vérité; il la dira :

« J'ai médité toute ma vie, continue-t-il, les idées que vous venez d'appliquer à la régénération du royaume. Je les méditais dans un temps où, repoussées par toutes les institutions sociales, par tous les intérêts, par tous les préjugés, elles ne présentaient que la séduction d'un rêve consolant. Alors aucun motif ne m'appelait à peser les difficultés d'application et les inconvénients terribles attachés aux abstrac-

tions, lorsqu'on les investit de la force qui commande aux hommes et aux choses, lorsque la résistance des choses et les passions des hommes sont des éléments nécessaires à combiner. »

L'Assemblée, aux yeux de Raynal, a commis la faute unique, mais constante, de ne tenir compte ni de la résistance des choses, ni des passions des hommes ; de telle sorte qu'elle ne peut préserver son œuvre d'une ruine totale qu'en revenant sur ses pas ou en indiquant cette marche rétrograde à ses successeurs.

Raynal dévoile alors, « sans ménagement », les côtés défectueux de la Constitution française :

« Appelés à régénérer la France, vous deviez considérer d'abord ce que vous pouviez utilement conserver de l'ordre ancien et, de plus, ce que vous ne pouviez pas en abandonner.

« La France était une monarchie. Son étendue, ses besoins, ses mœurs, l'esprit national s'opposent invinciblement à ce que jamais des formes républicaines puissent y être admises, sans y opérer une dissolution totale.

« Le pouvoir monarchique était vicié par deux causes ; les bases en étaient entourées de préjugés et ses limites n'étaient marquées que par des résistances partielles. Epurer les principes, en asseyant le trône sur sa véritable base, la souveraineté de la nation ; poser les limites, en les plaçant dans la représentation nationale,

était ce que vous aviez à faire, et vous croyez l'avoir fait.

« Mais en organisant les deux pouvoirs, la force et le succès de la Constitution dépendaient de l'équilibre et vous aviez à vous défendre contre la pente actuelle des idées : vous deviez voir que, dans l'opinion, le pouvoir des rois décline et que les droits des peuples s'accroissent. Ainsi, en affaiblissant sans mesure ce qui tend à s'effacer, en fortifiant sans proportion ce qui tend naturellement à s'accroître, vous arriviez forcément à ce triste résultat : *Un roi sans autorité, un peuple sans aucun frein.* »

Raynal, poursuivant sa philippique, reproche à l'Assemblée d'avoir oublié que la force du gouvernement doit être en raison du nombre des individus et des intérêts qu'il doit contenir ou protéger. Il relève cette politique de faiblesse et de compromissions, qui lui apparaît comme une perpétuelle dérogation aux principes de 1789 et à la Constitution monarchique que le pays s'était donnée :

« Le mal que vous pouvez détruire, dit Raynal, comment le laissez-vous subsister ? Comment souffrez-vous, après avoir déclaré le dogme de la liberté des opinions religieuses, que des prêtres soient accablés de persécutions et d'outrages, parce qu'ils n'obéissent pas à votre opinion religieuse ?

« Comment souffrez-vous, après avoir con-

sacré le principe de la liberté individuelle, qu'il existe dans votre sein une inquisition, qui sert de modèle et de prétexte à toutes les inquisitions subalternes qu'une inquiétude factieuse a semées dans toutes les parties de l'Empire ?

« Comment n'êtes-vous pas épouvantés de l'audace et du succès des écrivains qui profanent le nom de patriote ? Plus puissants que vos décrets, ils détruisent ce que vous édifiez. Vous voulez un gouvernement monarchique, ils s'efforcent de le rendre odieux. Vous voulez la liberté du peuple, et ils veulent faire du peuple le plus féroce des tyrans. Vous voulez régénérer les mœurs, et ils commandent le triomphe du vice, l'impunité du crime... »

Raynal se demande comment on peut gouverner, quand, à côté du gouvernement, existe un autre pouvoir qui s'agite en bas et qui arrive à dominer en haut, plus que le gouvernement lui-même :

« Et quelle forme de gouvernement pourrait, s'écrie-t-il, résister à cette domination nouvelle des clubs ? Vous avez détruit toutes les corporations ; et la plus colossale, la plus formidable des agrégations s'élève sur vos têtes : elle dissout tous les pouvoirs. La France entière présente deux tribus très prononcées : celle des gens de bien, des esprits modérés, est éparse, muette, consternée ; tandis que les hommes violents se pressent, s'électrisent et forment les

volcans redoutables qui vomissent tant de laves enflammées. »

Raynal constate avec regret que la déclaration des droits de l'homme aboutit à la méconnaissance de ses devoirs :

« Vous avez fait une déclaration des droits; et cette déclaration, imparfaite si vous la rapprochez des abstractions métaphysiques, a répandu dans l'Empire français des germes nombreux de désorganisation et de désordre.

« Sans cesse hésitant entre les principes qu'une fausse pudeur vous empêche de modifier et les circonstances qui vous arrachent des exceptions, vous faites toujours trop peu pour l'utilité publique, et trop selon votre doctrine. Vous êtes souvent inconséquents et impolitiques, au moment où vous vous efforcez de n'être ni l'un ni l'autre. »

Raynal n'hésite pas à demander à l'Assemblée de se dissoudre :

« Croyez, dit-il, qu'aucune de ces observations n'échappe aux amis de la liberté ; ils vous redemandent le dépôt de l'opinion publique, dont vous n'êtes que les organes et qui n'a plus aujourd'hui de caractère. L'Europe étonnée vous regarde; l'Europe, qui peut être ébranlée jusque dans ses fondements par la propagation de vos principes, s'indigne de leur exagération. »

Le vieux philosophe prévoit, au dehors, la guerre avec l'étranger, — au dedans, l'anarchie,

comme terme fatal de cette politique néfaste :

« Le silence des princes est peut-être de l'effroi ; mais n'aspirez pas au funeste honneur de vous rendre redoutables par des innovations immodérées, aussi dangereuses pour vous que pour vos voisins. Ouvrez encore une fois les annales du monde ; rappelez à votre aide la sagesse des siècles, et voyez combien d'empires ont péri par l'anarchie. Il est temps de faire cesser celle qui nous désole, d'arrêter les vengeances, les séditions, les émeutes, — de nous rendre enfin la paix et la confiance... »

En terminant sa remontrance, Raynal ne voit qu'un remède à tant de maux, qu'un moyen d'ouvrir cette ère dont il souhaite l'avènement : celui de réunir et de renforcer des pouvoirs affaiblis par leur « dispersion » et de fortifier l'exécutif :

« Et ne croyez pas que le rétablissement de ce pouvoir exécutif puisse être l'ouvrage de vos successeurs. Non, ils arriveront avec moins de force que vous n'en aviez ; ils auront à conquérir cette opinion populaire dont vous avez disposé. Vous pouvez ainsi refaire ce que vous avez détruit ou laissé détruire.

« Vous avez posé les bases de la liberté, de toute constitution raisonnable en assurant au peuple le droit de faire ses lois et de statuer sur l'impôt. L'anarchie engloutira même ces droits éminents, si vous ne les mettez sous la

garde d'un gouvernement actif et vigoureux ; et le despotisme vous attend, si vous repoussez toujours la protection tutélaire de l'autorité royale. »

VI

Depuis l'heure où le philosophe octogénaire poussait ce cri d'alarme, dont les trois magistrats savoyards avaient perçu, des premiers, l'écho, — le drame de la Révolution continuait à dérouler, avec un implacable enchaînement, ses péripéties grandioses et terribles : plus que tout autre, le petit pays de Savoie devait en subir le contre-coup. Alors déjà, l'émigration entraînait vers la France un grand nombre de montagnards ; sans apprendre une langue nouvelle, ils n'avaient qu'un pas à faire, un pont à franchir, pour trouver, au delà, du travail, une industrie, souvent la fortune.

Paris avait sa colonie d'Allobroges, la plupart étrangers aux luttes de la politique ; cependant, réunis, menés par quelques agitateurs, ils ne tardèrent pas à constituer une société qui fut, au début, appelée *la Propagande des Alpes,* puis *le Club des Patriotes étrangers.* On était aux premiers jours de 1792 (1). Les événements

(1) Le général Doppet. — *Mémoires politiques et militaires.*

se succèdaient avec la rapidité de la foudre. Le duel entre l'Europe et la Révolution allait s'engager. Dumouriez avait arrêté les plans d'une guerre générale : on se défendrait partout où la France avait ses frontières naturelles, on attaquerait partout où elle avait à les conquérir. La Savoie se trouvait nécessairement comprise dans le plan d'offensive (1).

Ce plan, il s'agissait d'en favoriser l'exécution en profitant des circonstances et en les provoquant au besoin. Le *Club des Patriotes étrangers* fut un des instruments qui servit à ces desseins. Le but avéré de l'institution était d'établir une correspondance patriotique avec les quelques hommes qui, restés en Savoie, désiraient s'affranchir du joug, pourtant bien léger, du gouvernement paternel des rois de Sardaigne. Le Club agissait donc à la fois à Paris et à l'extérieur, en embrigadant les citoyens d'origine savoyarde et en faisant pénétrer par tous les moyens, au delà de la frontière, les idées d'émancipation et de guerre au principe monarchique.

Le 31 juillet, se produisit une manifestation nouvelle. François-Amédée Doppet (2), chargé

(1) Marquis Costa de Beauregard. — *Un Homme d'autrefois.*

(2) Doppet, né à Chambéry en 1755 et mort en 1799, fut tout d'abord homme de lettres et médecin. Ardent jacobin, il joua un certain rôle politique de 1790 à 1792, suivit dès lors la carrière militaire et devint général sous la première République.

d'y prendre la parole, demanda la levée et l'organisation d'une *Légion franche*, sous le nom de *Légion des Allobroges*. L'Assemblée en décréta d'urgence la formation. Le décret portait que le nouveau corps aurait son dépôt à Grenoble. Le colonel fit immédiatement partir tous les volontaires engagés à Paris, et Doppet reçut, avec un brevet de lieutenant-colonel, l'ordre d'aller travailler à l'organisation des cadres.

Le 22 août, il se présenta à l'Assemblée, escorté d'une députation de volontaires et prêta, avec eux, le serment de « vivre libre ou mourir ». Le 25 août, il partait pour Grenoble et, quelques jours après, la légion, accrue de nouveaux engagés, était armée et prête à entrer en campagne.

La Savoie devenait en ce moment le refuge des émigrés, qui apportaient dans la petite capitale, au milieu des épreuves terribles de l'époque, leur élégance d'allures, l'entrain frondeur et l'insouciance inaltérable du caractère français,... peut-être aussi, s'il faut en croire les mémoires du temps, une certaine morgue qui ne tarda pas à rendre impopulaires les « cocardes blanches » dont Chambéry était encombré. Le Savoyard a toujours eu la susceptibilité fière des cœurs haut placés ; l'arrogance des nouveaux venus, leur façon de traiter en ville conquise la vieille cité, de trouver tout ridicule chez les indigènes de la rue des Cabornes et de la place

de Lans, n'avaient pas tardé de mécontenter le peuple. De Maistre lui-même, tout en gémissant sur l'infortune des nouveaux venus, n'approuvait pas leur conduite. Il lui arrivera de dire avec sa franchise parfois brutale, qui ne ménage pas plus les amis que les adversaires :

« Ces hommes avaient quitté la France, ils étaient en armes contre elle, ils résistaient aux décrets de l'Assemblée nationale sanctionnés par le Roi ; et en parlant, comme vous le faites, de la légitimité du pouvoir exercé par l'Assemblée nationale, il est clair que les émigrés étaient des rebelles (1). »

Le peuple, lui, avait une tendance à les considérer comme une menace pour la paix publique, de nature à créer des complications extérieures.

Profitant de ces fâcheuses dispositions d'esprit, des agitateurs savaient, la plume à la main, jeter eux aussi « un boulet rouge sur un magasin à poudre. » *Le Premier Cri de la Savoie vers la Liberté*, de Caffe (2), — l'*Adresse au Prince de Piémont*, — et l'*Etat moral, physique et politique de la Maison de Savoie*, de Doppet, arrivaient en contrebande et circulaient dans toutes les mains.

---

(1) Œuvres, T. VII. — *Lettre d'un Royaliste savoisien.*

(2) Docteur Cornil. — *Un Patriote savoisien pendant la Révolution française.* 1892. Moutiers-Tarentaise. F. Ducloz, éditeur.

« *Le Premier Cri de la Savoie vers la Liberté*, écrivait de Maistre à son ami Costa (1), est une petite œuvre bien détestable, imprimée à Paris sur du papier et avec des caractères d'une grande beauté (notez bien ceci): on nous y propose doucettement de voir ce qui nous conviendrait le mieux, de nous donner à la Suisse ou à la France, ou de nous révolter pour notre propre compte. Sous une apparente modération, la pièce est fort incendiaire, mais les *amateurs* de Chambéry trouvent cela d'assez bon ton et l'un d'eux me disait hier qu'il ne doutait pas que, si le Roi et le Prince de Piémont lisaient cette brochure, ils ne l'approuvassent beaucoup. Et cela très-sérieusement... Je vous dis qu'ils sont fous.

« Ce pamphlet, qui contient mille choses dures contre les Piémontais, a fait le plus mauvais effet à Turin et a produit, de la part du gouvernement, une de ces niaiseries politiques qui m'impatientent : comme la brochure porte le nom pseudonyme de Gorrin, imprimeur de notre ville, on a cru faire un fort coup de lui commander un désaveu; en conséquence, nous avons vu paraître une belle feuille de Monsieur Marc-François Gorrin, portant qu'il a été fort surpris, etc., etc,... et qu'assurément il est incapable, etc...! Sans doute, il est incapable d'avoir

(1) Archives de Beauregard.

d'aussi beau papier et d'aussi beaux caractères. — Ne trouvez-vous pas que de pareilles platitudes font mal au cœur? et notez bien, ce que j'oubliais de vous dire, que dans cette prose de Gorrin, qui de sa vie n'a parlé français, on reconnaît aisément le style pur de l'Avocat général ! »

De Maistre revient à cette idée, qui le poursuit comme une obsession... Et ce n'est point, cette fois, par une citation de Molière, mais par un vers du poète latin qu'il termine ses lamentations, confiées au cœur ami du châtelain de Beauregard :

« Au reste, mon cher ami, il n'y a rien de si difficile que de se procurer cette brochure pour une demi-heure : le Gouvernement en recherche tous les exemplaires avec avidité ; ceux qui en ont n'osent pas les montrer. Ainsi, ne soyez point surpris que je ne vous l'aie pas fait connaître. Cette belle œuvre a, je crois, 29 à 30 pages d'impression; on me l'a fait lire très-rapidement. Depuis, j'ai voulu l'obtenir pour une heure, la chose n'a pas été possible. — C'est, au reste, un tas de calomnies fort aisées à réfuter, même d'une manière brillante, si le Gouvernement voulait s'y prêter ; mais il vaut bien mieux dicter un placard à Monsieur Gorrin !

Quos vult perdere Jupiter dementat...

Le Gouvernement, du reste, malgré toutes

ses maladresses, avait l'œil ouvert sur la frontière. La France, en y accumulant des forces considérables, cachait à peine ses intentions belliqueuses. Il fallait aviser. Au printemps de 1792 commence la concentration, en Savoie, des forces piémontaises, dont le commandement est confié au général de Lazary, un parent de Joseph de Maistre. Ce dernier écrit, le 27 avril, au comte Henry Costa (1) :

« Le régiment d'Aoste a subitement passé le Mont-Cenis; nous attendons encore à Suze un bataillon des Gardes et un second régiment de cavalerie. Les provinciaux ont reçu ordre de prendre les armes subitement; enfin nous aurons, le 15 du mois prochain, 22 bataillons, à ce que disent les gens les mieux instruits. On parle beaucoup aussi d'un corps de douze mille Suisses; mais quoique je sois sûr depuis longtemps de nos arrangements avec cette puissance, je ne sais si ces braves gens sont réellement sur le point de nous joindre. — Vous concevez bien que cent mille feuilles de papier ne suffiraient pas pour vous rendre les discours courants : Entrerons-nous ? — N'entrerons-nous pas ? — Est-ce un mal ? — Est-ce un bien ? — On ne tarit pas. Des dames parlent déjà de l'endroit où elles s'enfuiront. *Le peuple*

(1) Archives de Beauregard.

toujours sage dit que cette calamité nous écrasera parce qu'on n'a pas voulu lui laisser chasser les cocardes blanches ; quelqu'un m'a rapporté qu'un docteur de boutique disait hier *qu'il se tournerait du côté des plus forts*. Voyez les entêtés ! — Tout ceci ne vaut pas le diable, nous avons force canons, mais point de citadelles ! Notre pays sera donc un champ de bataille, si les Français entrent ; si nous entrons, cela vaudra mieux, mais en même temps il faudra nous garder. — Un repos de terreur de part et d'autre serait peut-être ce qui vaudrait le mieux. Ce vœu peut n'être pas sublime, mais je le crois prudent... »

C'était bien, comme le disait Joseph de Maistre, un « repos de terreur » qui régnait au pied des Alpes ; mais la fin de ce repos n'était pas pour effrayer ces robustes enfants de la montagne, toujours prêts à laisser allègrement la charrue et à reprendre leur place dans le rang, autour du drapeau sous lequel les ancêtres avaient combattu, de père en fils, vainqueurs souvent, héroïques toujours, même dans la défaite.

VII

Quand le Roi rappela à l'activité les régiments provinciaux, la voix du sang savoyard parla... C'était le boute-selle.

« L'appel royal, dit le marquis Costa (1), retentit au pays savoyard comme la fanfare joyeuse qui, le matin, sonne le réveil d'un camp. Là tout était calme, et brusquement tout s'agite ; c'est un pêle-mêle d'armes et de chevaux, d'hommes qui se croisent, se heurtent avec une hâte bruyante qui les confond, les groupe, les sépare, et donne à la scène le pittoresque tantôt gai et tantôt sauvage, mais toujours martial, que Bourguignon et Salvator Rosa ont si excellemment rendu.

« C'est ainsi que nos dignes gentilshommes savoyards décrochaient leurs rapières, rajustaient leurs uniformes et dételaient de la charrue, pour le remettre sur le pied de guerre, le vieux cheval qui, avec eux, avait passé sa jeunesse au service du Roi.

« Paysannes et bourgeoises embarquaient leurs maris et leurs enfants comme de vraies Romaines. Chacun, en arrivant au camp, rivalisait d'entrain et d'activité ; c'était avec la plus admirable désinvolture que les riches et les pauvres se ruinaient en équipages. — « Nos soldats, disait le marquis Henry, mettent leur dernier sou à faire aiguiser leurs sabres... »

En rappelant ces scènes sublimes dans leur simplicité antique, l'écrivain passe la plume au soldat, le soldat s'écrie :

(1) *Un Homme d'autrefois.*

« Comment, en transcrivant ces choses, ne pas se reporter à de plus récents souvenirs ? O soldats de mon pays, si, depuis le temps où vous admirait le marquis Henry, tout a changé autour de nous, vous êtes demeurés, vous, bons, généreux, patients et braves ; on ne saurait se plaindre, ni redouter le danger que l'on partage avec vous ; qui vous regarde parmi les dures fatigues de la campagne vous aime, qui vous voit au feu vous admire, et bienheureux est celui auquel échoit l'honneur de vous présenter à l'ennemi !... »

En enchâssant ici, comme une relique, cette admirable page, pourquoi ne rappellerions-nous pas que, derrière celui qui l'a écrite, pour signer avec lui, de la pointe de l'épée, le pacte indissoluble entre la petite France et la grande, il y avait alors tous les héritiers de ces noms, illustres ou obscurs, qui, à travers ces pages, surgissent au premier plan ou s'effacent dans la pénombre, tous unis dans un même sentiment de patriotisme et de fidélité à la patrie, en face de l'ennemi ?...

Mais l'ennemi était alors, pour la Savoie, le voisin puissant posté à quelque distance, prêt à s'élancer, cherchant un prétexte, épiant l'occasion d'exécuter le coup de main préparé par la politique, ce contempteur éternel des principes de la justice et du droit.

La politique française, s'il faut en croire

l'historien diplomate (1) qui a pénétré les arcanes du cabinet de Turin, avait d'ailleurs fait au roi de Sardaigne, au nom de la République, des avances que, sous l'influence du comte d'Artois, Victor-Amédée III avait déclinées.

« Le Roi songea, à une ligue italienne ; mais une longue paix avait énervé autour de lui les natures méridionales. Joseph II et Léopold en Toscane, tout en méditant la résurrection de l'idée gibeline, n'avaient en aucune façon cherché à réveiller les gouvernements de Venise, de Milan, de Toscane ; la sûreté des peuples avait été sacrifiée à leur bien-être. Le métier de soldat était fait, à Milan et à Naples, par des Espagnols, puis par des Autrichiens ; à Rome, par des Suisses ; à Venise, par des *Schiavoni* (2). L'opulence des villes, la magnificence du climat, la facilité des mœurs avaient dirigé sur les arts les préoccupations administratives ; ce n'étaient que fêtes et musiques. Sommeil plutôt que décadence ; rêve d'une nation endormie qui aura sa matinée. Le Sénat de Venise ne répondit à l'appel du roi de Sardaigne que par une déclaration de neutralité désarmée. La Toscane fut

(1) M. Albert Blanc. — *Mémoires et correspondance diplomatique de Joseph de Maistre.*

(2) Esclavons, Croates.

le premier pays d'Europe à reconnaître la République française. Le reste ne bougea pas.

« Se trouvant seul alors, entre la France et l'Autriche, le roi de Sardaigne préféra l'alliance autrichienne à celle que Sémonville venait offrir de la part de la France. L'effroi que lui inspirait la nouvelle république l'emportait sur les séductions mises en œuvre par l'envoyé français : il refusa l'offre qu'il lui faisait de la Lombardie et de toutes les conquêtes que ferait en Italie l'armée française unie à la sienne. »

Repoussée sur le terrain diplomatique, la République devenait pour le Roi une ennemie, mais une ennemie qui, sans déclaration de guerre, s'apprêtait à fondre sur une proie facile à surprendre et tirait l'épée tout en se défendant de vouloir en user. Les deux armées s'observaient ainsi, des deux côtés de la frontière, et Joseph de Maistre, avec sa merveilleuse lucidité, prévoyait l'heure inévitable où la ligne de démarcation serait franchie et où les fusils partiraient tout seuls...

Moins bien avisé, Lazary, qui commandait les forces piémontaises, s'endormit dans une sécurité trompeuse qu'amis et ennemis semblaient s'accorder à entretenir. La population, surexcitée par les idées nouvelles, était dans un état de fermentation que les maladresses du pouvoir ne faisaient qu'augmenter. « L'amour du changement, dit le marquis Costa, l'indiffé-

rence et enfin la peur qu'inspirait un groupe de jacobins bien connus, avaient d'avance paralysé toute résistance. Les révolutions ressemblent, du reste, à ces litanies où tous les saints sont, tour à tour, priés avec une égale ferveur. La Savoie se tournait alors vers Montesquiou (1). »

Montesquiou, lui, occupait le camp de Barraux, s'appliquant, à l'aide d'émissaires habiles, à duper Lazary, qui avait tranquillement installé son quartier général au château de Bellegarde, sur la route de Grenoble. Peut-être même le général français, sans intention bien arrêtée d'envahir le territoire de la Savoie, fut-il débordé par les événements et entraîné par l'ardeur de ses troupes, qui supportaient mal l'inaction à laquelle elles étaient condamnées dans un camp marécageux et dépourvu de vivres, au pied du fort de Barraux. Il semblerait qu'à ce moment l'envahissement de la Savoie ait été le résultat d'une sorte d'entente et que le gouvernement piémontais fût décidé à ne pas opposer une véritable résistance. — Montesquiou fit secrètement prévenir le chevalier de Perron, gouverneur de Chambéry, du jour de l'attaque, « ce qui donna à celui-ci le temps de faire évacuer ses effets et de donner ses ordres pour retenir les chevaux de la poste nécessaires à sa retraite (2) ».

(1) *Un Homme d'autrefois.*

(2) Archives de Breil (Alpes-Maritimes). — *Notice sur la*

Dans la nuit du 21 au 22 septembre, Lazary dormait paisiblement lorsqu'il fut réveillé par la fusillade qui crépitait à quelques pas de lui. C'était le maréchal-de-camp français Laroque, qui, à la tête de douze compagnies de grenadiers et d'une poignée de dragons, surprenait les avant-postes, qui furent emportés sans résistance. Lazary essaya de se ressaisir et de mettre en ligne les forces qu'il avait sous la main ; mais Montesquiou, par une manœuvre hardie et décisive, coupa en deux l'armée piémontaise : l'un des tronçons, avec le général en chef, fut rejeté au delà de Montmélian et recula vers les défilés de la Maurienne, après avoir fait sauter les ponts de l'Isère ; l'autre fut refoulé contre le massif des Bauges et s'achemina vers la Tarentaise, pour se réfugier en Piémont par le Petit-Saint-Bernard et la vallée d'Aoste (1). Quant aux autorités piémontaises, au lieu de rester à leur poste, elles se hâtèrent d'abandon-

---

campagne du Faucigny, attribuée au comte Guigues de Revel, officier de l'armée sarde.

M. César Duval. — *L'Invasion de la Savoie par l'armée sarde en 1793.*

(1) Marquis Tredicini de Saint-Séverin. — *Un Régiment provincial de Savoisiens.*

M. Jacques Bourgeois. — *L'Histoire et le Centenaire de 1792.*

ner le pays en donnant le signal du sauve-qui-peut (1).

« Ainsi, dit le marquis Costa (2), finirent misérablement pour la Savoie huit siècles d'honneur et de fidélité traditionnelle !... »

---

(1) *Notice sur la campagne du Faucigny.* — Document cité.

(2) *Un Homme d'autrefois.*

CHAPITRE XXI

SUR LA ROUTE DE L'EXIL

A la veille de l'invasion. — Dernière séance de Joseph de Maistre au Sénat. — Acte d'indépendance. — Son calme au sein de la crise. — Son départ raconté par lui-même. — Prise de Chambéry (1). — Dernières chevauchées à travers la Savoie. — De Maistre rejoint sa femme et ses enfants. — L'hospitalité au prieuré de Séez. — L'abbé Piffet. — Au col du Petit-Saint-Bernard. — La tourmente. — Une scène sublime. — L'adieu au pays natal.

I

Voici l'heure qui doit marquer pour de Maistre le commencement d'une nouvelle vie. A Chambéry, les esprits sont perplexes, agités, divisés. « On va, on vient, on se heurte, on s'interroge : le doute consume les heures et les minutes sont décisives ; le vieillard manque de détermination et le jeune homme, de conseil (2) ». C'est l'affolement, la désorganisation ; c'est l'at-

---

(1) C'est sous ce titre que le tableau représentant l'entrée du général Montesquiou à Chambéry figure dans la galerie historique du Musée de Versailles.

(2) Joseph de Maistre. — *Considérations sur la France*.

tente fébrile du lendemain. Chacun songe à soi et se compose une attitude. Montesquiou approche : comment le recevra-t-on ? en vainqueur, en ennemi ou en libérateur ?

De Maistre, lui, dans ces graves conjonctures, n'a rien perdu de sa sérénité. C'est le propre des grands caractères d'essuyer, impassibles, les tourmentes de la destinée.

Son devoir n'était-il pas tracé ? Du haut de leurs vieux cadres, son père et son grand-père ne lui indiquaient-ils pas le chemin à suivre ?... Comme son mari, la comtesse de Maistre était prête à s'y engager tout de suite, sans même retourner la tête. Chez elle, brusquement, la provinciale timide, effarée, ménagère, avait fait place à la femme forte ; et simplement, sans discussion, comme s'il se fût agi entre eux d'un intérêt vulgaire, tous deux étaient tombés d'accord qu'ils iraient là où était le Roi, là où flotterait le drapeau, là où les avaient précédés Nicolas, Xavier, Victor, le marquis Henry et le jeune Eugène son fils...

Que de raisons pourtant eussent pu les faire hésiter, lui surtout ! — Tant d'autres s'apprêtaient à subir, à fêter l'invasion ! La Savoie, « la bordure, » comme le disait un peu dédaigneusement Victor-Amédée, n'était-elle pas, en quelque sorte, déjà abandonnée par qui aurait dû la défendre ? Et puis ne devait-elle pas elle-même, tôt ou tard, aller où vont ses rivières ?...

Et là, sur l'autre rive de cette frontière si compromise, quelles perspectives, quelles promesses d'avenir !

A cette heure de décisions suprêmes, Joseph de Maistre sentait courir dans ses veines ce « soufre de Provence » dont il était si fier. Il se ressouvenait de la Loge blanche, des hardis discours d'autrefois; et puis, comment ne se fût-il pas ressouvenu aussi de l'oubli où il avait végété, grâce, sans doute, à la suspicion de ses idées françaises ?...

S'obstiner dans une fidélité dont nul ne lui saurait gré, c'était l'exil, la vie errante, les privations à affronter avec une femme enceinte et de petits enfants. C'était ensevelir sous d'irréparables ruines les souvenirs, les tendances, les habitudes d'une existence déjà longue de près d'un demi-siècle.

Mais, s'il est à croire que le sacrifice fut cruel, on peut dire qu'il s'accomplit noblement. Pour Joseph de Maistre, les angoisses de l'incertitude furent étouffées par l'héroïque sentiment du devoir. Alors qu'autour de lui toutes les classes de la population, remuées par la fièvre des grandes crises, ressemblaient aux flots tumultueux d'une mer agitée, de Maistre vaquait, comme aux jours les plus paisibles, à ses devoirs de magistrat...

Le 18 septembre, le Sénat, convoqué d'urgence, était appelé à enregistrer un édit du Roi

autorisant une émission de quatre millions de billets. Eu égard à la gravité des circonstances, le ministre, en transmettant l'édit au Premier Président, l'invitait à le lui renvoyer par le courrier du lendemain.

De Maistre se rend au Sénat, accompagné du vicomte Salteur. Le chevalier Roze est absent depuis le 7 septembre (1); le trio des inséparables est ainsi réduit à deux. Le Premier Président (2) s'imagine que l'enregistrement sera voté sans délibération et à mains levées; il avait compté sans celui qui, jusqu'à la dernière heure, devait être le modèle de l'intégrité scrupuleuse

(1) Archives du Sénat de Savoie. — *Registre des séances.*

(2) Le Premier Président, qui avait succédé au comte Salteur depuis 1790, était un Piémontais, M. Lovera di Maria. C'est par erreur que l'*Histoire du Sénat de Savoie* a prétendu qu'il s'était retiré en Piémont dès le mois d'août car il résulte, du *Journal* de Joseph de Maistre, contrôlé par les *Registres* du Sénat, que le Premier Président était encore à Chambéry le 18 septembre et qu'il siégea jusqu'au 21, soit jusqu'à la veille de l'invasion.

On lit effectivement dans le *Registre des séances :*

« Mardi, 18. Mr P. P. Lovera di Maria. Pent Giaime. — Sénrs de Savoiroux, Langosco, Dichat, Salteur, Maistre, Vialet. — Avt-fiscal général Reggio. » (M. Reggio avait succédé au commandeur Curti.)

« Vendredi, 21 septembre 1782. — Mr P. P. Lovera di Maria. — Sénrs Bonjean, Salteur, de Lapalme, Vialet, Juge. — Subst De la Fléchère. »

et de l'indépendance inflexible, avant de devenir la plus noble incarnation de la fidélité. De Maistre demande la parole, et, jugeant, en son âme et conscience, que l'émission qu'il s'agit d'approuver est contraire aux intérêts du pays, il émet l'avis, — et son fidèle ami Salteur appuie sa motion, — que le Sénat doit exercer son droit de remontrance, tout en ne refusant pas l'enregistrement définitif.

Et c'est lui-même qui, dans son *Journal*, relate l'incident en ces termes (1):

« J'ai dit que le Gouvernement mettait son existence sur une carte, que, dans les circonstances où l'on se trouve, je ne demandais point de résistance avant l'enregistrement; mais qu'on pouvait enregistrer et remontrer, pour remplir notre devoir sans effaroucher l'autorité. — J'ai demandé qu'au moins Monsieur le Premier Président accompagnât l'édit d'une lettre par laquelle il dirait au ministre que nous avions enregistré purement et simplement, parce qu'il ne paraissait pas qu'on voulût aucune remontrance; mais que nous entendions nous décharger absolument des suites funestes que devait avoir l'édit, suivant toutes les apparences.

(1) Joseph de Maistre. — *Journal intime.*

Archives de la famille de Maistre. — *Document inédit.*

D'autres membres ont dit à peu près la même chose.

« Le Premier Président a dit formellement qu'il était fort éloigné d'approuver l'édit, que c'était le comble du malheur, mais qu'il fallait de l'argent; qu'on n'en avait point et qu'on n'avait trouvé d'autre moyen de s'en procurer; *qu'il voudrait, au surplus* (en s'adressant à nous), *que nous fussions dans les congrès, que nous avions assez d'esprit et de connaissances pour mener les affaires; mais que, malheureusement, nous n'étions pas consultés.* Sur quoi, me tournant vers le comte Salteur, vu que le discours du Premier Président paraissait s'adresser plus particulièrement à nous deux, qui tenions le dé, je lui dis en riant : *enregistrons ce compliment.* — Et on est allé dîner (1). »

---

(1) L'édit fut enregistré le même jour. Le *Registre des édits* en fait mention dans les termes suivants :

« Edit du 15 septembre 1792 portant formation de nouveaux billets de crédit envers les R[les] Finances, pour la somme de quatre millions de livres qui auront cours dans tous les Etats de terre ferme de même que ceux créés par l'Edit du 8 avril 1788.

(Suit le texte de l'Edit.)

Teneur du Manifeste :

« Le Sénat de Savoie,

« A tous soit notoire et manifeste qu'ayant vu et lu l'Edit de S. M. du 15 de ce mois duement signé, scellé et contresigné,

II

Telle fut la dernière séance de Joseph de Maistre au Sénat, son dernier acte comme magistrat : une remontrance au pouvoir, — l'exercice de ce droit qu'exaltait, en 1775, l'*Éloge de Victor-Amédée III*. Et dire que l'homme qui, le 18 septembre 1792, traçait ces lignes d'une plume si dégagée et si légère, qui « allait dîner » allègrement, la conscience en paix, après avoir rempli son devoir, était à la veille d'une de ces secousses qui transforment une existence quand elles ne la brisent pas ! Au moment où il écrit, le soir, auprès de ses enfants endormis, il a déjà fait son sacrifice, pris sa résolution : il a lu une dernière fois, comme un avertissement solennel, l'inscription que Xavier a gravée au bas du buste de leur père :

Incorrupta fides nudaque veritas. Quandò ullum invenient parem !...

Et se révoltant à la seule pensée de faillir à une telle mémoire, Joseph se relevait prêt à tout événement : « Je n'ai rien à me reprocher, je puis donc me tenir debout... »

---

portant formation de nouveaux billets de crédit envers les R[les] Finances pour la somme de quatre millions de livres et que ces billets, de même que ceux créés précédemment, sous la date du

Le 20, l'ennemi se rapproche. La comtesse de Maistre, emmenant avec elle Adèle et Rodolphe, part pour Moûtiers, sur la route du Petit-Saint-Bernard (1), où elle va rejoindre le chanoine André, son beau-frère, et attendre le Comte. — Celui-ci inscrit cette note laconique dans son journal (2) :

« Départ de ma femme et de mes enfants pour Moûtiers, sur le bruit d'une prochaine invasion des Français ; elle emporte mon argent, mon argenterie et quelques linges. »

— Et c'est tout. —

Au 21, le journal est muet...

Le 22 septembre, enfin, le général Montesquiou, après avoir coupé en deux l'armée pié-

---

1er juillet 1786, auront cours dans tous les Etats de terre ferme ;

« Vu de plus nos décrets et les conclusions de l'Avt-fiscal général de ce jour, signés Loveria di Maria P.-P. et Reggio ;

« Nous avons, par le présent, entériné le susdit édit et ordonné qu'il sera porté aux Registres de céans pour être observé suivant sa forme et teneur.

« Délibéré à Chambéry au Sénat, le 18 septembre 1788.

« Signé, Gabet et scellé. »

Archives du Sénat de Savoie. — *Pièce inédite.*

(1) Moûtiers est situé à 30 kilomètres du pied du Petit-Saint-Bernard.

(2) Joseph de Maistre. — *Journal intime.*

montaise, entre sans coup férir dans la ville de Chambéry.

« Une colonne de 10.000 Français, — dit l'historien militaire de l'armée sarde, — assez mal armés et excédés par la faim et la pluie qu'ils avaient essuyées, entra dans la capitale de la Savoie à sept heures du matin. Bonne partie du peuple, déjà française par sympathie de caractère, mécontente du gouvernement piémontais, reçut l'armée française avec joie. Le Sénat, le corps municipal de Chambéry et quelques nobles, se voyant ainsi délaissés par la force armée de leur Roi, prirent le parti d'aller au-devant de l'ennemi qui s'était déclaré d'y entrer comme libérateur et non comme conquérant, lui firent hommage des clefs de la ville et prêtèrent serment de fidélité à la nation française (1). »

« Les peuples des villes et des campagnes de Savoie, — écrivait de son côté Montesquiou à l'Assemblée nationale (2), — accourent au-devant de nous ; la cocarde tricolore est arborée partout, des cris de joie accompagnent nos pas.

« La municipalité de Chambéry m'attendait à la porte de la ville pour m'en remettre les

(1) *Notice sur la campagne du Faucigny*, citée par M. César Duval.

(2) *Un Homme d'autrefois.*

clefs ; le chef de la municipalité m'a exprimé les sentiments d'attachement et de respect du peuple de Savoie pour la France. »

Ce fut aux cris de *Vive la France! Vive la liberté !* que le général franchit les portes de la ville et alla planter le drapeau aux trois couleurs là où, huit siècles durant, avait flotté l'étendard à la croix blanche.

La France, — qui, en Savoie, l'aimait plus que de Maistre ?

La liberté, — qui l'avait désirée avec plus d'ardeur, réclamée avec plus d'éloquence que l'auteur de l'*Éloge de Victor-Amédée III ?*

Mais il y avait en Joseph de Maistre, suivant le mot de sa fille Constance, ce sentiment de l'honneur « qui imposait silence aux inclinations secrètes et le retenait inébranlable sur la pente où auraient pu l'entraîner son esprit et son cœur ». — Pour lui, qu'était-ce que Montesquiou ? L'ennemi de son Roi, l'envahisseur, le contempteur du droit des gens, le représentant du jacobinisme, le porte-drapeau, — non pas de la vraie France telle que l'aimait, telle que l'avait célébrée Joseph de Maistre, la France chrétienne, grande, généreuse, la fille aînée de l'Eglise, — mais de la France « impie, voltairienne, tyrannique, sectaire, satanique, athée (1) ».

(1) Joseph de Maistre. — *Passim.*

Pour de Maistre, l'entrée du vainqueur est une calamité publique, — le délire de la population, une folie, — la soumission des autorités, une trahison.

« Qui pourrait sans frémir, répondra-t-il aux bulletins de victoire de Montesquiou, se rappeler ce moment, cette dissolution terrible et subite de toutes les autorités, espèce d'agonie qui précède la mort, — la joie transparente des lâches et des traîtres, l'inexprimable douleur des bons, cette force indéfinissable qui entraînait tout, même la valeur, ce fracas sinistre de toutes les colonnes qui s'abîmaient à la fois devant le drapeau tricolore, et la fidélité sans armes, meurtrie sous ces ruines, prenant tristement son vol vers les Alpes ! (1)... »

Et pendant que le gouverneur de Chambéry court en poste sur la route de Maurienne, que l'armée piémontaise se replie sans avoir brûlé une amorce, que le syndic Mansord offre humblement à Montesquiou, sur un coussin de velours, les clefs de la vieille cité ; pendant que, sur la place de Lans, les fanfares de la Légion des Allobroges jouent *le Chant de l'Armée du Rhin* (2) et que le Club des Jacobins excite l'enthousiasme de la foule sous les ondées d'une

(1) *Discours à la marquise Costa sur la mort de son fils.*

(2) *La Marseillaise.*

pluie diluvienne; pendant que les habitants, partagés entre des sentiments divers, abandonnés à eux-mêmes, se décident à accepter le nouvel ordre de choses; pendant que le Souverain Sénat de Savoie, conduit par le second président Giaime de Pralognan, va, lui aussi, faire acte de soumission au vainqueur (1), Joseph de Maistre n'hésite pas : il monte à cheval en plein jour et s'éloigne.

Le soir, il écrit dans son journal cette simple note :

« 22, samedi. Invasion des Français. — Pluie horrible. — Je pars sur le cheval de mon beau-frère Constantin (2). — Coucher à Annecy. »

Le 23, il est à Faverges (3); il s'arrête un instant à l'abbaye de Tamié (4) et arrive à l'Hôpital (5). Il remonte en selle à deux heures

(1) M. Eugène Burnier. — *Histoire du Sénat de Savoie.*

(2) Ainsi se trouve fixée, pour la première fois et d'une façon irrécusable, la date du départ de Joseph de Maistre, qui avait été jusqu'ici inexactement rapportée.

(3) Petite ville située entre Annecy et Albertville, à quelque distance de l'extrémité sud du lac d'Annecy.

(4) Couvent de Trappistes à proximité d'Albertville.

(5) « 23. Dîner à Faverges. Je m'arrête un instant à l'abbaye de Tamié et je vais coucher à l'Hôpital. »

Joseph de Maistre. — *Journal intime.*

Depuis 1835, l'Hôpital et Conflans forment une cité unique sous le nom d'Albertville.

du matin, le 24; à neuf heures, il est à Moûtiers (1). Mme de Maistre vient de s'éloigner avec son beau-frère André, Adèle et Rodolphe, et ses domestiques. De Maistre, après un instant de repos, se remet en route et ne tarde pas à les rejoindre. On fait ce jour-là une rude étape et par de rudes chemins : on traverse Saint-Marcel, Aime, Bellentre, Bourg-Saint-Maurice ; à la nuit tombante, on arrive à Séez, sur ce plateau, l'un des plus merveilleux des grandes Alpes, dont l'Isère baigne le pied et qu'encadre une superbe forêt de mélèzes...

Où loger, en un pareil lieu, avec une femme et des enfants en bas âge?... De Maistre va frapper à la porte du presbytère; le prieur (2), le bon abbé Piffet, les reçoit avec cette cordialité simple qui donne tant de prix à l'hospitalité en pays de montagnes. Un souper improvisé par la vieille servante réconforte les voyageurs ; des lits bien chauds sont préparés pour les enfants. Mme de Maistre veille sur eux, et, par cette belle nuit d'automne, dans le silence de la nature endormie, sous cette voûte azurée vers laquelle montent les cimes blanches, le Comte

(1) « ... Je pars à deux heures du matin et j'arrive sur les neuf heures à Moûtiers, d'où ma femme venait de partir ».

(2) La paroisse de Séez était, avant la Révolution, un prieuré desservi par les Religieux Augustins du Petit-Saint-Bernard ; aussi les curés y prenaient-ils le titre d'*économe* ou de *prieur*.

s'attarde à causer avec le prieur des grands événements dont l'abbé Piffet, lui aussi, comme tant d'autres, allait être la victime... (1).

De Maistre mentionne, le soir, cette halte dans son journal : « Nous arrivons, dit-il, au bourg de Séez, chez le curé, où nous sommes fort bien reçus (2) .»

Le 25 au matin, la caravane est sur le chemin du Petit-Saint-Bernard. Jusque-là, de Maistre a conservé son calme stoïque. Rien de ce qui s'agitait en lui ne s'accusait au dehors. On eût dit un riche étranger, voyageant pour son plaisir, ou quelque amiral à son bord, plongeant un regard tranquille sur l'immensité des horizons.

Quand les voyageurs furent parvenus au sommet du col, le temps avait changé : le vent

---

(1) L'abbé Piffet occupait le prieuré depuis le 18 février 1780. Chassé par la tourmente révolutionnaire, ayant refusé de prêter le serment qui, suivant l'expression de Joseph de Maistre, « cribla » les prêtres du clergé de France, il reprit son poste le 14 mai 1797 :

« L'an mil sept cent quatre-vingt-dix-sept et le quatorze mai, je soussigné ai recommencé à faire dans cette paroisse les fonctions curiales ; j'ai reçu des lettres de missionnaire signées par le Révérendissime doyen Maistre, vicaire-général, le siège vaquant, en date du vingt mai ; et j'ai reçu de suite celles de chef de la première mission de ce diocèze, signées par le même, le vingt-cinq de juin de la même année. »

« PIFFET. »

Archives de M. l'abbé Favre, curé de Séez. — *Pièce inédite.*

(2) Joseph de Maistre. — *Journal intime.*

soufflait en tempête et des raffales violentes balayaient tout sur leur passage. Les nuages, menaçants, s'assemblaient en escadrons colorés de teintes étranges par les rayons intermittents du soleil, — prêts à s'élancer, à se briser les uns contre les autres. Le tonnerre grondait, répandant le long des parois tourmentées des rochers, dans cette solitude grandiose et chaotique, les rugissements de sa voix effrayante. La nature, sur ces sommets déserts, semblait se recueillir, comme à l'heure d'un cataclysme suprême. Les bergers descendaient des pâturages, suivant avec peine les troupeaux affolés comme une armée en déroute.

Sur le chemin étroit, entre le roc et l'abîme, les deux mules qui traînaient l'équipage, à chaque éclat de tonnerre, se cabraient et refusaient d'avancer. Le cocher, se tournant vers le doyen, disait : « Il faut se hâter, Monsieur le Chanoine,— nous allons avoir la tourmente... » Et, sous la bâche de la voiture, Rodolphe et Adèle, affolés d'instinct comme les mules et les troupeaux, se couvraient les yeux de leurs petites mains et se serraient contre Thérèze, la vieille servante qui les avait vus naître et qui récitait, en se signant, une prière à Notre-Dame-de-Bon-Secours.

Le Comte, seul, paraissait insensible à ce qui se passait autour de lui... On eût dit qu'il était ailleurs, dans un autre monde, qu'une

pensée l'obsédait et lui enlevait la notion de l'heure présente... Il était descendu de voiture: il s'arrêta près d'un massif de rochers qui borde la route (1), à un quart d'heure de distance à peine de l'hospice fondé par Saint Bernard de Menthon... De l'autre côté, on entrevoyait la vallée d'Aoste, et, en arrière de la route parcourue, dissimulée par un rideau d'épais nuages, était la Savoie, le petit pays où Joseph de Maistre avait grandi, vécu pendant quarante ans, aimé, souffert, succombé parfois sous l'énorme « poids du rien... ». Encore plus loin, c'était la France, le grand pays dont il avait l'esprit, le cœur, la langue, dont il devait être l'une des gloires littéraires...

Le Comte eut-il alors comme une secrète révélation de l'avenir ?... Put-il apercevoir vaguement, dans la brume, Lausanne et l'exil adouci par les causeries avec Necker et Mme de Staël, l'île de Sardaigne et la vie claustrale tempérée par les graves soucis de la justice, Saint-Pétersbourg enfin et la misère en habit de cour relevée par la dignité rayonnante d'un ambassadeur de roi sans royaume, rehaussée par son génie

(1) Sur ce massif, connu de nos jours sous le nom de *Redoute ruinée* et qui fait partie du territoire français, les Piémontais avaient construit le fort du *Traverset*, qui fut rasé par les armées françaises. Il existe aujourd'hui sur le sommet, à une altitude de 2,400 mètres, un poste de chasseurs alpins.

de diplomate mis au service de la cause du droit? Entrevit-il l'auréole de gloire qui allait surgir de ces quarante années écoulées dans l'ombre, l'étude et le silence, au pied des Alpes?...

Ces Alpes natales, allait-il les quitter pour toujours, disant adieu au tombeau des ancêtres, au petit hôtel de la Place de Lans, à la maison où le Président s'était éteint, à l'intérieur familial « peuplé de bébés roses », au parloir des Ursulines, au banc vermoulu de la colline de Bissy, aux longues soirées bien tranquilles, à la « table verte » de l'audience, à la « table quarrée » du cabinet de Salteur, à Saint-Genix, à la Bauche, à Beauregard, à Marètes, à la Charmille, à tout ce qu'il avait connu et aimé, à tous ces êtres, à toutes ces choses qui sont le pays, la patrie ?.. Qu'y avait-il, qu'allait-il rencontrer au delà de ce versant qu'il venait d'atteindre et sur la pente vertigineuse duquel la tourmente, de sa voix lugubre, et les mules, de leurs reculs épouvantés, semblaient l'avertir de ne pas s'engager ?...

De Maistre s'arrêta, comme si des sentiments longtemps comprimés par un suprême roidissement de volonté faisaient explosion, comme si une tourmente aussi éclatait en lui et déchirait son être en deux... Il promena, pendant un instant, sur les sommets de la terre natale son regard devenu fixe. On eût dit que le Comte hésitait à franchir le pas, qu'il se recueillait, tel que l'aigle

mesurant, avant de prendre son essor, les espaces dans lesquels il va planer... Mais l'hésitation, s'il en eut une, ne fut pas de longue durée ; d'un geste brusque et presque fatal, il reprit le bâton du voyageur, en disant « à la compagne fidèle de toutes ses vicissitudes », grelottante de froid sur un des sièges de la voiture :

« Ma chère amie, le pas que nous faisons aujourd'hui est irrévocable ; il décide de notre sort pour la vie... »

. . . .

Le 26 septembre, au matin, après avoir passé une nuit agitée dans un « lit dur » qui ne valait pas ceux du bon abbé Piffet, Joseph de Maistre inscrivait dans son journal ces simples mots, laconiques comme un livre de bord, mais éloquents comme l'épopée du sacrifice et de la fidélité :

« 25. — Passage du Saint-Bernard. — Ma femme et mes enfants souffrent beaucoup de la tourmente. Couché à la Thuile. *Couchée* diabolique... »

. . . .

Le magistrat obscur était désormais sur la voie douloureuse qui devait le conduire à l'immortalité !

FIN

TABLE DES MATIÈRES

DU

SECOND VOLUME

CHAPITRE XI

AUTOUR DE LA « TABLE VERTE »

CHAPITRE XII

UN "CAHIER D'ANIMADVERSIONS"

CHAPITRE XIII

UNE AUDIENCE DE RENTRÉE AU SÉNAT

CHAPITRE XIV

DANS LES NUAGES

CHAPITRE XV

LE GRAND MAGISTRAT

CHAPITRE XVI

SOIRÉES D'HIVER ET « PLAISIRS D'AUTOMNE »

CHAPITRE XVII

TROIS ÉMULES DE XAVIER

CHAPITRE XVIII

ÉPOUX ET PÈRE

CHAPITRE XIX

LARMES ET SOURIRES

CHAPITRE XX

CHOSES DE FRANCE

CHAPITRE XXI

SUR LA ROUTE DE L'EXIL

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME

ERRATA

Page 144. — A la seizième ligne, au lieu de : ***angello,*** lire : ***augello***.

Page 165. — A la onzième ligne, au lieu de : ***desquelles dont...,*** lire : ***dont.***

Page 186. — A la cinquième ligne, au lieu de : ***quelque-uns***, lire : ***quelques-uns.***

ACHEVÉ D'IMPRIMER

LE 6 MARS 1893

SUR LES PRESSES DE

FRANÇOIS DUCLOZ

IMPRIMEUR-ÉDITEUR

A

MOUTIERS-TARENTAISE

(SAVOIE)

